



Communication et coopération décentralisée : le cas de la région aquitaine

Marlène Dulaurans

► To cite this version:

Marlène Dulaurans. Communication et coopération décentralisée : le cas de la région aquitaine. Sciences de l'Homme et Société. Université Bordeaux MONTAIGNE, 2012. Français. NNT: . tel-02448496

HAL Id: tel-02448496

<https://hal.science/tel-02448496>

Submitted on 22 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

Communication et coopération décentralisée : le cas de la région aquitaine

Présentée et soutenue publiquement le 29 novembre 2012 par

Marlène DULAURANS

Sous la direction de : Professeur **Valérie CARAYOL**

Tome 1

Membres du jury

Françoise BERNARD, Professeur des universités, université Aix-Marseille 1 (Provence).

Françoise BOURSIN, Professeur des universités, université Paris 4 (Paris-Sorbonne).

Valérie CARAYOL, Professeur des universités, université Bordeaux 3.

Gino GRAMACCIA, Professeur des universités, université Bordeaux 1.

Laurent REY LESCURE, invité, conseil régional d'Aquitaine.

REMERCIEMENTS

Le plus grand bonheur est celui que nous partageons. Aussi je souhaite profiter de ces quelques mots pour exprimer toute la gratitude que j'éprouve à l'égard de ceux qui ont fait de cette thèse avant tout une merveilleuse aventure humaine.

Je souhaiterais en tout premier lieu adresser mes remerciements à ma directrice de thèse, Valérie CARAYOL, qui par son soutien constant, ses conseils avisés et sa bienveillance a toujours su m'accompagner pour franchir chacune des étapes clés de ce travail de structuration intellectuelle.

Mes remerciements vont bien évidemment au conseil régional d'Aquitaine qui a accepté de m'accueillir pour ce travail de thèse et manifesté un intérêt certain pour cette recherche. Aurélie, Bernadette, Danielle, Han Fang, Lysiane et Marie-Jo, ont largement contribué par leur gentillesse, leur disponibilité et ces petites pauses chocolatées à rendre mon travail au quotidien vraiment chaleureux.

Je suis tout particulièrement reconnaissante aux membres du MICA, qui par nos nombreuses rencontres et discussions scientifiques, ont véritablement ponctué le cheminement de mes pensées. J'adresse une attention toute particulière à Gino GRAMACCIA pour son sens pédagogique et nos échanges si dynamisants, à Martine VERSEL qui par ses remarques constructives et rigoureuses m'a donné le goût de l'analyse sémiologique et l'envie de poursuivre dans cette voie, ainsi qu'à Geneviève GUILHAUME pour ses encouragements constants. Je tiens également à présenter mes remerciements à mes camarades doctorantes qui ont su à chaque fois dissiper mes doutes et me reconforter dans mon apprentissage.

L'adage veut que la reconnaissance silencieuse ne serve à personne, aussi ma famille, mes amis, merci d'avoir été si présents pour moi, merci pour votre soutien au quotidien, merci pour votre enthousiasme, votre participation, vos relectures attentives, vos fous rires communicatifs et encore tant d'émotions qui m'ont aidée à achever cette thèse. Enfin, quelques mots ne seront jamais suffisants pour

remercier Oscar de sa large contribution à ce travail de recherche, de son écoute sans faille et de sa patience incommensurable.

A Mamou.

ACADÉMIE
DE BORDEAUX

DÉPARTEMENT
DES LANDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTRUCTION PUBLIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département des Landes,

Vu l'article 6 de la loi du 28 Mars 1882, modifié par la loi du 11 Janvier 1910, et
l'article 3 de la loi du 30 Octobre 1886 ;

Vu les décrets du 27 Juillet 1882 et du 18 Janvier 1887 ;

Vu l'arrêté du 18 Janvier 1887, modifié par l'arrêté du 1^{er} Février 1937,

Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mademoiselle *Dufau*
dans les conditions déterminées par les articles sus-visés ;

Vu le certificat en date du *30 Juin* 1937 par lequel la Commission
cantonale de *Hagetmau* siégeant pour la session de 1937
atteste que Mademoiselle *Dufau* *Georgette*
née le *16 Mai 1925* à *Mont-de-Marsan*, département
des *Landes*, a été déclarée définitivement apte à recevoir le Certificat
d'Etudes Primaires (mention _____)

Délivré à Mademoiselle *Dufau*
le présent Certificat d'Etudes Primaires pour servir et valoir ce que de droit.

Mont-de-Marsan, le *30 Juin* 1937

Signature de la Titulaire,

Pour l'Inspecteur d'Académie :

L'Inspecteur primaire délégué,



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p 11
---------------------	-------------

CHAPITRE I : ETAT DES SAVOIRS : COOPERATION DECENTRALISEE, COMMUNICATION ET

<u>LEGITIMITE</u>	p 22
--------------------------	-------------

I.1. Construction d'une connaissance de la coopération décentralisée	p 23
---	-------------

I.1.1. La coopération décentralisée : une définition équivoque	p 23
--	------

I.1.2. Prolégomènes de l'institutionnalisation de la coopération décentralisée en France	p 30
--	------

I.1.3. Une coopération décentralisée défiée par une vraie crise idéologique	p 34
---	------

I.1.4. Une crise salutaire dans la légitimation de la politique de coopération décentralisée	p 48
--	------

I.1.5. Points forts et enjeux de la coopération décentralisée	p 54
---	------

I.2. Communication et légitimité : des concepts aux pratiques	p 62
--	-------------

I.2.1. Articulation entre communication et légitimation	p 62
---	------

I.2.2. Un concept de la légitimité multiforme et en construction	p 67
--	------

I.2.3. Les grandes approches du concept de la légitimité	p 71
--	------

I.2.4. La légitimité : vers un « impératif » communicationnel	p 77
---	------

<u>CHAPITRE II : LE CHERCHEUR ET LE TERRAIN</u>	p 97
--	-------------

II.1. Problématique	p 98
----------------------------	-------------

II.2. Chercheur CIFRE, au cœur du paradigme constructionniste	p 107
--	--------------

II.2.1. La positionnement du chercheur CIFRE	p 107
--	-------

II.2.2. Des phénomènes aux constructions	p 110
--	-------

II.2.3. La construction de sens dans la relation : le constructionnisme social	p 117
--	-------

II.2.4. L'élément inducteur	p 119
-----------------------------	-------

II.2.5. Le cadre de l'expérience	p 121
II.3. Une démarche de recherche-action	p 124
II.3.1. Les fondements de la recherche-action	p 124
II.3.2. Quand la recherche-action devient stratégique	p 127
II.3.3. Les méthodes de recherche-action	p 134
II.3.4. L'analyse de discours	p 143
II.3.5. Questionnements soulevés	p 155
<u>CHAPITRE III : LE CAS DE LA REGION AQUITAINE</u>	p 158
III.1. Le conseil régional d'Aquitaine	p 159
III.1.1. Quelques repères historiques	p 159
III.1.2. Le fonctionnement général et les compétences du conseil régional d'Aquitaine	p 161
III.1.3. La coopération décentralisée de la région aquitaine, une politique volontariste	p 163
III.2. La délégation aux affaires européennes et internationales	p 170
III.2.1. Les débuts de l'action de coopération décentralisée au conseil régional	p 170
III.2.2. L'organisation du travail à la délégation aux affaires européennes et internationales	p 174
III.2.3. La communication existante de la délégation	p 179
<u>CHAPITRE IV : DE L'APPORT THEORIQUE A LA DYNAMIQUE DE TERRAIN</u>	p 183
IV.1. Le discours des médias citoyens	p 188
IV.1.1. La parole des médias citoyens	p 188
IV.1.2. Le corpus des médias citoyens	p 204
IV.1.3. L'analyse du discours : Alceste et thématisation	p 212

IV.2. Le discours des élus politiques	p 237
IV.2.1. Le corpus des élus politiques	p 237
IV.2.2. L'analyse du discours : Alceste et thématisation	p 242
IV.3. Le discours institutionnel	p 264
IV.3.1. Le corpus du discours institutionnel	p 264
IV.3.2. L'analyse du discours : Alceste et thématisation	p 271
IV.4. Conclusion intermédiaire sur l'analyse de discours	p 297
IV.5. Préconisations	p 302
CONCLUSION GENERALE	p 310
BIBLIOGRAPHIE	p 315
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	p 344

INTRODUCTION GENERALE

La décentralisation française célèbre cette année son 30^{ème} anniversaire. Cette réforme majeure qui a bouleversé le rôle des collectivités territoriales est souvent présentée comme une rupture historique avec la tradition centralisatrice qui prédominait depuis la révolution française. En effet, cet engagement de la gauche a permis d'affirmer de nouveaux grands principes de gouvernance dans le pays. Réorganisation territoriale, allègement des tutelles administratives et financières, existence ou renforcement du rôle des collectivités locales, transfert de compétences, libre administration des collectivités locales, autonomisations matérielles et fonctionnelles sont quelques-uns des changements opérés depuis 1982. Bien que loin d'être achevée, le bilan de cette politique de décentralisation atteste aujourd'hui de nombreux acquis démocratiques ayant modernisé le paysage économique et politique français. 75% de l'investissement public consacré aux domaines de la vie quotidienne des citoyens (transport, éducation, solidarité...) est désormais assuré par les collectivités territoriales. Ainsi, aux côtés du département et de la commune, la région a su s'imposer comme un acteur de référence contribuant à l'unité républicaine : « *elle a réduit les inégalités en France, modernisé les compétences qui ont été transférées. Parallèlement, les collectivités locales sont en équilibre. Elles ne sont pas endettées* »¹.

L'impact des réformes engagées sur les missions des administrations a permis notamment aux collectivités territoriales de s'engager dans différents domaines d'intervention au titre de compétences non obligatoires. Relevant ainsi de volontés politiques, dont les principes sont au cœur d'une recherche de cohésion économique, sociale et territoriale, de nombreuses régions ont délibérément choisi d'investir la scène internationale, en nouant des partenariats avec des autorités locales étrangères par le biais de politiques de coopération décentralisée. A ce jour, Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes recense 4800 collectivités territoriales françaises engagées dans un processus de coopération décentralisée à l'international ². Nous référant à la définition juridique de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD), en date du 21 avril 2001, nous tenons à préciser qu'il s'agit dans notre cas d'étude de « *l'ensemble des actions de coopération internationale menées*

¹ HERVE Edmond, Rapport d'information fait au nom de la de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation portant contribution à un bilan de la décentralisation, Enregistré à la Présidence du Sénat le 28 juin 2011, p 149

² MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES, <http://www.cncd.fr/frontoffice/bdd-monde.asp>, consulté le 13 avril 2012

par convention dans un but d'intérêt commun par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements), d'une part, et une ou plusieurs autorités territoriales étrangères et leurs groupements, d'autre part, dans le cadre de leurs compétences mutuelles [...] L'intervention de la collectivité française doit se justifier par l'exigence d'un intérêt public, revêtir un intérêt direct pour la population concernée et se conformer aux principes d'impartialité ».

La construction de notre objet de recherche

Durant l'été 2008, alors que nous étions en train de d'achever une expertise professionnelle en cabinet politique, la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine nous a sollicitée pour réfléchir aux difficultés communicationnelles qu'elle rencontrait dans ce domaine de compétence spécifique. Nous proposant d'intégrer un dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formations par la Recherche), elle souhaitait que nous mettions à contribution un travail de thèse de doctorat pour l'aider à mieux communiquer sur ses pratiques et actions de coopération décentralisée. La collectivité territoriale avait diagnostiqué un problème de communication et souhaitait s'appuyer sur les sciences de l'information et de la communication pour trouver des éléments de réponse pertinents. Aussi attendait-elle de notre immersion prolongée au sein de l'organisation, que nous propositions par une méthodologie scientifique des préconisations didactiques. Forte d'un parcours professionnel en communication publique et politique, complété par une spécialisation en interculturalité, nous étions vivement intéressée par le caractère opérationnel des connaissances que requerrait cette CIFRE et le fait que cette recherche n'était pas « *définie par son objet, mais par son projet* »³. En intégrant la délégation en février 2009, nous plongeons au cœur d'une recherche théorique dynamique de trois années s'attachant principalement à l'optimisation de la performance communicationnelle de la collectivité territoriale sur le terrain.

Un premier constat issu du terrain nous a rapidement interpellée sur la commande initiale de l'institution qui souhaitait comprendre comment mieux communiquer sur ses pratiques et actions de

³ LE MOIGNE Jean Louis, *Le constructivisme : Des épistémologies*, Paris, ESF éditeur, 1995, p 119

coopération décentralisée. En effet, au regard des divers programmes de coopération décentralisée initiés par des collectivités françaises (12474 projets en cours selon le MAEE), nous avons observé un foisonnement des initiatives en matière de politique d'internationalisation, un cloisonnement des différentes collectivités territoriales quant à leurs actions, une répartition géographique inégale des interventions, un dispersement des moyens et une multiplicité des acteurs dans les programmes soutenus empêchant l'émergence d'une approche communicationnelle commune qui s'imposerait comme référente. Alors que nous étions présente depuis seulement quelques semaines, l'apostrophe d'une administrée aquitaine en marge d'une séance plénière au conseil régional a fini de nous conforter dans l'idée que la résolution du problème de communication identifié par la délégation ne se limiterait pas à l'élaboration de nouveaux outils, ou à un plan d'actions mais interrogerait bien au-delà, le fondement même de cette politique de coopération décentralisée, sa nature, son rôle d'un point de vue local, les objectifs poursuivis : « *Pourquoi la région aquitaine envoie-t-elle de l'argent à Madagascar pour construire un centre de formation agricole là-bas, alors que le toit du gymnase au lycée de ma fille est en train de s'écrouler et que nos impôts locaux feraient mieux de servir à ça !* ». Ce simple commentaire citoyen reflétait à lui seul toute la complexité des préoccupations des usagers : le caractère même de la coopération décentralisée, la dépense publique engagée et l'intérêt, voire les répercussions pour le territoire aquitain d'un investissement dans des actions à l'international.

Une approche communicationnelle consubstantielle au concept de légitimité

Ces premières observations posées nous ont peu à peu aidés à définir le contour de notre questionnement central. La collectivité territoriale souhaitait recréer une forme de communication locale autour du phénomène de la coopération décentralisée, et initier un rapprochement entre le travail mené par l'institution à l'international et l'apport pour les administrés aquitains sur leur propre territoire local. Elle souhaitait échanger, partager différemment de ce qu'elle avait déjà mis en place jusqu'à présent. Elle cherchait à s'appuyer sur une stratégie de proximité pour instaurer un lien social profond avec l'utilisateur. Cependant, la coopération décentralisée semblait véhiculer de nombreux écueils. En effet, certains stéréotypes extrêmement répandus pourraient s'avérer nuisibles, voire funestes s'ils étaient associés de manière directe ou indirecte à l'institution. Comment se départir d'une image de dispersion

de ses moyens ou d'amateurisme, voire de se soustraire à un cliché de tourisme politique? Aussi pour aider le conseil Régional dans sa politique de coopération décentralisée, nous avons pris pour objectif dans ce travail de thèse de savoir comment la communication pouvait servir à étayer la reconnaissance et la légitimité des pratiques dans ce domaine de compétence et l'aider à connaître les paramètres et actions à renforcer pour expliquer que travailler avec un espace territorial géographiquement éloigné de l'Aquitaine, (en Europe ou à l'international), peut renforcer la politique régionale en Aquitaine.

Le point de départ de notre recherche s'appuie sur un a priori simple : la Région aquitaine souhaite mieux communiquer auprès des administrés sur ses pratiques de coopération décentralisée, or au vu des représentations collectives associées au phénomène, il apparaît nécessaire pour la collectivité de s'investir dans une communication valorisant l'intercompréhension, le dialogue et la transparence. Nous considérons que notre travail de recherche peut apporter des éléments de réponse en concentrant notre recherche sur les processus de légitimation et leurs stratégies communicationnelles, privilégiant ainsi une relation et une interaction tripartite entre l'institution même, ses représentants politiques et les citoyens aquitains. Nous partons du postulat que communiquer pour la collectivité territoriale sur ses actions de coopération décentralisée, chercher à construire une nouvelle relation à l'administré aquitain, instaurer un dialogue dans la sphère publique correspond avant tout pour l'institution à une démarche de légitimation. Aussi la démarche que nous avons retenue tente de mettre à jour les ressorts de légitimation et les stratégies communicationnelles à mobiliser pour la Région aquitaine afin de l'aider à favoriser un dialogue entre l'institution publique, ses représentants politiques et les citoyens aquitains sur ses actions de coopération décentralisée.

La posture épistémologique et la démarche de recherche

Réaliser son travail de thèse dans le cadre d'une CIFRE impose que le chercheur soit au cœur de l'action et conditionne par-là même sa propre posture épistémologique. Comme l'indique Séverine LOUVEL, la particularité du statut du doctorant réside dans le fait qu'il est marqué par un double conditionnement académique et professionnel. « *De manière schématique, les attentes de l'employeur privé concernent plutôt la production du doctorant, l'apport de solutions et la résolution de problèmes,*

tandis que celles de l'encadrant dans le laboratoire relèvent davantage de sa formation à la recherche et de l'avancée des connaissances fondamentales »⁴. Ainsi cette construction de la connaissance modélisée à partir de l'argumentation théorique et de la pratique en immersion constitue la démarche réflexive que nous avons adoptée. Elle ne renvoie pas à une recherche sur l'action, mais s'inscrit bien comme une recherche dans l'action. Pour LAVOIE, MARQUIS et LAURIN, « *la recherche action est une approche de recherche, à caractère social, associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. Selon sa préoccupation, la recherche-action peut avoir comme but le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution de problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée [...] Elle a un caractère empirique et elle est en lien avec le vécu. Elle a un design novateur et une forme de gestion collective où le chercheur est aussi un acteur et où l'acteur est aussi un chercheur* »⁵. Ce travail de recherche s'attache donc à enrichir le savoir théorique de la réalité du terrain.

L'ensemble de notre processus de recherche action s'est imprégné du paradigme constructionniste. Produire un nouveau type de savoir scientifique et réorienter l'action nous ont conduits à analyser les processus communicationnels en relation à la production de sens qui est mobilisée dans les relations intersubjectives et sociales individuelles et, de fait, dans l'appréhension des faits sociaux par le groupe. Nous postulons dans notre travail de recherche que ce sont les manières de penser des acteurs qui vont permettre de comprendre les orientations des actions et le sens des conduites. Ainsi une conception praxéologique des activités langagières permet d'explorer les échanges discursifs entre l'institution, les administrés et les élus politiques, de comprendre comment la réalité de leur monde quotidien est partagée autour du phénomène de la coopération décentralisée, et d'analyser les significations qu'ils lui attribuent dans l'interaction. Un tel cadrage de l'objet d'étude a été nécessaire pour approfondir la démarche méthodologique et tenter d'apporter des éléments de réponse pertinents à notre question de départ. Nous nous sommes ainsi appuyée sur un modèle d'analyse de discours à

⁴ LOUVEL Séverine, Les doctorants en sciences expérimentales : Futurs collègues ou jeunes collègues ?, *Formation emploi Revue française de sciences sociales*, Dossier Quand la qualification fait débat(s), n°96, octobre-décembre 2006, p 60

⁵ LAVOIE Louisette, MARQUIS Danielle, LAURIN Paul, *La recherche-action : Théorie et pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p 41

trois niveaux pour poser trois hypothèses de recherche susceptibles d'étayer notre problématique. La première concerne la parole des administrés dans les médias citoyens et peut nous éclairer sur leurs représentations de la coopération décentralisée, le sens qu'ils attachent aux actions du terrain et les bénéfices qu'ils en retirent pour leur propre territoire local. La deuxième porte sur le discours tenu par l'élu politique aquitain et peut nous apporter des éléments de réponse sur le sens qu'ils accordent aux pratiques de coopération décentralisée de la collectivité et des éléments d'intelligibilité des actions sur le terrain. Enfin la troisième s'attache à analyser le discours institutionnel et tente de comprendre la démarche de valorisation utilisée dans son traitement communicationnel pour aborder les actions de coopération décentralisée initiées par l'institution. L'analyse de ces trois types de discours devrait nous permettre de fonder notre démarche de conseil de la région aquitaine.

Notre approche méthodologique

Présents quotidiennement au cœur du système organisationnel de la délégation aux affaires européennes et internationales, notre enquête empirique s'est attachée à étudier un cas : celui de la coopération décentralisée du conseil régional d'Aquitaine. Comme l'indique Yves-Chantal GAGNON, l'étude de cas est une méthode de recherche qui permet de « *fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leurs contextes [et est particulièrement] appropriée pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers phénomènes, individuels ou collectifs* »⁶. Bien que discutée sur les résultats idiosyncrasiques qu'elle engendre et donc sa validité en externe, elle s'attache pourtant à saisir la complexité mais également toute la richesse du caractère évolutif du phénomène étudié.

Nous consacrerons notre premier chapitre à proposer un état des savoirs scientifiques du phénomène de la coopération décentralisée et des enjeux communicationnels qui l'animent. Cette phase exploratoire nous permettra de véritablement définir notre objet d'étude et de convoquer différents champs disciplinaires pour mettre en exergue les caractéristiques qui lui sont propres. Ainsi,

⁶ GAGNON Yves-Chantal, *L'étude de cas comme méthode de recherche : Guide de réalisation*, Québec, PUQ, 2005, p 2

une première partie s'attachera à saisir l'évolution historique et les fondements juridiques de la coopération décentralisée pour mieux appréhender la réalité du terrain. Nous constaterons par ce premier examen, qu'il est fort difficile de restreindre ce phénomène à un modèle unique et que la multitude de ses approches le rend complexe à appréhender. Dans un deuxième temps, nous étudierons les processus communicationnels qui le traversent et le constituent. Cet approfondissement mettra en évidence un lien étroit dans notre contexte avec le concept de légitimité et fera une mise en perspective des différentes stratégies de légitimation à mobiliser pour toute institution qui souhaite favoriser un dialogue avec ses administrés.

Dans un deuxième chapitre, nous présenterons notre cadrage théorique et notre positionnement en tant que chercheur CIFRE embauché au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine pendant trois années. Nous nous inscrirons dans une perspective relationnelle en adoptant une posture théorique constructionniste et chercherons à donner sens aux interactions des individus afférentes aux actions internationales menées par la collectivité territoriale dans le cadre de partenariats à l'étranger. Ainsi le constructionnisme social tel que développé par Kenneth GERGEN ⁷, nous permettra de prêter une attention toute particulière aux échanges discursifs qui construisent la réalité du monde de la coopération décentralisée. Cette mise en tension soulignera les points d'ancrage avec une méthode de recherche-action, ce qui composera la particularité d'une dynamique d'intervention active sur le terrain étudié. Nous montrerons comment une recherche impliquée, une écoute active et un rôle d'observateur représentent des éléments clés d'une analyse qualitative. Ce chapitre nous permettra également de présenter les outils stratégiques qui nous ont aidée à structurer la collecte de nos données et d'expliquer notamment notre choix quant à l'analyse statistique textuelle de discours et de justifier l'utilisation du logiciel *Alceste*.

Le troisième chapitre de notre thèse visera à présenter le cas de la Région aquitaine. Ainsi quelques repères historiques permettront de saisir la transformation du territoire français depuis le

⁷ GERGEN Kenneth, *Le constructionnisme social. Une introduction*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2001, 430 pages

processus de décentralisation engagé par la loi du 2 mars 1982. Un point sera notamment fait sur le fonctionnement général et les compétences du conseil régional d'Aquitaine et montrera l'élargissement de ses attributions au fil des années, qui l'ont fait valoir comme un échelon de gestion pertinent pour répondre notamment aux politiques économiques, sociales, sanitaires, culturelles et scientifiques. Nous montrerons également les initiatives prises en matière de coopération décentralisée par la collectivité territoriale en replaçant en contexte toutes les missions engagées sur la zone Europe mais également à l'international. Un bref rappel historique des débuts de l'action de coopération décentralisée au conseil régional d'Aquitaine nous permettra de nous appuyer sur le courant de l'école de la contingence porté par Henry MINTZBERG ⁸ pour faire émerger le profil organisationnel de la délégation aux affaires européennes et internationales, et procéder à un état des lieux de la communication existante menée par la délégation.

Le quatrième chapitre sera entièrement consacré à l'analyse des résultats. Nous commencerons par expliquer le mode opératoire d'analyse que nous avons adopté pour étudier le fait social de la coopération décentralisée en Aquitaine, fondé notamment sur une méthode spécifique en cinq étapes successives. Chacun des discours analysés, qu'il s'agisse de la parole des médias citoyens, des élus politiques ou de l'administration, fera l'objet d'une introduction théorique. Nous nous attacherons par la suite à expliquer la structuration de chacun de nos échantillons et les règles sur lesquelles nous nous sommes appuyée pour constituer notre corpus. Nous indiquerons également les difficultés que nous avons rencontrées lors de la constitution de la base du corpus. Nous procéderons ensuite à l'analyse du discours par Alceste, couplée d'une thématisation manuelle. Nous pourrions ainsi mettre en perspective nos résultats pour valider ou invalider nos hypothèses de recherche. Comme dans toute stratégie de changement induite par la recherche-action, nous proposerons dans un dernier temps des préconisations qui pourront permettre au conseil régional d'Aquitaine d'envisager une transformation du contexte de sa coopération décentralisée.

⁸ MINTZBERG Henry, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Editions d'organisation, 1982, 434 pages

L'intérêt de notre recherche

Indépendamment de l'intérêt personnel que présente un travail de thèse pour le doctorant, l'aboutissement de toute recherche consiste à pouvoir avancer qu'elle représente avant tout un apport pour la discipline, qu'elle apporte un regard scientifique innovant pour la communauté. En de nombreux points, nous avons tenté dans ce travail d'apporter des éclairages inédits ou originaux en sciences de l'information et de la communication.

Aussi, nous tenons à souligner en tout premier point, que cette thèse porte en elle un caractère novice par le principe même du cadre dans lequel elle s'est déroulée. En effet, nous souhaitons rappeler qu'en 2011, sur 1300 Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE) financées, nous étions seulement 4% en France à réaliser notre travail de thèse de doctorat au sein d'une administration publique. La mission professionnelle qui nous a été confiée constitue d'ailleurs pour le conseil régional d'Aquitaine mais également pour le laboratoire du MICA, la première démarche de rapprochement entre la recherche académique et une collectivité territoriale au travers d'une « thèse en entreprise ».

De plus, profondément inscrite dans une perspective d'analyse dynamique évoluant constamment pour s'adapter aux spécificités de l'organisation et des terrains d'investigation, nous présentons dans notre travail de recherche la particularité d'interroger la théorie pour mieux appréhender la coopération décentralisée, phénomène récent guère analysé. Nous avons pu référencer quelques travaux en sciences politiques, notamment au sein de centres de recherches et d'études sur les pays d'Afrique Noire ou Orientale, ou encore des thèses travaillant la dynamique des ONG, mais rares sont celles en France établissant un lien direct entre cette politique publique et les sciences de l'information et de la communication.

Enfin, notre travail consiste à mettre en tension autour du phénomène de la coopération décentralisée en Aquitaine, les différents discours de ses parties prenantes (administrés, exécutif, institution). L'approche endogène de notre démarche scientifique nous a permis de devenir un acteur à

part entière du processus et d'agir en lien avec le terrain pour améliorer la performance de la délégation. Aussi à l'aube du projet de loi de réforme des collectivités territoriales mais également face à la concurrence croissante des autres collectivités qui investissent des initiatives d'internationalisation, nous proposons au conseil régional d'Aquitaine un travail de thèse qui se veut résolument stratégique pour lui, au cœur de problématiques actuelles, et qui peut constituer le point de départ de la mise en place de nouvelles pratiques professionnelles.

CHAPITRE I :

ETAT DES SAVOIRS

La première partie de notre thèse s'attachera à proposer une définition claire de la coopération décentralisée. En effet, faisant difficilement l'objet d'un consensus académique, nous interrogerons les concepts et nous appuierons sur une approche théorique pour présenter une évolution historique de ce phénomène, ses fondements juridiques et mieux appréhender ainsi les enjeux communicationnels profonds qui l'animent.

I.1. CONSTRUCTION D'UNE CONNAISSANCE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

I.1.1. La coopération décentralisée : une définition équivoque

L'évolution historique et les fondements juridiques relativement ouverts de la coopération décentralisée témoignent tout autant de la jeunesse de ce mode de collaboration que de la difficulté de faire de la coopération décentralisée une pratique unifiée. Il s'agit là d'un phénomène complexe à appréhender. Plusieurs approches de la coopération décentralisée nous permettent de mieux comprendre sa réalité.

Une conception européenne de la coopération décentralisée plus extensive que celle de la France

Les premières bases de la coopération décentralisée ont été posées en Europe par la signature de la convention de Madrid, que la France a ratifiée en 1982 ⁹. Elle se révèle le premier instrument juridique qui légitime la coopération instituée entre des collectivités appartenant à différents pays. Cependant, elle ne concerne que les relations contiguës de ces collectivités et ne prend des dispositions que dans le cas de la coopération transfrontalière. Les termes de cette convention restent relativement prudents car ils énoncent des modèles de statuts ou d'accords mais ne possèdent aucunement de valeur institutionnelle. Conscient des limites de cette première étape et du fait que les

⁹ La convention de Madrid, JO 27 décembre 1983, p 3732, (22 décembre 1981, signée par la France le 10 novembre 1982)

relations extérieures ne se limitent pas à des relations de voisinage, le Conseil de l'Europe a donc souhaité élargir la notion de coopération décentralisée à d'autres domaines que le transfrontalier et a proposé pour cela un protocole additionnel par une convention-cadre européenne¹⁰. Il y présente la coopération interterritoriale comme « *toute concertation visant à établir des rapports entre collectivités ou autorités territoriales de deux ou plusieurs parties contractantes, autres que les rapports de coopération transfrontalière des collectivités voisines, y inclus la conclusion d'accords avec les collectivités ou autorités territoriales d'autres Etats* »¹¹. Aussi applique-t-il pour la première fois un véritable cadre juridique à la coopération décentralisée entre collectivités territoriales en proposant des dispositions législatives pour administrer les dynamiques d'interterritorialité.

La définition de la coopération décentralisée par le Conseil de l'Union européenne diffère de la notion française car elle prend en compte « *les actions et initiatives de développement durable qui sont entreprises par des acteurs de la coopération décentralisée de la Communauté et des pays en développement* »¹². Dans un tel contexte, la coopération décentralisée vise toutes les conventions conclues avec des pays en voie de développement et ne se limite pas aux conventions de coopération signées entre collectivités européennes ou issues de pays développés. RESACCOP (Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale) qui est un Groupement d'Intérêt Public spécialisé dans la promotion et l'accompagnement de la coopération décentralisée depuis 1994, s'est également inscrit dans ce positionnement. Il propose une définition de la coopération décentralisée au sens européen du terme : « *par coopération décentralisée " l'Union européenne entend tout programme conçu et mis en oeuvre dans le pays du Sud ou de l'Est par un acteur de la société civile : ONG, pouvoirs publics locaux, coopérative agricole, groupement féminin, syndicat, " de façon plus générale toute forme organisée de la Société civile "* »¹³. Il est aisé de comprendre qu'un programme de coopération décentralisée au sens européen n'implique pas forcément la participation d'un partenaire européen et d'autant plus d'une collectivité locale. Sa définition est en effet moins restreinte que celle de la France.

¹⁰ La convention cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale, signée par la France le 20 mai 1998

¹¹ Article 1, Protocole n°2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale, Strasbourg, 1998

¹² Règlement n°1659/98 du 17 juillet 1998 du Conseil de l'Union européenne

¹³ RESACCOOP, *Coopération décentralisée*, 2005,

http://www.resacoop.org/boite_outils/fiches_techniques/def_europeene_cooperation_decentralisee.asp, consulté le 13 mars 2009

Plusieurs axes d'action prioritaire sont mis en avant par l'Union européenne. La note d'orientation sur la coopération décentralisée, remise par la Commission européenne en décembre 1999, formule la démarche européenne de coopération décentralisée et les priorités qu'elle se donne. Il y est mentionné que l'Union européenne cherche à s'extraire du système de coopération centralisée avec les Etats pour s'engager vers une nouvelle façon de faire de la coopération. Elle souhaite mettre ainsi en avant plusieurs orientations comme encourager la « *responsabilisation* » en transformant « *les bénéficiaires en [de] véritables acteurs et/ou partenaires, capables de prendre en charge leur propre développement* »¹⁴. Elle recherche également la concertation entre ces différents acteurs : « *la coopération décentralisée ne cherche pas à soutenir une multitude de projets isolés mais à promouvoir des processus de dialogue et de mise en cohérence des initiatives de différents acteurs dans le cadre de l'approche programmatique et en articulant les interventions à différents niveaux (local, national, régional)* »¹⁵. Elle souhaite parallèlement déléguer les responsabilités de gestion et financières dans un principe de subsidiarité et tend à faire adopter une « *approche-processus* » pour pérenniser les démarches de coopération décentralisée dans une visée itérative : « *la coopération décentralisée a pour objet non seulement de répondre à des besoins matériels, mais en même temps de renforcer le potentiel d'action et la maîtrise d'initiatives locales* »¹⁶. Certains auteurs tels que Georges MATOVU et Andrea DE GUTTRY ont considéré que la coopération décentralisée en Europe avait amorcé un nouveau virage dans les années 2000, se métamorphosant alors en un instrument politique à part entière engendrant de vrais impacts financiers : « *l'Union européenne ainsi qu'un certain nombre de gouvernements européens regardent l'approche de la décentralisation comme une nouvelle forme de coopération au développement à partir des années 2000* »¹⁷.

¹⁴ COLISEE (COMité de Liaison pour la Solidarité avec l'Europe de l'Est), *La définition européenne de la coopération décentralisée*, mis en ligne le 17 juin 2003, http://www.colisee.org/article.php?id_article=557, consulté le 13 mars 2009

¹⁵ Ibid

¹⁶ Ibid

¹⁷ MATOVU Georges, DE GUTTRY Andrea, *The impact of decentralized cooperation on the process of decentralization in Africa*, Ministerial conference on leadership capacity development for decentralized governance and poverty reduction, Research report, Yaoundé, 28 mai 2008, « the European union and a number of European governments are looking at the decentralized approach as a new form of development cooperation in the years after 2000 », traduit par nos soins

L'absence du concept de coopération décentralisée : l'exemple du Canada

« Le concept de coopération décentralisée n'existe pas dans la terminologie canadienne »¹⁸.

Est plus communément mentionné le terme de coopération municipale à l'échelle internationale. Dans son guide pratique pour une coopération municipale réussie, la Fédération canadienne des municipalités propose une définition du concept. Il s'agit pour elle de *« toutes les activités d'envergure internationale auxquelles travaillent en collaboration des organismes publics et des spécialistes locaux dans le but de renforcer les administrations démocratiques locales »*¹⁹. Dans une telle perception cette forme de coopération peut tout autant s'attacher à s'investir dans les mouvements associatifs comme soutenir des réseaux régionaux, voire internationaux. La fédération apporte également dans ce guide une précision quant au partenariat municipal qu'elle définit comme *« une relation de longue durée établie entre un gouvernement municipal local canadien et une administration locale outre-mer en vue de permettre aux partenaires ayant des mandats et des objectifs semblables de partager leur expérience et de travailler ensemble à la recherche de solutions à des problèmes et défis concrets »*²⁰. Dans ce mode de fonctionnement, le partenariat s'appuie véritablement sur un échange de savoir-faire analogue en matière de responsabilités politiques municipales afin de s'inspirer ou de s'enrichir de ressources externes en vue d'obtenir des résultats durables et manifestes.

Ce que l'on entend par concept de coopération décentralisée en Europe diffère véritablement d'un point de vue administratif de la façon dont il peut être appliqué au Canada, des moyens qui sont utilisés et des dispositifs qui y sont disponibles : *« Il convient d'établir d'entrée de jeu qu'au Canada, le mandat des relations internationales et de la coopération internationale revient au gouvernement fédéral »*²¹. Le monde municipal au Canada prend part à la gouvernance mondiale. Il bénéficie d'une véritable assise d'influence qui lui permet d'obtenir une représentation visible auprès des autres institutions publiques et d'encourager de nouvelles relations avec les concitoyens et les électeurs. *« Le mandat du pouvoir local a évolué. Il ne s'agit plus seulement d'assurer le maintien de la qualité de vie*

¹⁸ PROULX Nathalie, FAVREAU Louis, *Solidarité et coopération internationale de proximité : Enjeux, initiatives, retombées*, Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Université du Québec, 2008, p 1

¹⁹ FCM, *Partenariats municipaux de la FCM : Un guide pratique pour une coopération municipale réussie*, Ottawa, 2004, p 3

²⁰ Ibid, p 3

²¹ Ibid, p 4

*des citoyens, la pérennité des ressources disponibles et une gestion locale démocratique. On veut aussi prévenir les conséquences souvent malheureuses de la politique des pouvoirs centraux et des leaders de la mondialisation »*²². Pour Jacques JOBIN, les collectivités locales bénéficient d'une expertise forte d'administration qui favorise la participation démocratique des habitants et encourage un plus grand équilibre socioéconomique d'un point de vue local. C'est en ce sens qu'elles sont régulièrement sollicitées par d'autres collectivités dans le monde de façon à pouvoir bénéficier de leur connaissance du terrain, de leurs observations, de leurs constatations et surtout de leur savoir-faire professionnel. Daniela NEPOTE prête même à la coopération municipale une compétence déterminante sur la scène internationale : « *La coopération internationale des municipalités est le secret le mieux gardé des relations internationales* »²³.

Une définition française de la coopération décentralisée juridiquement très encadrée

La terminologie du phénomène de la coopération décentralisée a évolué au gré des réformes et circulaires : elle s'est tout d'abord montrée flottante et imprécise pour aujourd'hui prétendre à une définition plus précise et plus empreinte de réalisme. Dans sa thèse de doctorat en Sciences Politiques, Franck PETITEVILLE s'est attaché à montrer le glissement sémantique du terme. Il a d'abord pointé la notion « d'action extérieure des collectivités »²⁴, première appellation apparue dès 1983 avec la création de la fonction de « Délégué à l'action extérieure des collectivités locales » et de la circulaire du Premier ministre du 26 mai relative à l'action extérieure des collectivités locales. Dans un deuxième temps, il a démontré comment le phénomène avait évolué vers une notion de « relations extérieures »²⁵. Cette terminologie est toujours employée à l'heure actuelle par l'Union européenne ou par certains ministères tels que celui de la Défense, à l'Etat Major de la Marine où un bureau lui est entièrement consacré (bureau coopération et relations extérieures). « *L'expression «relations*

²² JOBIN Jacques, Gouvernements locaux et coopération internationale : Penser mondialement et agir localement, Québec, Cahier de la CRDC, 2008, p 25

²³ NEPOTE Daniela, *Decentralized international cooperation : A new role for local governments who think globally and act locally in Regions : The Dilemmas of Integration and Competition?*, Regional Studies Association, International conference, Prague, mai 2008, « Municipal International cooperation was the best-kept secret in international relations », traduit par nos soins

²⁴ PETITEVILLE Franck, *La coopération décentralisée pour le développement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de D'ARCY François, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1995, p 105

²⁵ Ibid

extérieures» couvre tous les aspects de la politique étrangère de l'Union, à l'exception du commerce, qui constitue un domaine d'action distinct, ainsi que des relations avec les pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), qui sont régies par un cadre spécifique »²⁶. Mais ces deux notions peuvent tout aussi bien caractériser les relations que peut entretenir une région avec une autre collectivité en dehors de son territoire d'administration (sans pour autant sortir du territoire français) que les relations qu'elle peut entretenir avec une collectivité à l'étranger. La notion « d'actions à l'étranger » est un terme repris par Robert LAFORE qu'il assimile directement à une dimension législative. Il la décrit comme « toute relation juridique, formalisée ou non dans un instrument contractuel, nouée par ces collectivités à la suite d'une décision de leurs organes et tendant à établir toute forme de rapports avec des personnes morales de droit public n'appartenant pas à l'ordre juridique français »²⁷. Dans un contexte plus polémique, lorsque l'on souhaite souligner l'inaptitude des collectivités à se substituer au rôle de l'Etat en matière politique, on se réfère alors au terme de « para-diplomatie ». Pour sa part, la notion de « relations transnationales » est usitée dès que l'on fait un renvoi aux relations qui « transcendent » les Etats-nations. C'est uniquement à partir des années 85 que le terme de coopération décentralisée s'est imposé en France. Cependant, comme l'indique Franck PETITEVILLE « dans la littérature abondante qu'elle suscite, la coopération décentralisée est très rarement définie, de nombreux auteurs préférant passer sur la définition formelle d'un phénomène dont on discerne encore mal toutes les manifestations »²⁸.

Finalement, la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) a posé les bases d'une définition juridique dans sa circulaire du 21 avril 2001 : « la coopération décentralisée regroupe l'ensemble des actions de coopération internationale menées par convention dans un but d'intérêt commun par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements), d'une part, et une ou plusieurs autorités territoriales étrangères et leurs groupements, d'autre part, dans le cadre de leurs compétences mutuelles » [...] « l'intervention de la collectivité française doit se justifier par l'exigence d'un intérêt public, revêtir un intérêt direct pour la

²⁶ Office des publications de l'UE, *L'Union européenne et le monde, La politique extérieure de l'UE*, http://europa.eu/pol/ext/overview_fr.htm, mis en ligne en juin 2007, consulté le 10 avril 2009

²⁷ LAFORE Robert, L'action à l'étranger des collectivités territoriales, *Revue du Droit Public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°3, mai - juin 1988, p 768

²⁸ PETITEVILLE Franck, *La coopération décentralisée pour le développement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de D'ARCY François, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1995, p 105

population concernée et se conformer aux principes d'impartialité ». L'intérêt pour les populations locales a largement été souligné et des auteurs tels que Bertrand GALLET ont alors inscrit la coopération décentralisée comme l'action menée par la société civile la désignant par « *la diplomatie des peuples* »²⁹. Cette circulaire a été déterminante pour la reconnaissance de la coopération décentralisée en France car elle répondait pour la première fois juridiquement aux inquiétudes des élus locaux. Cette législation a donné lieu à l'émergence d'une multitude d'actions concrètes sur le terrain et au foisonnement de coopérations décentralisées sur la scène internationale. A ce jour, la totalité des régions s'est investie dans ce domaine. L'ensemble des grandes villes, accompagnées de la plupart des conseils généraux, et de nombreuses communes ont également insufflé une véritable dynamique d'initiatives d'échanges. Au travers de nos différentes lectures, plusieurs éléments sont évoqués à propos du principe de coopération décentralisée. Dans un premier temps est régulièrement évoqué le critère de reconnaissance. Cette dimension est essentielle et requiert de la coopération qu'elle s'inscrive impérativement entre deux collectivités territoriales ou groupements de collectivités. Un deuxième point est également rappelé et s'attache au critère de l'engagement. En effet, dans toute coopération décentralisée, la collectivité territoriale doit être explicite au travers d'une délibération et d'une participation financière, technique ou valorisée. Pour finir, le critère de la convention doit être considéré dans la coopération comme la voie privilégiée puisqu'elle relève d'une modalité particulière de l'exercice des compétences des collectivités françaises et non d'une compétence nouvelle. Tenant compte de ces paramètres, les relations qu'entretiennent les collectivités françaises avec les collectivités locales étrangères peuvent alors s'orienter vers différents domaines. Elles peuvent par exemple développer entre elles des relations d'amitié ou de jumelage, établir des actions de promotion à l'étranger, de l'aide au développement, de l'action humanitaire, de l'expertise ou de l'assistance technique, promouvoir de la coopération transfrontalière ou de la coopération interrégionale... *Cités et Gouvernements Locaux Unis* ont proposé en février 2006 à Washington une définition de la coopération décentralisée : « *la coopération décentralisée est un partenariat solidaire entre collectivités locales étrangères. Elle vise essentiellement à favoriser la prospérité commune, consolider le développement local et la gouvernance des territoires. Elle renforce les capacités des autorités locales à assumer les*

²⁹ GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, pp. 61-70

compétences de la décentralisation croissante dans les différentes régions du monde. La coopération décentralisée rentre dans le champ de l'aide publique au développement »³⁰.

I.1.2. Prolégomènes de l'institutionnalisation de la coopération décentralisée en France

L'Etat reconnaît aujourd'hui la légitimité de l'action extérieure que mènent les collectivités locales. Cette partie vise à expliquer comment les initiatives menées par les collectivités sans être bordées par un cadre juridique précis se sont véritablement métamorphosées en une compétence irréfragable conduisant à la signature de conventions de coopération.

Des conduites de jumelages aux pratiques de coopération décentralisée

Les premières relations entre collectivités territoriales relevant d'Etats différents surviennent dans la période d'après-guerre en Europe au travers de jumelages intercommunaux. A cette époque, les collectivités locales cherchent un moyen de consolider les affinités précédemment acquises entre les anciens alliés tout en rapprochant les vieux ennemis qui s'étaient affrontés. De fait, certains élus locaux ont souhaité se retrouver autour de valeurs humanistes de réconciliation des peuples et entreprendre des initiatives locales. Comme les Etats s'opposent entre eux et maintiennent des relations antagonistes, la municipalité apparaît alors à ce moment-là comme le seul échelon administratif de proximité capable de rapprocher les hommes au travers d'intérêts communs, ce que confirme Cécile CHOMBARD-GAUDIN par : *« dans l'immédiat après-guerre, la logique étatique s'est renforcée d'une logique de blocs antagonistes. C'est dans ce contexte que certains ont imaginé d'essayer de contourner « l'obstacle » étatique : il s'agissait de mobiliser les bonnes volontés à la base, au niveau des communes »³¹*. Edouard Herriot, alors premier président de l'association française pour le Conseil des communes d'Europe confortait ce sentiment en s'exprimant ainsi *« lorsque je converse avec un maire anglais, allemand ou russe, je vois que nous avons les mêmes préoccupations... C'est*

³⁰ CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), *Coopération décentralisée*, février 2006, Washington, <http://www.cities-localgovernments.org/>, consulté le 17 avril 2009

³¹ CHOMBARD-GAUDIN Cécile, Pour une histoire des villes et communes jumelées, *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, Année 1992, Volume 35, n°1, pp. 60-66

pourquoi je crois que le rapprochement communal est la meilleure condition du rapprochement humain »³².

Les élus locaux ont d'abord lancé des initiatives de jumelages avec des communes allemandes pour s'orienter par la suite vers des partenariats avec des municipalités des pays d'Europe de l'Est durant la guerre froide. Plusieurs formes de jumelages ont émergé au fil des années. Les jumelages de réconciliation commencent dès 1946 en établissant des premières relations de ville à ville (Orléans / Dundee, en Grande-Bretagne par exemple). Cette première initiative politique du jumelage démontre la volonté des élus locaux de renforcer une nouvelle construction européenne en favorisant un dialogue entre citoyens. Les jumelages de paix s'établissent dans les années 60, en plein milieu de la guerre froide. C'est au travers de ce biais que les villes françaises ont souhaité manifester leur soutien et leur solidarité aux populations des pays d'Europe de l'Est. Les jumelages de coopération apparaissent dans les années 70, en lien avec l'émergence du Tiers-monde sur la scène internationale. Cette nouvelle forme de jumelage-coopération favorise les rapports humains pour associer au concept de paix des peuples, celui de développement des sociétés. Au cours des années 70, les jumelages se sont façonnés différemment lorsque les communes ont commencé à entreprendre des actions concrètes de solidarité. Ces jumelages-coopération se sont enrichis avec l'appui de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées (aujourd'hui reconnue sous l'appellation de la Fédération Mondiale des Cités Unies) et du Comité National de Jumelage français (rebaptisé Cités Unies France).

L'effet de la décentralisation sur le phénomène de coopération

La mise en œuvre de la décentralisation en France à partir de 1982 amorce une avancée majeure en matière de coopération décentralisée. Le transfert de compétences de L'Etat aux collectivités territoriales leur octroie une relative autonomie de décision et de gestion de leur propre budget. Certains auteurs admettent une concomitance entre ce phénomène de coopération et le

³² BARETH Jean, Les jumelages : Pourquoi, comment ?, cité par BITSCH Marie-Thérèse, *Le fait régional et la construction européenne*, Paris, Éditions Bruylant, 2003, p 8

mouvement de décentralisation, décrit tout à tour comme un « *effet induit* »³³, comme la « *filles aînée de la décentralisation* »³⁴, ou la « *filles mal aimée* »³⁵. Pour d'autres, il apparaît évident que la coopération s'inscrit dans une démarche d'expansion des liens d'interdépendance entre les nations. Par exemple, Alain VIVIEN considère que « *la coopération décentralisée se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins de la Décentralisation et de la Mondialisation* »³⁶. La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 consacre la pratique de la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales de pays voisins. L'article 65 alinéa 2 permet de conclure des conventions de « *concertation et de coopération* » avec des collectivités territoriales étrangères. Cette loi fait force d'autorisation, sous réserve du respect des engagements internationaux et dans la limite des compétences dévolues aux collectivités. Ce texte crée un climat propice aux initiatives mais laisse en suspens la question du régime juridique de ces actions extérieures. De fait, les années 80 représentent une période d'émancipation croissante et d'affirmation du pouvoir local face à l'Etat. Robert LAFORE prend position pour la décentralisation car elle apporte à sons sens de nouvelles clés aux collectivités : « *en élargissant leurs compétences, en supprimant dans les textes la tutelle administrative, ces réformes contribuèrent grandement à la création d'un climat favorable aux initiatives locales, notamment en matière de relations avec des autorités ou collectivités étrangères* »³⁷.

La Circulaire du Premier Ministre du 26 mai 1983 introduit un changement majeur dans la politique de décentralisation puisqu'elle donne la possibilité aux collectivités d'affirmer leur rôle et leur compétence en concluant des partenariats avec des collectivités étrangères autres que transfrontalières. A cette occasion, apparaît pour la première fois la notion « d'action extérieure des collectivités territoriales ». Cependant, ces collectivités doivent demeurer dans l'exercice de leurs attributions et faire en sorte que le « *gouvernement soit informé de façon systématique et régulière de l'action extérieure des communes, des départements et des régions afin de les conseiller à ce sujet et d'être à même de veiller à ce que leurs initiatives en ce domaine respectent les règles fixées par la*

³³ THOENIG Jean Claude, La décentralisation dix ans après, *Revue Pouvoirs*, n°60, janvier 1992

³⁴ HAMON Pierrick, La coopération, filles aînée de la décentralisation, *Territoires*, n°445, février 2004, pp. 19-21

³⁵ Ibid

³⁶ VIVIEN Alain, in HAMON Pierrick, *Rapport au Ministre Délégué à la Coopération et à la francophonie portant évaluation des politiques de Coopération Décentralisée et de présentation de propositions susceptibles d'en améliorer la coordination et l'efficacité*, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, 1998, p 5

³⁷ LAFORE Robert, L'action à l'étranger des collectivités territoriales, *Revue du Droit Public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°3, mai-juin 1988, p 766

constitution et par la loi et n'interfèrent pas défavorablement à la politique étrangère de la France ». Cela correspond à la période d'installation d'un Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales au Ministère des Affaires Etrangères qui supervise les initiatives locales. Il est important de souligner que ces circulaires sont vouées à orienter la compréhension que l'on peut se faire des textes parlementaires ou gouvernementaux mais n'ont en aucun cas force d'obligation. Pierre Mauroy qui était alors Premier ministre, aborde souvent cette période et dit avec recul qu'il s'agissait d'un oubli en 82 réparé en 83. Au cours des années qui suivirent, les initiatives se sont multipliées, pour favoriser une coopération décentralisée plus qualitative et plus quantitative. Les relations se sont intensifiées, les partenaires se sont multipliés et les interventions ont augmenté d'un point de vue géographique mais également dans ses domaines de compétences.

Consécration des pratiques de coopération décentralisée

Le cadre juridique de la circulaire du Premier ministre est trop restrictif pour les collectivités territoriales qui s'affranchissent de cette obligation et omettent d'en référer au gouvernement quant à leur action extérieure. La loi n° 926125 du 6 février 1992 se révèle être la seule réponse manifeste à ces contraintes juridiques. Elle consacre véritablement les pratiques de coopération décentralisée : *« les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités étrangères et leurs groupements dans les limites de leurs compétences et du respect des engagements internationaux de la France ».* Cette loi institutionnalise l'action extérieure des collectivités territoriales en imposant un cadre aux pratiques déjà existantes. Cependant, ces textes ne définissent ni le contenu ni la finalité de la coopération décentralisée. La loi ne confère aucunement un domaine de compétence supplémentaire aux collectivités mais leur donne un moyen nouveau d'exercer leurs compétences. La clause générale de compétence consent aux collectivités locales la possibilité d'intervenir dans tous les domaines d'intérêt local par lesquels elle est concernée. Nous pouvons considérer qu'il y a intérêt local si la coopération se rapporte à l'exercice explicite d'une ou plusieurs de ses compétences, mais également, si la collectivité rencontre un intérêt direct dans cette coopération pour l'institution, pour son développement territorial ou sa population. Cet intérêt local peut se traduire par l'implication des associations locales, la mise en valeur des compétences ou initiatives locales...

Les conventions de coopération décentralisée sont assujetties à un contrôle *a posteriori*. Cette loi a été précisée par la circulaire du 26 mai 1994, elle-même remplacée par celle du 20 avril 2001.

Dans les années 2000, plusieurs lois se succéderont afin de clarifier un peu plus les champs d'intervention de la coopération décentralisée. La loi dite « Oudin-Santini » n°2005-95 du 9 février 2005 permet par exemple aux régions d'affecter jusqu'à 1% de leur budget des services publics de l'eau et de l'assainissement à des actions de coopération et de solidarité internationale. Elle autorise également les agences de l'eau à consacrer une partie de leurs recettes à la coopération internationale. La Loi dite Thiollière 25 janvier 2007 (adoptée par le sénat le 27 octobre 2005) est relative au renforcement de la coopération décentralisée en matière de solidarité internationale. Elle modifie le code général des collectivités territoriales en complétant et précisant le droit : elle sécurise juridiquement les interventions des collectivités territoriales. Elle les autorise à conclure des conventions avec des « autorités locales étrangères » mais introduit la notion d'aide au développement dans les possibilités ouvertes aux collectivités territoriales ainsi que, « *si l'urgence le justifie, la possibilité de mettre en œuvre ou financer des actions à caractère humanitaire* ». Pour Bernard HUSSON, la coopération décentralisée recouvre un champ très ample sous réserve de quelques principes généraux : « *l'inexistence d'un cadre politique précis ouvre des marges d'appréciation très larges aux acteurs de la coopération décentralisée pour définir l'objet de leur action* »³⁸.

I.1.3. Une coopération décentralisée défiée par une vraie crise idéologique

Le projet de coopération en France est un phénomène qui ne cesse de se construire et d'évoluer. La décentralisation a accentué la prise d'initiative locale et plusieurs approches professionnelles se sont dessinées au fil des années confrontant ainsi des regards contradictoires, parfois inexpérimentés, parfois complémentaires, mais à chaque fois novateur. Les premiers enseignements de la coopération décentralisée tendent à mettre en exergue certaines ambiguïtés qui se profilent, des problématiques divergentes et des enjeux souvent éloignés d'une coopération à l'autre.

³⁸ HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, p 2

De nombreuses forces antagonistes prennent place et inscrivent le phénomène de coopération décentralisée au cœur d'une crise idéologique.

Crise de la coopération décentralisée par son approche politique

Une crainte récurrente émerge quant au développement de la coopération décentralisée sur la scène internationale : elle concerne **l'appréhension de certains Etats de se voir déconsidérés et délestés** d'une partie de leur souveraineté à cause de ce phénomène qui prend de plus en plus d'assise et qui tend à s'émanciper du joug de l'Etat. Franck PETITEVILLE l'a ainsi rapporté en écrivant qu'il s'agissait de « *craintes plus ou moins avouées de voir la coopération décentralisée entamer le monopole de l'Etat en matière diplomatique* »³⁹. Pour sa part, l'Etat français a souhaité rappeler aux collectivités qu'elles ne pouvaient s'affranchir des orientations nationales qui étaient prises mais, au contraire, qu'elles ne devaient pas ignorer que l'Etat était le seul sujet de droit en matière internationale. Le cadre institutionnel de la France doit primer : « *L'action des autorités territoriales en matière de coopération extérieure ne peut ainsi ignorer dans ses choix les orientations que celui-ci donne à la politique étrangère de l'Etat français dans la sphère géographique ou dans le pays considéré. A cet égard, les conventions de coopération décentralisée n'ont pas statut de traité international et demeurent subordonnées aux engagements internationaux de la France de toute nature* »⁴⁰. Même si la coopération décentralisée demeure indépendante de la coopération intergouvernementale dans le choix de ses missions et du travail collaboratif qu'elle mène avec ses partenaires, « *en vertu notamment du principe de libre administration et des principes de décentralisation* », elle reste tenue en France de se conformer de manière très explicite aux grands engagements gouvernementaux. Cette tendance peut également se déceler en Afrique où la politique de décentralisation initiée dans les années 90 visant avant tout la doctrine du moins d'Etat ne s'est pas faite sans réticence de la part des Etats africains : « *Souvent cela a été fait sous des pressions extérieures, visant le démantèlement de l'Etat-nation d'antan considéré alors comme un frein au*

³⁹ PETITEVILLE Frank, *La coopération décentralisée, les collectivités locales dans la coopération Nord-Sud*, Paris, L'Harmattan, 1995, p 39

⁴⁰ Portail internet de la Direction Générale des collectivités locales, http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les_collectivites_te/missions_collectivit/cooperation_internat/cooperation_decentra/, consulté le 16 juillet 2009

développement et à la démocratie et au progrès »⁴¹. Henri COMTE a, quant à lui, démontré la répercussion extrême que pouvaient entraîner de tels agissements étatiques, à savoir une appropriation excessive des coopérations par les autorités locales qui se voient enfin confier des responsabilités et entendent bien les conserver : « *La question que je voudrais aborder est de savoir si, néanmoins, cette formulation n'a pas induit un mode d'emploi individualiste des relations de coopération par les autorités locales comme si ces dernières, comme grisées par la dimension symboliquement valorisante de cette extension de leur horizon d'action hors des frontières, entendaient jalousement en conserver la maîtrise exclusive et directe* »⁴².

La crise idéologique se traduit au travers d'une hostilité caractéristique de la scène politique. En effet, la coopération décentralisée est initiée par les collectivités locales et relève donc nécessairement des choix, préemptions et décisions de ses élus. Cette **dimension politique** ne doit pas être mésestimée dans la mise en place des partenariats internationaux entre collectivités. Cependant, elle apparaît parfois comme trop manifeste, et tend à dénaturer les objectifs premiers qui peuvent être humanitaires, altruistes au profit de tractations plus politiciennes. Elle se présente alors comme opaque, renfermant des enjeux sous-jacents qui dépassent une simple démarche citoyenne, que les administrés et les acteurs ne peuvent plus s'approprier, ce que Le Dr Jean PING explique par : « *L'autre critique, perceptible à l'étranger notamment, vise le caractère excessivement politique de certaines coopérations. [...] les opérations internationales en termes de communication représentent de vrais enjeux politiques au même titre qu'une grande réalisation* »⁴³. Plusieurs arguments sont avancés pour catégoriser les intérêts partisans qui sont défendus. Comme le souligne Bernard HUSSON les élus locaux « *y voient bien sûr un effet de notoriété et d'image [...] ils espèrent même dans certains cas en tirer un « profit » politique original* »⁴⁴. Jean David NAUDET dénonce quant à lui « *une aide trop politique, trop clientéliste, trop étatiste et qui n'atteint pas suffisamment les populations pauvres* »⁴⁵. De

⁴¹ PING Jean, Allocution d'ouverture de la commission de l'Union Africaine, Troisièmes Journées Européennes de Développement, Strasbourg, 15 novembre 2008

⁴² COMTE Henri, LEYRAT Nicolas, *Aux coutures de l'Europe : Défis et enjeux juridiques de la coopération transfrontalière*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006, p 187

⁴³ GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, p 64

⁴⁴ HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, p 4

⁴⁵ NAUDET Jean David, *Aperçu de l'aide bilatérale française au développement*, Paris, DIAL, 1995, <http://www.rrojasdatabank.info/naudet.htm#AFAl>, consulté le 14 mai 2009

fait, lorsqu'une coopération décentralisée qui souhaite promouvoir l'engagement citoyen, des valeurs de paix et de solidarité, devient trop stratégiquement politisée, cela tend à paralyser les motivations locales et à freiner les impacts auprès des collectivités partenaires.

La coopération décentralisée souffre également de nombreux stéréotypes et clichés. L'un d'entre eux lui reste particulièrement attaché. Il véhicule l'idée communément admise que les élus encouragent le développement de coopérations internationales dans un intérêt très personnel et individualiste, leur permettant ainsi de voyager à moindre frais et de profiter de fait d'une nouvelle forme de tourisme politique. Cette prise de position simpliste et très conventionnelle demeure très répandue encore aujourd'hui. Bertrand GALLET souligne la théâtralisation que représente la délégation d'une collectivité lorsqu'elle se déplace sur le terrain et la scénarisation qu'elle nécessite pour s'organiser d'un point de vue logistique : *« Les coopérations décentralisées offrent toujours leur spectacle de délégations d'élus, de missions d'identification en apparence peu productives et de délais fort longs pour toute réalisation. Elles prêtent facilement le flanc aux arguments de ceux qui n'y voient que « tourisme politique », paradiplomatie brouillonne et recherche d'effets d'affichage. En un mot, on lui reproche de mal définir ses objectifs et de ne pas savoir évaluer »*⁴⁶. Mais certaines critiques encore plus vives raisonnent aujourd'hui. Très réductrices, elles cantonnent l' élu politique à un simple rôle d'exhibition et assimilent son déplacement au sein d'une coopération à une forme de récompense interne dont il bénéficierait pour un comportement exemplaire : *« on envoyait un représentant à un congrès à l'étranger, une assemblée générale ou à une activité internationale, parce qu'il avait rendu de bons et loyaux services. C'était une espèce de "caramel" que l'on jetait à des élus et à des employés. On lui remettait un papier manuscrit, qu'on avait rédigé trois semaines avant, qu'il lisait à l'assemblée ou au congrès, son nom était dans le protocole, il avait fait tout ce qu'on lui avait demandé de faire. C'est ce qu'on appelle du "tourisme politique" »*⁴⁷. Ce sentiment est également partagé par des professionnels de la coopération décentralisée, des représentants municipaux comme Jean Marc DESCHAMPS, qui s'accordent à dire que de nouvelles modalités de fonctionnement devraient être envisagées pour remédier à ces gaspillages budgétaires : *« pour moi, la coopération décentralisée,*

⁴⁶ GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, p 65

⁴⁷ AF GEIJERSTAM Elmire, *Quels métiers pour l'action internationale des collectivités ?*, in Actes du colloque ARRICOD, Institut International d'Administration Publique, Rennes, 16 novembre 2000

c'est avant tout le contact humain. Il faut d'abord se connaître. Mais une fois que l'on se connaît bien, que l'on a élaboré les projets, on peut très bien ne pas se voir pendant un an. Il y a aujourd'hui bien d'autres moyens de communiquer pour éviter de dépenser l'argent public dans les voyages. Parce qu'il y a aussi certaines dérives dans la coopération décentralisée »⁴⁸.

La crise idéologique que traverse le phénomène est accentuée par une interprétation de la coopération décentralisée et des actions qu'elle mène sur le terrain qui peut parfois se révéler réellement virulente. En effet, elle est parfois décriée, taxée d'être une nouvelle forme de **pratique néo-coloniale**. Elle maintient un lien entre certaines anciennes puissances coloniales et leurs anciennes possessions devenues souveraines. Bien souvent ces liens économiques sont assimilés à des intermédiaires qui rétablissent une forme détournée de dépendance. Les élus politiques qu'ils se situent dans les pays développés, en développement ou émergents, se rejoignent sur certaines prises de position : *« Pourquoi affirmons-nous que la coopération entre la France et les Etats Africains est un inconvénient pour ces derniers ? Parce que cette coopération est l'expression de la nouvelle orientation de l'impérialisme français en Afrique. C'est aussi le symbole de l'instauration d'un régime néo-colonial et l'assurance d'une économie dominée par l'exploitation des Africains n'est plus un doute »⁴⁹. Ce même discours est défendu par de hauts fonctionnaires européens pour décrire les relations sino-françaises : « il est difficile d'évaluer dans quelle mesure cette coopération [chinoise] n'est pas le prélude d'une certaine néo-colonisation drapée des illusions d'un développement socio-économique local »⁵⁰. L'aspect économique n'est pas le seul enjeu critiqué dans cette vision néo-colonialiste de la coopération décentralisée. Le principe d'hégémonie au sens gramscien du terme, celui qui correspond à une domination politique forte et au consentement des dominés, est également remis en cause : « on est frappé cependant par l'élargissement du domaine du néo-colonialisme au-delà de l'économie ; une tendance commence ainsi à se manifester avec laquelle toutes les formes de présence ou d'influence étrangère dans un pays décolonisé seront taxées de néo-colonialisme » [...] « Toute politique de*

⁴⁸ DESCHAMPS Jean-Marc, *Entretien*, 1er Forum des collectivités locales de l'Union Européenne, Amérique latine et Caraïbes, Paris, 29 et 30 novembre 2007

⁴⁹ TCHENZETTE Martial, *Le concept de coopération dans les relations franco-africaines*, Zombie, mis en ligne le 22 décembre 2005, <http://www.zombiemedia.org/spip.php?article308>, consulté le 26 mai 2009

⁵⁰ MOONENS René, *Partenariats Nord-sud : Quels sont les enjeux communs ? Quelles nouvelles formes de partenariat entre les acteurs agricoles ?*, Conférence Qui va nourrir le monde ? Vers des agricultures diverses et durables, moteur du développement, Parlement de Bruxelles, 3 juillet 2008

coopération ne réchauffe-t-elle pas quelques rêves de domination, non pas de domination ouverte et brutale, mais raffinée, alimentant un sentiment intime de supériorité chez celui qui donne ? »⁵¹. Mahdi ELMANDJRA précise quant à lui les domaines dans lesquels cette hégémonie prend place : « avec l'indépendance il s'est graduellement établi de nouveaux rapports avec l'ex-colonisateur dans le cadre de la "coopération" d'où émergea le "néo-colonialisme" avec le concours conscient ou inconscient des cadres et décideurs des anciennes colonies. Le néocolonialisme [permet] à la Métropole de garder ses marchés, sa présence culturelle et parfois sa présence militaire à des frais très minimes »⁵².

Les biais organisationnels de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée doit pouvoir justifier constamment de son intérêt local ainsi que de sa finalité. Il ne s'agit pas **d'imposer un modèle d'organisation** du nord dans le sud ou d'inciter au mimétisme, (telle une pratique néo-coloniale), mais au contraire de mutualiser les connaissances pour parvenir à un enrichissement mutuel. Michel BARNIER a profité de l'un de ses déplacements en Haïti pour remémorer les intentions premières de la coopération et l'importance pour la communauté partenaire de s'impliquer dans la gestion des programmes et d'affirmer son identité pour mener à bien les initiatives locales : « *Je parle pour la France et en son nom, mais je suis sûr que la communauté internationale ne me démentira pas si je vous dis que nous ne sommes pas venus ici pour vous imposer un quelconque modèle de société, encore moins pour parachuter une démocratie "clés en main". Chaque pays doit inventer sa voie, sans tuteur, sans tutelle ni parrain pour lui faire la leçon. La liberté ne sort pas de la bouche des fusils, encore moins d'ailleurs des fusils étrangers. Nous sommes simplement venus consolider votre souveraineté, tant il est vrai que le destin du peuple haïtien appartient aux Haïtiens et à eux seuls* »⁵³. Les collectivités qui mènent les actions de coopération ne peuvent décemment pas contraindre les parties prenantes à se soumettre à un mode de fonctionnement particulier qui pourrait se révéler dans un premier temps inapproprié aux codes culturels et qui seraient forcément mis en échec par les dynamiques locales. Il revient au contraire aux

⁵¹ ARDANT Philippe, Le néo-colonialisme : Thème, mythe et réalité, *Revue française de science politique*, Volume 15, n°5, 1965, p 853

⁵² ELMANDJRA Mahdi, Post-colonialisme, *Opinion*, mis en ligne le 29 octobre 1994, <http://www.afrology.com>, consulté le 24 juillet 2009

⁵³ BARNIER Michel, Allocution du Ministre des Affaires étrangères, Haïti, 15 mai 2004

partenaires de s'approprier les programmes de coopération, de favoriser les synergies sur place et d'assumer leurs rôles et fonctions. Michel RAFFOUL adhère à cette conception d'une contrepartie et d'une implication de tous les acteurs sur le terrain : « *concrètement, cela veut dire qu'un programme qui ne serait pas conçu conjointement par les intervenants du Nord et du Sud est voué à l'échec, explique M. Georges Charles, maire adjoint de Champigny [...] Chacun doit devenir acteur de son propre destin* »⁵⁴.

Parfois proche de la substitution, la démarche de coopération **prend peu ou pas toujours en compte l'environnement politique** et socio-économique dans lequel s'inscrit la région partenaire. Les collectivités ne peuvent ainsi se contenter de collaborer dans le cadre de leurs politiques nationales. Elles doivent s'attacher à comprendre les véritables enjeux stratégiques qu'elles incarnent vis à vis des différents acteurs sollicités ou impliqués sur place. Or il apparaît régulièrement au travers des critiques émises que les collectivités du Nord adoptent un comportement récurrent en n'associant pas toujours les régions partenaires du Sud, en les considérant à tort comme des entités autonomes, qui ne prennent pas part au cadre institutionnel mis en place. Les équilibres de participation ne sont pas toujours respectés et l'arbitrage pas forcément impartial, ce qu'a largement mis en évidence Bernard HUSSON : « *cette ignorance de l'organisation des sociétés locales alimente une tension entre associations de solidarité internationale et collectivités locales* »⁵⁵. Il est reproché à certaines collectivités du Nord de ne pas instaurer de dialogue avec les individus, de ne pas s'informer auprès des populations locales, de ne pas communiquer avec les acteurs du terrain, de ne pas occasionner de concertation avec les organismes sur place et de ne pas rechercher tout simplement de consensus dans la mise en place des programmes. Il apparaît alors nécessaire pour chacune des collectivités de mettre en pratique de nouvelles modalités de coopération plus compréhensives. « *Etre élus et disposer d'un budget ne donne ni tous les droits, ni toutes les compétences pour gérer le développement local et des relations de partenariat* »⁵⁶.

⁵⁴ RAFFOUL Michel, La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale, *Le Monde Diplomatique*, juillet 2000, p 22

⁵⁵ HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, p 6

⁵⁶ Ibid, p 7

Peu d'élus intègrent en amont, dans leur démarche analytique et réflexive, la question de la **cohérence territoriale**, lorsqu'ils s'apprêtent à établir une convention de coopération décentralisée. Bien souvent, les expériences personnelles ou les rencontres avec d'autres élus étrangers sont prépondérantes quant au choix d'une démarche de partenariat. La pertinence d'un échange n'est pas forcément toujours objective. Nous pouvons donc constater un foisonnement de ces coopérations, une répartition géographique inégale, un dispersement des moyens, qui parfois peuvent tendre vers une véritable concurrence entre les collectivités. Bertrand GALLET a fait ressortir la position du gouvernement qui, bien conscient de ce dysfonctionnement, tente de remobiliser les collectivités sur l'importance de conjuguer une cohérence collective dans leurs actions menées sur le terrain : *« le sympathique foisonnement des coopérations a pour résultat d'entraîner dans les discours ministériels la formulation polie mais insistante du souhait d'une nécessaire recherche de cohérence » [...] « Ce procès en manque de cohérence sur l'étranger se double pour la France d'un procès en absence de synergies. Les cloisonnements entre collectivités françaises ne les poussent pas à collaborer lorsqu'elles travaillent ensemble dans de mêmes zones »*⁵⁷. La multiplicité des acteurs intervenant dans les programmes de coopération accentue encore plus les dysfonctionnements. L'existence du phénomène est encore récente, donc il n'existe pas une méthode écrite qui permettrait de normaliser les pratiques. *« Les partenariats sont souvent difficiles à concrétiser car ils nécessitent l'instauration de structures de concertation afin que les différents partenaires s'accordent sur les actions à mener. Ces mécanismes de coordination sont d'autant plus lourds et complexes à mettre en place que les partenaires impliqués sont nombreux »*⁵⁸. Certaines incohérences peuvent également être relevées en ce qui concerne les zones géographiques partenaires choisies pour des programmes de coopération conjoints avec la France. En effet, il semblerait que les attaches historiques avec certains pays, notamment africains, soient priorisées, au détriment d'autres pays où les moyens ne sont pas optimisés : *« la carte de la coopération décentralisée françaises apparaît géographiquement concentrée laissant en friche d'autres zones. En Afrique noire, le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et Madagascar sont les pays favorisés de la*

⁵⁷ GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, p 63

⁵⁸ KEREBEL Cécile, *Le partenariat multi-acteurs comme nouvel outil de coopération : Le cas de l'énergie*, Colloque : Valeurs et pratiques du développement durable, Paris, 2-3 Octobre 2003

coopération française avec une absence relative dans les autres pays francophones et très peu de présence dans l'Afrique lusophone ou anglophone »⁵⁹.

L'amateurisme des actions menées sur le terrain peut paraître comme une des appréhensions majeures pour le grand public, dans un contexte international où des scandales en matière de solidarités internationales se sont succédés (l'Arche de Zoé, les fonds pour le tsunami en Asie du sud...) démontrant que des ONG s'affranchissent allègrement du respect de la loi ou tout simplement de considération pour les États et pour les personnes bénéficiaires de leur aide. La médiatisation de ces affaires a eu un impact direct sur le regard porté à toute action extérieure et notamment en matière de coopération décentralisée. L'œil est plus aguerré et le constat aujourd'hui plus sévère. *« Personne ne peut nier aujourd'hui que les collectivités locales, vingt-cinq ans après la décentralisation, sont devenues de vraies professionnelles de la gestion publique, exigeant rigueur et efficacité de la dépense publique. Mais en matière de coopération décentralisée, si quelques grandes collectivités ont su et pu passer à la division supérieure, beaucoup se satisfont encore d'un amateurisme complet »⁶⁰. Cet amateurisme est d'autant plus visible quand il est porté par des hommes publics qui s'appuient sur ces initiatives pour valoriser leurs projets politiques. A moyen terme, ils ne peuvent justifier les résultats obtenus, essayant d'étouffer des réalisations aléatoires menées par de faibles moyens techniques, financiers et humains. « Certaines villes ont eu des projets à l'international surtout de développement économique qui ont donné lieu à la controverse, les retombées estimées n'étant pas aux rendez-vous. Décriées par des médias qui s'empressent malheureusement plus souvent de dénoncer les scandales que les bons coups, ces expériences malheureuses ont contribué largement à scléroser toutes initiatives à l'international et à conforter les populations dans leur détermination à surveiller leurs élus pour ne pas que des expériences similaires se reproduisent et que ces derniers respectent les limites de leur mandat »⁶¹.*

⁵⁹ MAEE (Ministère des Affaires Étrangères et Européennes), Rapport du Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales, 2004

⁶⁰ PLACE Guillaume, Les bons sentiments ne suffisent pas, *La lettre du cadre territorial*, n°330, 15 janvier 2007, p 15

⁶¹ PROULX Nathalie, FAVREAU Louis, *Solidarité et coopération internationale de proximité : Enjeux, initiatives, retombées*, Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Université du Québec, 2008, 20 pages, <https://depot.erudit.org/id/001802dd>, consulté le 25 juillet 2009, p 9

La coopération décentralisée révèle une véritable **vulnérabilité structurelle**. Le constat actuel démontre que les relations partenariales internationales aujourd'hui ne s'accordent pas forcément sur des domaines d'excellence ou des échanges prioritaires. Franck PETITEVILLE a mis en exergue un premier décalage notable entre la stratégie territorialisée qui anime les collectivités territoriales en coopération décentralisée et la politique sectorielle qui devrait être requise pour mobiliser les acteurs économiques. « *Dans la plupart des cas, les collectivités engagent leurs interventions de coopération avec des collectivités étrangères selon une logique qui n'est ni sectorielle, ni spécialisée, mais de relation globale et multidimensionnelle, fortement marquée par les pratiques de jumelage, et donc essentiellement territoriale... C'est la relation globale, de territoire à territoire en quelque sorte, qui intéresse le plus les élus* »⁶². Il apparaît pourtant essentiel de se concentrer sur le bénéfice que les actions de coopération peuvent apporter sur le terrain, car sous-estimer cette dimension au profit d'une simple sélection territoriale, revient à faire courir le risque à la collectivité de se faire reléguer, comme « *les populations du sud [...] ont rejeté les coopératives dans les années soixante dix* »⁶³. La coopération décentralisée a besoin de se normaliser pour prendre toute sa place dans un système qui évolue constamment. Bernard HUSSON s'est beaucoup appuyé sur le cas de l'Afrique pour mettre en avant cette nécessité d'adaptabilité car « *l'évolution des réalités est plus rapide que celle des idéologies et des institutions. Il en résulte un très fréquent décalage, qui conduit à penser les problèmes de demain avec les idées d'hier et à les gérer avec les procédures et les institutions d'avant-hier. Appliqués à la Coopération Internationale actuelle, ces décalages sont particulièrement visibles* »⁶⁴.

Les ambiguïtés de la coopération décentralisée dans son approche fonctionnelle

La coopération décentralisée doit faire face au quotidien à de nombreuses problématiques de fonctionnement qu'elle n'avait pas forcément identifiées en amont. Elle affronte une absence de synergies sur les territoires investis due au cloisonnement des collectivités qui fonctionnent

⁶² PETITEVILLE Franck, *La coopération décentralisée pour le développement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de D'ARCY François, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1995, p 268

⁶³ HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, p 4

⁶⁴ CALAME Pierre, *La réforme de l'aide internationale*, Intervention devant la Commission n°1 de la rencontre de haut niveau du Club du Sahel Yverdon, 22-24 Septembre 1999

généralement de manière indépendante les unes des autres. Aussi ce manque de coordination entre les programmes de coopération ne fait que renforcer, voire accentuer les dysfonctionnements sur le terrain. Il faut également rappeler que les actions de coopération décentralisée sont rarement évaluées. Cette démarche de **diagnostic** n'est pas encore ancrée dans les méthodes de travail des collectivités. De fait, il est difficile d'apprécier la réussite des objectifs fixés par les institutions. Les élus ne prennent généralement pas l'initiative d'abandonner une coopération moribonde ou bien de repenser la structuration des relations engagées entre les collectivités. *« Nous avons manqué d'évaluations économiques qualitatives de la part des collectivités territoriales. De fait, celles-ci en réalisent pour l'instant pas ou peu »*⁶⁵. Franck PETITEVILLE avance deux hypothèses pour expliquer cette constatation. Tout d'abord, il pense que les collectivités sont encore à une étape où elles découvrent les coopérations internationales et hésitent dans leurs interventions. A son sens, l'évaluation ne peut avoir lieu que lorsque la collectivité est en mesure de porter un regard global sur le programme et rationaliser la coopération, ce que bien peu ont atteint à ce jour. Le deuxième point qu'il met en avant concerne le cadre institutionnel même de la coopération. Les collectivités deviennent partenaires au travers d'une convention signée. Il considère que certaines se contentent de cet état de fait réglementaire. Elles ne comprennent pas l'importance d'un diagnostic et ne s'impliquent donc pas davantage en réalisant une évaluation approfondie de la coopération. Jean ALEGRE a montré au travers de ses écrits l'intérêt d'une telle expertise pour les collectivités : *« étymologiquement, évaluer une action, c'est former un jugement sur sa valeur. Outre cette dimension générale, c'est aussi forger une méthode de travail tendant à reconnaître et à mesurer les effets propres aux actions de coopération décentralisée [...] Il est certain que le processus d'évaluation est complexe [...] C'est la raison pour laquelle, l'objet de l'évaluation doit être expliqué, c'est à dire qu'il faudrait être en mesure pendant le déroulement de l'action de préciser aux partenaires, s'il s'agit d'améliorer les stratégies mises en place, les procédures et les techniques qui s'y attachent, ou déterminer s'il y a lieu soit de poursuivre, soit d'interrompre des activités spécifiques en cours »*⁶⁶.

⁶⁵ PETITEVILLE Franck, *La coopération décentralisée pour le développement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de D'ARCY François, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1995, p 158

⁶⁶ ALEGRE Jean, La coopération décentralisée en Méditerranée, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°7, été 1993, p 105

Les approches en matière de coopération décentralisée ne correspondent pas toujours aux attentes véritables des pays partenaires. Peuvent émerger ainsi des décalages flagrants dans les échanges partenariaux. Un **manque de compréhension des politiques locales** encourage parfois les collectivités du Nord à croire que leur intervention répond à un véritable besoin alors qu'elle ne fait qu'accentuer un déséquilibre économique, institutionnel ou social. Bernard HUSSON a largement souligné les ambiguïtés qu'engendrent malgré elles les collectivités dans leur programme de coopération. Il a montré par exemple que certaines actions « *s'intéressent plus à l'équipement du dispensaire qu'à l'organisation du système local de santé, à la construction d'une école qu'à son insertion dans le contexte social [...] autrement dit à la réalisation d'infrastructures plus qu'aux dispositifs et procédures de soutien aux innovations sociales* »⁶⁷. Parfois, les délais pour les réalisations prennent beaucoup plus de temps sur place que ce qui avait été envisagé au moment de la signature des conventions. Les initiatives locales peuvent également oublier dans leur planification initiale de prendre en compte les finances nécessaires « *pour assurer à la fois leur charge de fonctionnement et leurs investissements* »⁶⁸. Une forme de concurrence dans les collectivités du Sud s'installe pour attirer de nouveaux échanges. En effet, elles ne peuvent pas toutes escompter développer des partenariats solides avec leurs homologues du Nord. Certaines peuvent se sentir alors dévalorisées et discréditées, dans la mesure où elles ne peuvent s'inscrire dans un réseau actif international, si elles ne possèdent pas la même langue véhiculaire. Ces décalages peuvent véritablement marginaliser des zones géographiques entières, ce que Helen MILNER a décrit comme : « *un comportement unilatéral dans lequel les acteurs ne tiennent pas compte des effets de leurs actions sur les autres* »⁶⁹.

La mise en cause de la représentativité de la coopération décentralisée

L'impact positif que la coopération décentralisée engendre sur une zone géographique tend difficilement à bénéficier d'une reconnaissance naturelle spontanée auprès de la majorité des habitants qui sont

⁶⁷ HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, p 2

⁶⁸ Ibid, p 5

⁶⁹ MILNER Helen, *International Theories of Cooperation among Nations : Strengths and Weaknesses*, *World Politics*, Volume 44, n°3, avril 1992, p 473, « unilateral behavior [...] in which actors do not take account of the effects of their actions on others », traduit par nos soins

concernés par le programme élaboré ou les administrés de la collectivité qui est partenaire. En effet, pendant de nombreuses années, l'accompagnement de sa construction juridique est resté très modeste, et a confiné, de fait, sa perception et sa compréhension autour d'une **image opaque, quelque peu clandestine**. Même si aujourd'hui la loi confère à la coopération décentralisée un cadre réglementaire, son application sur le terrain et ses actions sur place ne s'inscrivent pas toujours dans une grande cohérence. C'est cet hétéromorphisme qui diffuse parfois une image externe d'inintelligibilité. De plus, la communication *a minima* qui en est faite, alimente cette polémique et encourage des analyses sur les programmes de coopération décentralisée qui apparaissent quelque peu décalées avec la réalité des faits. Dans un tel environnement, les initiatives locales peuvent générer de nombreuses dissonances. Georges MATOVU et Andrea DE GUTTRY partagent ce sentiment : « *ce qui est important aujourd'hui, c'est de réaliser que la coopération décentralisée est un concept avec un impact considérable. ... C'est une notion, qui est encore un peu vague. ... Si nous essayons de le définir plus précisément, nous prendrions un risque : soit elle serait définie en termes si généraux que cela devient un dédale de contradictions, soit elle serait définie d'une manière si restrictive que tout le monde serait complètement perdu* »⁷⁰. Cette dimension floue de la coopération décentralisée est largement reconnue que cela soit en relations internationales, en droit ou en sciences politiques. Pierre CALAME parle de procédures menées dans la « *semi-clandestinité* »⁷¹, Jules-Eric MAMBO va quant à lui jusqu'à qualifier la coopération décentralisée « *d'objet international non identifié* »⁷².

Cette construction lente et mesurée a acculé ses détracteurs à suspecter les fondements même de la coopération décentralisée. La **légitimité de ses pratiques est remise en cause** tout aussi bien en interne qu'en externe. Celles-ci font régulièrement l'objet d'analyses divergentes, tant du fait de postulats politiques hétérogènes, que d'une réelle difficulté à construire une vision synthétique des coopérations : « *le débat est profond. L'aide publique au développement et le travail de coopération*

⁷⁰ MATOVU Georges, DE GUTTRY Andrea, *The impact of decentralized cooperation on the process of decentralization in Africa*, Ministerial conference on leadership capacity development for decentralized governance and poverty reduction, Research report, Yaoundé, 28 mai 2008, p 12, « what is important today is the realisation that decentralised cooperation is a concept with considerable impact. ... It is a notion, which is still a little vague. ... if we attempt to define it more precisely, we would be taking a risk : either it would be defined in such general terms that it becomes a maze of contradictions, or it would be defined in such a restrictive manner that everyone would be completely lost », traduit par nos soins

⁷¹ CALAME Pierre, *La réforme de l'aide internationale*, Intervention devant la Commission numéro 1 de la rencontre de haut niveau du Club du Sahel Yverdon, 22-24 Septembre 1999

⁷² MAMBO Jules-Eric, *La coopération décentralisée : Un catalyseur pour la coopération internationale au développement (CID) ?*, *Regard critique*, Volume 2, n°2 Les relations Nord Sud, automne 2007, p 17

sont doublement mis en cause. D'un côté par les « réalistes » qui estiment qu'après la guerre froide et une fois soldées les dettes de la colonisation l'Afrique et le Sud ne sont plus stratégiques et, de l'autre, par les « compassionnels » qui ne sont sensibles qu'à l'urgence et aux crises humanitaires, renvoyant la lutte contre la pauvreté à la macroéconomie »⁷³. Des problèmes de fonctionnement, de budget, de lisibilité, de visibilité, de partenariat sont autant de paramètres qui desservent la crédibilité des programmes de coopération décentralisée et remettent en cause les principes mêmes d'échange et d'entraide entre collectivités. Il n'existe pas de stratégie globale qui serait issue d'un dialogue commun ou d'une étroite collaboration entre les acteurs du secteur, qui ne sont pas forcément associés en plus de cela à la mise en œuvre et aux modes de gestion des actions à mener. Face à de tels résultats, la coopération décentralisée se confronte à de farouches opposants. « La coopération décentralisée ne fait pas l'unanimité. Pour certains, au nord et au sud, elle marque un recul dans la cohérence et les moyens alloués au développement et dans la recherche de solutions politiques durables au déséquilibre économique et politique entre les pays »⁷⁴.

Les collectivités sont bien souvent perçues au travers de la **simple image de co-financeur**, et ne sont pas forcément sollicitées pour leur appui, leur savoir-faire ou leur connaissance des moyens ou du terrain qui permettent la finalisation des projets initiés. Sylvie BARNEZET s'est appuyée sur un exemple très concret de problématique que la coopération décentralisée peut aggraver : « Il faut que cette diplomatie de proximité qu'est la coopération décentralisée soit aussi la diplomatie des peuples. Monter un puits avec 200 000 francs, soit, mais il faut faire prendre conscience de la raison pour laquelle il manque un puits : ce n'est pas plus cher et c'est plus producteur. De même, ce n'est pas la même démarche si on construit un puits dans un village et qu'on le donne en gestion au chef ou si on monte une coopérative. La coopération décentralisée est très idéologique : quand vous donnez de l'argent sans cahier des charges, vous pouvez renforcer les inégalités »⁷⁵. De nombreuses initiatives locales ont été menées par les collectivités sans pour autant mesurer véritablement les conséquences lorsque l'on expédie des équipements sur certaines zones géographiques, leurs frais de fonctionnement

⁷³ GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, p 65

⁷⁴ RESEAU GENRE EN ACTION, *Coopération décentralisée : Enjeux, opportunités et contraintes pour la promotion de l'égalité femmes/hommes ?*, Compte rendu de réunion, Bordeaux, 3 novembre 2003

⁷⁵ BARNEZET Sylvie, *Faire bouger les mentalités « La coopération décentralisée est idéologique »*, Adels, mars 2000, <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/adels/charles.html>, consulté le 16 décembre 2009

et le coût d'entretien qu'ils exigent. Certaines expériences relatent même les difficultés créées par des programmes de coopération, tout spécialement quand les habitants s'insurgent contre l'Etat parce qu'il ne dépêche pas le personnel nécessaire au bon fonctionnement des nouvelles structures construites, alors que celui-ci ne dispose aucunement des ressources suffisantes pour y pourvoir. Christophe BLANDIN-ESTOURNET conçoit pour sa part de nouvelles frontières à la coopération qui doit s'inscrire dans une véritable logique de participation au programme et non plus de simple appui financier : « *les collectivités territoriales dans leur relation à l'Etat doivent trouver un nouveau cadre de collaboration et des modalités d'intervention à redéfinir. Elles sont confrontées à une nouvelle donne : ne plus être seulement financeur de dispositifs de soutien, mais porteur d'un projet, différent de la politique nationale ; non plus en complément mais en « coproduction* »⁷⁶.

I.1.4. Une crise salutaire dans la légitimation de la politique de coopération décentralisée

La coopération décentralisée est une ressource inestimable de compétences humaines, d'outils organisationnels et de moyens financiers. En la rendant plus cohérente avec des objectifs clairs portés par une stratégie nationale, la politique de coopération pourra alors envisager d'être repensée pour mieux s'adapter et affronter la mondialisation.

Des modalités de coopération qui souhaitent réinventer la relation à l'Etat

La construction du phénomène de coopération décentralisée a évolué. Collectivités locales et Etat doivent dorénavant œuvrer à l'élaboration d'un intérêt collectif. L'Etat ne peut plus aujourd'hui jouer le rôle d'acteur quasi exclusif. Des protagonistes périphériques nouveaux émergent, telles les collectivités locales, et gagnent en assise. De fait, un processus de reconstruction des rapports doit être engagé et de nouvelles formes de collaboration adaptées. Penser la place de l'Etat dans la coopération décentralisée, c'est prendre en considération « *les collectivités territoriales [qui] veulent approfondir,*

⁷⁶ BLANDIN-ESTOURNET Christophe, *Culture O Centre, Ateliers de développement culturel*, Paris, compte rendu d'atelier, août 2008

*mieux organiser et structurer leurs partenariats [...] ici et là-bas »*⁷⁷. Le principe de subsidiarité doit prédominer pour l'intérêt général et l'Etat doit accepter de voir sa fonction habituelle évoluer vers un rôle d'orientation. Les collectivités locales sont amenées à endosser de nouvelles missions et contribuent grandement à l'action extérieure de la France. Elles sont les seules à partir de leurs réseaux à promouvoir un développement local que cela soit de façon bilatérale ou multilatérale. L'action publique ne peut que s'enrichir de ces expériences pratiques mais doit pour cela offrir une place déterminante aux collectivités territoriales, car elle ne peut en aucun cas se substituer à elles de manière efficace. Une complémentarité de collaboration est nécessaire pour permettre à la coopération décentralisée de trouver sa juste place, ce que Brice HORTEFEUX a appelé « *un esprit de partenariat "gagnant-gagnant"* »⁷⁸. Collectivités et Etat doivent conjuguer leurs efforts pour élaborer un travail de terrain efficient : « *État et acteurs non-étatiques sont des « contraires », font mine de s'opposer durement, mais en même temps, négocient leur coexistence. Ils ont besoin l'un de l'autre, font ce qu'il faut pour, mais clament à haute voix tout ce qui les sépare. Il y a de réelles oppositions, mais elles ne doivent pas nous empêcher de voir la part de négociation, d'alliances, de convergence, de coexistence* »⁷⁹.

Une coopération décentralisée qui se renouvelle pour faire preuve d'adaptabilité

Certains auteurs s'entendent à penser que la coopération décentralisée est en train d'atteindre une forme de maturité dans ses modes de conception. Les collectivités territoriales sont à la recherche d'une plus grande coordination des actions à mettre en place sur le terrain. Pour cela, elles développent de nouvelles formes d'intervention et recourent à ce que Gustave MASSIAH désigne comme des « *modes de coopération novateurs dans leurs orientations [car la coopération décentralisée] ouvre un espace à d'autres acteurs, facilite la mobilisation des autres acteurs y compris les acteurs économiques* »⁸⁰. Le phénomène de la coopération décentralisée manifeste aujourd'hui une formidable capacité à anticiper sur les évolutions du monde. Helen MILNER a d'ailleurs montré comment les

⁷⁷ JOLY Antoine, Les collectivités locales veulent désormais approfondir leur démarche, *Territoires*, 2004, n°445 cahier 2, p 13

⁷⁸ HORTEFEUX Brice, Discours de la séance plénière de la commission nationale de la coopération décentralisée, MAE, 3 octobre 2006

⁷⁹ LEVY Marc, Les enjeux de l'implication des acteurs non-étatiques dans le processus de développement local, Rencontres régionales de la coopération décentralisée, Tours, 27 novembre 2004

⁸⁰ MASSIAH Gustave, Introduction, Assises internationales de la coopération décentralisée avec l'Afrique, in *l'Afrique Municipale* (Programme de Développement Municipal ouest), Volume 1, Cotonou, Bénin, 5 Février 1996

acteurs pouvaient représenter une ressource vive car en mutualisant leurs expériences ils permettent de réajuster les objectifs et de prévenir certaines situations dommageables : « *Chaque acteur [doit aider] les autres à réaliser leurs objectifs en ajustant une politique qui prend en compte son propre intérêt [...] c'est en anticipant l'amélioration de sa propre situation que l'on ajuste ses propres politiques* »⁸¹. Malgré le caractère public des coopérations, ce nouveau mode de pensée prend en considération les relations entre collectivités du Nord et du Sud et renouvelle une politique d'action extérieure qui évolue finalement vers des rapports de société à société, des rapports de territoires à territoires. L'intensification de ces échanges renforce la notion de citoyenneté et de démocratie locale tout en fédérant les compétences et créant une dynamique de collaboration efficace.

Des typologies de nouvelles coopérations décentralisées émergent

Deux approches de la coopération décentralisée se distinguent aujourd'hui. La première qui s'apparente à la culture anglo-saxonne est dite « extensive ». Elle englobe tous les acteurs infra-étatiques dans la dénomination de coopération décentralisée, y compris les structures privées qui ne sont pas directement liées au gouvernement. L'autre correspond à une culture plus latine, assez française d'ailleurs, qui se qualifie de restrictive. Dans ce cas de figure, seules les collectivités territoriales sont enclines à revendiquer une délégation en matière de coopération décentralisée. Ces deux écoles, bien que différentes dans leurs approches, ont tiré des leçons communes des politiques nationales qui favorisaient jusqu'à présent la dimension économique et de leurs nombreux insuccès. Aujourd'hui elles se retournent simultanément vers de nouvelles considérations, plus orientées vers les processus humains comme le développement de la croissance. Pendant de nombreuses années, la mesure des richesses des pays se déterminait selon des statistiques élaborées à partir du produit intérieur brut, du produit national brut, du solde de la balance commerciale ou de la balance des paiements... Cependant, le PNUD a proposé dès 1990 une nouvelle approche de mesure des richesses des nations au travers du concept d' « indicateur du développement humain » (IDH). Celui-ci

⁸¹ MILNER Helen, *International Theories of Cooperation among Nations : Strengths and Weaknesses*, *World Politics*, Volume 44, n°3, avril 1992, p 481, « Each actor [must help] others to realize their goals by adjusting his policies in anticipation of his own reward [...] it is in anticipation of improving his own situation that leads to the adjustment of his policies », traduit par nos soins

s'attache à mesurer le bien-être des populations pour classer les pays en fonction de leur développement qualitatif et non plus uniquement au vu de leur poids économique. Sont pris en compte trois paramètres : l'espérance de vie à la naissance pour mesurer le niveau de santé de la population du pays, l'accès à l'éducation à partir du taux brut de scolarisation (nombre d'élèves dans le primaire, le secondaire et le supérieur / effectifs des classes d'âge concernées) et du taux d'alphabétisation des adultes (plus de 15 ans), le PIB par habitant pour mesurer le niveau de vie moyen. Cet indicateur se présente comme un chiffre compris entre 0 et 1. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus il garantit un niveau de développement élevé dans le pays. L'indicateur du développement humain apparaît aujourd'hui comme une approche pertinente à prendre en compte. Il est de plus en plus apprécié des milieux institutionnels qui y voient une solution différente pour envisager les partenariats de coopération.

Bernard HUSSON a proposé, quant à lui, trois types d'approche de la coopération décentralisée. La première vise les rapports de solidarité et encourage le partage et une meilleure compréhension mutuelle : « *la coopération décentralisée est un moyen de rapprochement entre les hommes, une école de solidarité, un espace de rencontre interculturel* »⁸². Ce type d'approche intervient en matière d'aide à la solidarité, soit par l'envoi de matériels (livres, médicaments...), soit en finançant des petites structures (dispensaires, écoles, puits...). La deuxième approche concerne le développement communal. Cette forme de coopération cherche à renforcer le poids des collectivités françaises pour les inscrire dans une vraie démarche prenant en compte le contexte politique et socio-économique du pays avec lequel elles collaborent : « *entre des institutions publiques nouvelles, sans légitimité socialement reconnue mais détentrice du pouvoir politique, et des initiatives locales portées par des forces sociales, à l'histoire souvent longue, il y a d'abord des relations de confiance à établir pour pouvoir engager l'avenir* »⁸³. La troisième approche cherche un appui institutionnel à la structuration des sociétés. Ce type d'approche rarement adopté mais à développer dans un avenir proche s'efforce d' « *accompagner la transformation de l'organisation administrative et politique des pays dans un sens de plus grande transparence et d'une plus grande efficacité dans les services aux*

⁸² HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, p 2

⁸³ Ibid, p 3

populations »⁸⁴. Il s'agit d'instituer un nouvel espace de coopération entre la gestion interétatique des administrations centrales et celle des organisations non gouvernementales.

Jean Michel CORNU propose un nouveau concept établissant que neuf lois sont incontournables pour appliquer de manière concluante une coopération sur le terrain, ce qu'il stipule comme étant « les lois de la coopération »⁸⁵. Il mentionne trois conditions nécessaires pour faciliter cette mise en place, à savoir : « réconcilier l'intérêt individuel et collectif », « multiplier les possibilités sans qu'aucune ne soit critique » et « faciliter le passage à l'acte ». Il considère que c'est en agissant sur l'environnement avant de contraindre les individus que l'on obtient des résultats probants. A chacune de ces conditions correspondent certaines lois, que nous énumérons ici :

- « un environnement d'abondance qui provoque des mécanismes de contrepartie collectifs »
- « la mise en place d'une communauté qui multiplie les interactions multiples entre les membres »
- « une nouvelle façon d'évaluer les résultats a posteriori qui implique l'ensemble de la communauté »
- « réduire les besoins de départ »
- « minimiser au maximum les tâches critiques pour pouvoir en garder la maîtrise »
- « avoir du temps devant soi pour maximiser les opportunités »
- « la motivation par la reconnaissance, le plaisir et l'apprentissage »
- « la minimisation des risques perçus »
- « l'abaissement du seuil du passage à l'acte par la simplicité et la réactivité »

Daniela NEPOTE a proposé elle aussi une typologie de base pour la réussite des programmes de coopération décentralisée. Elle souligne un tout premier point essentiel pour obtenir de bons résultats, à savoir l'existence d'une approche politique qui doit différer de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle reste convaincue qu'une homogénéité doit être trouvée entre l'idée d'un développement participatif, d'une démocratie locale et de promotion des droits de l'homme. Elle a ensuite identifié le principe de subsidiarité dans cette typologie. Une coopération décentralisée doit impérativement chercher à réduire le nombre des intermédiaires sur le terrain. La mise en œuvre doit être déléguée au niveau le plus proche des habitants. Pour elle, l'élément fondamental de la coopération décentralisée réside dans le

⁸⁴ Ibid, p 3

⁸⁵ CORNU Jean Michel, *La coopération nouvelles approches*, <http://www.cornu.eu.org>, 2000, consulté le 2 août 2009

transfert des responsabilités financières aux acteurs locaux. Le troisième point qu'elle a mis en avant est la capacité de développement que doivent proposer les programmes de coopération décentralisée. Ils sont tenus d'encourager les acteurs locaux à endosser de nouveaux rôles. Elle s'appuie sur l'exemple du « learning by doing »⁸⁶ comme méthode efficace de développement des capacités qui conduirait la société civile à reformuler de nouvelles priorités. Le dernier point de sa typologie concerne les politiques nationales de développement. Elle souhaite un recentrage sur la notion de coopération même plutôt que de donner de l'importance aux divergences qui animent Etat et acteurs locaux.

La coopération décentralisée dorénavant envisagée comme une véritable source pédagogique

« Un laboratoire d'expériences et d'innovations qui s'élaborent sur le terrain »⁸⁷, voici en quels termes Christian WATREMEZ, conseiller municipal délégué aux relations internationales, décrit le phénomène de la coopération décentralisée. En effet, les collectivités territoriales ne cessent d'amorcer des projets de développement qui visent la construction de partenariats forts qui perdurent dans le temps. Cet engagement du quotidien souhaite de plus en plus mutualiser les diverses informations de façon à apporter un éclairage préparé et encadré sur le terrain. Dans ce contexte, est repris le terme « d'école de l'engagement humanitaire » où une nouvelle forme d'éducation serait dispensée pour gagner en citoyenneté et prise de responsabilité publique dans la société locale. Michel RAFFOUL a poursuivi l'explication en écrivant que la coopération décentralisée peut être assimilée à une : « école de la citoyenneté et de l'action en ce qu'elle permet à ceux qui s'y impliquent d'y gagner une expérience de l'action collective »⁸⁸. Elle se révèle une « source d'apprentissage réciproque »⁸⁹ qui ne peut qu'enrichir les collectivités impliquées et apprendre aux partenaires, notamment en matière humanitaire, les moyens d'arriver le plus tôt possible à se suffire. La pédagogie appliquée au terrain montre qu'un « effet miroir » se développe dans les rapports de coopération suscitant un mimétisme sympathique entre les collectivités partenaires. « *L'effet miroir est la réflexion de soi à travers le regard de l'autre. [...]*

⁸⁶ NEPOTE Daniela, *Decentralized international cooperation : A new role for local governments who think globally and act locally in Regions : The Dilemmas of Integration and Competition?*, Regional Studies Association, International conference, Prague, mai 2008

⁸⁷ RAFFOUL Michel, La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale, *Le Monde Diplomatique*, juillet 2000, p 23

⁸⁸ Ibid, p 23

⁸⁹ Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Compte rendu n°19, 26 janvier 2005

Il se fait médiateur de connaissance puisqu'il favorise, au cours de l'expérience, une restructuration continuelle du savoir et permet également de capter et de mieux cerner l'image de soi utile à l'autocorrection »⁹⁰. De fait, encourager des initiatives locales positives à l'extérieur du territoire contribue donc à favoriser l'adaptation de la collectivité territoriale et réciproquement celle de la zone partenaire.

I.1.5. Points forts et enjeux de la coopération décentralisée

Forte de ces pratiques et de ces missions sur le terrain, la réalité de la coopération décentralisée a largement évolué ces 30 dernières années. Elle cherche dorénavant à promouvoir des projets plus entendus et appropriés aux attentes des régions partenaires. La politique de la coopération décentralisée est mobilisée par la volonté d'atteindre différents objectifs.

Des objectifs de travail renouvelés

Favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire

Les enjeux de la coopération décentralisée sont multiformes mais un premier axe peut être identifié comme un objectif partagé par de nombreuses collectivités territoriales. Il s'oriente vers l'échange d'expérience et de savoir-faire. Les compétences mises en œuvre peuvent tout autant concerner l'urbanisme, l'environnement, la santé, la culture et les enjeux soulevés relèvent des domaines politique, sociétal, économique... Cependant, ces échanges de savoir-faire et d'expérience tentent de se découpler sur un mode de réciprocité. Les collectivités visent à instaurer un partenariat mutualisé et solidaire. L'image d'une coopération à sens unique impliquant le don unilatéral d'une collectivité du Nord vers le Sud n'est plus aujourd'hui aussi facilement acceptée. Mettre en commun, partager et s'enrichir du partenaire sont des démarches au cœur des préoccupations des acteurs qui s'engagent dans des programmes de coopération décentralisée. Adda BEKKOUCHE a souligné la nécessité

⁹⁰ PHANEUF Margot, *L'effet miroir médiateur de connaissance et d'image de soi*, Congrès de philosophie et d'éducation d'Evora, Portugal, février 2005

d'associer des structures administratives du Nord et du Sud, notamment dans le cadre de l'aide au développement pour insuffler des dynamiques de changement : *« l'échange d'expériences ou le travail en commun sur des projets de développement local permettent de mesurer l'importance des grands principes dont jouissent les collectivités décentralisées du Nord »*⁹¹. Ces relations partenariales doivent s'attacher à ne pas maintenir des engagements inégalitaires et promouvoir au contraire des dimensions de coopération qui s'appuient sur des compétences appropriables : *« l'action se concentre principalement sur l'échange et le savoir-faire, l'appui institutionnel et la formation. Le but n'est pas de décentraliser une coopération conventionnelle, mais pour deux collectivités locales de développer un type spécifique de coopération visant à partager l'expérience de la gestion locale et du développement local »*⁹².

*Soutenir les logiques de décentralisation initiées dans les régions partenaires
et encourager l'instauration de relais de démocratisation*

Au-delà de l'échange de savoir-faire entre collectivités, la coopération décentralisée peut également être regardée comme un appui aux logiques de décentralisation dans les régions partenaires et un relais de démocratisation des institutions publiques locales. A l'instar des pays du Nord, de nombreux processus de renforcement de l'organisation administrative ont été initiés dans les pays du Sud. Pour Corinne LAJARGE et Rose-Marie DI DONATO : *« la coopération décentralisée, [doit être] pensée comme un appui à des institutions publiques locales, et non comme un nouvel acteur de "l'aide projet", [ce qui] inscrit le concept de développement local au cœur de la réflexion sur l'aide au développement »*⁹³. En effet, il est souhaitable aujourd'hui de concevoir la coopération entre deux collectivités comme une ressource mutuelle qui encourage la transformation sociétale car elle vise la responsabilité, la démocratie participative, et le développement local. Plusieurs échecs successifs de

⁹¹ BEKKOUCHE Adda, La coopération décentralisée, entre intentions louables au Nord et attentes au Sud, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, p 25

⁹² NEPOTE Daniela, *Decentralized international cooperation : A new role for local governments who think globally and act locally in Regions : The Dilemmas of Integration and Competition?*, Regional Studies Association, International conference, Prague, mai 2008, « action focuses primarily on exchange and know-how, institutional support and training. The aim is not to decentralise conventional cooperation, but for two local authorities to develop a specific type of cooperation aimed at sharing experience of local management and local development », traduit par nos soins

⁹³ LAJARGE Corinne, DI DONATO Rose-Marie, Les motivations et les formes de coopération décentralisée en France, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, p 17

programmes de coopération avant les années 2000 ont permis de faire comprendre que de nouvelles priorités doivent être données dans ces échanges institutionnels. Le rôle de la société civile doit s'inscrire au cœur du processus de développement. Elle seule possède ce potentiel suffisant pour animer une dynamique de réussite. Gabrielle DE AGUEDA s'est très justement appuyée sur un exemple concret pour faire mesurer toute l'importance des populations locales dans l'appropriation d'une coopération décentralisée : « *Par ailleurs, le cadre législatif français présuppose que la coopération ait lieu entre deux collectivités : comment font les pays partenaires qui n'ont pas de structures gouvernementales locales ? L'exemple mexicain présenté par Dalia Moreno, nous montre que les collectivités du Sud sont obligées de se doter progressivement de législations adéquates. Ces réformes ont leurs limites, mais elles portent en elles des perspectives de démocratisation* »⁹⁴. La coopération décentralisée se révèle être un moyen efficace pour les administrés de faire entendre leur voix en tant que partie prenante dans le projet sociétal et de redynamiser le lien social.

Renforcer une démarche de citoyenneté active
au travers des relations humaines

Le lien social est justement un ressort formidable pour soutenir une action influente sur le terrain. En effet, l'échange d'informations promeut une meilleure compréhension des attentes réciproques des partenaires. La démocratie participative permet aux administrés de s'engager dans la pratique et favorise une représentation plus équitable au sein de la société. Plus le développement local s'exerce, plus la prise de conscience d'une citoyenneté émerge. Louis FAVREAU, professeur au département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais soutient que la coopération décentralisée apparaît comme un « *mouvement citoyen international [...] aujourd'hui en gestation* »⁹⁵. Le rôle des administrés est essentiel dans la bonne gouvernance des programmes. Il ancre les initiatives dans une territorialité et les réajuste dans une perspective plus locale. Marie-Christine BLANDIN reconnaît cette implication constructive : « *l'action publique des collectivités locales,*

⁹⁴ DE AGUEDA Gabrielle, La coopération décentralisée n'a pas vocation à se substituer à l'action de l'Etat, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, p 14-15

⁹⁵ CORRIVEAU Emilie, Une nouvelle coopération prend forme - le Nord rend son savoir-faire disponible, *Le Devoir.com*, mis en ligne le 8 février 2009, <http://www.ledevoir.com/societe/232083/une-nouvelle-cooperation-prend-forme-le-nord-rend-son-savoir-faire-disponible-au-sud>, consulté le 08 novembre 2010

dont la coopération décentralisée, a le mérite d'être aiguillonnée en permanence par la proximité des habitants »⁹⁶. L'un des enjeux majeurs de la coopération décentralisée est aujourd'hui l'intercompréhension entre les deux collectivités partenaires pour une meilleure collaboration sur des projets communs. Ghislain BREGEOT et Isabelle CHENEVEZ ont mesuré la ressource inestimable que représentent les individus pour une bonne gouvernance: « la coopération est ainsi une occasion de rencontres entre des acteurs du territoire, de mise en synergie de leurs modes d'action, de leurs réflexions. C'est une occasion supplémentaire d'échanges et de mises en réseaux des acteurs d'un territoire, débouchant ainsi sur de nouvelles relations interpersonnelles susceptibles de créer des dynamiques nouvelles »⁹⁷. Renforcer la démarche de citoyenneté est une nouvelle conception de la coopération décentralisée qui contribue à l'animation du territoire.

La montée en puissance des réseaux : une réelle action multilatérale

Les nouveaux enjeux de la coopération décentralisée laissent apparaître un phénomène qui prend de plus en plus d'importance sur la scène internationale. Il s'agit de l'émergence d'une coopération en réseau, où s'impose une dimension forte, celle de l'action conjointe, synergique et complémentaire. De nombreux acteurs restent convaincus que des préoccupations bilatérales peuvent trouver un écho au sein de partenariats plus étendus. Issa BANCE a mis en avant les avantages de la mise en commun par le réseau : « la coopération multilatérale est généralement perçue comme un moyen efficace d'aborder les questions et les problèmes qui transcendent les secteurs de compétence nationale. Elle s'est imposée progressivement au cours des deux dernières décennies. Les programmes multilatéraux ont été reconnus comme ayant la dimension et la durée d'un niveau que ne peuvent atteindre qu'exceptionnellement les programmes et les projets bilatéraux. Ils s'inscrivent dans une temporalité plus longue et ne sont pas limités par les rythmes budgétaires et leurs aléas »⁹⁸. La

⁹⁶ ROCHE François, Politiques culturelles locales et échanges internationaux, Hommes et Migrations, Mélanges culturels, n°1231, mai-juin 2001, cité par Observatoire permanent de la coopération française, *Les collectivités locales, mobilisées pour leurs fonds ou pour leur savoir-faire ?*, Rapport annuel, Karthala, Paris, 1999, pp. 89-91

⁹⁷ BREGEOT Ghislain, CHENEVEZ Isabelle, *L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires*, Cités Unies France, Collection Réflexions, 2006, p 21

⁹⁸ BANCE Issa, *La coopération multilatérale en faveur du développement rural : L'exemple de la FAO au Burkina Faso*, Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, Burkina Faso, mis en ligne en 2006, <http://www.memoireonline.com/05/07/444/mcooperation-multilaterale-developpement-rural-fao-burkina-faso0.html#toc0>, consulté le 11 septembre 2009

multiplication de certains partenariats peuvent parfaitement convenir à des problématiques touristiques, ou environnementales et fortifier, voire stimuler de nouvelles prises de position. Parfois, une solidarité sur des problématiques communes à travers un réseau peut permettre de décupler les moyens mis en œuvre et d'asseoir une plus grande légitimité d'un point de vue national. Il arrive également que les objectifs visés soient plus soutenus en multilatéralité quand il s'agit d'intérêts politiques ou publics. Les perspectives escomptées peuvent en être simplifiées car le réseau peut parfois s'avérer moins contraignant que la bilatéralité dans la mesure où il requiert une plus grande souplesse de fonctionnement du fait de la multitude des parties prenantes.

Les principes forts du concept de coopération décentralisée

Mutualité et de réciprocité des intérêts

Le premier principe fort clairement identifié de la coopération décentralisée se caractérise par une haute attente en terme de réciprocité des échanges. Même s'il est rare que cette recherche d'intérêts partagés soit en permanence équivalente dans les deux collectivités partenaires, il n'en demeure pas moins que la relation est toujours constructive pour elles. En effet, par définition l'intérêt qui prévaut n'est pas unilatéral. Il doit au contraire s'articuler de manière à ce que la répartition se fasse simultanément à l'une et à l'autre. Yannick LECHEVALIER est catégorique quant à ce principe de mutualité : « *un gouvernement local français ne peut aider une collectivité du Sud que si cette action de coopération lui apporte quelque chose en retour, cet échange devant contribuer à son propre intérêt local* »⁹⁹. Cette interprétation soulève la controverse du « développement solidaire » qui ne s'inscrit pas immédiatement dans l'intérêt direct des administrés et qui serait, si l'on suit cette logique, considéré comme juridiquement illégal pour une collectivité. Mais la notion de réciprocité demeure interprétable. Ce principe de mutualité privilégie généralement la mise en place d'actions cohérentes avec une vraie prise en compte des besoins des populations locales. Les collectivités doivent s'engager dans un processus de partenariat pour éviter des décalages certains entre les attentes et les projets sur le

⁹⁹ LECHEVALIER Yannick, Un positionnement spécifique pour atteindre la "réciprocité", *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, p 18

territoire, mais également pour bénéficier d'un renouvellement de possibilités techniques et humaines.
« Il faut s'engager, il faut agir, il faut changer les choses pour être changé soi-même »¹⁰⁰.

Pérennité des actions de coopération décentralisée

Dans un contexte de coopération décentralisée, le partenariat entre deux collectivités recherche également une relation à long terme car il favorise une connaissance mutuelle approfondie du contexte institutionnel local et des véritables attentes et besoins de la population. Le lien social est au cœur de cette démarche et nécessite pour cela des initiatives qui s'installent dans la durée. De nombreux ouvrages, comme celui de Claire VISIER¹⁰¹, démontrent que la construction de la coopération décentralisée se fait par la volonté des acteurs d'implanter des actions pérennes sur le terrain. Rohinton MEDHORA, vice-président aux programmes du Centre de Recherche pour le Développement International, à propos des résultats des programmes de coopération décentralisée affirme qu'ils ne peuvent se jouer que sur un temps long : « *afin de stimuler le développement économique des pays du Sud, la coopération doit aujourd'hui inscrire ses actions dans la durée [...] Aussi, la coopération la plus effective qui fonctionne le mieux est celle qui s'appuie sur le long terme. Quand la coopération est basée sur l'idée de créer des capacités dans les pays mêmes, ces pays peuvent devenir maîtres de leur avenir* »¹⁰². Les projets tendent aujourd'hui vers une plus grande clarté et favorisent de moins en moins les initiatives ponctuelles. L'engagement des collectivités brigue des relations fiables qui permettent de cumuler des résultats probants. S'inscrire dans la durée est d'autant plus nécessaire lorsque les partenariats s'orientent vers la mise en place ou l'amélioration des services publics sur place. Prendre le temps de la compréhension de l'environnement est gage d'une politique plus efficace. Pour Gabrielle DE AGUEDA, un accompagnement des collectivités sur la durée est une forme de « service "après-vente" territorial »¹⁰³ que propose la coopération décentralisée.

¹⁰⁰ RAFFOUL Michel, La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale, *Le Monde Diplomatique*, juillet 2000, p 22-23

¹⁰¹ VISIER Claire, *L'Etat et la coopération, la fin d'un monopole*, Paris, L'Harmattan, 2003, 338 pages

¹⁰² CORRIVEAU Emilie, *Une nouvelle coopération prend forme - le Nord rend son savoir-faire disponible*, Le Devoir.com, 8 février 2009, <http://www.ledevoir.com/societe/232083/une-nouvelle-cooperation-prend-forme-le-nord-rend-son-savoir-faire-disponible-au-sud>, consulté le 08 novembre 2010

¹⁰³ DE AGUEDA Gabrielle, La coopération décentralisée n'a pas vocation à se substituer à l'action de l'Etat, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, p 21

Approche transversale du développement local

Un autre point fort de la coopération décentralisée prend toute sa mesure dans les programmes partenariaux des collectivités territoriales. En effet, de nombreuses initiatives recherchent à impliquer et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire dans les analyses stratégiques, les politiques de mise en œuvre et d'évaluation des projets. Une « culture de l'échange »¹⁰⁴ est recherchée apportant ainsi une nouvelle approche méthodologique : celle de la transversalité. Le développement local ne peut plus aujourd'hui se constituer d'approches cloisonnées ou parcellisées, il se nourrit au contraire de lectures plurielles. La multiréférentialité qui en résulte permet ainsi de croiser les informations produites par chacun des partenaires, de s'interroger mutuellement sur leur pertinence et d'offrir ainsi une nouvelle cohérence plus compatible avec les résultats escomptés. Bertrand GALLET l'a justement symbolisé en écrivant : « le développement d'une dynamique locale [permet] de faire se rencontrer autour d'un projet des gens qui s'ignorent »¹⁰⁵. Par une telle démarche, les réalités locales sont prises en compte dans toute leur complexité, les besoins et les exigences des administrés sont mieux appréhendés. Toutes les compétences des acteurs concernés sont associées, de façon à orienter leurs efforts communs vers des objectifs fédérateurs. La logique de coopération décentralisée initiée par les collectivités locales « rompt avec l'approche top down en usage au niveau des Etats et des organisations internationales »¹⁰⁶. La transversalité offre une approche plus systémique des problématiques et trouble les logiques sectorielles qui sont généralement portées par l'administration. Elle requiert de nouvelles compétences et replace l'humain au cœur du développement local.

Facteur de développement local sur le territoire

Plusieurs principes forts se remarquent lorsque l'on étudie le phénomène de la coopération décentralisée. Il en est un, particulièrement sensible, qui provoque un grand intérêt dans la sphère

¹⁰⁴ MATOVU Georges, DE GUTTRY Andrea, *The impact of decentralized cooperation on the process of decentralization in Africa*, Ministerial conference on leadership capacity development for decentralized governance and poverty reduction, Research report, Yaoundé, 28 mai 2008

¹⁰⁵ GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, p 67

¹⁰⁶ MAMBO Jules-Eric, La coopération décentralisée : Un catalyseur pour la coopération internationale au développement (CID) ?, *Regard critique*, Volume 2, n°2 Les relations Nord Sud, automne 2007, p 20

publique : la portée régionale qu'entraîne la coopération sur son propre territoire et l'effet de levier procuré par cette dynamique de partenariats pour le développement local. En effet, cette préoccupation est relativement récente mais elle est de plus en plus souvent évoquée par les administrés français. « *Les politiques de relations internationales ont peu intégré, jusqu'alors, la question des retours et des intérêts possibles pour le territoire* »¹⁰⁷. Les collectivités qui mettent en place des programmes de coopération décentralisée doivent pouvoir être en mesure aujourd'hui de justifier de leur utilité et de la valeur ajoutée qu'elles apportent sur leur propre territoire lorsqu'elles décident de s'engager avec un partenaire à l'étranger. Force est de constater que les dynamiques actuelles ne sont pas toujours impulsées par les collectivités du Nord, mais peuvent également être animées et soutenues par celles du Sud. Plusieurs expériences de terrain ont montré que de nouvelles perspectives de développement jusqu'alors inenvisagées pouvaient s'ouvrir aux collectivités territoriales françaises. Michel RAFFOUL a apporté un témoignage fort qui renforce cette position : « *nous étions partis pour aider les Africains à changer et ce sont eux qui nous ont transformés* »¹⁰⁸. D'autres expériences ont permis à certaines collectivités locales françaises de bien analyser les modes de fonctionnement de certaines villes brésiliennes et de « *s'inspirer de leurs méthodes de démocratie locale et de budget participatif* »¹⁰⁹. Les échanges d'expérience peuvent insuffler de nouveaux savoir-faire déjà appliqués dans le Sud, aidant les institutions du Nord dans leur organisation ou fonctionnement. Nathalie PROULX et Louis FAVREAU le soulignaient à juste titre : « *les cuisines collectives et le crédit communautaire sont des innovations qui nous sont venues du Sud* »¹¹⁰.

¹⁰⁷ BREGEOT Ghislain, CHENEVEZ Isabelle, *L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires*, Paris, Cités Unies France, collection Réflexions, 2006, p 9

¹⁰⁸ RAFFOUL Michel, La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale, *Le Monde Diplomatique*, juillet 2000, p 22-23

¹⁰⁹ LECHEVALLIER Yannick, Un positionnement spécifique pour atteindre la "réciprocité", *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, p 18

¹¹⁰ PROULX Nathalie, FAVREAU Louis, *Solidarité et coopération internationale de proximité : Enjeux, initiatives, retombées*, Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Université du Québec, mis en ligne en 2008, <https://depot.erudit.org/id/001802dd>, consulté le 25 juillet 2009, p 10

I.2. COMMUNICATION ET LEGITIMITE : DES CONCEPTS AUX PRATIQUES

Les recherches relatives aux questions communicationnelles et organisationnelles n'ont cessé de croître au cours des dernières années. Elles se sont peu à peu structurées constituant aujourd'hui un véritable cadre d'analyse. Bien que complexe, ce champ interdisciplinaire s'attache à mieux comprendre les organisations ainsi que leurs modes de fonctionnement à travers des phénomènes de communication qui les composent. Il s'agit pour nous de nous appuyer sur la communication des organisations pour appréhender la démarche de la région aquitaine en matière de coopération décentralisée sous le prisme des phénomènes communicationnels qui justement la traversent et la constituent. Afin de répondre aux attentes de l'institution publique, l'une de nos préoccupations est de comprendre dans ce travail de recherche quels peuvent être les ressorts de légitimation du phénomène de coopération décentralisée. En effet, notre analyse des phénomènes communicationnels met en évidence le lien étroit qui existe entre légitimité organisationnelle et interactions communicationnelles. Aussi, ce nouveau chapitre sera pour nous l'opportunité de convoquer de nouvelles ressources pour penser cette relation.

I.2.1. Articulation entre communication et légitimation

Sphères publique et politique : au cœur de la communication organisationnelle

Il nous apparaît important dans un premier temps de clarifier et d'interpréter la définition de la communication organisationnelle que nous retiendrons pour nous saisir de notre terrain d'étude. De nombreux concepts ont été proposés, marquant tout un pan de la littérature française et nord-américaine. Au vu du nombre non exhaustif de travaux existants, il serait fort restrictif de ne nous appuyer que sur une seule et unique démarche académique. Cependant, nous considérons que Françoise BERNARD nous a apporté un éclairage pertinent sur une conception qui nous semble particulièrement adaptée à notre travail de recherche. Pour elle, « *la communication des organisations se présente comme une tentative de reproblématisation des questions articulées du lien social et du*

*sens pour, dans et par l'organisation, vers un paradigme de la médiation »*¹¹¹. Cette conception met en exergue l'interaction sociale que sous-tend la communication et le rapport circonspect qu'elle entretient avec son environnement. Dans cette analyse, l'organisation se transforme en territoire de communication et est « *directement pensée en tant que système de communication [et] de lien social, de personnes en interactions dans un collectif »*¹¹². Dans ce nouvel espace symbolique, la notion de médiation conduit les rapports sociaux des parties prenantes, s'enrichissant des actions qui transforment l'organisation au travers de dispositifs communicationnels, ce que Jean DAVALLON décrivait comme une « *communication par l'opération »*¹¹³. Par ses interactions sociales, les SIC « *inventent de nouvelles approches et apportent un nouveau regard sur des objets déjà étudiés par d'autres »*¹¹⁴. Les logiques communicationnelles sont devenues le cœur de l'activité sociale, théorie déjà soulignée par Claude LEVI STRAUSS dans ses recherches sur la structure sociale dès 1953¹¹⁵, pressentant que la communication entre les individus était la vie même de la société.

Aussi, appliquée à l'organisation publique, la communication opère une mutation identique où techniques, outils et cibles transforment directement les objectifs institutionnels. En effet, les collectivités territoriales ont été amenées au fil des années à mettre en place des politiques de communication de plus en plus élaborées afin de se démarquer d'une concurrence territoriale grandissante. Isabelle PAILLIART attire l'attention sur un changement fortement marqué en communication des organisations publiques qu'elle associe à « *la situation actuelle [qui] se caractérise par une transformation des repères traditionnels de la territorialité »*¹¹⁶. Partagée entre la neutralité du service public et l'engagement marqué des élus politiques, la communication dans ces organisations est conditionnée par de nombreuses obligations. Plusieurs auteurs¹¹⁷ se sont opposés sur les définitions

¹¹¹ BERNARD Françoise, Contribution à une histoire de la communication des organisations dans les SIC, in BOURE Robert, *Les origines des sciences de l'information et de la communication : Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires Septentrion, 2002, p 154

¹¹² CARION Florence, Pour une approche communicationnelle des organisations de mouvement social in *Communication & organisation*, n°31 : Migrations conceptuelles, d'où viennent les concepts de la communication organisationnelle ?, 2007, p 71

¹¹³ DAVALLON Jean, Médiations & médiateurs (entretiens avec Marie THONON), *Revue MEI (Médiation et Information)*, n°19, Éditions L'Harmattan, 2004, p 43

¹¹⁴ DAVALLON Jean, Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. Les Sciences de l'Information et de la Communication. Savoirs et pouvoirs, *Revue Hermès*, n°38, 2004, p 31

¹¹⁵ LEVI STRAUSS Claude, Structure sociale, *Bulletin de Psychologie*, Vol. 6, n°7, 1953, p 358-390

¹¹⁶ PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 2003, p 221

¹¹⁷ CHARLOT Monica, *La persuasion politique*, Paris, Armand Colin, 1970, 168 pages

de la communication publique et politique. L'utilisation de ces concepts, en isolant des pratiques souvent entremêlées, ne permettent pas de se saisir des enjeux locaux territoriaux. Aussi, nous préférons parler quant à nous de communication locale. Monique FOURDIN la définit comme un « *nouveau territoire professionnel [...] situé à l'interface de la communication et de la politique* »¹¹⁸. Nous considérons que la communication locale doit s'attacher à rétablir le lien civique avec les administrés tout en oeuvrant à l'identification de l'institution et la mise en valeur de l'action politique de ses représentants. Nous rejoignons Anne LEYVAL GRANGER dans sa définition de la communication locale : « *Communiquer, c'est mettre en commun : dans cette optique, on peut alors considérer que les mots « publique » et « politique » sont consubstantiels, puisque concevoir la Cité comme unité politique n'est possible que par l'usage de la parole et de son pouvoir de pacification de la relation sociale entre le gouvernant et le gouverné* »¹¹⁹.

Les lois de décentralisation initiées par Gaston DEFFERRE ont permis aux régions de devenir des collectivités territoriales à part entière en 1982, au même titre que l'étaient déjà les départements et les communes. De fait, jeunes collectivités dans l'espace public, les régions ont dû décupler leurs efforts de communication pour arriver à construire une identité distincte propre à leur institution et leur action. Même si la curiosité ou l'attrait de la nouveauté pouvait laisser penser que les citoyens se rapprocheraient logiquement de cette collectivité, vingt ans de pratiques professionnelles ont fait émerger plusieurs contradictions. Hélène CARDY a consacré de nombreux travaux à la communication régionale et a largement souligné la confusion des discours identitaires des régions. « *Plutôt que de chercher à "paraître", chacune des régions doit être en mesure, en partant de ce qui lui est spécifique, de construire des politiques plus marquantes, pour tenir compte de la concurrence des régions voisines* »¹²⁰. L'échelon régional rencontre également une autre difficulté majeure dans l'élaboration de sa politique de communication, pouvant parfois freiner la compréhension des actions impulsées sur le terrain auprès des administrés. Isabelle PAILLIART a notamment soulevé la question de la territorialité

CAYROL Roland, *La nouvelle communication politique*, Paris, Larousse, 1986, 214 pages

GERSTLE Jacques, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2008, 256 pages

¹¹⁸ FOURDIN Monique, La professionnalisation de la communication locale : Un paradoxe ?, *Réseaux*, Volume 12, n°64, 1994, p 77

¹¹⁹ LEYVAL GRANGER Anne, La communication locale : Entre service public et promotion politique, *Communication et langages*, n°120, 2ème trimestre 1999, p 46

¹²⁰ CARDY Hélène, *Construire l'identité régionale : La communication en question*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997, 285 pages, p 136

et de la concordance historico-culturelle dans la définition des champs d'action des conseils régionaux qui peuvent parfois chevaucher les compétences d'autres institutions dans les représentations mentales des citoyens. « *Les politiques de communication cherchent donc à définir, dans la mesure du possible, un « cadre » à leurs actions. Elles tendent aussi à reprendre au niveau régional des dimensions propres au niveau national : les relations avec l'extérieur [...], la relation avec des instances européennes, mais également l'animation générale d'une forme de supraterritorialité [...]. Se manifestent de cette manière les difficultés de mises en œuvre de véritables et originales politiques régionales de communication* »¹²¹. Au delà des clivages que ces politiques de communication peuvent instaurer dans la sphère publique, il est intéressant d'y analyser, comme le mentionne Armand MATTELART, l'effort consenti par les collectivités pour combiner interactions et médiations dans la mise en œuvre de leurs politiques de communication : « *toutes ces échelles de la réalité, l'international, le local, le régional et le national, n'ont de sens que si on les articule entre elles, que si l'on met en relief les interactions, que si l'on refuse d'établir des dilemmes et des binarités pour rechercher des passerelles, les médiations et les négociations qui s'opèrent entre les diverses dimensions, sans négliger pour autant l'existence bien réelle des rapports de force entre elles* »¹²².

La communication locale : proximité et dialogue pour légitimer les actions

La communication locale vise de nombreux enjeux. Cependant, il est important de rapporter que dans notre revue de la littérature, de nombreux auteurs (Rémi LEFEBVRE ¹²³, Jean TOURNON ¹²⁴) se rejoignent sur un objectif commun propre à cette dernière : la (ré)conciliation des citoyens avec les élus politiques, ce que Maryse SOUCHARD a notamment expliqué par : « *c'est à (re)créer du collectif que s'engage aujourd'hui la communication locale, là où l'on disait la victoire de l'individuel* »¹²⁵. Une véritable démarche de rapprochement est amorcée entre gouvernants et gouvernés, afin de répondre

¹²¹ PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 2003, p 254

¹²² MATTELART Armand, *La communication monde - Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1991, p 298

¹²³ LEFEBVRE Rémi, Rapprocher l'élus et le citoyen. La « proximité » dans le débat sur la limitation du cumul des mandats (1998-2000) », *Mots. Les langages du politique*, 77 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2008, <http://mots.revues.org/127>, consulté le 17 juillet 2010

¹²⁴ TOURNON Jean, *La République antiparticipative : Les obstacles à la participation des citoyens à la démocratie locale*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, 178 pages

¹²⁵ SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, Pour comprendre les enjeux de la communication politique locale, *Communication & organisation*, n°6 : La communication locale, 1994, p 180

au plus près aux attentes de chacun. Bien loin d'être un instrument de pouvoir manipulateur, la communication locale a rétabli une plus grande homogénéité qui tend aujourd'hui « à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social »¹²⁶. Hélène CARDY a fait état de ces changements majeurs qui ont conduit la communication de ces organisations à évoluer, voire se transformer. Initialement orientée dans une perspective identitaire, une perspective de séduction, la politique de communication a aujourd'hui « opéré un glissement [vers une stratégie de] proximité »¹²⁷ bien marquée. La dimension locale y est devenue prégnante et le citoyen replacé au cœur des préoccupations : « la communication, pour produire du sens, doit répondre à une exigence devenue fondamentale du citoyen : le droit de savoir. De plus en plus sollicité pour exprimer son point de vue sur diverses questions, le citoyen averti devient attentif et réclame la lisibilité des institutions, ce qui est finalement légitime »¹²⁸. Cette notion de proximité a reconfiguré la relation à l'administré, les pouvoirs publics saisissant ce nouveau ressort pour désamorcer toute crise identitaire et faire disparaître cette confusion de la représentativité institutionnelle, citée précédemment. La proximité est ainsi apparue « comme une réponse pertinente permettant d'asseoir une nouvelle légitimité pour les représentants du peuple, dans le cadre d'une espèce de sacralisation du citoyen »¹²⁹.

La proximité, élément caractéristique d'une communication locale, se traduit notamment par un sens aigu de l'échange et du maintien du lien social entre gouvernants et gouvernés. Il est attendu de l'organisation publique qu'elle fasse preuve d'une vraie réflexion pour ne pas s'éloigner des demandes de la société civile. « La communication institutionnelle doit élucider la complexité, c'est sa spécificité. Elle doit produire de la relation, c'est son rôle »¹³⁰. ZEMOR l'a d'ailleurs dépeinte sous les traits d'une pratique de « communication de la relation »¹³¹. Le processus de légitimation trouve tout son sens dans une communication ancrée dans cette dernière. En effet, plusieurs travaux académiques considèrent que le dialogue est avant tout motivé par un besoin constant de légitimer ses propres actions. Dans sa

¹²⁶ ZEMOR Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF/Que Sais-je ?, 1995, p 5

¹²⁷ CARDY Hélène, Quand la région communique, *Territoires*, n°383, décembre 1997, p 36

¹²⁸ Ibid, p 36

¹²⁹ GIROD Alain, Territoires, Proximité et espace public, *Études de communication*, n°26, 2003, mis en ligne le 13 octobre 2008, <http://edc.revues.org/index97.html>, consulté le 16 mars 2010

¹³⁰ CARDY Hélène, La communication des collectivités territoriales : Evolutions et perspectives, *Pouvoirs locaux, les cahiers de la décentralisation*, n°35, décembre 1997, p 51

¹³¹ ZEMOR Pierre, *Le sens de la relation : Préconisations sur les fonctions de communication des institutions de service public*, Paris, La Documentation française, 1992, 150 pages

théorie de l'agir communicationnel ¹³², Jürgen HABERMAS postule que seule une situation idéale de parole et de communication est la condition de reconnaissance intersubjective et donc de légitimation. Pour sa part, Maribeth METZLER a fait une association claire entre la communication et la légitimité organisationnelle précisant que cette dernière est : « *établie, maintenue, contestée, et défendue à travers le dialogue entre une organisation et ses différents publics* » ¹³³. Hélène CARDY souligne cette finalité lorsqu'il s'agit d'asseoir la collectivité territoriale dans la sphère publique démontrant que seuls la concertation, l'échange et le dialogue sont les paramètres à renforcer pour légitimer toute action sur le terrain : « *les processus de décision doivent s'inscrire dans des structures élargies de dialogue, puisqu'à une légitimité fondée sur le secret, se substitue une légitimité reposant sur la rationalité politique et la transparence des décisions* » ¹³⁴. Aussi pour répondre à la demande initiale de la région aquitaine qui souhaite mieux communiquer auprès des administrés sur ses pratiques de coopération décentralisée, nous considérons que notre travail de recherche peut apporter des éléments de réponse en concentrant notre recherche sur les processus de légitimation et leurs stratégies communicationnelles, favorisant ainsi une médiation empreinte de dialogue et fondée sur une interaction tripartite entre l'institution même, ses représentants politiques et les citoyens aquitains.

1.2.2. Un concept de légitimité multiforme et en construction

Cependant, il nous apparaît nécessaire dans un premier temps de bien circonscrire le concept même de légitimité et d'en saisir tous les enjeux stratégiques. Les premières approches de la légitimité organisationnelle ont été observées par Max WEBER. Il s'est attaché à étudier les fondements du pouvoir et les relations sociales qui en découlaient. Il a ainsi proposé d'analyser différentes sources de légitimation au sein de la société, pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles les citoyens acceptent d'être administrés. Son observation ¹³⁵ en a clairement démontré trois. Au travers de la légitimité « traditionnelle », l'exercice de l'autorité de l'État met en avant le caractère sacré de la tradition. Dans la légitimité « charismatique », l'exercice de l'autorité de l'État est lié à une personnalité

¹³² HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Édition du Seuil, 1987, 448 pages

¹³³ METZLER Maribeth S., The centrality of organizational legitimacy to public relations practice, In HEATH Robert Lawrence, *Handbook of public relations*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2001, p 322, « established, maintained, challenged, and defended through dialogues between an organization and its various publics », traduit par nos soins

¹³⁴ CARDY Hélène, *Construire l'identité régionale : La communication en question*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997, p 25

¹³⁵ WEBER Max, *The Theory of Social and Economic Organization*, New York, Free Press, 1947, p 328

dotée d'une aura exceptionnelle ou d'une valeur exemplaire. La personne ou dans des cas plus rares, le groupe, qui arrive à s'imposer fait appel à ses idées innovantes et porteuses ou à son leadership. Pour finir, dans la légitimité « légale », l'exercice de l'autorité de l'État repose sur le pouvoir d'un droit abstrait et impersonnel. Il est lié à la fonction, non à la personne. La désignation du responsable se fait en vertu de règles établies, qui ont été construites par le groupe concerné, sur la base de la compétence.

La sociologie de Max WEBER, à la fois politique et juridique, a été déterminante pour des auteurs tels que Jürgen HABERMAS ou Niklas LUHMANN. Elle suscite encore de nombreuses réflexions sur le concept même de légitimité en sciences sociales. Pentti SADENIEMI a approfondi cette analyse en proposant une typologie alternative à celle de Max WEBER. Dans sa démonstration¹³⁶, Pentti SADENIEMI développe la notion de légitimité charismatique qu'il décline suivant de nouveaux critères d'acceptabilité par les administrés (« legitimacy through a reformist/ revolutionary task », « legitimacy through a conservative / restorative task », « legitimacy through a task accomplished »). Ces sources de légitimité modernes réorganisent le système social et proposent une vision institutionnelle différente.

La première analyse weberienne de la légitimité rationnelle a également été reprise par Ernst KANTOROWICZ qui y discernait une première empreinte dès l'époque médiévale. L'intérêt de son approche réside dans le parallèle qu'il évoque entre le moyen âge et la politique moderne actuelle. Il perçoit des relations sociales qui sont influencées de manière identique au sein d'une organisation et cela au travers d'un encadrement administratif et des règles bureaucratiques rigoureuses. Dans son ouvrage « *Les deux corps du roi* »¹³⁷, l'historien allemand introduit un concept théologico-politique original de « *roi à deux corps* » (métamorphose de la figure royale comme corps naturel en un corps politique) pour décrire sa propre conception institutionnelle du pouvoir. Il fait un parallèle entre vie médiévale et vie politique moderne, pour démontrer que seule la légitimité « légale-rationnelle » s'instaure par une bureaucratie et des règles juridiques impersonnelles.

¹³⁶ SADENIEMI Pentti, *Principles of Legitimacy and International Relations*, Saarijärvi, Helsingin yliopiston yleisen valtio-opin laitoksen, 1995, p 78

¹³⁷ KANTOROWICZ Ernst, *Les Deux Corps du roi, Essai sur la théologie politique au Moyen âge*, Paris, Gallimard, 1989

Une analyse historique des concepts met en revanche en exergue une dimension bien précise : la légitimité est un processus en constante construction et élaboration, qui évolue en fonction d'un contexte historique et culturel complexe. Par exemple, pour Eliot FREIDSON, les légitimités doivent être perçues comme des idéaux-types historiques qui appartiennent à des espaces culturels qui se limiteraient à la société américaine du XXème siècle : « *Le problème [...] de la définition [...] vient du fait que l'on tente d'en faire un concept générique, alors qu'il s'agit d'un concept historique changeant, ayant des racines particulières dans une nation industrielle fortement influencée par les institutions anglo-américaines* »¹³⁸.

Le concept de légitimité se présente aussi comme un mode de représentation de l'environnement qui peut également être appliqué au monde professionnel, et offrir de nouvelles perspectives de compréhension des relations sociales au travers des époques. Dans son article « *Professionalisation as a process. Patterns, progression, and discontinuity* »¹³⁹, Hannes SIEGRIST propose une typologie de quatre modèles de légitimité professionnelle qui se sont succédés dans les pays occidentaux depuis le XVIIème siècle. Le modèle de la « *guilde corporative* » repose sur une légitimité assise par de forts privilèges et une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir royal. La référence à la « *state profession* » révèle une légitimité dont l'apogée s'est fait ressentir dans la deuxième moitié du XVIIème siècle, période de la domination des sciences de gouvernement. Le paradigme de la « *profession libérale* » décrit une légitimité qui se détache de la régulation publique pour s'épanouir au travers de la puissance du marché. Le modèle de la « *profession corporative* » est quant à lui en lien direct avec l'Etat-Providence qui intervient progressivement dans différents secteurs d'activité (social, éducation...).

¹³⁸ FREIDSON Eliot, *Professionalism reborn. Theory, prophecy and policy*, Chicago, Chicago University Press, 1994, p 10

¹³⁹ SIEGRIST Hannes, *Professionalisation as a process. Patterns, progression, and discontinuity*, in BURRAGE Michael, TORSTENDAHL Rolf, *Professions in theory and history : Rethinking the study of the professions*, London, Sage, 1990, pp. 177-202

Un concept de légitimité protéiforme

Au-delà de son adaptabilité à travers les temps et les champs disciplinaires, il nous apparaît important de souligner que le concept de légitimité revêt plusieurs formes et processus. En fonction des attentes des environnements dans lesquels la légitimité est sollicitée, elle peut offrir des visages multiples. Dynamique, elle peut intervenir de manière simultanée ou successive. Elle s'accorde aux organisations dans lesquelles elle intervient et apparie les relations. Certains auteurs comme Bernard LAMIZET considère que légitimité est devenue un concept interprétable : « *C'est que la légitimité est une affaire de représentation [...] la communication légitime est la communication représentative des acteurs qui l'engagent* »¹⁴⁰.

D'autres s'attacheront à démontrer que la légitimité relève de la subjectivité. « *Il est possible de concevoir la légitimité comme une disposition généralisée à admettre à l'intérieur de certaines limites de tolérance des décisions au contenu encore indéterminé* »¹⁴¹. « *La légitimité n'est jamais envisagée comme un élément fonctionnel [mais] désigne au contraire un phénomène autonome* »¹⁴².

Mark C. SUCHMAN présente la légitimité comme un état que l'organisation cherche à gagner, maintenir ou réparer. Cette perception est essentiellement subjective. Le concept se voit donc réduit à un instant bien significatif dans la vie de l'organisation : « *La légitimité est une perception ou une supposition en ce sens qu'elle représente une réaction d'observateurs par rapport à l'organisation qu'ils voient; ainsi, la légitimité est acquise objectivement, mais créée subjectivement* »¹⁴³. Frédérique DEJEAN partage cette définition de la subjectivité et souligne d'ailleurs la difficulté que l'on peut éprouver si l'on cherche à l'expertiser : « *la légitimité est le résultat d'une impression subjective de l'environnement, indirectement observable, et qu'il est de ce fait difficile d'évaluer* »¹⁴⁴.

¹⁴⁰ LAMIZET Bernard, *Les lieux de la communication*, Paris, Editions Mardaga, 1992, p 93

¹⁴¹ LUHMANN Niklas, *La légitimation par la procédure*, Paris, Cerf, 2001, p 20

¹⁴² COUTU Michel, ROCHER Guy, *La légitimité de l'état et du droit autour de Max Weber*, Québec, Presses Université Laval, 2005, p 240

¹⁴³ SUCHMAN Mark C., Managing legitimacy : Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, Volume 20, n°3, 1995, p 574, « Legitimacy is a perception or assumption in that it represents a reaction of observers to the organization as they see it; thus, legitimacy is possessed objectively, yet created subjectively », traduit par nos soins

¹⁴⁴ DEJEAN Frédérique, *Contribution à l'étude de l'investissement socialement responsable : Les stratégies de légitimation des sociétés de gestion*, Thèse en sciences de gestion, CREFIGE, Paris, Université Paris IX Dauphine, 2004, p 94

I.2.3. Les grandes approches du concept de la légitimité

L'approche (transcendantale) classique de la légitimité ou la notion d'autorité

Les courants académiques divergent quant aux critères sur lesquels se fonde la légitimité. Cependant, on s'accorde sur le fait qu'elle concerne avant tout le droit de gouverner et le pouvoir du dirigeant. Pour nombre de penseurs, ce pouvoir semble trouver sa légitimité dans les fondements du droit, de l'équité et de la justice. Seuls des critères formels, comme par exemple les actes de loi, les décrets ou l'évaluation scientifique, justifient cette aptitude à gouverner. La légitimité ainsi envisagée fait donc référence à une cause externe, qui échappe aux individus et à laquelle ils doivent se soustraire et consentir. En ce sens, pouvoir et obéissance seraient les premiers enjeux de la légitimité.

Jean-Jacques ROUSSEAU établit que toute légitimité politique se fonde sur la volonté générale et le sens de la communauté. Dans sa préface du livre « *Du contrat social ou principes du droit politique* », il pose les bases de sa réflexion : « *Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre* ». Il cherche à comprendre par quel biais les citoyens reconnaissent à une autorité son bon droit. Il propose des premiers éléments de réponse dans le livre VI « [...] *Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le Contrat social donne la solution* »¹⁴⁵. Selon lui, la légitimité du pouvoir politique repose sur le contrat social qui permet enfin au peuple de recourir à une forme de reconnaissance et de liberté dorénavant conventionnelle. Elle se fonde sur le respect des intérêts généraux et n'est plus imposée par la force. L'engagement de chacun est égal et garantit ainsi la liberté de tous. L'autorité politique est alors exercée sur un « corps moral et collectif ». Cet ordre social trouve une légitimité au travers des conventions. Elles représentent les délimitations que la volonté humaine se fixe.

¹⁴⁵ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social ou principes du droit politique*, Livre VI, Amsterdam, Chez Marc Michel Rey, 1792, p 25

Cette analyse est partagée par des auteurs plus contemporains qui considèrent que la légitimité est la première valeur qui distingue le pouvoir de la domination. En effet, seul l'assentiment des administrés peut octroyer aux institutions qui incarnent le pouvoir politique, le droit d'exercer leurs fonctions. Pour Gheorghe FULGA, le concept de légitimité « *est appelé à exprimer le fait que le pouvoir politique a besoin du consentement des dominés* »¹⁴⁶. Jean Marc COICAUD le rejoint dans son interprétation et postule que « *la légitimité, c'est la reconnaissance du droit de gouverner [...] Il est possible d'expliciter le caractère légitime ou illégitime d'une situation politique [par] l'adhésion ou le rejet que manifestent les individus vis-à-vis de cette idée du droit* »¹⁴⁷. Pierre BOURDIEU rajoute une dimension supplémentaire à cette analyse car il considère qu'aucun pouvoir n'est enclin à dominer dans la mesure où il n'est pas justifié auprès de l'ensemble de la population. C'est parce que le pouvoir est reconnu de tous comme une référence et accepté comme supérieur, qu'il trouve sa légitimité : « *aucun pouvoir ne peut se contenter d'exister en tant que pouvoir, c'est-à-dire en tant que force nue, dépourvue de toute justification, en un mot, arbitraire, et il doit donc se justifier d'exister, et d'exister comme il existe, ou, du moins, faire méconnaître l'arbitraire qui est à son fondement et, par-là, se faire reconnaître comme légitime* »¹⁴⁸.

La justification est une notion récurrente dans l'approche classique du concept de légitimité. Elle se conforte par l'acception des règles instituées, qui ont été déterminées en conformité aux lois existantes. L'interprétation anglo-saxonne se rapproche également de cette exégèse. Pour Ian HURD, « *La légitimité se réfère à la croyance normative d'un acteur que la règle ou l'institution doivent être respectées [...] Quand un acteur accepte une règle comme légitime, la règle a été assimilée comme intérêts et devient automatiquement autoritaire sur l'acteur* »¹⁴⁹. Carl J. FRIEDRICH écrit « *il est clair que la légitimité peut uniquement être atteinte à partir du moment où il préexiste une croyance répandue qu'il y a une juste autorité pour diriger. Si la communauté est au départ divisée sur cette*

¹⁴⁶ FULGA Gheorghe, *Connaissance sociale et pouvoir politique : Etudes de sociologie politique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005, p 139

¹⁴⁷ COICAUD Jean Marc, *Légitimité et politique*, Paris, PUF, 1997, pp. 7-13

¹⁴⁸ BOURDIEU Pierre, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, p 377

¹⁴⁹ HURD Ian, *After Anarchy : Legitimacy & Power in the United Nations Security Council*, Princeton, Princeton University Press, 2007, p 61, « legitimacy refers to an actor's normative belief that a rule or institution ought to be obeyed [...] When an actor sees a rule as legitimate, the rule has been internalized into interests and takes on the quality of becoming authoritative over the actor », traduit par nos soins

question, alors aucune légitimité n'est possible »¹⁵⁰. Dans son ouvrage « *Political Legitimacy and the State* », Rodney BARKER a démontré l'importance de cette justification pour le bon droit de l'Etat « la légitimité est précisément la croyance au bien-fondé d'un état, dans son autorité à diriger, de sorte que ses directives sont respectées pas seulement par crainte ou par intérêt personnel, mais parce qu'elles sont perçue dans un certain sens comme ayant une autorité morale à partir du moment où les sujets croient qu'ils doivent obéir »¹⁵¹.

Bien que toutes ces références portent sur la légitimité du pouvoir du dirigeant politique, elles peuvent être facilement étendues et appliquées à la légitimité organisationnelle. Mais ne prendre en compte que cette approche classique du concept de légitimité nous ferait courir le risque majeur d'amalgamer l'idée de légitimité à celle de légalité. De plus, de nombreuses argumentations décrédibilisent la seule considération du droit pour asseoir la légitimité, comme par exemple la théorie des élites ¹⁵². En effet, si une institution dénie le consentement des individus ou oublie les normes sociétales dans son mode d'organisation, elle s'expose considérablement, menaçant d'exclure les administrés du déroulement de la vie politique et des décisions qui les concernent. Comme Gaetano MOSCA ¹⁵³ l'a démontré, le processus de gouvernance permet à une simple minorité de dominer une majorité, et d'exercer ainsi un pouvoir sans partage. Aussi ignorer le point de vue de tout un groupe réduirait une telle approche de gouvernance à une stratégie véritablement périssable.

¹⁵⁰ FRIEDRICH Carl J., *Man and his government : An empirical theory of politics*, New York, McGraw-Hill, 1963, p 234, « It is clear that legitimacy can be only achieved only when there exists a prevalent belief as to what provides a rightful title to rule. If the community is basically divided on this matter, then no legitimacy is possible », traduit par nos soins

¹⁵¹ BARKER Rodney, *Political Legitimacy and the State*, Oxford, Oxford University Press, 1990, p 11, « legitimacy is precisely the belief in the rightfulness of a state, in its authority to issue commands, so that these commands are obeyed not simply out of fear or self-interest, but because they are believed in some sense to have moral authority because subjects believe they ought to obey », traduit par nos soins

¹⁵² Critiquant fréquemment la démocratie libérale, les partisans de la théorie des élites considèrent qu'une inégalité fondamentale de richesses et d'exercice de pouvoir existe entre les hommes. Ils récusent les notions même de légitimité fondée sur la volonté générale, considérant que seule une minorité sociale et politique possède les qualités et les compétences nécessaires pour gouverner la masse de la population.

¹⁵³ MOSCA Gaetano, LIVINGSTON Arthur, KAHN Hannah D., *The ruling class (Elementi de Scienza Politica)*, Westport, CT, Greenwood Press, 1980, 514 pages

L'approche utilitariste de la légitimité ou la notion de construction sociale

Notre intérêt est donc d'ouvrir notre analyse du concept de légitimité à d'autres courants de pensée. L'approche utilitariste tend à se revendiquer comme une compréhension pragmatique du concept de légitimité. Dans cette démarche, les mécanismes d'autorité classique ne suffisent plus à eux seuls à légitimer une organisation. Armand MATTELART défend la nécessité de développer une légitimité plus approfondie qui soit « *bonne pour tous* »¹⁵⁴. Le concept de légitimité a également été appréhendé comme supposant une acceptabilité sociale prenant en compte l'ensemble des parties prenantes au sein d'une organisation.

Lorsqu'il a écrit « *la loi légitime est le résultat de la délibération générale* »¹⁵⁵, Jürgen HABERMAS soulignait l'invraisemblance de limiter la légitimité au respect des lois qui proviennent des institutions car elle outrepassse le droit et rend ainsi possible le jugement de valeur et bien évidemment la contestation des lois. Même si elle ne garantit pas un entendement absolu, elle sous-tend cependant l'acceptation générale. Or bien souvent cette conception de la légitimité qui s'imposerait par la désirabilité des actions, ne peut finalement s'apprécier qu'au regard des perceptions *a priori* des administrés, une fois les conséquences mesurées dans un contexte de normes et de valeurs.

Cette notion de légitimité perçue par les citoyens comme conforme et appropriée à leurs attentes dans un système de règles légalement établies a également été reprise par d'autres auteurs américains, tels que Richard MERELMAN ou Seymour Martin LIPSET ¹⁵⁶ : « *On peut définir la légitimité politique comme l'aptitude du devoir qui est perçu par le public inhérente à un régime politique. Que le gouvernement est légitime, ce qui est considéré comme moralement acceptable pour une société* »¹⁵⁷. David EASTON a orienté cette légitimité en fonction des attitudes citoyennes et plus spécifiquement « *la conviction qu'il est juste et acceptable . . . d'obéir aux autorités et de se conformer aux exigences du*

¹⁵⁴ MATTELART Armand, *Multinational corporations and the control of culture : The ideological apparatus of imperialism*, Brighton, Harvester Press, 1979, 304 pages

¹⁵⁵ HABERMAS Jürgen, *Raison et légitimité, Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 1978, p 180

¹⁵⁶ LIPSET Seymour Martin, *Political Man*, New York, Garden City : Doubleday Anchor Books, 1960, 416 pages

¹⁵⁷ MERELMAN Richard M., Learning and legitimacy, *The American Political Science Review*, Volume 60, n°3, septembre 1966, p 548, « We may define political legitimacy as the quality of "oughtness" that is perceived by the public to inhere in a political regime. That government is legitimate which is viewed as morally proper for a society », traduit par nos soins

régime »¹⁵⁸. Il en ressort que la concordance entre les comportements admissibles par la société et les valeurs auxquelles doit se conformer toute action conditionne fortement la notion de légitimité. Les moyens utilisés ou les buts que se fixe toute organisation, se doivent de prendre en considération les normes sociétales; c'est parce qu'elle s'y soumet qu'elle acquiert une forme de légitimité. S'astreindre aux règles, aux valeurs et aux modèles institués par la société, tend à garantir à l'organisation qu'elle se constitue de façon « appropriée ». La légitimité se transforme alors en un concept normatif. James L. GIBSON, Gregory A. CALDEIRA ¹⁵⁹, tout autant que Cecilia RIDGEWAY, Henry A. WALKER l'ont ainsi définie : « *La légitimation est le processus par lequel les modèles d'action sociale acquièrent un caractère normatif* »¹⁶⁰.

Nous venons de voir que la légitimité d'une organisation peut s'acquérir par la reconnaissance des règles existantes et l'adaptabilité aux normes sociales. Jacques ANGOT et Olivier MEIER ont, quant à eux, avancé une analyse pertinente qui approfondit cette dimension normative. En effet, ils ont replacé, au cœur de ces conduites de légitimation, l'action affirmant que se soustraire aux conventions, qu'elles soient formelles ou informelles, représente un enjeu considérable pour chacun : « *Dès lors, cette légitimité ne concerne plus seulement le droit d'agir mais l'action en elle-même. L'enjeu pour l'acteur est que le contenu de ce qu'il propose soit reconnu juste et légitime par autrui* »¹⁶¹. Cette interprétation introduit une nouvelle considération, elle ne s'attache plus uniquement à la reconnaissance de la collectivité, mais s'ouvre au contraire à la relation à autrui dans son individualité. Talcott PARSONS a d'ailleurs souligné cet aspect dans son ouvrage « *Management public : gestion et légitimité* ». Il y écrit : « *Une organisation sera analysée comme un système de valeurs institutionnalisées qui, avant tout, définit et légitime son but et par les mécanismes auxquels elle est articulée avec le reste de la société dans laquelle elle opère. Les complémentarités fonctionnelles et le système correspondant*

¹⁵⁸ EASTON David, A re-assessment of the concept of political support, *British Journal of Political Science*, n°5, 1975, p 451, « the conviction that it is right and proper . . . to obey the authorities and to abide by the requirements of the regime », traduit par nos soins

¹⁵⁹ GIBSON James L., CALDEIRA Gregory A., Defenders of Democracy? Legitimacy, Popular Acceptance, and the South African Constitutional Court, *The Journal of Politics*, Volume 65, n°1, février 2003, pp. 1-30

¹⁶⁰ RIDGEWAY Cecilia L., WALKER Henry A., Status Structures, in COOK Karen S., FINE Gary Alan, HOUSE James S., *Sociological Perspectives on Social Psychology*, Boston, Allyn and Bacon, 1995, p 282, « Legitimation is the process by which patterns of social action acquire a normative character », traduit par nos soins

¹⁶¹ ANGOT Jacques, MEIER Olivier, *Les problèmes de légitimités au sein d'un mode d'organisation non hiérarchique : Le cas d'une « reprise en main »*, Communication lors de 7^{ème} conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Louvain, mai 1998, p 3

de normes de légitimation et de valeur, sont les éléments d'intégration de tout système social, depuis la société jusqu'à l'individu »¹⁶².

Le concept de légitimité indissociable de la notion de reconnaissance

Ces vingt dernières années, la légitimité a intégré une nouvelle dimension : celle de la reconnaissance et du respect des principes moraux. Jacques RODET ou Pierre ROSANVALLON se sont accordés pour expliquer que la légitimité est « *avant tout la reconnaissance* »¹⁶³ du « *savoir et de ses principes d'action* »¹⁶⁴. Elle peut revêtir plusieurs dénominations. Lorsque cette légitimité est érigée par la voie institutionnelle, elle est considérée comme « *conférée du haut* »¹⁶⁵, insufflée par le terrain cette reconnaissance est légitimée « *par le bas* »¹⁶⁶, la reconnaissance par les professionnels se réclame quant à elle de « *l'alter légitimé* »¹⁶⁷, autant d'appellations que de mises en situations.

Légitimité et reconnaissance jouent un rôle fondamental dans les relations organisationnelles. Elles peuvent tout autant marquer le respect de la singularité de chacun que la considération pour l'égalité de tous. « *L'idée que se fait une personne de sa propre valeur se constitue par le rapport à autrui. Une société juste doit donc être en mesure d'assurer des relations fiables de reconnaissance entre ses membres* »¹⁶⁸. Dans un tel contexte, la notion de reconnaissance dépend entièrement du rapport à autrui. Le regard porté par l'autre sur soi dirige toute interaction sociale. La recherche de reconnaissance influence les comportements et les mentalités. La légitimité s'acquiert donc par le jugement, ce que Jean Jacques ROUSSEAU évoquait par le fait qu' « *autrui est donc nécessaire à ma propre complétude* »¹⁶⁹. Cette recherche constante de l'estime sociale a également été soulignée par Axel HONNETH dans « *Reconnaissance et Justice* », où il met en exergue une reconnaissance sociale

¹⁶² PARSONS Talcott, in Romain LAUFER, Alain BURLAUD, *Management public : Gestion et légitimité*, Paris, Dalloz, 1980, p 26

¹⁶³ RODET Jacques, *Pouvoir et légitimité*, mis en ligne en novembre 2002, <http://rmparis12.free.fr/pouvoir.pdf>, consulté le 16 décembre 2009

¹⁶⁴ ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, 2008, 367 pages

¹⁶⁵ GHADI Véronique, NAIDITCH Michel, Comment construire la légitimité de la participation des usagers à des problématiques de santé ?, *Santé Publique*, Volume 18, n°2, 2006, pp. 171-186

¹⁶⁶ Ibid

¹⁶⁷ Ibid

¹⁶⁸ HALPERN Catherine, Soif de reconnaissance, *Sciences Humaines*, n°168, février 2006, p 22

¹⁶⁹ ROUSSEAU Jean Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Editions Garnier, 1962, p 71

attribuée par autrui. « *L'individu apprend à se percevoir comme membre particulier et à part entière de la société en prenant progressivement conscience de besoins et de capacités propres constitutives de sa personnalité à travers les modèles de réaction positive de ses partenaires d'interaction. Dans ce sens, chaque sujet social est, de manière élémentaire, dépendant d'un univers fait de formes de comportements sociaux réglés par des principes normatifs de reconnaissance réciproque* »¹⁷⁰.

Mais, il serait erroné de restreindre l'attente de reconnaissance uniquement à l'estime sociale des individus. En effet, cette reconnaissance peut aussi s'envisager sous un autre angle : celui du statut de compétence, qui s'obtient par la démonstration de son utilité au sein même de l'organisation et de la valeur ajoutée que l'on apporte. Cette légitimité qui revendique une reconnaissance sociale peut également développer comme l'indiquent Christian CADIOU, Jérémy MORVAN, Patrick GABRIEL des « *aspects d'utilité générale au développement* »¹⁷¹ de l'organisation. John RAWLS parle pour sa part d'une « *vaste gamme de talents plus complexes et plus subtils* »¹⁷² que les êtres humains cherchent à exploiter afin de se rendre plus utiles auprès de la société. Cette reconnaissance a notamment été décrite par Denis MALHERBE et Jean-Yves SAULQUIN comme un « *facteur de mobilisation et de participation à la performance socioéconomique des organisations* »¹⁷³. La compétence entraîne l'approbation de la collectivité, l'adhésion, la participation, voire l'émulation des individus.

I.2.4. La légitimité : vers un « impératif » communicationnel

Légitimation par le consensus : un nouveau registre communicationnel

Le principe de légitimité apparaît pour de nombreux auteurs, indissociable de la notion de consensus. Juan FERRANDO BADIA, évoque une relation de simultanéité entre ces deux concepts, comme si l'un accompagnait l'autre, comme si l'un avait pour corrélat l'autre : « *Les notions de légitimité*

¹⁷⁰ HONNETH Axel, Reconnaissance et justice, *Le passant ordinaire*, n°38, 2002, <http://www.passant-ordinaire.com/revue/38-349.asp>, consulté le 24 juillet 2010

¹⁷¹ CADIOU Christian, MORVAN Jérémy, GABRIEL Patrick, *Cohérence et gouvernement d'entreprise. La construction d'une légitimité globale*, XIVème conférence internationale de management stratégique, Angers, 2005, p 13

¹⁷² RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1986, p 65

¹⁷³ MALHERBE Denis, SAULQUIN Jean-Yves, Logiques et représentations de la reconnaissance dans les organisations, *Vie & Sciences Economiques*, n°168-169, Juillet 2005, 15 pages

- et son corrélat le consensus – sont fondamentales pour comprendre, par exemple, la nature des systèmes »¹⁷⁴. La proximité de ces notions a largement été reprise en sciences de l'information et de la communication, notamment par Elizabeth VOLCKRICK et Stéphanie RIGO qui expliquent que « communiquer, au sens d'interagir et de créer du consensus, apparaît aujourd'hui comme un important facteur de légitimation [...] réfléchir à la légitimité est une manière de réfléchir sur les conditions mêmes de l'action. Une action est une suite coordonnée de mouvements visant à obtenir une transformation du monde »¹⁷⁵.

De nombreuses recherches en psychologie sociale avancent le postulat que le processus de décision en groupe octroie la légitimité de l'acte. Serge MOSCOVICI s'est particulièrement attaché à étudier la notion de prise de décision au travers du compromis. C'est par la communication et l'échange d'information que les participants peuvent exprimer leur désaccord. Le consensus ne vise pas à effacer les dissensions, bien au contraire, il leur laisse une pleine expression afin que les individus puissent se reconnaître et s'engager dans la prise de décision du groupe. Cette implication collective s'ouvre en fait à une véritable intercompréhension : « Une relation étroite [existe] entre communication et valeurs lorsque les décisions sont prises dans un groupe »¹⁷⁶. Romain LAUFER et Alain BURLAUD adhèrent également à ce postulat et mettent régulièrement en avant dans leurs ouvrages l'importance d'associer les individus pour légitimer l'action d'une administration, leur parole devient alors celle des usagers. « Depuis deux siècles, le rôle de l'administration a changé radicalement et les principes sur lesquels reposait la légitimité de son action, ont dû évoluer [...] le nouveau système de légitimité n'est pas encore clairement établi. Mais, il semble que ne pouvant plus se légitimer par la nature de son pouvoir ni par sa finalité, l'administration doive de plus en plus se légitimer par la qualité des méthodes qu'elle emploie [...] des méthodes efficaces : le management public [...] des méthodes humaines : la participation des usagers »¹⁷⁷.

¹⁷⁴ FERRANDO BADIA Juan, Poder y legitimidad, *Revista de estudios políticos*, n° 180, 1971, p 16, « Las nociones de legitimidad - y su correlativo consensus - son fundamentales para comprender, por ejemplo, la naturaleza de los sistemas », traduit par nos soins

¹⁷⁵ VOLCKRICK Elizabeth, RIGO Stéphanie, La médiation institutionnelle : Un nouveau mode de légitimation d'une action publique en mutation, *Recherches en communication*, n°25, 2006, p 98

¹⁷⁶ MOSCOVICI Serge, DOISE Willem, *Conflict and consensus : A general theory of collective decisions*, London, Sage Publications, 1994, p 97, « A close relationship [exists] between communication and values when decisions are taken in a group », traduit par nos soins

¹⁷⁷ LAUFER Romain, BURLAUD Alain, *Management public : Gestion et légitimité*, Paris, Dalloz, 1980, p 20-23

Cette approche a clairement été investie par Serge MOSCOVICI qui propose une orientation théorique privilégiant la participation consciente et active des individus, favorisant un sentiment d'appropriation qui légitime la prise de décision. Cette conscientisation de l'action encourage l'assimilation par tous : *« les valeurs détiennent des directives privilégiées pour la communication et établissent une hiérarchie des opinions et des pratiques pour les membres du groupe. Elles façonnent en profondeur les relations entre elles, illustrant leurs idées et leurs mots, et filtrant tout ce qui vient de l'extérieur »*¹⁷⁸. Elle procure aux individus le sentiment d'avoir une incidence dans le processus décisionnel, une véritable ascendance sur l'arbitrage. Appliqué à la légitimité de la communication Bernard LAMIZET a analysé ce critère d'appartenance sociale : *« elle constitue une forme de trait pertinent [qui] donne au concept de légitimité sa dimension proprement institutionnelle, puisqu'elle représente une médiation symbolique de l'appartenance sociale. Le concept de communication légitime est à cet égard, plus qu'une simple norme : il est une des formes qui permettent d'identifier socialement un acteur de la communication »*¹⁷⁹. Cette dimension de participation active et d'appropriation de l'acte de décision par les administrés implique indubitablement en retour une confiance affirmée des citoyens pour leur administration, ce que Bert USEEM indique par *« nous définissons la légitimité dans son sens large afin d'y inclure, dans le même temps, la confiance des citoyens dans leurs fonctionnaires et la conviction que les institutions gouvernementales sont justes, réactives et importantes »*¹⁸⁰.

La légitimation comme processus communicationnel

Le principe de légitimation peut également s'appréhender comme une démarche s'inscrivant dans un véritable processus stratégique. En effet, légitimer son action est un élément déterminant pour l'acceptabilité sociale et la reconnaissance d'une institution dans la sphère publique par exemple. Quel

¹⁷⁸ MOSCOVICI Serge, DOISE Willem, *Conflict and consensus : A general theory of collective decisions*, London, Sage Publications, 1994, p 95, « the values contain privileged directives for communication and establish a hierarchy of opinions and practices for the members of the group. They profoundly shape the relationships between them, colouring their ideas and words, and filtering everything that comes from the outside », traduit par nos soins

¹⁷⁹ LAMIZET Bernard, *Les lieux de la communication*, Paris, Editions Mardaga, 1992, p 93

¹⁸⁰ USEEM Bert, USEEM Michael, Government Legitimacy and Political Stability, *Social Forces*, Volume 57, n°3, Mars 1979, p 41, « we define legitimacy broadly to include both citizens' trust in public officials and their conviction that governmental institutions are fair, responsive, and valuable », traduit par nos soins

que soit son objectif, la légitimation s'organise, se construit, se développe. Tel un processus stratégique communicationnel, la légitimation dissipe le doute, encourage une meilleure compréhension de la situation, favorise les moyens pour réaliser l'action et identifie clairement la finalité. Animé par une dimension communicationnelle, le concept initial de légitimité revêt une dimension qui s'inscrit dans une véritable dynamique stratégique. Pour François RANGEON, la communication modifie sensiblement la démarche de justification classique: *« Revisité par la communication, le concept traditionnel de légitimité se présente désormais sous un jour nouveau. La légitimité a longtemps été perçue comme la justification d'une réalité préexistante, la durée étant son meilleur atout. La communication vit au contraire dans le monde l'éphémère et elle vise à légitimer un processus dynamique de production de la réalité; par son action elle contribue d'ailleurs à faire advenir cette réalité »*¹⁸¹.

Le processus de légitimation replace la communication au cœur de l'organisation. Il renvoie à l'idée qu'une telle démarche conçoive à la fois des contextes communicationnels adaptés aux objectifs organisationnels internes et co-construise parallèlement des cadres de référence développant une communication entre l'organisation et les administrés. Pierre DE SAINT GEORGES a développé une analyse sur la double interaction qu'anime le processus de légitimation au sein d'une organisation : *« Les processus de légitimation que les communicateurs conduisent renvoient donc à la vision que l'organisation (le management, les propriétaires, le pouvoir en place) a d'une part, du lien social à valoriser au sein de l'organisation (sur le versant communication interne) et, d'autre part, de son propre rôle dans la société (sur le versant externe) »*¹⁸². La communication se détache alors de la simple conception technicienne qui vise la reconnaissance interne et externe pour emprunter celle d'un mécanisme de légitimation complexe qui apporte toute sa cohérence à l'organisation pour induire un changement.

Ce processus est stratégique dans la mesure où la légitimation n'envisage pas la légitimité comme figée dans le temps mais au contraire comme un phénomène qui doit faire preuve d'adaptabilité en fonction du contexte social. John T JOST et Brenda MAJOR corroborent cela en inscrivant les

¹⁸¹ RANGEON François, Communication politique et légitimité, in CURAPP, *Communication politique*, Paris, Presse universitaire de France, 1991, p 13

¹⁸² DE SAINT-GEORGES Pierre, Métiers de la communication et processus de légitimation : Le « communicateur-symptôme », *Recherches en communication*, n°25, 2006, p 63

processus de légitimation comme des « *phénomènes de société* »¹⁸³, supposant une recherche constante d'informations dans leur environnement, pour mieux analyser les situations, les interpréter, se les approprier afin de servir les intérêts organisationnels. Cela a explicitement été résumé par ces deux citations : « *La légitimité est une ressource du pouvoir stratégique* »¹⁸⁴ et « *La communication [...] une sorte de confirmation quotidienne de la légitimité du pouvoir* »¹⁸⁵. Le processus communicationnel de légitimation peut être alors considéré comme une ressource stratégique mise en œuvre par l'organisation lorsqu'elle souhaite rendre ses activités appropriées vis à vis des administrés, « *le concept de légitimation [...] vise à décrire un processus par lequel des individus sont amenés à reconnaître la légitimité du pouvoir, des institutions, des comportements, des usages, des conventions, des discours, etc.* »¹⁸⁶.

Le processus communicationnel de légitimation exerce une dimension symbolique très forte sur les images que représente une institution et peut même aboutir à la création d'une mise en scène de l'organisation. En effet, tout pouvoir tend à communiquer de manière efficiente dès lors qu'il légitime les raisons de le croire puissant. « *A travers la coopération ou le conflit, des processus de légitimation renforcent ou affaiblissent les organisations qui en sont les acteurs. [...] Dans l'ordre des opinions, nous acquérons ainsi un système de représentations et de codes culturels, une sorte de « logiciel social », nous permettant d'interpréter les informations que nous recevons. [...] Les collectivités vont évidemment chercher à maîtriser et à influencer l'information fournie à leur propos, à « gérer leur image », à manager leur communication* »¹⁸⁷. La manipulation des symboles dans le processus de légitimation aspire à mettre en place une communication qui gère l'image de l'organisation pour mieux influencer son environnement et les parties prenantes. Valérie CARAYOL le soulignait à juste titre : « *finis la toute-puissance et l'orgueil, pour mieux vendre et se développer l'entreprise serait-elle en train*

¹⁸³ JOST John T., MAJOR Brenda, *The Psychology of Legitimacy : Emerging Perspectives on Ideology, Justice, and Intergroup Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 477 pages

¹⁸⁴ CADIOU Christian, MORVAN Jérémy, GABRIEL Patrick, *Cohérence et gouvernement d'entreprise. La construction d'une légitimité globale*, XIVème conférence internationale de management stratégique, Angers, 2005

¹⁸⁵ BURDEAU Georges, *Traité de Sciences Politiques*, Paris, LGDJ, 1977, p 98

¹⁸⁶ BERTEN André, Légitimité, légitimation, normativité, *Recherches en communication*, n°25, 2006, p 78

¹⁸⁷ LIBAERT Thierry, PIERLOT Jean Marie, Communication entre pouvoirs publics, entreprises et associations : Du conflit de légitimité au renforcement des légitimations, *Recherches en communication*, n°25, 2006, p 149

d'adopter une attitude faite de modestie et d'écoute ? »¹⁸⁸. Les représentations et les croyances ne cessent alors de se multiplier et de se diversifier et accompagnent l'institution dans ses changements et ses évolutions. La communication convertit le processus de légitimation en une force stratégique qu'elle soit accueillie ou qu'elle soit subie, qui envahit toutes les strates organisationnelles. Une emprise est exercée qui n'est pas sans nous rappeler Georges BALANDIER et la nécessité pour toute société de se théâtraliser¹⁸⁹.

Les stratégies communicationnelles de légitimation

Bien que de nombreux travaux traitant de la légitimité suggèrent qu'elle s'acquière par un processus naturel, nous assistons également aujourd'hui à l'émergence de théories, qui s'attachent à démontrer qu'au contraire, cette légitimité s'inscrit dans un processus de recherche et relève donc d'une démarche stratégique. Pour s'adapter à leur environnement et bénéficier ainsi d'une légitimité, les institutions sont amenées à mettre en place des stratégies de communication. Conscientes de la nécessité d'entreprendre certaines actions, ou contraintes de se conformer aux attentes des administrés, elles convergent toutes en un sens dans leurs stratégies : agir sur les représentations sociales et induire des changements comportementaux. *« On soutient ici que les rhétoriques de légitimation deviennent de plus en plus des exercices de communication lato sensu intimement liés à la reconnaissance d'une utilité sociale dans l'espace public. Ces exercices participent aussi à la construction d'un accord sur la nécessité de communiquer avec et entre les différents agents »¹⁹⁰.*

Christian CADIOU et Patrick GABRIEL proposent, dans un de leurs articles, d'analyser le processus de légitimation nécessaire pour déterminer les conditions de réussite de toute action en organisation. Ils distinguent :

¹⁸⁸ CARAYOL Valérie, Du clinquant au sensible. La modestie mise en scène par les entreprises, *Recherches en communication*, n°17, 2002, pp. 111-112

¹⁸⁹ BALANDIER Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006, 188 pages

¹⁹⁰ MEYER Vincent, *Interventions sociales, communication et médias : L'émergence du sociomédiatique*, Paris, Logiques sociales, 2004, p 37

- « *La cause de l'action* »¹⁹¹. La légitimité prend place du fait d'une cause proclamée. Elle bénéficie d'une légitimité supérieure car elle est régie par des principes métémpiriques. Elle est conduite par des idéologies, des doctrines, des règles et des lois, des coutumes, des principes religieux ou des croyances morales. Elle ne se retrouve ni soumise aux conséquences de l'action ni tributaire des opinions.

- « *La finalité de l'action* »¹⁹². Elle se doit cependant d'être partagée par la plus grande majorité des personnes sur lesquelles les répercussions des conséquences de l'action vont se faire ressentir. Elle vise essentiellement les intérêts communs de chacune des parties. Les critères de consentement mais également de satisfaction sont essentiels pour justifier cette légitimité. Elle emprunte souvent des modèles communs de pensée pour s'affirmer.

- « *Les méthodes du pouvoir* »¹⁹³. La finalité de l'action génère bien souvent des résistances, cependant, la démarche d'élaboration de l'action peut, elle, obtenir un consensus. C'est l'acceptabilité par l'ensemble des acteurs concernés, pendant le déroulement de la procédure qui détermine la légitimité de l'action entreprise. Néanmoins, cette démarche est plus assujettie aux opinions et de fait beaucoup plus altérable.

Devenue ces dernières années une ressource fondamentale pour les institutions, la communication a donc développé différentes stratégies opérationnelles. Répondant à des objectifs divers et variés, il est nécessaire pour les identifier de pouvoir les regrouper par intention générale. Georges LIENARD a défendu cette position dans son ouvrage « *Métiers de la communication et légitimation : une approche sociologique* », écrivant : « *La source fondatrice de la construction des légitimations et de la légitimité réside ainsi dans les classifications, les attributions de sens par lesquelles, de façon réciproque, les individus donnent du sens pour définir qui ils sont, qui sont les autres [...] ces catégorisations et ces dénominations du monde social forment, pour les individus et les groupes sociaux, des grilles de perception, d'appréciation, de jugement et d'intentions d'action à propos*

¹⁹¹ CADIOU Christian, GABRIEL Patrick, Responsabilité sociale et environnementale et légitimité des entreprises : Vers de nouveaux modes de gouvernance ?, *Revue des Sciences de Gestion*, Direction et Gestion n°211-212, Avril 2005, pp. 127-140

¹⁹² Ibid

¹⁹³ Ibid

*des actes qu'ils accomplissent [...] Les légitimations sont des schèmes mentaux culturels orientés »*¹⁹⁴.

Pour lui, s'inscrire dans une catégorisation permet de codifier les informations. Élaborer alors une dénomination contribue à hiérarchiser les priorités et l'attention que l'on doit leur porter. Catégoriser tend à ordonner.

Pour corroborer l'intérêt de la catégorisation, Mark C. SUCHMAN ¹⁹⁵, Monica A. ZIMMERMAN et Gerald Z. ZEITZ ¹⁹⁶ ont élaboré des travaux qui nous ont permis de faire émerger au moins quatre stratégies d'acquisition de la légitimité. En ce sens, ils ont cherché à démontrer qu'une institution est en mesure d'agir sur certains de ses attributs pour s'adapter aux différentes situations contextuelles dans lesquelles elle évolue. Dans chacune des stratégies énoncées, la communication apparaît comme un axe constitutif et déterminant.

La première stratégie proposée est celle de la « *conformité* », plus communément connue comme « *attitude passive* », face aux contraintes institutionnelles dans laquelle l'organisation évolue. Aussi, se plie-t-elle aux normes et aux règles qui lui sont imposées. Dans cette stratégie, la préoccupation première est de pouvoir identifier les dites contraintes afin de se conformer rapidement aux attentes et demandes extérieures et d'éviter les inconvénients et les préjudices qui s'en suivent en cas d'inadaptabilité. Cette stratégie est essentiellement portée par les défenseurs de l'isomorphisme, tels que Paul J. DIMAGGIO et Walter W. POWELL ou encore David L. DEEPHOUSE. Ils perçoivent, dans cette stratégie, un processus qui conduit vers une convergence possible de comportements entre les organisations, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, les rassemblant et les homogénéisant, pour affronter des conditions environnementales similaires, voire communes et gagner en légitimité.

La deuxième stratégie mise en valeur concerne l'attitude de « *sélection de l'environnement* ». Au contraire de la précédente, elle incite l'organisation à choisir la structure sociale dans laquelle elle veut s'insérer, à s'y investir pour y prendre position. De fait, cette stratégie évite toute difficulté ou

¹⁹⁴ LIENARD Georges, Métiers de la communication et légitimation : Une approche sociologique, *Recherches en communication*, n°25, 2006, p 67

¹⁹⁵ SUCHMAN Mark C., Managing legitimacy : Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, Volume 20, n°3, 1995, pp. 571-610

¹⁹⁶ ZIMMERMAN Monica A., ZEITZ Gerald Z., Beyond survival : Achieving new venture growth by building legitimacy, *Academy of Management Review*, Volume 27, n°3, 2002, pp. 414-431

épreuve car elle ne provoque pas de changements organisationnels conséquents qui pourraient déstabiliser l'organisation.

La troisième stratégie propose une « *manipulation de l'environnement* ». Beaucoup plus radicale que les deux autres, elle vise essentiellement à encourager l'opportunisme, afin d'influencer, voire impulser des changements au sein de l'organisation. Par cette stratégie, elle met tout en œuvre et utilise pour cela tous les moyens qu'elle a à sa disposition, afin de faire évoluer à son avantage le contexte dans lequel elle évolue. La dernière mise en évidence concerne la stratégie de « *création de l'environnement* ». Lorsqu'une organisation investit un nouveau secteur d'activité, elle doit impérativement s'inscrire dans une démarche de légitimité forte. Dans un tel contexte, elle doit alors rattacher son mode de fonctionnement à de nouvelles valeurs et à de nouvelles normes.

Marie Laure BUISSON considère que dans un processus de légitimation, les destinataires ne sont pas des agents passifs. Au contraire, ils développent différentes facultés complexes pour s'inscrire dans une démarche qui vise à manipuler, voire influencer le contexte dans lequel l'organisation évolue. Bien souvent, les études ont porté sur les conséquences entraînées par ces processus de légitimation, mais Lynne G. ZUCKER tout comme Marie Laure BUISSON, prêtaient une plus grande attention au processus même de légitimation qu'aux effets qu'il déclenche. Elles évoquaient alors cette intrication par l'appellation de « *boite noire* »¹⁹⁷. Dans un de ses articles, Marie Laure BUISSON a identifié quatre formes stratégiques de processus de légitimation. La première forme de légitimation qu'elle discerne se a un caractère symbolique. Elle considère que la légitimation d'une organisation peut être gagnée ou maintenue par l'utilisation spécifique d'outils symboliques : « *l'utilisation d'actes et de paroles symboliques par la direction permet de manipuler l'interprétation de l'audience, et donc de servir l'intérêt de l'entreprise* »¹⁹⁸. Le deuxième processus a trait à l'aspect cognitif et informationnel de la légitimation. En effet, en interaction constante avec son environnement, l'organisation développe ou renforce de nouvelles représentations. « *La légitimation passe alors obligatoirement par la compréhension et le respect de ces représentations collectives, qui sont renforcées par les processus de normalisation et les réglementations mis en place dans chaque environnement, qui permettent la diffusion des prescriptions*

¹⁹⁷ ZUCKER Lynne G., The role of institutionalisation in cultural persistence, in POWELL Walter W., DIMAGGIO Paul J., *The new institutionalism in organizational analysis*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991, pp. 83-107

¹⁹⁸ BUISSON Marie Laure, La gestion de la légitimité organisationnelle : Un outil pour faire face à la complexification de l'environnement ?, *Revue Management et Avenir*, n°6, 2005, p 156

de la réalité sociale »¹⁹⁹. Le troisième processus de légitimation qu'elle discerne est l'influence que l'organisation et les administrés peuvent développer dans une structure. Amenés à se regrouper, voire à s'unir, les agents peuvent entre eux prétendre à une certaine domination de l'environnement (syndicats, trusts, confédération...). « Pour les pouvoirs en place, la légitimation « est fondamentalement le processus de mobilisation de soutien collectif pour s'opposer à ceux qui défient les pouvoirs », (Emerson, 1962, p.39) ; tandis que pour les challengers, la légitimation reste un « processus de mobilisation de soutien collectif contre le statut quo » (Emerson, 1962, p.38) »²⁰⁰. Le dernier processus de légitimation, soit l'identification, est tout aussi déterminant pour une organisation. Si les administrés peuvent s'identifier à leur organisation, cela peut aiguïser ou renforcer une cohésion au sein du groupe et aider à faire partager une nouvelle vision de la structure plus harmonieuse : « Les identités individuelles sont socialement construites et par l'adhésion à l'identité d'un groupe social, un sentiment de solidarité peut émerger et agir comme un moteur pour l'action collective »²⁰¹.

Il ne s'agit pas là des seules typologies à prendre en compte le caractère multidimensionnel de la légitimité. Erno TORNIKOSKI et Scott NEWBERT ²⁰² ont pour leur part proposé trois formes de stratégies de légitimation où la communication joue un rôle déterminant. La toute première stratégie à être avancée concerne le « comportement d'improvisation », également appelé « management des impressions ». « Le management des impressions » ou selon une autre terminologie « La présentation de soi » (Self présentation) est l'ensemble du comportement adopté par les individus en interaction avec d'autres, afin de contrôler les impressions qu'ils peuvent susciter chez ces derniers. Selon une définition générique, reprise par plusieurs auteurs anglophones, "Le management des impressions" se réfère au processus par lequel un individu tente de contrôler ou manipuler les réactions de ses interlocuteurs pour leur présenter une image de lui-même qui serait conforme à ses objectifs et ses intentions »²⁰³. Cette stratégie vise essentiellement à se mettre en scène, à se surexposer; lors d'une interaction afin de contrôler auprès des acteurs impliqués l'image que l'on projette de soi : la dimension

¹⁹⁹ Ibid

²⁰⁰ Ibid

²⁰¹ Ibid

²⁰² TORNIKOSKI Erno, NEWBERT Scott, Exploring the determinants of organisational emergence : A legitimacy perspective, *Journal of Business Venturing*, Volume 22, n°2, 2007, pp. 311-335

²⁰³ PALMER Richard J., WELKER Robert B., CAMPBELL Terry L., MAGNER Nace R., Examining the impression management orientations of managers, *Journal of Managerial psychology*, Volume 16, 2001, pp. 35-49

du « acting as if ». Aussi toutes les actions qui sont interprétées en fonction de ce mode comportemental peuvent être ainsi considérées comme des facteurs de succès. La deuxième stratégie développée par Erno TORNİKOSKI et Scott NEWBERT passe par « *l'engagement de ressources* »²⁰⁴. Par cette idée, les deux auteurs sous-entendent que toute stratégie visant à exploiter des ressources, procure aux organisations une certaine légitimité. En effet, dans la mesure où la structure utilise un produit ou un service, elle fait forcément preuve de détention de matières et d'équipements et lui confère donc une apparence crédible et professionnelle. La troisième stratégie évoquée par Erno TORNİKOSKI et Scott NEWBERT s'appuie sur « *les pratiques de réseau* »²⁰⁵. Ils distinguent tout particulièrement la « *manipulation de l'environnement et/ou des perceptions détenues par les parties externes* »²⁰⁶. Par cette stratégie, l'organisation établit des contacts et noue des relations avec des parties externes et des réseaux déjà existants. Elle s'informe, rayonne et augmente ainsi sa probabilité de survie dans le secteur.

Lorsque nous prêtons attention aux travaux de Mark C. SUCHMAN, Monica A. ZIMMERMAN et Gerald Z. ZEITZ ²⁰⁷, nous pouvons nous rendre compte qu'il s'agit d'une approche essentiellement théorique. La typologie des stratégies de légitimation qu'ils proposent, n'expose pas de justification empirique. De fait, Thomas B. LAWRENCE et Roy SUDDABY ²⁰⁸, ont souhaité y remédier en présentant une synthèse construite à partir de recherches et d'enquêtes publiées depuis 1900, tirées exclusivement de trois revues : « *Administrative Science Quarterly* », « *Academy of Management Journal* », et « *Organization Studies* ». Par ce travail empirique, ils ont réussi à faire émerger neuf ensembles de pratiques distinctes, au travers desquels les organisations ou les acteurs peuvent légitimer une nouvelle action, voire l'institutionnaliser.

Chacun de ces neuf ensembles est à son tour inventorié dans trois catégories stratégiques. Dans la première, nous pouvons y distinguer l'acquisition de droits (« *vesting* »), leur définition (« *defining* ») et la défense des intérêts (« *advocacy* »). Cette catégorie s'intéresse aux activités de

²⁰⁴ TORNİKOSKI Erno, NEWBERT Scott, Exploring the determinants of organisational emergence : A legitimacy perspective, *Journal of Business Venturing*, Volume 22, n°2, 2007, p 319

²⁰⁵ Ibid

²⁰⁶ Ibid

²⁰⁷ ZIMMERMAN Monica A., ZEITZ Gerald Z., Beyond survival : Achieving new venture growth by building legitimacy, *Academy of Management Review*, Volume 27, n°3, 2002, pp. 414-431

²⁰⁸ LAWRENCE Thomas B., SUDDABY Roy, Institutions and Institutional Work, *Handbook of Organizations Studies*, London, Sage, 2006, pp. 215-254

nature politique, à partir desquelles nous pouvons reconstruire des règles, des droits de propriétés et des limites qui nous donnent accès aux ressources matérielles (*« l'acquisition de droits, leur définition et la défense des intérêts reflètent ouvertement le travail politique dans lequel les acteurs reconstruisent les règles, les droits de propriété et les limites qui définissent l'accès aux ressources matérielles »*)²⁰⁹. La deuxième catégorie construction d'identités (*« constructing identities »*), changement de normes (*« changing norms »*) et construction de réseaux (*« constructing networks »*), concerne pour sa part les actions qui visent à reconfigurer les systèmes de croyances (*« met l'accent sur des actions dans lesquelles les systèmes de croyance des acteurs sont reconfigurés »*)²¹⁰. Elle porte sur la vision normative des institutions, à savoir, leur rôle, leurs valeurs... La troisième et dernière catégorie mimétisme (*« mimicry »*), théorie (*« theorizing »*), et éducation (*« educating »*), s'attache quant à elle aux changements de l'aspect cognitif des institutions, c'est-à-dire, l'altération des croyances partagées et des systèmes symboliques des compréhensions et des représentations induisant des actions comme *« allant de soi »* (*« des actions visant à modifier les catégorisations abstraites dans lesquelles les limites des systèmes de signification sont altérées »*)²¹¹.

²⁰⁹ CLEGG Stewart, *The Sage Handbook of Organization Studies*, London, Sage, 2006, p 221, « vesting, defining and advocacy reflect overtly political work in which actors reconstruct rules, property rights and boundaries that define access to material resources », traduit par nos soins

²¹⁰ Ibid, « emphasize actions in which actors' belief systems are reconfigured », traduit par nos soins

²¹¹ Ibid, « actions designed to alter abstract categorizations in which the boundaries of meaning systems are altered », traduit par nos soins

STRATÉGIE VISEES	PRATIQUES DEFINIES	MISES EN PLACE
Stratégie qui vise les actions de nature politique	Défense des intérêts « Advocacy »	La mobilisation de supports politiques et régulateurs à travers des techniques directes et délibérées de persuasion sociale « The mobilization of political and regulatory support through direct and deliberate techniques of social persuasion »
	Définition « Defining »	La construction de systèmes de règles conférant un statut ou une identité, définissant les frontières d'une appartenance, ou créant des statuts hiérarchiques dans un champ « The construction of rule systems that confer status or identity, define boundaries of membership, or create status hierarchies within a field »
	Acquisition de droits « Vesting »	La création de règles de structure qui confèrent les droits de propriété « The creation of rule structures that confer property rights »
Stratégie qui vise la structure normative des institutions	Construction d'identités « Constructing identities »	La construction des identités est centrale pour la création des institutions car les identités décrivent la relation entre un acteur et le champ dans lequel il opère « The construction of identities is central to the creating of institutions because identities describe the relationship between an actor and the field in which that actor operates »
	Changement de normes « Changing norms »	Re-définition des relations entre des ensembles de pratiques et les fondations morales et culturelles de ces pratiques « Re-making the connections between sets of practices and the moral and cultural foundations for those practices »
	Construction de réseaux « Constructing networks »	Connections interorganisationnelles à travers lesquelles les pratiques deviennent sanctionnées par les règles normatives et qui constituent les nouvelles références à respecter « Interorganizational connections through which practices become normatively sanctioned and which form the relevant peer group with respect »

Stratégie qui vise la structure cognitive des institutions	Mimétisme « <i>Mimicry</i> »	Utilisation de pratiques, technologies et règles existantes considérées comme « allant de soi » « <i>Existing sets of taken-for-granted practices, technologies and rules</i> »
	Théorie « <i>Theorizing</i> »	Développement et spécification de catégories abstraites, et élaboration de chaînes de cause à effet « <i>The development and specification of abstract categories, and the elaboration of chains of cause and effect</i> »
	Education « <i>Educating</i> »	Formation des acteurs aux compétences et connaissances nécessaires pour supporter la nouvelle institution « <i>Educating of actors in skills and knowledge necessary to support the new institution</i> »

Tableau 1 : Ensembles des pratiques de légitimation selon Thomas B. LAWRENCE et Roy SUDDABY

Appréhender les stratégies communicationnelles de légitimation permet de mieux comprendre les enjeux qui animent une organisation, lorsqu'elle cherche à gérer de manière pertinente son environnement. Lorsqu'elle pense son environnement dans sa globalité, elle est plus à même de décoder les situations d'attentes qu'elle rencontre et les modes de fonctionnement employés par la multitude d'acteurs internes et externes impliqués, et surtout de pouvoir y répondre de manière appropriée. La légitimation est résolument tournée vers une gestion de la diversité. Pierre DE SAINT GEORGES a écrit que « *l'action des communicateurs s'inscrit dans une logique du dévoilement des enjeux, de la pluralité des opinions et de la complexité des conduites, elle valorise alors un lien social pluriel* »²¹². C'est parce que notre société actuelle se montre diverse et fluctuante que la performance d'une organisation, qu'elle soit sociale ou non, tient à son adaptabilité à l'environnement.

Les nouvelles pratiques communicationnelles de la légitimation

Nous concentrer dans un premier temps sur les modes de légitimité et les stratégies sur lesquelles elle se repose, nous permet maintenant de mieux comprendre la transformation des pratiques communicationnelles de légitimation et leur évolution jusqu'à aujourd'hui. Mark C. SUCHMAN propose notamment dans un de ses articles, une typologie qui se distingue du triptyque wébérien. Il y mentionne une définition de la légitimité qui a largement influencé de nombreux auteurs : la légitimité est décrite « *comme la perception ou le sentiment général que les actions d'une entité sont désirables, convenables ou appropriées au sein d'un système socialement construit de normes, de valeurs, de croyances et de définitions* »²¹³. Nous comprenons par cette définition que la légitimité est la résultante de la rencontre de la stratégie et des efforts consentis par une institution pour se rendre crédible dans un environnement social qui n'est pas forcément toujours favorable. Aussi fait-il référence à différentes pratiques de légitimité.

²¹² DE SAINT-GEORGES Pierre, Métiers de la communication et processus de légitimation : Le « communicateur-symptôme », *Recherches en communication*, n°25, 2006, p 63

²¹³ SUCHMAN Mark C., Managing legitimacy : Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, Volume 20, n°3, 1995, pp. 571-610

La première pratique, soit celle qui concerne la légitimité pragmatique, réside dans « *la capacité d'une institution à satisfaire les intérêts (le plus souvent matériels) de ses publics et à emporter leur adhésion* »²¹⁴. Dans un tel contexte, se construisent des situations d'interaction concrètes entre l'institution publique et les citoyens, des « étiquetages (labelling) réciproques ». Cette légitimité peut être la résultante d'une influence, d'un échange... Par exemple, l'acceptation des politiques de coopération décentralisée par les habitants d'un pays étranger dépend de la capacité des professionnels à se faire accepter comme des partenaires compétents par les politiques locales et les populations. Il ne s'agit pas uniquement d'interactions immédiates, mais il est nécessaire d'appréhender ces échanges dans une dynamique d'interdépendances plus globales, incluant des dimensions sociales, éducatives, économiques, politiques... Les organisations publiques doivent ainsi de plus en plus justifier de leur travail auprès des citoyens. Nous assistons à l'émergence de nouveaux acteurs en charge de mobiliser les outils pertinents, de fédérer les partenaires, afin de coordonner au mieux les actions mises en œuvre. La légitimation pragmatique se situe au niveau des communautés politiques qui œuvrent à établir une relation entre les experts professionnels, les usagers et l'institution. La stratégie de légitimité pragmatique développée par Mark C. SUCHMAN et Dimby RAMONJY dénombre trois sources différentes. Il identifie la première à la « *légitimité par l'échange* ». Elle consiste à espérer qu'un nouveau comportement organisationnel crée de nouvelles valeurs qui, à leur tour, provoquent l'adhésion des agents. Dimby RAMONJY relève une deuxième « *légitimité par l'influence* » qui emploie une autre technique. Elle cherche à responsabiliser les acteurs en les associant directement à la stratégie à mettre en place. La troisième source est celle de la légitimité « *par la bonne disposition des acteurs* ». Elle vise à mettre en avant les intérêts des acteurs dans les comportements qu'ils adoptent, présentant ainsi l'organisation comme proche et bienveillante. « *Dans cette première stratégie de légitimité, l'accent est mis sur l'instrumentalisation par l'échange, l'influence ou la bonne disposition des parties prenantes dans les relations avec l'organisation, [qui] se fait alors de façon ciblée et bilatérale pour chaque auditeur* »²¹⁵.

²¹⁴ Ibid

²¹⁵ RAMONJY Dimby, *Contribution à l'étude de la légitimité organisationnelle : Etude comparative des stratégies de légitimité de deux organisations du commerce équitable en France*, 75^{ème} congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières, Québec, 2007, p 14

La deuxième pratique, soit celle qui s'appuie sur la légitimité normative (ou morale), se fonde sur la proximité des valeurs promues par l'institution avec les normes d'action qui dominent dans la société où elle s'inscrit. Elle fait intervenir un niveau d'évaluation macro-social. L'efficacité n'est plus le seul indice à prendre en compte pour rendre une action légitime ; elle doit dorénavant s'inscrire dans une démarche qui soit en accord avec les valeurs de la société où elle prend place. La démarche de l'action publique doit s'inscrire dans une approche plus conséquentialiste. Par exemple, il est nécessaire aujourd'hui de s'intéresser aux effets produits par la coopération décentralisée sur le territoire concerné. L'institution ne peut plus se contenter d'agir de manière aveugle sans prendre en compte les répercussions pour les habitants locaux. Il faut anticiper les impacts directs et indirects sur les usagers en appliquant une logique de concertation et de dialogue avec eux. L'action publique doit s'intéresser au rôle joué par les usagers dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles afin de bénéficier de résultats substantiels. La légitimation normative renvoie aux normes et aux valeurs sous-jacentes à chacune des actions menées.

Dans la stratégie de légitimité normative de Mark C. SUCHMAN, Dimby RAMONJY considère que l'évaluation de l'organisation peut s'appuyer là aussi sur quatre sources. Elle ne prend pas en compte les bénéfices directs obtenus par l'entité, mais peut par exemple se quantifier grâce à la « *légitimité par les conséquences* ». Dans ce contexte, l'organisation est appréciée au regard des actions qu'elle a accomplies et des conséquences sociales qu'elle a entraînées. Une deuxième source peut examiner la « *légitimité par les procédures* ». L'organisation doit se mettre aux normes et respecter les règles en vigueur. Elle adopte ainsi les procédures du système social et conforme la structure à la juridiction. La troisième source envisageable est celle de la « *légitimité par la structure* ». La structure se transforme dans son organisation de façon à répondre aux attentes et préoccupations de l'environnement ambiant (agenda 21...). La dernière source énoncée dans cette stratégie normative relève de la « *légitimité par la personne* ». Seul le charisme des individus clés de l'organisation est pris en compte. L'organisation se légitime par le jugement que l'on porte sur ses cadres dirigeants.

La dernière pratique, celle de la légitimité cognitive, repose sur le partage de mécanismes de représentation du monde, sur des processus cognitifs. Cette légitimité soulève la question du sens que donne l'institution à ses actions menées sur le terrain. L'institution sera reconnue comme légitime par

les administrés si les actions qu'elle entreprend et les instruments qu'elle emploie sont cohérents et compréhensibles par les usagers qui sont concernés. Par exemple, cela donne tout son sens aux pouvoirs publics de reconnaître les initiatives des acteurs sur le terrain et de les traduire dans un cadre réglementaire. Cette démarche rend plus efficient le travail effectué par tous, en évitant que des actions similaires soient menées en parallèle, sans assentiment, notamment par les associations humanitaires. Les différents acteurs doivent intégrer dans leur logique professionnelle de nouveaux modes d'expertise et d'intervention afin de crédibiliser les actions publiques dans un contexte d'ouverture internationale et de décentralisation. La légitimité cognitive se situe au niveau des outils et des instruments auxquels ont recours les politiques publiques.

Dans la stratégie de légitimité cognitive avancée par Mark C. SUCHMAN, Dimby RAMONJY développe deux sources qui permettent une meilleure compréhension des agissements de l'organisation par les acteurs internes mais également externes. La première est celle de la « *légitimité comme allant de soi* ». L'organisation possède dans ce contexte une capacité d'imposition naturelle. Les acteurs se satisfont logiquement du modèle structurant en vigueur. La deuxième source à laquelle l'organisation peut avoir recours est la « *légitimité par la négociation* ». Dans ce cadre-ci, la structure ne peut naturellement pas s'imposer aux acteurs ce qui oblige à fournir une explication sur une prise de décision ou une action engagée.

Une légitimité complexifiée par un environnement mouvant

Dans nos analyses précédentes, nous avons cherché à démontrer que la communication est consubstantielle au principe de légitimité. En effet, l'avènement des médias a largement contribué à rendre les organisations beaucoup plus visibles dans la sphère publique et de fait à les influencer dans leurs comportements pour se contraindre aux obligations collectives. Les progrès technologiques ont ainsi permis l'accélération des échanges et la transmission des savoirs. Plus empathiques et sensibles aux évolutions ambiantes, les organisations doivent appréhender dorénavant leur légitimité dans une quotidienneté, plus précisément qualifiée de « *légitimité de l'éphémère* ». Ce terme a, par exemple, été

repris par des auteurs comme François RANGEON ²¹⁶ ou Arnaud MERCIER ²¹⁷. Il a été ainsi montré que les médias ont acquis un pouvoir considérable installant les organisations dans une logique événementielle. Ces médias peuvent même être analysés par moment comme exerçant une hégémonie culturelle allant jusqu'à conditionner la vie politique, socioculturelle, économique mais également morale. Pour Marie Laure BUISSON, « *la puissance désormais acquise par les médias a ainsi mis en exergue l'importance de la gestion de la légitimité organisationnelle : les pollutions de l'environnement, la corruption, les manipulations financières, les comportements discriminatoires sont autant de thèmes qui finissent par occuper le devant de la scène* »²¹⁸. Cette légitimité de l'éphémère, ancrée dans les médias transfigure l'action publique, car elle cultive une pression communicationnelle et réforme les savoir-faire organisationnels en une logique de faire-savoir.

Comme les organisations ont un impact de plus en plus visible sur leur environnement, elles sont tenues de prendre en considération les différents acteurs qui le composent et leurs attentes qui divergent en fonction de leurs intérêts. On escompte d'elles qu'elles intègrent préoccupations sociales (éthique et déontologie), économiques (équilibre des intérêts des parties prenantes) et environnementales (impact significatif sur l'écologie) dans leurs stratégies et missions. Les organisations se voient donc contraintes de se conformer aux normes sociétales pour assurer leur légitimité organisationnelle. « *Suite aux scandales divers qui les ont éclaboussées, les institutions doivent tout mettre en œuvre pour rehausser leur intégrité et leur crédibilité. Ici, l'apparence ne suffit plus; ces valeurs doivent se concrétiser réellement afin de rétablir la confiance du public dans ces institutions* »²¹⁹ Le principe éthique interpelle aujourd'hui la pratique concrète des organisations et place les acteurs devant leurs devoirs moraux. Sonia CAPELLI et William SABADIE ont souligné l'émergence d'une prise de conscience sociale double : « *celle de la responsabilité des entreprises dans la sphère*

²¹⁶ RANGEON François, Communication politique et légitimité, in CURAPP, *Communication politique*, Paris, Presse universitaire de France, 1991, 216 pages

²¹⁷ MERCIER Arnaud, *Pouvoir des journalistes, pouvoir des médias ?*, Forum du Centre des sciences sociales de la Défense, Paris, 23 janvier 2002

²¹⁸ BUISSON Marie Laure, *Réconcilier l'économie et le social : Une approche par le concept de légitimité*, in Actes du XVIème Congrès de l'AGRH, Paris, 15-16 septembre 2005, p 3

²¹⁹ CAILLE Geneviève, *Le recours à l'éthique : Une solution miracle à tous les problèmes ?*, Chronique de la Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, mis en ligne en juillet 2002, http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/02-07-16_caille.pdf, consulté le 11 mai 2010

publique et celle du rôle du consommateur à qui l'on reconnaît un pouvoir d'expression »²²⁰. Organisations et acteurs ne peuvent plus négliger aujourd'hui l'impact qu'ils produisent sur leur environnement. On attend d'eux qu'ils s'engagent volontairement à appliquer de nouvelles normes dans leurs actions quotidiennes, et surtout que ces nouvelles orientations soient mesurables par tous.

Les organisations se sentent aujourd'hui dans l'obligation d'intégrer des principes éthiques à leur mode de fonctionnement pour asseoir leur légitimité morale dans la sphère publique. Les préoccupations d'ordre collectif font désormais partie intégrante des comportements quotidiens. Gilles LIPOVETSKY a d'ailleurs développé l'idée du cycle postmoraliste de nos cultures où le sens du devoir laisserait place au sens des responsabilités : « *Ce n'est nullement dire que les intentions morales aient dé péri: au vrai, alors même que l'apostolat du devoir est caduc, nous sommes partout témoins d'une réactualisation du souci éthique, d'une reviviscence des problématiques et "thérapeutiques" morales [...]* "Le XXIème siècle sera éthique ou ne sera pas" »²²¹. L'impact de cette résurgence conduit à croire que l'individualisme et ses dérives latentes peuvent s'effacer pour laisser place à l'intérêt général porté par la collectivité. Gilles GAUTHIER considère d'ailleurs que cinq conditions permettent à ce jour de mieux conjuguer la structure organisationnelle avec la moralité et de justifier ce qu'il considère comme « *l'éthique de la communication des organisations* ». Ces cinq conditions à réunir sont pour lui : « *une reconnaissance de l'inhérence de la dimension morale à la communication, une reconnaissance de la nécessité d'appuyer la recherche éthique sur un fond théorique et même philosophique, une caractérisation de l'analyse du raisonnement éthique, l'affirmation d'une différenciation d'une éthique de la persuasion par rapport à une éthique de l'objectivité et la prise en compte de la notion d'intérêt* »²²². Les processus communicationnels de légitimation sont tout aussi nombreux que les attentes morales organisationnelles. Ils se traduisent par une pluralité de démarches en matière d'éthique (codes éthiques, conduites éthiques, code de déontologie...) qui cherchent avant tout à réintroduire une conception collective du bien-faire et de la citoyenneté. Il est aujourd'hui nécessaire à toute organisation d'entreprendre une réflexion affirmée sur le sens de leurs actions.

²²⁰ CAPELLI Sonia, SABADIE William, La communication sociétale : Quelle légitimité pour les annonceurs ?, *Recherche et applications en marketing*, Volume 20, n°4, 2005, pp. 53-70

²²¹ LIPOVETSKY Gilles, *Le crépuscule du devoir : L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*, Paris, Gallimard, 1992, p 11

²²² GAUTHIER Gilles, L'éthique de la communication des organisations : De la dénonciation à la reconnaissance, *Communication & Organisation*, n°2 : Structure et communication, 1992, p 189

CHAPITRE II :

LE CHERCHEUR ET

LE TERRAIN

II.1. PROBLEMATIQUE

L'intérêt de cette recherche s'inscrit dans un contexte global marqué par des enjeux sociétaux majeurs. En effet, depuis dix ans, les collectivités sont bien conscientes de l'effort de collaboration et de coordination de leurs actions dans lequel elles doivent s'engager. L'application de la loi organique relative aux lois de finances du premier août 2001 (la L.O.L.F.) a profondément réformé la gouvernance de l'action publique, transfigurant une approche initiale orientée sur les moyens vers une logique de résultats. Les citoyens bénéficient aujourd'hui d'une meilleure information sur leur service public et attendent des institutions publiques une justification de leurs décisions : *« Il faut ici d'abord souligner la montée des exigences des citoyens-usagers. L'utilisateur tend à se comporter de plus en plus comme un « client », c'est-à-dire qu'il tend à avoir, vis-à-vis du service public local, les mêmes exigences que vis-à-vis de toute entreprise de service »*²²³. Serge HUTEAU partage ce point de vue, confirmant que la recherche constante de l'intérêt général des administrés ne peut s'affranchir d'une démarche de performance : *« les organisations publiques ne doivent plus seulement être garantes d'un intérêt général et d'une utilisation rationnelle des ressources, mais doivent pouvoir apporter la preuve de leur efficacité économique »*²²⁴. Cette recherche permanente d'efficience de la part des collectivités et cet effort marqué par une communication externe accrue s'ajoutent à un environnement global de plus en plus internationalisé. A titre d'exemple, « l'Europe des régions » a notamment contribué à promouvoir une politique régionale de solidarité dans laquelle la région aquitaine s'est totalement investie. Plus d'un tiers du budget de l'Union européenne est consacré au développement régional et à la cohésion économique et sociale. Par le biais d'une série de fonds européens, cette solidarité touche aussi bien la compétitivité des entreprises que l'emploi, la formation, la société de l'information, la recherche. Les vingt-sept États membres ont ainsi bénéficié pour la période 2007 - 2013, d'un montant de 365 milliards d'euros, alloués à l'ensemble de leurs instruments structurels. L'un des objectifs prioritaires concerne la « coopération territoriale européenne ». La politique européenne s'attache à promouvoir un modèle de développement régional et souhaite encourager la formation de partenariats au sein de coopérations

²²³ LORREYTE Bernard, BOURGEOIS Nicolas, NIGET Gildas, Vingt ans de décentralisation. Où en est aujourd'hui le management territorial ? Enquête sur les pratiques managériales dans les collectivités territoriales, *Les Cahiers du Groupe Bernard Brunhes*, n°10, septembre 2002, p 41

²²⁴ HUTEAU Serge, *Le management public territorial : Éléments de stratégie, organisation, animation et pilotage des collectivités territoriales*, Montreuil, Editions du Papyrus, 2002, p 31

transfrontalières, transnationales et interrégionales. Forte de ce principe, la région aquitaine a signé le 12 décembre 2011 à Vitoria-Gasteiz en Espagne, un partenariat avec la communauté autonome basque, permettant à l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi de voir le jour. Son rôle vise à renforcer les relations transfrontalières et à asseoir le développement de cette entité grâce à des projets menés conjointement dans le domaine des transports mais également de la croissance durable. En parallèle, la région aquitaine s'est investie dans de nombreux programmes de réseau européen avec d'autres régions, « *pour faire entendre la voix des gouvernements locaux et défendre les intérêts régionaux* »²²⁵. La Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), l'Association française du Conseil des communes et Régions d'Europe (AFCCRE), la Communauté de travail des Pyrénées (CTP), les associations de régions européennes thématiques telles que l'Association des Régions européennes des produits d'origine (AREPO), sont quelques-unes des collaborations conduites par la collectivité territoriale.

Cependant, la coopération décentralisée est un phénomène complexe à appréhender qui souffre aujourd'hui d'une véritable ambiguïté identitaire. En effet, la législation qui la régit n'a abouti que tardivement dans les années 2000 et demeure jusque-là très modeste. Notre état des savoirs nous a permis de comprendre que ce nouveau mode de collaboration fonctionne de manière singulière. A la croisée d'une mondialisation en constante évolution, les pratiques de coopération initiées par les collectivités locales se sont métamorphosées ces dernières années. La prise d'initiative locale s'est amplifiée mais a parfois révélé une approche inexpérimentée de ce domaine de compétence. Dans un tel contexte, il est parfois difficile pour les administrés, voire même les acteurs au cœur du système, de comprendre l'impact bénéfique que peut engendrer la coopération décentralisée sur le territoire local les concernant. Plusieurs approches se sont dessinées au fil des années, ne rendant pas forcément lisibles les enjeux et les stratégies d'une telle démarche. Le manque de cohérence dû au foisonnement d'actions individuelles a dessiné le risque de voir attribuer à la coopération décentralisée une image opaque, quelque peu énigmatique. Quelques événements récents, dommageables pour la compréhension générale des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée

²²⁵ Définition proposée par le conseil régional d'Aquitaine sur la page de son site institutionnel, <http://europe-international.aquitaine.fr/programmes-et-reseaux-de-cooperation/>, consulté le 10 avril 2009

peuvent être cités, notamment en 2007, le scandale autour de *l'Arche de Zoé*. « Néocolonialisme », « pieds nickelés de l'action humanitaire », tels sont quelques-uns des qualificatifs qui ont émergé dans le débat public à propos de cette affaire. « *Une vision du monde occidentalisée, où les pays riches du Nord ont pour fonction d'apporter la civilisation et la démocratie aux barbares du Sud qui s'entretuent sans raison. La conquête des Amériques et le massacre des indiens, la traite négrière, la colonisation, se sont toujours appuyées sur des valeurs humanistes et chrétiennes. Depuis plus de 500 ans, l'occident a voulu évangéliser, éduquer, moraliser les peuples. Ce sont les mêmes justifications qui, de l'Irak au Soudan, font le lit de ce nouveau colonialisme à connotation faussement humanitaire* »²²⁶. Au-delà de la solidarité internationale, les actions de coopération ont également été touchées par plusieurs scandales médiatiques et judiciaires. Qu'il s'agisse entre autre, en 2009, des dérives de France Coopération Internationale (FCI), structure issue du Quai d'Orsay, épinglée par un rapport de la cour des comptes pour des salaires trop élevés, des frais de mission douteux, des voitures de fonction inutiles, ou bien du récent voyage en mars 2010 du ministre de la coopération et de la francophonie Alain JOYANDET qui, pour se rendre à la « Conférence internationale des villes et régions du monde pour la reconstruction d'Haïti », avait effectué un court séjour à Fort-de-France et avait pour cela engagé des dépenses publiques à hauteur de 116 500 euros en louant un jet privé. Certains comportements litigieux récurrents entretiennent parfois les inquiétudes des citoyens associant les actions à l'étranger des collectivités à des interventions de tourisme politique ou de paradiplomatie.

L'objet de notre recherche consiste à étudier la communication de la coopération décentralisée dans le cadre d'une recherche-action, à travers une approche théorique émanant de la littérature scientifique et une application empirique sur le terrain de la région aquitaine. Or l'analyse des enjeux sociétaux dans lesquels évolue la coopération décentralisée aujourd'hui, nous conduit à interpréter ce domaine d'activité sous **l'angle de la légitimité**. En effet, la décentralisation a conduit, en quelques années, à l'essor de la communication dans les collectivités territoriales. Bien au-delà d'une information auprès des habitants ou de la promotion d'un territoire, la communication locale procède aujourd'hui d'une véritable mission citoyenne. Elle promeut des projets, en rendant des mécanismes procéduraux

²²⁶ MAMERE Noël, *Colonialisme compassionnel*, mis en ligne le 6 Novembre 2007, http://www.noelmamere.fr/article.php3?id_article=891, consulté le 1^{er} février 2010

et décisionnaires accessibles et cohérents. Elle donne du sens à la vie politique. Elle accompagne également la démocratie locale, répondant à la demande des habitants d'être de plus en plus informés et leur permettant ainsi de s'impliquer dans la vie locale et la gestion de la cité. Elle anime un territoire par une stratégie de communication qui valorise une image identitaire forte, garante d'un dynamisme et portant une économie locale, une culture de proximité. Mais dans une période de crise, où les plans de rigueur se succèdent, où une révision générale des politiques publiques est engagée, avec un effort renforcé sur la maîtrise des finances et de la dépense publique, les actions de coopération décentralisée initiées par les collectivités territoriales à l'international ne sont pas toujours comprises, acceptées, voire soutenues par les administrés. Prenant en considération le fait que la coopération décentralisée est un domaine sensible, il s'agit d'éviter que les projets initiés par la Région aquitaine nuisent à la reconnaissance de ses activités internationales. En effet, certains stéréotypes extrêmement répandus pourraient s'avérer préjudiciables, voire irréparables s'ils étaient associés de manière directe ou indirecte à l'institution. Il serait fort difficile par exemple pour la Région aquitaine de s'acquitter d'une image de dispersement de ses moyens financiers, matériels, humains ou d'amateurisme de ses actions menées sur le terrain, ou pire, de se soustraire à un cliché de folklorisme, d'hégémonie culturelle ou encore de néo-colonialisme.

Aussi pour aider le conseil régional dans sa politique de coopération décentralisée, nous avons procédé dans notre travail de recherche à une analyse des phénomènes communicationnels constituant la coopération décentralisée et mis en évidence le lien étroit existant entre une volonté de communication et une démarche de légitimation. Pour cela, nous avons convoqué de nombreuses **ressources théoriques** qui nous ont démontré que l'organisation se transforme aujourd'hui en un véritable territoire de communication. Les collectivités territoriales ont été amenées au fil des années à modéliser des politiques de communication de plus en plus élaborées afin de se démarquer d'une concurrence territoriale entre elles grandissante ²²⁷. Cette communication locale s'est attachée à rétablir le lien civique avec les administrés tout en oeuvrant à l'identification de l'institution et la mise en

²²⁷ PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 2003, 279 pages

CARDY Hélène, *Construire l'identité régionale : La communication en question*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997, 285 pages

MATTELART Armand, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, 2004, 123 pages

valeur de l'action politique de ses représentants ²²⁸. De nombreux auteurs ont parlé de « réconciliation des citoyens avec les élus politiques »²²⁹. Les collectivités territoriales visent dorénavant à recréer du collectif ²³⁰, à repenser une nouvelle forme de proximité entre les administrés, les élus politiques et l'institution publique. Afin de ne pas s'éloigner des attentes mais également des demandes de la société civile, l'organisation cherche à instruire une communication de la relation où échange et partage construisent un nouveau rapport social dans la sphère publique. La participation se veut plus active, plus orientée vers le dialogue ²³¹. Plusieurs travaux académiques ont démontré que ce dialogue est justement motivé par le besoin constant de légitimer ses propres actions ²³². Aussi, nous partons du postulat que communiquer pour la collectivité territoriale sur ses actions de coopération décentralisée, chercher à construire une nouvelle relation à l'administré aquitain, instaurer un dialogue et une médiation dans la sphère publique correspond avant tout pour l'institution à une démarche de légitimation de son action.

Afin de répondre à **la commande institutionnelle** dans laquelle s'inscrit notre convention CIFRE, à savoir mieux communiquer sur ses pratiques de coopération décentralisée, notre préoccupation première est de comprendre dans ce travail de recherche **quels peuvent être les ressorts de légitimation et les stratégies communicationnelles sur la coopération décentralisée à mobiliser pour la Région aquitaine afin de l'aider à favoriser un dialogue entre l'institution publique, ses représentants politiques et les citoyens aquitains**. Dans un contexte de service public, nous avons constaté qu'une institution cherche à gérer la légitimité de ses actions et de ses comportements dans le but de construire une acceptabilité sociale. Trois pratiques communicationnelles de légitimation trouvent un écho sensible dans notre travail ²³³. La légitimité pragmatique cherche à

²²⁸ LEYVAL GRANGER Anne, La communication locale : Entre service public et promotion politique, *Communication et langages*, n°120, 2ème trimestre 1999, pp. 41-54

²²⁹ GIROD Alain, Territoires, Proximité et espace public, *Études de communication*, n°26, 2003, pp. 69-82

LE BART Christian, LEFEBVRE Rémi, Proximité, *Mots. Les langages du politique*, n°77, mars 2005, pp. 41-57

²³⁰ SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, *La communication politique locale*, PUF/Que Sais-je ?, 1995, 127 pages

²³¹ KENT Michael L., TAYLOR Maureen, Toward a dialogic theory of public relations, *Public Relations Review*, Volume 28, n°1, Feb 2002, pp. 21-37

²³² METZLER, M. S., The centrality of organizational legitimacy to public relations practice, in HEATH Robert Lawrence, *Handbook of public relations*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2001, pp. 321-334

²³³ SUCHMAN Mark C., Managing legitimacy : Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, Volume 20, n°3, 1995, pp. 571-610

RAMONJY Dimby, *Contribution à l'étude de la légitimité organisationnelle : Etude comparative des stratégies de légitimité de deux organisations du commerce équitable en France*, 75^{ème} congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières, Québec, 2007

satisfaire les intérêts des administrés. La légitimité normative vise la proximité des valeurs promues par l'institution avec les normes d'action qui dominent dans la société où elle évolue. La légitimité cognitive repose sur le partage de mécanismes de représentation du monde. Notre cadrage théorique nous a permis de comprendre qu'une institution sera reconnue comme légitime par les administrés si la démarche des acteurs politiques se présente comme bienveillante et en accord avec les attentes du public, si les actions qu'elle entreprend et les instruments qu'elle emploie véhiculent des valeurs partagées et sont compréhensibles par les usagers.

Rechercher à satisfaire les intérêts collectifs sur le territoire local, promouvoir des valeurs auxquelles les Aquitains ont envie d'adhérer, être en accord avec les attentes des administrés, c'est avant tout s'inscrire pour le conseil régional dans une démarche de légitimation qui vise à **partager du sens commun**. Le paradigme du constructionnisme a clairement montré que la parole doit être considérée comme un moyen d'action et qu'analyser le discours revient à explorer le cœur de la vie sociale. Ainsi dans une telle perspective théorique, travailler sur les instruments langagiers, interroger les représentations produites par les énoncés, s'avère un des ressorts majeurs pour comprendre les connaissances communes d'un groupe, la façon dont il se représente la réalité socialement partagée. Kenneth GERGEN ²³⁴ a constaté que le modèle théorique du constructionnisme social s'attache à prendre en considération les points de vue de tous les acteurs. Il considère que l'action dépend de l'intelligibilité que se font les autres membres des discours produits. Ils peuvent s'y identifier, y adhérer ou bien au contraire les condamner. Ce sont donc les manières de penser des acteurs qui vont permettre de comprendre les orientations des actions et le sens des conduites. Ainsi, dans une perspective de recherche-action, il s'agit d'acquérir des connaissances sur les perceptions de la coopération décentralisée dans le but de mettre en œuvre une amélioration des pratiques communicationnelles au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales. Pour ce faire, rapprocher les représentations que se font les différents acteurs concernés, (à travers le discours des administrés, le discours des élus politique, le discours de la collectivité) et les mettre en tension, peut alors permettre d'identifier les discordances ou les correspondances des points de vue des

²³⁴ GERGEN Kenneth, *Le constructionnisme social. Une introduction*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2001, 430 pages

membres ²³⁵. Ainsi les décisionnaires au sein de la collectivité connaîtront les leviers nécessaires à actionner pour faire apparaître des éléments, des objets, des concepts qui, bien que présents dans la situation de coopération décentralisée de la région aquitaine, n'étaient pas jusqu'à présent lisibles ou compréhensibles des parties prenantes. Fort de ce principe, un processus pourra alors être enclenché afin de construire scientifiquement un nouveau sens commun collectif.

Notre recherche empirique reposera sur un modèle d'analyse de discours à trois niveaux.

Tout d'abord, nous nous attacherons à étudier le langage en action des citoyens pour comprendre la représentation qu'ils se font de la coopération décentralisée, celle qui est fondamentale pour la crédibilité et la réputation de l'institution. Ce travail de recherche permettra d'approfondir les points de vue de la société civile et de comprendre le sens qu'elle accorde aux actions menées par la collectivité dans ce domaine de compétence. Pour cela, nous étudierons le journalisme citoyen, connu sous le qualificatif d' « open source journalism ». Ces écrits nous permettront de nous éloigner d'une vision trop « média centrée » qui tend à négliger ce sujet d'importance, pour nous attacher à découvrir une nouvelle expertise issue du cœur du débat public. Comme l'indiquent Joël DE ROSNAY et Carlo REVELLI : « *tout citoyen est un reporter, un capteur en temps réel. Aucune agence de presse ne peut poster un journaliste à chaque coin de rue. L'émergence de citoyens reporters est inéluctable, et les tragédies du tsunami, des attentats de Londres ou des cyclones aux Etats Unis ont démontré la portée réelle du phénomène* »²³⁶. Aussi nous considérons que ces nouveaux médiateurs de l'information seront enclins à nous apporter un regard éclairé sur un débat démocratique renouvelé et les véritables enjeux soulevés par la coopération décentralisée.

Dans un deuxième temps, nous travaillerons sur les représentations que véhicule le discours institutionnel du conseil régional d'Aquitaine qui s'adresse au grand public de manière officielle. Cette analyse nous permettra d'obtenir des pistes d'interprétations sur la mise en scène textuelle du discours de la coopération décentralisée, la description de ses parcours figuratifs et leur rôle dans l'organisation du sens de ce qui est énoncé par la Région aquitaine.

²³⁵ SCHUTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien : Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, 286 pages

²³⁶ DE ROSNAY Joël, REVELLI Carlo, *La révolte du pronéariat : Des mass média aux médias des masses*, Paris, Fayard, 2006, p 119

Dans un troisième temps, nous nous attacherons à analyser le discours de l'exécutif du conseil régional d'Aquitaine sur la coopération décentralisée au travers de la parole de ses conseillers régionaux. Aussi, nous recouperons les connaissances établies sur les représentations des pratiques de coopération que se font les hommes politiques lorsqu'ils sont engagés dans une institution publique et soumis à un impératif de justification de l'action collective et donc de légitimation. Le discours des élus nous permettra de comprendre comment les stratégies politiques de la coopération décentralisée sont décidées en Aquitaine, et la nature des objectifs véritables que souhaite atteindre l'institution, quel regard portent les politiques déjà impliqués en coopération décentralisée sur les programmes initiés par la collectivité.

Notre questionnement général nous permet de formuler trois hypothèses.

Hypothèse 1 : La coopération décentralisée peut être perçue comme une politique publique peu compréhensible et lisible. Approches politiciennes divergentes, biais organisationnels, modes de fonctionnement éloignés, mise en cause des représentativités, les citoyens éprouvent beaucoup de difficultés à comprendre les différentes actions des collectivités à l'étranger, notamment à faire la distinction entre solidarité internationale et coopération décentralisée. Le manque de lisibilité de ces domaines d'intervention ne leur permet pas d'en saisir les enjeux. **Nous faisons l'hypothèse que la légitimité cognitive est faible car les citoyens ne comprennent pas le sens des actions de coopération décentralisée ni les bénéfices pour leur propre territoire local.**

Hypothèse 2 : La parole de l'élue politique représente auprès des citoyens celle du spécialiste de l'action publique. Il est l'acteur principal participant à l'élaboration des programmes de société. Le citoyen suppose de lui, la maîtrise des sujets sur lesquels il intervient et légifère. Pour le cas de l'Aquitaine, plusieurs conseillers régionaux ont participé aux actions de coopération décentralisée de la région. Associés à l'accueil protocolaire de délégations étrangères, ou en visite officielle dans les pays partenaires pour témoigner de l'évolution des actions sur le terrain, leur implication est cruciale dans le portage des projets et joue un rôle déterminant dans la valorisation des programmes de coopération. **Nous faisons l'hypothèse que les conseillers régionaux d'Aquitaine donnent sens aux pratiques de coopération décentralisée de la collectivité en montrant les valeurs que sous-tendent les**

actions sur le terrain. La légitimité normative est forte car le discours des élus s'inscrit au cœur des préoccupations sociétales et citoyennes.

Hypothèse 3 : Dans cet environnement institutionnel concerné par différents projets politiques, oeuvrant dans des secteurs d'activité extrêmement variés, qui pour certains relèvent de compétences obligatoires pour le conseil régional d'Aquitaine, la coopération décentralisée ne s'est pas imposée comme un sujet prépondérant dans la politique communicationnelle de la collectivité. La multitude des partenariats administrés à l'étranger n'a pas jusqu'alors été entièrement abordée. **Nous faisons l'hypothèse que la région aquitaine délivre une information restreinte dans son discours institutionnel sur ce domaine d'activité. Motifs et objectifs de la collectivité ne sont pas formellement énoncés. Demeurant discrète quant aux résultats des actions de coopération décentralisée qu'elle engage, la légitimité pragmatique n'est pas suffisamment investie.**

II.2. CHERCHEUR CIFRE, AU CŒUR DU PARADIGME CONSTRUCTIONNISTE

II.2.1. Le positionnement du chercheur CIFRE

Bien que le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formations par la Recherche) existe depuis 1981, permettant ainsi à des doctorants de réaliser leur thèse conjointement dans une entreprise et un laboratoire de recherche, ce n'est qu'à partir de 2005 qu'il a eu l'opportunité d'intégrer des structures non industrielles, dans le cadre d'une convention CIFRE CRAPS (Convention de Recherche pour l'Action Publique et Sociétale). Depuis, même si l'appellation n'existe plus, ce procédé s'est ouvert aux collectivités territoriales, aux établissements consulaires, aux associations à vocation sociale, aux ONG... Comme dans notre cas, un laboratoire, un doctorant et une institution publique collaborent autour d'un même projet innovant de recherche. Cette relation tripartite présente des bénéfices similaires à ceux acquis dans le cadre d'une CIFRE en milieu industriel, que cela soit pour le doctorant qui réalise une thèse dans des conditions financières et professionnelles optimales, pour l'institution qui explore ou améliore un de ses domaines de compétence et pour le laboratoire qui tisse des liens avec le monde professionnel ouvrant sur de multiples modes de partenariat.

Lors de son intervention à la Conférence des grandes écoles en 2010, Cédric VILLANI expliquait alors que « la thèse est une école de pensée. On y apprend à être entreprenant, tenace, synthétique et à apprendre vite »²³⁷. A notre sens, l'accomplir dans le cadre d'une CIFRE est un choix d'autant plus réfléchi et pertinent dans la mesure où cet apprentissage bénéficie d'un double encadrement par le directeur de thèse et l'expert hiérarchique dans l'institution publique. Cette riche collaboration conduit à l'acquisition d'une véritable bi-culturalité. Elle accroît les connaissances sur la conduite d'un projet innovant et complexe, et améliore l'instrumentation de la méthodologie sur un terrain privilégié ; elle permet l'insertion dans de nouveaux réseaux et l'acquisition de multiples compétences. Elle implique de mobiliser cette « intelligence de la situation », d'adopter un positionnement actif, voire pro-actif pour s'adapter aux différentes situations professionnelles

²³⁷ VILLANI Cédric, Médaille Fields 2010, Congrès de la Conférence des Grandes Ecoles, Paris, Octobre 2010

rencontrées et essayer de les analyser scientifiquement dans le but d'interagir efficacement. Forte d'un parcours académique marqué par des études spécialisées en communication publique et politique, et bercée par un environnement personnel résolument interculturel, nous tenions à poursuivre ce travail de recherche dans un contexte dynamique au service des citoyens, recherchant l'intérêt général et cela dans une perspective d'ouverture internationale. La délégation aux affaires européennes et internationales de la région aquitaine, nous proposant de collaborer sur la thématique de la communication de la coopération décentralisée, nous avons accepté avec plaisir cette opportunité.

Amenée durant ces trois années à être au contact de différents services (communication, cohésion territoriale et prospective, mission P.I.A. et projets européens...), d'élus politiques, d'administrés et d'opérateurs associatifs, tout comme Jean DONNAY²³⁸, nous nous sommes longuement questionnée sur l'identité que nous devons revêtir pour conduire ce projet de recherche sur le terrain. Spécialiste en stratégie organisationnelle, consultant en communication, « *articulateur de communautés* »²³⁹, coordinateur de projet, médiateur social et culturel, accompagnateur de changement, animateur d'équipe, « *sapeur pompier institutionnel* »²⁴⁰ ont été autant de statuts envisagés pour définir notre posture de chercheur dans cette collectivité territoriale. Il nous a fallu beaucoup de temps pour réaliser que le haut degré d'implication personnelle que requiert le statut de doctorant CIFRE, lui confère un rôle véritablement à part. En effet, se construisent autour de sa pratique de multiples identités mais qui, chacune présente comme Harold GARFINKEL le précise, une caractéristique commune : l'appartenance au groupe. Pour étudier un groupe, il faut en être membre : c'est-à-dire partager avec lui ses savoir-faire, se conformer à ses règles et procédures, adopter ses conduites, intégrer ses représentations de sens commun. « *Des études ethnométhodologiques analysent les activités quotidiennes et les pratiques des membres afin de rendre ces mêmes activités visibles rationnelles et transférables à d'autres usages, c'est à dire considérer ces organisations comme lieu commun d'activités quotidiennes. La réflexivité de ce phénomène est une caractéristique singulière des actions pratiques, des circonstances pratiques, des connaissances de sens commun des structures*

²³⁸ DONNAY Jean, Chercheur, praticien même terrain ?, *Recherches qualitatives*, Volume 22, 2001, pp. 34-53

²³⁹ BROWN John Seely, DUGUID Paul, Organizing knowledge, *California management review*, n°40, 1998, pp. 90-111

²⁴⁰ DONNAY Jean, Chercheur, praticien même terrain ?, *Recherches qualitatives*, Volume 22, 2001, p 35

sociales, et du raisonnement sociologique pratique »²⁴¹. Coordinateur, accompagnateur ou bien animateur, se voir attribuer un rôle, c'est être reconnu par le groupe, être accepté, lui être affilié.

« *La pratique sans théorie est aveugle, la théorie sans pratique est vide* »²⁴². Aussi le rôle principal du doctorant CIFRE de manière générale réside dans sa capacité à établir un lien direct entre son environnement académique et le monde professionnel dans lequel il évolue au quotidien. Pour cela, l'implication de ce chercheur-acteur, doit être complète car elle conduit à une connaissance approfondie de son terrain, à une observation minutieuse de paramètres internes parfois imperceptibles à première vue, et surtout à la compréhension d'événements dans leur contexte, en situation réelle. C'est ensuite à lui de fournir un effort constant pour relier sa recherche à son travail au sein de l'organisation. La préoccupation première du doctorant CIFRE doit rester celle d'une recherche utile pour l'institution et concilier pour cela la production de connaissance et celle de l'action. Seule la durée permet au chercheur en apprentissage d'acquérir les compétences nécessaires à une analyse pertinente. Cependant, cette période d'analyse doit impérativement s'articuler sur les rythmes de travail qui fractionnent cette position d'intériorité, permettant au chercheur-acteur un rapport d'extériorité essentiel à la compréhension de la réalité étudiée. Le doctorant CIFRE doit composer avec cette dualité naturelle qui tendrait à opposer la pratique du chercheur en apprentissage à celle du praticien. Il doit penser sa recherche en interaction permanente et s'attacher à élaborer un échange fondé sur la réciprocité. Pour cela il doit alterner des phases d'intériorité et d'extériorité dans son approche du terrain et articuler sa démarche entre engagement et distanciation. François GILLET décrit cette spécificité comme propre au « *chercheur en dialogue* »²⁴³, celui qui vise à concilier une recherche utile à l'institution, et à la construction dans le même temps de connaissances scientifiques innovantes.

²⁴¹ GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall, 1967, p vii, « Ethnomethodological studies analyze everyday activities as members' methods for making those same activities visibly-rational-and-reportable-for-all-practical-purposes, ie, "accountable" as organizations of commonplace everyday activities. The reflexivity of that phenomenon is a singular feature of practical actions, of practical circumstances, of common sense knowledge of social structures, and of practical sociological reasoning », traduit par nos soins

²⁴² NKURUMAH Kwamé, *Le consciencisme*, Paris, Payot, 1965, p 97

²⁴³ GILLET François, Acteurs de terrain et chercheurs en dialogue, *Revue de Géographie alpine*, Volume 84, 1996, p 62

II.2.2. Des phénomènes aux constructions

Résultant d'une longue tradition de recherches, d'expérimentations et d'observations en sciences humaines et sociales, le constructionnisme tel qu'il est pensé aujourd'hui, se révèle être une position théorique *« sur la manière dont les hommes arrivent à percevoir le monde et agir dans ce monde interprété par eux. Cette position considère que la plupart des phénomènes dont parlent les hommes sont des « constructions », constructions qu'ils élaborent eux-mêmes. Les phénomènes du monde ne sont donc pas des données intangibles de ce monde, accessibles de la même manière à tous. En ce sens, le « constructionnisme » est un « subjectivisme », c'est à dire qu'il met au premier plan les interprétations faites par les acteurs sociaux »*²⁴⁴. Constructionnisme et constructivisme partagent de nombreux points communs et développent tous deux l'idée que la perception de la réalité est le produit d'une reconstruction permanente. Cependant pour le constructivisme l'individu interprète et construit lui-même sa propre réalité alors que dans le constructionnisme, *« la réalité est co-construite dans l'expérience avec les autres et par le langage mis en œuvre dans ces expériences »*²⁴⁵. Dans cette posture, les relations, les interactions, les conduites mais également les représentations sociales, les valeurs portées sont autant de productions humaines influençant la construction de ces connaissances. Le constructionnisme recouvre les *« différents projets sociologiques, historiques et philosophiques ayant pour but de montrer ou d'analyser des interactions sociales ou des chaînes de causalité réelles, historiquement situées, ayant conduit à, ou ayant été impliquées dans la mise en évidence ou l'établissement de quelque entité ou fait présent »*²⁴⁶. Il s'inscrit dans une perspective relationnelle quand le constructivisme s'accomplit dans une perspective individualiste.

Un monde propre existe

Les fondements du constructionnisme ont trouvé leurs origines dans les expérimentations menées en biologie du comportement dans les années 30 (LORENZ, TINBERGEN) mettant en évidence que les comportements animaliers répondaient à des stimuli, endogènes ou exogènes,

²⁴⁴ MUCCHIELLI Alex, *Etude des communications : Approche par la contextualisation*, Paris, Armand Colin, 2005, p 13

²⁴⁵ GUICHARD Jean, HUTEAU Michel, *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod, 2006, p 218

²⁴⁶ HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, Éditions La Découverte, 2001, p 74

réagissant de manière adaptative aux situations auxquelles ils devaient faire face. Des objets étaient introduits dans leurs environnements suscitant chez eux certaines significations (manger, boire...). Leurs organes sensoriels étaient éveillés et provoquaient une réaction. D'autres leurs étaient complètement indifférents. Ces observations ont permis de comprendre que l'animal se construit un univers, un monde de références qui fait sens pour lui, ce que Jakob VON UEXKULL désignait sous le terme de « umwelt ». Forte du principe de cette interaction avec son environnement, l'éthologie s'est détachée peu à peu de son champ de recherche initialement porté sur l'instinct animal et les motivations de ses conduites pour décrire le comportement individuel et collectif. Transposée ainsi dans un contexte humain, les sociologues se sont saisis de cette connaissance scientifique pour faire émerger les premières théories du comportement. Ils ont été nombreux à considérer que la perception que se faisaient les individus des événements, influençait leurs comportements. Ils ont alors cherché à travailler sur les situations stimulantes, sur les constructions mentales et l'effet de la pensée. C'est à cette époque que Kurt LEWIN, fuyant l'Allemagne nazie, s'est réfugié aux Etats Unis. Docteur en philosophie et spécialiste en dynamique de groupes, il devient directeur du Tavistock Institute of Human Relations, centre spécialisé en sciences sociales à partir duquel plusieurs travaux de recherche ont été conduits sur les stratégies utilisées dans le cadre de guerres psychologiques. Kurt LEWIN a démontré à travers son concept d'espace de vie, « lifespace », que l'individu fait partie intégrante d'un groupe et à ce titre est inséré dans un système. Pour lui toutes les conduites de ce groupe résultent des interactions entre ses propres membres, mais également de l'interdépendance qu'il entretient avec son environnement. L'individu est ainsi affecté par différentes variables et influencé par les perceptions qu'il s'en fait. Pour Mikel DUFRENNE, cet espace de vie « *est à la fois le monde où je suis et le monde que je suis, ce que je subis et ce que je projette [...] L'individu est comme le produit du milieu avec un milieu qui est comme le produit de l'individu* »²⁴⁷. Ces premières approches scientifiques ont progressivement mis en évidence l'existence de mondes propres aux individus, d'univers de références singuliers, élaborés sur des motivations personnelles mais également partagées et portées par le groupe auquel ils appartiennent.

²⁴⁷ DUFRENNE Mikel, *La personnalité de base : Un concept sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1953, p 41

Comprendre ce monde

Jean PIAGET fut le premier psychologue à démontrer le fonctionnement constructionniste de la pensée humaine, en considérant que l'individu élabore progressivement son savoir au contact de son environnement. Pour lui, l'apprentissage résulte de l'interaction avec le milieu encadrant. Etudiant ainsi le développement psychologique de l'enfant, il a constaté que chaque étape de son construit intellectuel et de ses activités cognitives est graduelle. Cette analyse a permis de rendre compte qu'à chaque fois qu'un individu prend connaissance d'un objet, d'un concept, d'une nouvelle caractéristique de son environnement, il essaie d'adapter ses schèmes de pensée à ces nouvelles données. Cet apprentissage se fait dans une perspective de recherche d'équilibre et repose sur deux processus complémentaires : l'assimilation et l'accommodation. L'assimilation consiste à incorporer une réalité extérieure avec laquelle l'individu entre en interaction, à un schème déjà en place dans ses structures cognitives. Dans ce contexte, la personne va chercher à reconnaître l'objet, à replacer en contexte son fonctionnement, à le mettre en relation avec son propre vécu... Pour Jean PIAGET « *assimiler un objet à un schème signifie conférer à cet objet une ou plusieurs significations* »²⁴⁸. Si cette tentative d'assimilation échoue, se crée un conflit cognitif, c'est-à-dire un déséquilibre de l'environnement, alors un processus d'accommodation s'enclenche. Il consiste à modifier sa structure cognitive pour intégrer ce nouvel objet et intégrer la nouvelle situation. « *Les objets nouveaux qui se présentent à la conscience n'ont pas de qualités propres et isolables [...] ils sont vagues, nébuleux parce qu'inassimilables, et créent alors un malaise duquel émergera tôt ou tard une différenciation nouvelle des schèmes d'assimilation* »²⁴⁹. Jean PIAGET considère que ces deux processus sont complémentaires pour comprendre le monde environnant. L'état d'équilibre étant impossible à stabiliser définitivement, l'individu recherchera en permanence à rééquilibrer ses structures cognitives, à s'adapter, en passant successivement du processus d'assimilation à celui d'accommodation, construisant ainsi un « nouveau réel ». C'est l'activité pratique qui est pour Jean PIAGET la source de

²⁴⁸ JONCKHEERE Anne, MANDELBROT Benoît, PIAGET Jean, *La lecture de l'expérience*, Paris, Presses universitaires de France, 1958, p 59

²⁴⁹ PIAGET Jean, *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux & Niestle, 1963, p 129

toute connaissance, celle qui permet de faire évoluer les perceptions contribuant à une meilleure compréhension du monde.

Avoir conscience de ce monde

Le constructionnisme a postulé par la suite la conception phénoménologique de la connaissance, celle d'un monde qui se construit en fonction de l'individu qui le perçoit. Divergeant du positivisme qui sépare le sujet et l'objet, la phénoméno - « logie » est une étude des phénomènes qui se proposent à l'expérience et la conscience des individus. Souvent catégorisée comme une « science à la première personne », la phénoménologie considère qu'il existe une interaction permanente entre la conscience des individus et le monde. D'une part la conscience permet de comprendre les phénomènes et d'expliquer le monde tandis que d'autre part, réciproquement et continuellement, le monde enrichit la conscience. Cette interaction repose sur le principe de l'intentionnalité qui avance comme le précisait Edmund HUSSERL que « *la conscience est toujours conscience de quelque chose* »²⁵⁰. Ainsi il n'existe pas une réalité donnée en soi. L'action prend sens pour l'individu parce qu'il lui donne consciemment une signification. Le monde devient monde pour l'individu parce qu'il le construit selon ses intentions. Cette connaissance est avant tout marquée par la perception de l'individu. Alfred SCHUTZ s'est attaché à démontrer que ce monde construit par le sens que lui donne l'individu, est un monde partagé : « *Nous, les acteurs sur la scène sociale, expérimentons le monde dans lequel nous vivons comme un monde à la fois de nature et de culture, non comme un monde commun privé mais comme un monde intersubjectif, c'est-à-dire comme un monde commun à nous tous, soit donné soit potentiellement accessible pour chacun ; et ceci implique et la communication entre les hommes et le langage* »²⁵¹. Dans la posture phénoménologique, l'intersubjectivité se recentre fortement sur l'expérience vécue par l'individu. « *Ce monde existait avant notre naissance, d'autres, nos prédécesseurs, y ont fait leurs expériences et l'ont interprété comme un monde organisé. Il est alors livré à notre expérience et à notre interprétation ; Toute interprétation de ce monde est basée sur une réserve d'expériences préalables, les nôtres propres ou celles que nous ont transmises nos parents ou nos professeurs ; ces expériences,*

²⁵⁰ HUSSERL Edmund, *Méditations cartésiennes*, Paris, Editions Vrin, 1947 (édition 1980), p 28

²⁵¹ SCHUTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien : Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, p 71

sous forme de connaissances disponibles, fonctionnent comme schème de référence »²⁵². Reconnaître la subjectivité de cette approche, c'est admettre le caractère non immuable des représentations. La phénoménologie laisse donc entrevoir la possibilité d'agir sur les intentions premières des attitudes et de permettre ainsi de modifier les perceptions en faisant apparaître des éléments, des objets, des concepts, qui bien que présents dans la situation, n'étaient pas jusqu'à présent compréhensibles.

Donner sens à ce monde par la parole

« L'acte premier de la conscience est de vouloir dire, de désigner ; distinguer la signification parmi mes autres signes, la dissocier du mot, de l'image, élucider les diverses manières dont une signification vide vient à être remplie par une présence intuitive (quelle qu'elle soit), c'est cela décrire phénoménologiquement la signification. Cet acte vide de signifier n'est pas autre chose que l'intentionnalité. Si l'intentionnalité est cette propriété remarquable de la conscience d'être conscience de, de s'échapper à soi-même, vers un autre, l'acte de signifier contient l'essentiel de l'intentionnalité : quand je veux dire quelque chose, il y a une première intention qui va au sens »²⁵³. Par cette définition, Paul RICOEUR considère que l'idée de la signification, dirige celle de l'intentionnalité. L'acte même de la parole offre ici une nouvelle perspective. Elle devient expression devant la présence d'autrui et existe parce qu'elle est écoutée. Cette parole va se réaliser dans les mots. Ils ne représentent pas une pensée déjà constituée, au contraire, cette pensée va se réaliser parce qu'elle va prendre vie dans l'activité langagière. « Le langage signifie quand, au lieu de copier la pensée, il se laisse défaire et refaire par elle »²⁵⁴. Parler ne revient donc pas à dire de simples mots. Parler permet d'exister en fonction de ses intentions propres, ce que HUSSERL définissait comme « l'expression pure de son propre sens »²⁵⁵.

Le paradigme constructionniste a soulevé de nombreux enjeux quant aux processus communicationnels mobilisés dans la production de sens. Nous avons pu voir que les interactions impliquent bien plus qu'un simple échange d'informations, ce que HABERMAS a défini plus tard sous

²⁵² Ibid, p 12

²⁵³ RICOEUR Paul, *A l'école de la phénoménologie*, Paris, Editions Vrin, 2004, p 10

²⁵⁴ MERLEAU-PONTY Maurice, *Signes*, Paris, Gallimard, 1960, p 56

²⁵⁵ HUSSERL Edmund, *Méditations cartésiennes*, Paris, Editions Vrin, 1947 (édition 1980), p 33

les termes de « *lebenswelt* »²⁵⁶. Elles permettent une confrontation des idées, encouragent des interprétations multiples, déterminant souvent la dynamique de sens, les attitudes des acteurs et les orientations des actions. Pour de nombreux auteurs, ce sens, qu'il soit activant ou activé, peut émerger de ce que « vouloir dire » résulte en fait de « vouloir faire des choses avec les mots » (John Langshaw AUSTIN ²⁵⁷, John R. SEARLE ²⁵⁸). Ces théories intimement liées à la philosophie du langage ordinaire, développent l'idée qu'un individu par sa prise de parole, s'adresse à toute autre personne dans le but de faire quelque chose. Produire un énoncé revient à accomplir un acte qui vise à modifier la situation des interlocuteurs, comme par exemple ordonner, émouvoir, conseiller, informer... Dès lors qu'ils sont écoutés, les mots provoquent ou invoquent. La parole devient un moyen d'action. « *Lorsque nous parlons, nous accomplissons simultanément deux actes, un acte proprement linguistique, et un acte extra-linguistique qui consiste à placer son dire sous un registre instrumental, à conférer une certaine fonction spécifique à ce que l'on dit* »²⁵⁹.

En opposition avec « l'illusion descriptive » qui persiste à croire que la fonction première du langage est de décrire la réalité « *un état de choses, ou d'affirmer un fait quelconque* »²⁶⁰ et que ces énoncés affirmatifs sont uniquement vrais ou faux, les actes de langage de la parole (« speech acts » selon John R. SEARLE) envisagent au contraire la fonction du langage comme agissant sur la réalité. Ainsi celui qui énonce, accomplit une action, voire provoque une réaction. Dans la mesure où il exécute une action, cet énoncé devient performatif. « *Pour qu'un énoncé soit performatif, [...] il ne suffit pas qu'il constitue une réalité nouvelle, à savoir la réalité de l'acte de parole accompli par son énonciation ; il faut que l'énonciation soit (ou plutôt se présente comme) constitutive de la réalité à laquelle l'énoncé fait référence* »²⁶¹. Dans une telle perspective, les énoncés ne peuvent être ni vrais ni faux. « Pragmatiques », trois dimensions de ces actes de langage sont généralement identifiées. La dimension locutoire concerne la production d'un énoncé, d'un discours, qui possède une signification. La dimension illocutoire représente l'intention de l'énonciateur et sa force de persuasion portée par le

²⁵⁶ Dans son ouvrage *Théorie de l'agir communicationnel*, Jürgen HABERMAS a défini par ce terme le monde vécu dans ses trois dimensions : objective, subjective et sociale

²⁵⁷ AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire* (How to do things with words), Paris, Éditions du Seuil, 1970, 183 pages

²⁵⁸ SEARLE John R., *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1972, 261 pages

²⁵⁹ AMSELEK Paul, *Théorie des actes de langage éthique et droit*, Paris, PUF, 1986, p 134

²⁶⁰ AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire* (How to do things with words), Paris, Éditions du Seuil, 1970, p 37

²⁶¹ RECANATI François, *Les énoncés performatifs*, Paris, Editions de Minuit, 1981, p 85

discours qui a été produit. La dimension perlocutoire correspond aux effets produits par l'acte illocutoire sur les actes des interlocuteurs.

« Prononcer des mots [...] est d'ordinaire un évènement capital, ou même l'évènement capital, dans l'exécution (performances) de l'acte [...] ; mais [il] est loin de constituer d'ordinaire – si jamais [il] le fait – l'unique élément nécessaire pour qu'on puisse considérer l'acte comme exécuté » [...] « il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) appropriées, et [...] il est d'habitude nécessaire que celui-là même qui parle, ou d'autres personnes, exécutent aussi certaines autres actions – actions physiques ou mentales, ou même actes consistant à prononcer ultérieurement d'autres paroles »²⁶². Cette conception ne dissocie pas le dire du faire mais au contraire considère que parler revient à agir. Les activités langagières sont imbriquées dans d'autres activités. Ce postulat ouvre une nouvelle forme de réflexion sur la production de monde. Ainsi nous élaborons notre monde en fonction de ce que nous percevons ; nous le considérons comme une réalité que les interprétations construites par et à travers les échanges et les interactions enrichissent continuellement. Fort de ce principe, nous pouvons avancer qu'il n'existe pas de « vérité en soi ». Cette réalité n'est que le résultat d'intelligibilités individuelles et collectives. Elle figure d'abord comme « sens commun » pour le groupe qu'il reviendra alors de construire scientifiquement. Ce « sens construit, tel qu'il résulte des nombreuses interactions collectives, peut, en cas de succès, non seulement légitimer après coup l'action accomplie mais constituer une référence commune pour d'autres projets »²⁶³. Ainsi étudier les énoncés, travailler sur les instruments langagiers, analyser le discours, sont autant de moyens de comprendre les connaissances communes d'un groupe, la façon dont est représentée leur réalité socialement partagée, et d'élaborer un processus pour construire scientifiquement un nouveau sens commun collectif.

²⁶² AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire* (How to do things with words), Paris, Éditions du Seuil, 1970, p 43

²⁶³ BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie, *Repenser la communication dans les organisations*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2007, 294 p 59

II.2.3. La construction de sens dans la relation : le constructionnisme social

Cette conception praxéologique des activités langagières permet d'analyser le rôle constructif qu'elles jouent dans les relations intersubjectives et sociales individuelles et de fait dans l'appréhension des faits sociaux par le groupe. En effet, c'est à travers ces pratiques discursives que se constituent les actes. Analyser le discours revient à explorer la vie sociale. Le constructionnisme social postule que les échanges discursifs construisent la réalité de notre monde quotidien et que cette dernière relève d'une négociation permanente des significations entre les différents acteurs de l'interaction. Pour cette théorie, les réalités sociales que nous percevons, les relations que nous conduisons sont des effets de langage. *« Nous menons certaines actions dans nos relations quotidiennes, mais c'est souvent l'interprétation que les autres en font qui en déterminent les conséquences. Beaucoup de choses dépendent de la manière dont nous sommes représentés dans les conversations d'autrui – de leurs descriptions, de leurs explications, de leurs jugements ou de leurs compliments. Ces représentations font notre réputation sociale. Ce ne sont pas des mots que nous aurions nécessairement choisis ; ils sont générés par d'autres – nos amis, nos familles, nos voisins, nos enseignants et autres »*²⁶⁴.

Kenneth GERGEN a développé de nombreux travaux sur le constructionnisme social et en est devenu aujourd'hui le spécialiste. Sa théorie met en exergue quatre postulats prédominants. Tout d'abord, il a avancé que *« les termes par lesquels nous percevons le monde et le soi ne sont pas dictés de manière absolue ou nécessaire par "ce qui existe" »*²⁶⁵. Une situation ne se limite pas à un seul mode de description. Nous pourrions l'expliquer de multiples façons. Nous pourrions par exemple la peindre, la photographier... Le langage ne représente qu'une possibilité parmi tant d'autres. Il n'existe pas une méthode définitive pour décider de la représentation la plus juste correspondant à la réalité. Cette vérité est simplement le fait d'une manière de voir les choses, dans un monde particulier. Pour le psychologue américain, *« nos modes de description, d'explications et/ou nos représentations sont issues des relations »*²⁶⁶. Il considère que l'expérience ou la pensée n'est pas à l'origine du sens. Elle ne contribue pas à créer le langage. Le sens naît uniquement des relations entre les individus. Les mots

²⁶⁴ GERGEN Kenneth, *Le constructionnisme social. Une introduction*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2001, p 80

²⁶⁵ Ibid, p 89

²⁶⁶ Ibid, p 90

ne sont intelligibles que parce qu'ils occupent une fonction dans les relations, que le sens est partagé. Le troisième postulat de GERGEN stipule que « *par nos diverses manières de décrire, d'expliquer ou de symboliser, nous donnons forme à notre avenir* »²⁶⁷. C'est parce que le langage est au cœur des relations que nous partageons du sens commun et que se maintiennent ainsi notre vie sociale, nos traditions, nos institutions... Le constructionnisme observe également que le langage est en mesure de transformer cette vie sociale et nos propres relations. Il offre de nouvelles formes d'interprétations et de nouveaux modèles de significations. Enfin, il affirme qu'une « *réflexion sur nos formes de compréhension est vitale pour notre bien-être futur* »²⁶⁸. Accepter de se poser des questions revient à se rendre compte que le monde se construit de multiples façons et qu'une explication universelle ne peut s'imposer. Construire ensemble un bien-être futur, c'est être prêt à douter de ses propres représentations et accepter de remettre en cause tout ce qui jusqu'ici s'érigait comme réel et donc vrai pour soi, dans un monde culturel et historique propre, parce que nous avons conscience que d'autres traditions, que d'autres codes existent.

Pour le constructionnisme, ce qui est tenu pour vrai doit être mis en doute. Il est important de reconnaître que les vérités que nous estimons exactes, appartiennent à une histoire personnelle, façonnée par l'expérience et s'inscrivant dans des codes culturels spécifiques. Dès lors que nous nous ouvrons à d'autres mondes possibles, que nous envisageons d'autres compréhensions, ces vérités se convertissent alors en « points de vue ». Aucune connaissance n'est prédéterminée et donc objectivable. Prenons en compte le moment et le contexte auxquels nous nous situons pour mieux relativiser l'exactitude des faits que nous appréhendons. Nos récits, nos témoignages, nos conversations quotidiennes au sein d'un groupe d'appartenance véhiculent des significations communes, ce que GERGEN décrit sous les traits d'une « ontologie commune ». Il explique que les membres se perçoivent par les discours sociaux et de fait que leur identité se cristallise par le langage utilisé collectivement. Cette identité devient relationnelle et peut ainsi évoluer pour se transformer. Comme la posture constructionniste estime que les interprétations des individus procèdent des mots qu'ils utilisent pour représenter leur monde, toute difficulté rencontrée n'est pas une réalité

²⁶⁷ Ibid, p 91

²⁶⁸ Ibid p 93

indépendante d'eux. Au contraire elle provient de leur façon d'aborder la réalité, de la négocier. Se penser différemment, se raconter autrement, peuvent permettre de décrire de nouvelles représentations du monde, d'envisager de nouvelles relations. Adopter une posture de constructionnisme social dans notre recherche, c'est s'attacher à prendre en considération les points de vue de tous les acteurs. L'action dépend de l'intelligibilité que se font les autres membres des discours produits. Ils s'y identifient, ils s'y conforment ou bien au contraire ils les réprouvent. Il serait erroné de ne vouloir expliquer les situations que par des causalités externes. Car ce sont bien les manières de penser des acteurs qui permettent de comprendre les orientations des actions et le sens des conduites. Le point de vue ne peut être dissocié de l'action, il doit être au cœur de l'analyse.

II.2.4. L'élément inducteur

Un « élément inducteur » au sens constructionniste du terme, est venu cristalliser une forme situationnelle sans précédent durant notre CIFRE, configurant les activités de la collectivité territoriale même, inférant les conduites internes et externes et par conséquent conditionnant notre travail de recherche. Cet élément n'a pas agi directement mais s'est répercuté par la construction des événements et des actes qu'il a provoqués autour de lui. Comme l'indique Alex MUCCHIELLI, « *l'élément inducteur a donc un relief particulier dans la situation qu'il contribue à définir. C'est dans et par la situation de communication que sa signification « importante » est révélée. Il existe dans une relation avec la situation de communication et avec les actes communicatoires qui se déroulent* »²⁶⁹. Cet « élément inducteur » est apparu quelques mois après notre arrivée, par la sortie du livre en mars 2010 de Zoé SHEPARD « *Absolument Dé-Bor-Dée ou le Paradoxe du Fonctionnaire* »²⁷⁰.

L'auteure, de son vrai nom Aurélie BOULLET, occupait le grade d'administrateur territorial au sein même de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine. Sous couvert d'anonymat, elle a publié un ouvrage, faisant une satire des dysfonctionnements supposés et spécifiques de la fonction publique territoriale. Elle y a brocardé avec sarcasme et férocité,

²⁶⁹ MUCCHIELLI Alex, *Etude des communications : Approche par la contextualisation*, Paris, Armand Colin, 2005, p 145

²⁷⁰ SHEPARD Zoé, *Absolument Dé-Bor-Dée ou le Paradoxe du Fonctionnaire*, Paris, Albin Michel, 2010, 304 pages

le népotisme, le clientélisme, les gaspillages, les « réunionites aiguës », travers censés affecter toute grosse structure organisationnelle.

Reconnue par un directeur qui avait écouté une de ses interventions radiophoniques, le conseil régional a diligenté une enquête administrative, l'a suspendue de ses fonctions par mesure référendaire et a rendu public le nom de la fonctionnaire, assurant être incriminé par l'ouvrage. Un conseil de discipline s'est tenu le 1^{er} juillet 2010, la condamnant à 10 mois d'exclusion, dont une période de six mois d'observation, en raison de son manquement à l'obligation de discrétion, manquement à l'obligation de réserve et comportement fautif à l'égard de sa hiérarchie. « *C'est toute la crédibilité et l'honneur du personnel de la région qui sont mis à mal par un tel type d'ouvrage qui devient dès lors purement injurieux, grossier et surtout diffamatoire* »²⁷¹. Pour l'auteure, les personnages sont des archétypes caricaturaux et non des collègues de travail clairement identifiés. Ce livre est avant tout une fiction. Aussi considérant qu'aucune faute de nature à justifier une sanction disciplinaire n'a été commise et que cette décision constitue une atteinte au droit d'expression et à la liberté de création littéraire, l'auteure a intenté un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif en même temps qu'une action en référé pour suspendre son exclusion. Elle a depuis réintégré l'institution dans un autre service.

La forme situationnelle construite autour de cet « élément inducteur » a instauré un contexte paradoxal pour notre travail de thèse. En effet, alors que nous étions en interaction avec notre terrain de recherche depuis 10 mois, la polémique autour du livre de Zoé SHEPARD a provoqué de nombreux « effets inducteurs » au sein même de la délégation, limitant instantanément notre accès aux dossiers internes. Ces « inductions » étaient « *culturelles, liées au regard et à la co-présence* »²⁷². Comme l'indiquait Alex MUCCHIELLI, notre situation de chercheur-acteur accepté et intégré par les agents a sensiblement évolué en quelques jours vers un statut plus controversé où le regard scientifique était dorénavant perçu comme inquisiteur. Est alors appréhendé celui qui regarde comme celui qui surveille. « *Ainsi être sous le regard de quelqu'un, c'est dans notre culture, dans la grande majorité des cas, être*

²⁷¹ Conseil régional d'Aquitaine, Communiqué de presse, mardi 29 juin 2010

²⁷² MUCCHIELLI Alex, *Etude des communications : Approche par la contextualisation*, Paris, Armand Colin, 2005, p 147

sous un jugement présumé que porte autrui sur moi. Pour faire que ce jugement n'ait pas lieu ou ne soit pas négatif, on a tendance à « faire ce qu'il faut dans la situation » et à dire le moins possible (ou à dire des banalités). D'une manière générale, la présence d'autrui pousse chacun à se conformer aux usages en vigueur dans la situation »²⁷³.

II.2.5. Le cadre de l'expérience

Confirmant le bouleversement relationnel évoqué précédemment, le modèle théorique développé par Erwing GOFFMANN a été riche de concepts pour notre travail de thèse de doctorat. En effet dans « les cadres de l'expérience », il s'attache à démontrer que certains éléments dans une situation, des éléments particulièrement significatifs, peuvent servir de modèle d'interprétation aux conduites des individus. Il considère que les événements qui constituent le quotidien de l'organisation, sont organisés selon des cadres et font appel à des schèmes interprétatifs. *« Toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements – du moins ceux qui ont un caractère social – et notre propre engagement subjectif. Le terme de « cadre » désigne ces éléments de base »²⁷⁴.*

Il fait la distinction entre deux formes essentielles de cadrage. D'une part, les « cadres primaires » peuvent être composés d'actions naturelles telles que les événements biologiques ou bien d'actions sociales, des « actions pilotées », qui impliquent l'intervention d'un agent humain, comme par exemple le vote d'une loi au sénat. *« Est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification »²⁷⁵.* Ces « cadres primaires » permettent d'apporter les premiers éléments de réponse à la question « qu'est ce qui se passe ici ? ». Ainsi l'action de lever la main dans la rue ou dans une assemblée n'a pas forcément la même signification. Dans le premier contexte, elle visera à héler un taxi tandis que pour l'autre elle manifesterait le souhait de prendre la parole en public. Ce premier cadrage constitue la base d'interprétation de la situation pour tout individu.

²⁷³ Ibid, p 148

²⁷⁴ GOFFMAN Erwing, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, 1991, p 19

²⁷⁵ Ibid, p 30

D'autre part, Erwing GOFFMAN a développé dans son modèle théorique la notion de « cadrages secondaires ». Pour lui, ces cadrages représentent une modalisation du cadrage primaire. C'est à dire qu'ils en empruntent les mêmes codes sans pour autant comporter les mêmes enjeux. Par exemple, l'instance communicationnelle portée par la situation d'une réunion interne sera dans le cadre primaire constituée par l'environnement de la collectivité locale. Ainsi la manière d'occuper l'espace, de s'installer, de prendre place autour de la table, la prise de parole du responsable pour introduire la séance de travail, les interactions entre les personnes présentes, sont autant d'éléments qui influencent les conduites. Dans le cadre secondaire, cette réunion représente la modalisation de la vie réelle, celle « d'une réalité projetée » qui justifie leurs attitudes. Cette modalisation du cadre primaire au cadre secondaire a été expliquée par Erwing GOFFMAN en ces termes : « *Par mode j'entends un ensemble de conventions par lequel une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle mais que les participants considèrent comme sensiblement différente* »²⁷⁶.

Comme l'a démontré Erwing GOFFMAN, ce cadre de l'expérience ne repose pas uniquement sur une interprétation interne de la situation. Les éléments significatifs d'une situation, les événements en cours, aident également le chercheur à comprendre et à interpréter les conduites des acteurs. Dans notre cas précis, l'engagement dont nous avons fait preuve, notre présence sur le terrain, nos interactions permanentes avec les agents qui composent le cadrage social de notre travail, a comporté de véritables règles externes. En effet, ces actes et ces événements ont permis de comprendre ce qui se passait *in situ*, mais surtout nous ont permis de prendre conscience de ce qu'il ne fallait pas faire ou ne pas dire ²⁷⁷. « L'effet inducteur » que nous venons de relater a activé au sein de notre environnement professionnel un véritable « canal de dissimulation ». Alors que les médias se faisaient l'écho d'une polémique grandissante dans le débat public, les conversations naturelles au sein de la délégation évitaient toute controverse ouverte. Dans un premier temps, comme le traitement médiatique massif a cristallisé un malaise ambiant, certains agents, sous couvert d'anonymat, ont pris la parole sur

²⁷⁶ Ibid, p 52

²⁷⁷ Ibid, p 33

des blogs et contribué à alimenter par des commentaires les articles publiés en ligne. D'ordre très émotionnel, ces messages vilipendaient passionnément l'auteure. Dans un deuxième temps, juste après le jugement rendu par le conseil de discipline, le directeur général des services et le président de région étant intervenus au cours d'une réunion de service pour soutenir les agents, une deuxième forme de parole a émergé. Accréditée donc plus assumée, cette prise de parole est devenue plus raisonnée. Les quelques rares personnes qui ont contesté la situation ont rapidement cessés leurs interventions. Finalement, après plusieurs semaines de polémique, les agents ont préféré ne pas considérer la sortie de ce livre comme un élément significatif de leur structuration sociale. Ils l'ont interprété comme un accident, une intervention « hors cadre », étranger à leur propre vécu. *« Le canal de dissimulation comprend principalement deux choses. Il y a d'abord ce qui se passe en coulisses, c'est-à-dire l'action avant ou après la scène, ou encore derrière elle, et qui est, la plupart du temps, incompatible avec elle. Ensuite, il y a ce qui se passe pour l'acteur lui-même »*²⁷⁸. Comme le soulignait Erving GOFFMAN dans son modèle des cadres de l'expérience, dans de nombreuses situations, notre apprentissage premier a été de faire preuve de réserve, voire de parfois porter à nos interlocuteurs une attention toute particulière pour ne pas commettre d'impairs. Dans ce contexte, nous avons appris à ne pas dire et par extension à ne pas faire.

²⁷⁸ Ibid, p 215

II.3. UNE DEMARCHE DE RECHERCHE-ACTION

De nombreux auteurs se sont attachés à trouver des points de rencontre, à souligner les espaces communs sur la nature des connaissances proposées, entre le paradigme du constructionnisme et la méthode de recherche-action. Par exemple, Jean Michel BERTHELOT a mis en exergue les spécificités de ce mouvement transdisciplinaire dans son ouvrage « Epistémologie des sciences sociales » en faisant un lien direct par le biais du contextualisme et des relations sociales : « *Toute activité sociale, tout énoncé ne prennent sens que par l'insertion du sujet dans un contexte; activité et énoncé sont eux-mêmes solidaires en ce que des membres d'une situation l'élaborent et la construisent par les commentaires dont ils usent pour en rendre compte et s'accorder* »²⁷⁹. S'interroger sur les représentations de la coopération décentralisée, sur le sens de la parole en action dans la région aquitaine, s'appuyer sur ses connaissances pour intervenir de manière active sur le terrain étudié (par notre statut CIFRE) et rechercher l'amélioration de ses pratiques communicationnelles, revient à s'inscrire dans une perspective constructionniste au travers de la méthode de recherche-action.

II.3.1. Les fondements de la recherche-action

Depuis les années 60, la recherche-action s'est largement imposée sur la scène internationale et a investi de nombreux contextes de travail. Elle s'est détachée des approches classiques de recherche en promouvant une nouvelle posture qui replace le chercheur au cœur de la société, par une expérimentation de et dans la « vie réelle ». Les débuts de cette recherche-action sont généralement associés à l'école de Chicago et ses travaux menés sur les problèmes sociaux urbains rencontrés depuis le milieu du XXème siècle. Qu'il s'agisse de l'immigration massive ou de l'industrialisation grandissante, les relations sociales aux Etats Unis en ont été profondément bouleversées. En effet, pour faire face à la ghettoïsation croissante, à une délinquance juvénile de plus en plus forte, à la paupérisation d'une partie de la population, à des problèmes de sociabilité liés au racisme ou à la première guerre mondiale, des sociologues vont être mandatés pour collaborer avec les leaders des

²⁷⁹ BERTHELOT Jean Michel, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 2001, p 259

différentes communautés qui se juxtaposent (telles que les communautés ethniques, professionnelles, religieuses...) afin de faire émerger des connaissances du terrain, trouver conjointement des solutions adaptées pour les habitants et les restituer à ce même terrain pour opérer des changements bénéfiques au sein des communautés. Par ce travail, sociologues et acteurs des communautés impliqués deviennent « co-chercheurs » dans différents domaines d'intervention. René BARBIER définit la recherche-action comme « *éminemment pédagogique et politique [qui] sert l'éducation de l'homme citoyen soucieux d'organiser l'existence collective de la cité* »²⁸⁰. La pratique d'intervention de la recherche-action s'attache à étudier en profondeur l'activité sociale dans le but de rechercher des solutions aux problèmes qui se posent.

Le terme de « action-research » a véritablement émergé avec les travaux du psychologue allemand Kurt LEWIN pendant la seconde guerre mondiale. Procédant de la même approche que l'école de Chicago, il se fixe pour objectif de « *prendre appui sur l'action des groupes et la nécessité de faire participer les gens à leur propre changement d'attitude ou de comportement dans un système interactif* »²⁸¹. Cette démarche articule une intention de recherche scientifique à celle d'une volonté de transformation de l'organisation. Les objectifs poursuivis peuvent tout aussi bien correspondre à l'intervention dans les pratiques sociales pour transformer les attitudes des individus que la modification des règles organisationnelles pour une meilleure intégration à son environnement. Il s'agit véritablement d'étudier en profondeur l'activité sociale sur un terrain réel, en impliquant les acteurs concernés, pour avancer sur une situation problématique rencontrée. Kurt LEWIN a par exemple mis à contribution cette démarche de recherche-action pour répondre à l'appel des pouvoirs publics américains qui cherchaient à l'époque à influencer les habitudes nutritives de la population en temps de guerre dans le but d'éviter la pénurie de certaines denrées alimentaires. La spécificité de la recherche-action lewinienne repose sur trois caractéristiques principales. Cette recherche doit tout d'abord être menée en collaboration avec des individus-acteurs conscients de l'expérimentation et de l'étude en cours. Elle doit ensuite se réaliser en milieu naturel, hors des laboratoires et des démarches scientifiques traditionnelles. Pour finir, chaque phase d'intervention doit permettre une mesure des attitudes des individus.

²⁸⁰ BARBIER René, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 1996, p 8

²⁸¹ Ibid, p 16

Depuis l'approche lewinienne, plusieurs modèles de recherche-action sont apparus. « L'action recherche », « l'expérimentation sociale », « la consultation recherche », toutes poursuivent un objectif commun : celui de devenir un instrument du changement social. Au cours de nos lectures, nous avons pris connaissance d'un nombre considérable de définitions de la recherche-action, certaines mettant l'action et la participation des acteurs ²⁸² au cœur de leurs préoccupations quand pour d'autres la recherche et la production de savoir ²⁸³ jouent un rôle central. L'analyse de VAN TRIER a particulièrement retenu notre attention : « *La spécificité de la recherche-action serait due au fait qu'en entreprenant une telle recherche le chercheur intervient d'une manière active sur le terrain étudié et qu'il vise, par cette intervention même, un objectif double : premièrement, produire du changement social, afin d'atteindre un but pratique, fixé d'avance, deuxièmement, produire de l'information nouvelle, en vue d'un élargissement des connaissances scientifiques du terrain concerné* »²⁸⁴. Dans une telle perspective, notre travail consiste à aider efficacement le conseil régional d'Aquitaine à déterminer les tenants et aboutissants de la situation problématique qu'il rencontre, à savoir mieux communiquer sur ses pratiques de coopération décentralisée, en proposant une analyse de l'ensemble du problème, contribuant ainsi à une prise de conscience de la part des parties prenantes (administrés aquitains, institution publique, élus politiques, agents internes) des éléments qui le provoquent et des leviers à mobiliser pour insuffler une dynamique de changement au sein de l'organisation.

Nous nous sommes particulièrement intéressée dans nos travaux à la nouvelle recherche-action à orientation politique proposée par Georges LAPASSADE, notamment dans le cadre d'analyses institutionnelles. Démarche participative de changement, cette méthode d'intervention à visée professionnelle s'attache tout particulièrement à faire émerger la connaissance de situations vécues dans le fonctionnement des institutions afin de comprendre ce qui freine la transformation et bloque les perspectives d'amélioration du domaine étudié. « *La recherche-action institutionnelle est une nouvelle pratique concrète d'analyse sociologique destinée aux groupes d'action qui veulent de plus en plus*

²⁸² DESROCHE Henri, *Apprentissage en sciences sociales et éducation permanente*, Paris, Éditions Ouvrières, 1986, 195 pages

²⁸³ RHEAUME Jacques, La recherche-action : Un nouveau mode de savoir ?, *Sociologie et sociétés*, Volume 14, n°1, avril 1982, p 43-51

²⁸⁴ VAN TRIER Walter E., La recherche-action, *Déviance et société*, Volume 4, n°2, 1980, p 179

*élucider le sens de leur praxis sociale pour s'appropriier l'ensemble de leurs contradictions incontournables »*²⁸⁵. Libérer la parole sociale au sein des institutions demeure par la recherche-action institutionnelle une préoccupation d'ordre souvent politique. Ainsi par l'explication « d'analyseurs », la réalité sociale, jusque-là insuffisamment exprimée, va pouvoir émerger et « *faire surgir dans sa réalité concrète le caractère dialectique, à la fois positif et négatif, de tout groupement organisé* »²⁸⁶. LAPASSADE considère que plusieurs dimensions doivent être respectées pour constituer une recherche-action institutionnelle. Tout d'abord, la situation problématique est conscientisée par le groupe qui a déjà tenté de pallier les dysfonctionnements par des actions vaines. Le but ultime de cette recherche-action vise essentiellement à améliorer le quotidien des acteurs impliqués, à améliorer leurs conditions de travail. Cette démarche exige donc une participation active du groupe concerné tout le long de la recherche, ce qui garantit une analyse de la réalité sociale fine et pertinente, assurément scientifique. Elle doit d'ailleurs prêter une attention toute particulière à ceux qui n'ont généralement pas la parole ou le pouvoir. Dernier point fondamental pour cette recherche-action institutionnelle, le chercheur est un participant engagé, voire un militant, qui assume pleinement une posture de subjectivité. Même si dans le cadre d'une recherche-action des bouleversements structuraux et organisationnels ne sont pas directement conduits, il demeure important de prendre conscience que des changements sont tout de même opérés sur le groupe, qui conscientisé par la production de nouvelles connaissances, passera de la condition d'objet de recherche à celle de sujet.

II.3.2. Quand la recherche-action devient stratégique

La recherche-action « *est bien une lecture des pratiques, c'est à dire des symboles refoulés qui légitiment les pratiques [...]* C'est la perception intuitive d'un syndrome de malaises, de dysfonctionnements, de décalages entre les valeurs revendiquées et les comportements adoptés qui engagent les usagers dans une réflexion sur leurs actions »²⁸⁷. Notre rôle va donc consister à comprendre la situation-problème identifiée par la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine, à contextualiser le sens de l'action de coopération

²⁸⁵ BARBIER René, La recherche action institutionnelle, *POUR*, n°62-63, 1978, p 85

²⁸⁶ LAPASSADE Georges, LOURAU René, *Clefs pour la sociologie*, Paris, Seghers, 1971, p 177

²⁸⁷ RESWEBER Jean Paul, *La recherche-action*, Paris, PUF, 1995, p 113

décentralisée et analyser les représentations propres qu'ont intégrées les différentes parties prenantes de notre terrain de recherche, pour en proposer une nouvelle lecture qui incitera au changement des pratiques au sein de l'organisation. Notre démarche réflexive se fonde sur une stratégie qui ne renvoie pas à une recherche sur l'action, mais véritablement dans l'action. Elle doit pour cela faire appel à des compétences plurielles pour saisir notre objet de recherche dans sa multidimensionnalité.

Une méthodologie de la complexité

Dans le cadre d'une recherche-action, le chercheur doit pouvoir s'inscrire dans une démarche méthodologique qui vise à prendre en compte de manière plus globale la situation-problème identifiée, en appréhendant notamment ses dimensions économiques, politiques, sociales, juridiques, environnementales mais également psychologiques. Il doit s'attacher à dépasser tout cloisonnement au simple savoir théorique pour l'enrichir d'une connaissance de la réalité dans sa multiplicité. « *Parler de la réalité, c'est parler de la recherche dans son contexte, dans l'intention de percer le mystère de l'objet dans sa complexité ou dans son univocité. Parler de réalité, c'est aussi faire appel au réel, au-delà en quelque sorte du concept, penser à la chose au-delà de l'illusion, de l'apparence* »²⁸⁸. Michel BATAILLE se plaît à décrire la recherche-action comme une « *méthodologie de la complexité* »²⁸⁹, qui permet d'avoir accès à de nouveaux terrains dans le champ du social et d'atteindre des résultats difficiles à obtenir par des approches scientifiques plus classiques qui jusqu'à présent valorisaient l'universalité. Grâce à la recherche-action, l'intersubjectivité bouscule l'épistémologie la plus traditionnelle. Rechercher revient à prêter du sens au fonctionnement d'une pratique, à proposer une nouvelle lecture distanciée, pour réorienter la réalité. « Recherche d'action » et « action de recherche » deviennent alors indissociables, profitant à une stratégie globale où la méthode de recherche-action préconise de conduire l'ensemble du processus depuis le repérage de la situation-problème qui est observée sur le terrain à la modélisation de la pratique à ajuster pour l'organisation.

²⁸⁸ CARDINAL Pierrette, MORIN André, *La modélisation systémique peut-elle se concilier avec la recherche-action intégrale ?*, Université Laval, 1994, <http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no2/morin.html>, consulté le 16 décembre 2010

²⁸⁹ BATAILLE Michel, *Méthodologie de la complexité*, *POUR*, n°90, 1983, p 32

La complexité de la recherche-action ne se limite pas à la prise en compte des enjeux socio-économiques dans lesquels s'inscrit l'organisation mais s'examine également au travers de l'approche transversale qu'elle mobilise chez le chercheur. En effet, la recherche-action possède la particularité d'évoluer sur différents espaces d'action, sur différents espaces d'observation. De fait, le chercheur est amené à circuler entre différents sites, qui ne sont pas forcément homogènes ou compatibles les uns entre les autres. Souplesse et adaptabilité s'imposent dans l'attitude que doit adopter le chercheur pour pouvoir articuler de manière cohérente son travail de recherche et construire de nouvelles connaissances au regard des pratiques professionnelles dans lesquelles il s'intègre. Ainsi récursivement, il se réfugiera derrière une attitude d'acteur pour appréhender l'objet de recherche dans toute sa complexité et adoptera une posture de chercheur pour expliquer cette complexité, se mettre à distance en déconstruisant ces connaissances insues et se réappropriier ces savoirs pour mieux agir. Dans « *La pensée sauvage* », Claude LEVY STRAUSS avait caractérisé ces déconstructions et reconstructions comme un art, celui du bricolage. « *Le bricoleur n'est pas un ingénieur, il ne conditionne pas ses opérations à la mise en forme d'une méthode dont il aurait au préalable extirpé et mis à nu les principes. Le bricoleur est un débrouillard qui parvient toujours à assembler des objets même si sa construction paraît hétéroclite, fragile et semble le produit du hasard et non d'une nécessité* »²⁹⁰. Aussi par son imprégnation du terrain et sa participation à la vie de l'organisation, le chercheur se doit dans une recherche-action d'interpréter les situations auxquelles il est quotidiennement confronté, ce que Gino GRAMMACCIA considère comme « *rendre compte du sens de la pratique* »²⁹¹. Il adopte une conduite d'observation participante et interagit en permanence avec le terrain pour procéder à des ajustements entre la pratique, l'observation et la théorisation, entre l'opérationnel et le scientifique. Le chercheur doit déconstruire sa réalité, la confronter à des théories pour mieux reconstruire ses propres connaissances. Plusieurs chercheurs ²⁹² ont d'ailleurs représenté leur méthode de recherche-action

²⁹⁰ SANCHEZ Pascal, *La rationalité des croyances magiques*, Paris, Librairie Droz, 2007, 726 pages

²⁹¹ GRAMACCIA Gino, *Les actes de langage dans les organisations*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001, p 61

²⁹² GOYETTE Gabriel, LESSARD-HEBERT Michelle, *La recherche-action : Ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Québec, PUQ, 1987, 204 pages ; DE BRUYNE Paul, HERMAN Jacques, DE SCHOUTHEETE Marc, *Dynamique de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique*, Paris, PUF, 1974, 240 pages ; GRELL Paul, WERY Anne, *Problématiques de la recherche-action*, *Revue internationale d'action communautaire*, Volume 5, n°45, printemps 1981, pp. 123-130

sous la forme métaphorique d'un mouvement circulaire qui fonctionnerait telle une spirale, justifiant un retour d'information constamment recherché par des processus de rétroaction, et recadrant ainsi l'action au cœur de la démarche : « *le management rationnel social produit de fait une spirale de mesures qui se compose d'un cercle de planification, d'action et de recherche des faits au sujet du résultat de l'action* »²⁹³.

Une recherche impliquée

Produire de nouvelles connaissances, rechercher à améliorer les pratiques existantes de l'organisation, c'est aussi accepter de regarder l'implication du chercheur comme nécessaire à son travail académique. Il participe à la vie du groupe, il accepte de s'engager, de se « compromettre » scientifiquement pour provoquer l'innovation. Plusieurs auteurs considèrent cette implication comme le point de départ de toute démarche de recherche-action et la tiennent pour fondamentale dans l'obtention des résultats. En général, la recherche-action n'est pas du fait du chercheur. Elle est un choix initial de l'organisation qui voit en son sein une difficulté du quotidien enracinée. Conscientisée, elle fait appel à un regard professionnel extérieur. La démarche est donc ainsi assumée par le chercheur, voire revendiquée afin de susciter un mode d'interaction plus fort avec les différentes parties prenantes. Dans ce cadre, lorsque le chercheur participe, il s'engage. « *Il n'existe pas d'autre moyen de découvrir le savoir que d'entrer en rapport concret avec les objets et les processus réels, de s'efforcer de les maîtriser et de les modifier, d'élaborer des concepts à partir de l'expérience acquise et de mettre les conclusions une fois de plus à l'épreuve des faits. Le savoir n'existe pas en dehors de la pratique. Les hommes n'acquièrent pas la connaissance des choses au sujet desquelles ils n'ont pas ressenti le besoin, ou eu l'occasion, d'apprendre quoi que ce soit dans la pratique* »²⁹⁴. En recherche-action, le chercheur apprend parce qu'il devient actant, parce qu'il intègre le système, en tant que partie prenante ; il vit une expérience que René BARBIER décrit sous les traits représentatifs de « *l'intégralité*

²⁹³ LEWIN Kurt, Group decision and social change, in NEWCOMB Theodore M., HARTLEY Eugene L., *Readings in Social Psychology*, New York, Henry Holt and Co., chapter VII, texte n°33, 1947, p 201, « rational social management therefore, proceeds in a spiral of steps which is composed of a circle of planning, action and fact finding about the result of the action », traduit par nos soins

²⁹⁴ HALL Budd L., Le savoir en tant que marchandise et la recherche participative, *Perspectives*, Volume IX, n°4, 1979, p 432

de notre vie émotionnelle, sensorielle, imaginative, rationnelle »²⁹⁵. Pour Paul DEMUNTER, son implication ne peut qu'être complète, son engagement total « *Il n'est plus le chercheur extérieur qui répond à une commande, s'implique dans l'action le temps de son intervention, et disparaît dès que sa recherche est terminée, laissant ainsi l'action se poursuivre sans lui* »²⁹⁶.

Pierre PAILLE a proposé une typologie de la recherche-action mettant en évidence une gradation des formes d'investissement qu'elle génère. Elle peut en effet être considérée comme une recherche appliquée, c'est-à-dire que « *la recherche [est] appliquée à l'action [d'un] sujet, mais aussi à partir de cette action* »²⁹⁷. Elle peut également être perçue comme une recherche impliquée où « *le chercheur influence le comportement des événements observés* »²⁹⁸. Elle peut aussi évoluer vers une recherche imbriquée : « *l'imbrication du chercheur, de l'acteur et des contextes est une caractéristique intrinsèque de la recherche-action* »²⁹⁹. Enfin, elle peut se révéler comme une recherche engagée « *dans une action [où] chercheur et acteur en attendent une utilité sociale* »³⁰⁰. Ces quatre formes d'investissement traduisent toutes une récursivité de la connaissance où le travail du chercheur est indubitablement associé à celui de praticien. Le savoir et la pratique s'inscrivent dans un système qui respecte « *cette dialectique constitutive de toute complexité : devenir en fonctionnant et fonctionner en devenant* »³⁰¹. Dans une telle perspective, le chercheur-acteur structure méthodologiquement au fur et à mesure ses connaissances. Il construit progressivement son savoir. Il est en apprentissage « *lorsqu'il s'agit d'aider les acteurs à améliorer leur connaissance des effets de leur propre intervention pour mieux l'ajuster aux objectifs qu'ils s'assignent ou qui leur sont assignés* »³⁰². L'implication du chercheur dans sa recherche-action permet de construire de manière concomitante sa connaissance. Elle permet un enrichissement mutuel et l'échange d'expériences. « *La recherche-action est un travail sur l'implication. Elle fait passer l'acteur-chercheur – ou le chercheur-acteur – d'une implication pliée,*

²⁹⁵ BARBIER René, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 1996, p 48

²⁹⁶ DEMUNTER Paul, Recherche participante ou recherche-action de type stratégique ?, *Les Cahiers d'Études du C.U.E.E.P.*, n°9, décembre 1987, p 10

²⁹⁷ PAILLE Pierre, Recherche-action, in MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009, p 193

²⁹⁸ Ibid, p 193

²⁹⁹ Ibid, p 193

³⁰⁰ Ibid, p 193

³⁰¹ LE MOIGNE Jean-Louis, *La théorie du système général : Théorisation de la modélisation*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p 17

³⁰² BERNOUX Philippe, *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil, 2004, p 159

complètement emmêlée à une autre forme d'implication. Cette implication est réfléchie, délibérée. [...]
« *Etre plié dans* » devient « *s'engager dans* »³⁰³. Participer et s'investir dans la recherche-action revient pour notre cas, à œuvrer dans le sens des intérêts de l'organisation. C'est viser le changement social en transformant réciproquement le discours et l'action.

Une écoute active

Dans la démarche de recherche-action, chercheurs et acteurs sont intimement liés. Qu'il s'agisse de répondre aux attentes de l'organisation qui fait appel à un regard extérieur, d'identifier les besoins concrets émanant des terrains, ou de faire participer les parties prenantes dans leurs différences, le chercheur doit pouvoir adopter une posture d'écoute pour être à même de les satisfaire. De nombreux auteurs ³⁰⁴ ont apporté des indications quant à l'attitude à emprunter. Ils se rejoignent sur l'importance au début d'une recherche-action, mais également tout au long de sa mise en oeuvre, de pouvoir évincer un certain nombre de préjugés, d'idées préconçues sur l'organisation, sur l'objet de recherche mais également sur les différents acteurs concernés. « *Les idées préconçues existent en conséquence d'un ancrage dans une histoire professionnelle mais également dans l'adhésion du chercheur à des théories auxquelles il se réfère* »³⁰⁵. Cette attitude demande une attention quotidienne et beaucoup de bienveillance dans le rapport entretenu à la réalité. Elle nécessite de refuser à interpréter, à porter un jugement de valeur, voire à comparer. Il faut être vigilant pour ne pas transposer ses interprétations personnelles, ses propres idées, aux observations faites sur le terrain. Il est nécessaire de se confronter à la réalité dans la perspective d'une expérience ne renvoyant qu'à elle-même et d'accepter de regarder chaque situation dans sa singularité. Dans cette posture d'écoute, la disponibilité et l'empathie doivent être deux éléments perceptibles dans l'attention qui est accordée à l'autre. Le chercheur doit se positionner de manière neutre, sans aucune intentionnalité, pour susciter la

³⁰³ BATAILLE Michel, Les recherches-actions : Entre mythe et réalité ?, in MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, p 165

³⁰⁴ DEVEREUX Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, 474 pages

GOYETTE Gabriel, LESSARD-HEBERT Michelle, *La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987, 204 pages

³⁰⁵ MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, p 292

participation et la coopération des acteurs. Il doit montrer qu'il comprend le système de valeurs mobilisé même s'il n'adhère pas aux opinions exposées ou aux pratiques mises à l'œuvre.

René BARBIER a longuement développé cette notion d'écoute qu'il a qualifié de « sensible ». Il propose l'idée d'une simultanéité des sens, un « écouter/voir », dans lequel la recherche-action trouve toute sa place et permet une nouvelle inscription sociétale du chercheur. « *Le chercheur doit savoir sentir l'univers affectif, imaginaire et cognitif de l'autre pour comprendre de l'intérieur des attitudes, des comportements, le système d'idées, de valeurs, de symboles et de mythes* »³⁰⁶. Par cette approche, il entre dans une nouvelle dynamique relationnelle en acceptant l'autre dans son intégralité. Cette écoute sensible devient pour lui une notion-clé pour mener ce qu'il décrit comme une « recherche-action existentielle ». Cette recherche fait de l'homme le cœur de son étude. Elle « *accepte de s'enquérir de la place de l'homme dans la nature et de l'action organisée pour lui donner du sens* ». Elle s'élabore autour de thèmes spécifiques qui s'ancrent dans le vécu quotidien et le commun. Ce concept d'existentialité se préoccupe des valeurs, des idées, des sentiments que le sujet éprouve et qui conduisent ses pratiques sociales, construisant par là-même son adaptation à la société. Dans la recherche-action existentielle, « *sont ainsi assumés des sentiments vécus comme l'ambiguïté, l'ambivalence, l'équivocité, le paradoxe, la perte et l'attachement* »³⁰⁷. Des thèmes comme la souffrance, le travail, l'interculturalité, la vie sociale, la politique représentent autant de domaines interdisciplinaires qui peuvent mettre en écho la nature profonde de l'individu à son rapport à la réalité. René BARBIER considère que ce « sensible » correspond justement à l'axe principal de compréhension d'une recherche-action qui met l'étude de l'homme au cœur de l'analyse.

³⁰⁶ BARBIER René, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 1996, p 66

³⁰⁷ MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, p 56

II.3.3. Les méthodes de recherche-action

Nous former à comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs actions, à appréhender les processus sociaux dans lesquels ils évoluent et à analyser la construction de leur réalité sociale, implique de privilégier une approche qualitative dans notre méthodologie de recherche. C'est parce que « *la recherche qualitative se prête bien à l'étude des phénomènes complexes et mouvants* »³⁰⁸, qu'elle correspond de manière pertinente à notre démarche. Nous souhaitons privilégier une recherche compréhensive reposant sur une logique inductive. Notre retour constant entre connaissances théoriques et celles issues du terrain de recherche par un travail de collecte et d'analyse, nous impose une démarche itérative souple, avant tout orientée sur la construction des savoirs.

L'étude de cas

La particularité de notre statut CIFRE au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine, nous conduit à mener ce travail par un contact privilégié et prolongé avec le terrain. Dans un tel cadre ouvert à l'analyse situationnelle, l'étude de cas se révèle l'enquête empirique qui correspond le mieux à notre recherche. Elle étudie « *un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes et dans lequel des sources d'informations multiples sont utilisées* »³⁰⁹. En effet, nous examinons le phénomène communicationnel de la coopération décentralisée dans le contexte du conseil régional d'Aquitaine. La délégation nous fournit une situation réelle où nous pouvons observer et analyser différentes dynamiques de terrain et la façon dont elles interagissent entre elles. Ce mode d'investigation vise à obtenir la perception la plus complète de l'objet de recherche en l'abordant comme un tout, en le regardant dans une perspective holistique. « *Les systèmes humains et sociaux sont complexes. Pour comprendre les phénomènes qui y sont reliés, il faut recourir à une vision holistique. Une telle vision permet non seulement d'arriver à des descriptions détaillées des situations et des*

³⁰⁸ DESLAURIERS Jean Pierre, *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, p 14

³⁰⁹ YIN Robert K., *Case Study Research : Design and Methods*, London, Sage Publications, 1984, p 23

événements, mais aussi d'acquérir une connaissance approfondie du comportement des acteurs qui y évoluent, des sentiments qu'ils éprouvent ainsi que des interactions qui les lient »³¹⁰.

L'étude de cas s'attache à saisir la complexité mais également toute la richesse du caractère évolutif du phénomène étudié. Elle s'appuie essentiellement « sur l'expérience vécue par les acteurs en situation et sur la perception qu'ils [en] ont »³¹¹. Cette forme de recherche a longtemps été stéréotypée et décriée, notamment par les positivistes, arguant qu'elle ne peut être de même qualité qu'une étude portant sur des généralisations ³¹², qu'elle ne s'intéresse qu'aux particularités des phénomènes ³¹³, qu'elle manque de rigueur et d'objectivité ³¹⁴. Cependant aujourd'hui, elle a su s'imposer comme un domaine d'investigation reconnu dans les méthodes qualitatives et trouver des procédés pour pallier ces critiques. Un retour systématique de son travail avec le laboratoire de recherche peut par exemple impulser la construction d'une analyse de manière collégiale et permettre ainsi par une confrontation théorique de faire émerger de nouveaux points d'ancrage. Confirmer les informations recueillies auprès de personnes-ressources afin d'assurer la conformité de la situation observée ou faire des sélections représentatives de l'échantillonnage pour éviter toute position extrême, sont quelques-unes des normes scientifiques qui peuvent justement permettre d'établir la valeur de l'analyse et faire émerger en la matière de véritables travaux de références ³¹⁵. De plus, dans le processus de recherche-action, la validation de l'analyse par les acteurs concernés, son appropriation par le groupe, permettra de confirmer, à défaut de son objectivation, son acceptation et sa reconnaissance. « *Le cas est d'un intérêt secondaire : il joue un rôle de support, facilitant notre compréhension de quelque chose d'autre. On va même jusqu'à multiplier les angles de prise de vue, les sources d'information (triangulation) pour saisir le grand nombre de facteurs qui interagissent* »³¹⁶. C'est par cette technique de recherche que l'on peut

³¹⁰ GAGNON Yves-Chantal, *L'étude de cas comme méthode de recherche : Guide de réalisation*, Québec, PUQ, 2005, p 1

³¹¹ COLLERETTE Pierre, Études de cas, in MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009, p 79

³¹² STAKE Robert, Case Studies, In DENZIN N.K., LINCOLN Y.S., *Handbook of Qualitative Research*, London, Sage, 1994, 784 pages

KUGLER Marianne, Que penser des études de cas pour la formation universitaire ?, *Communication & Organisation*, n°10 : Méthodes de recherche en communication, 1996, pp. 175-189

³¹³ ALTHEIDE David L., JOHNSON John M., Case Studies, In DENZIN N.K., LINCOLN Y.S., *Handbook of Qualitative Research*, London, Sage, 1994, 784 pages

³¹⁴ YIN Robert K., *Case Study Research : Design and Methods*, London, Sage, 1984, 240 pages

³¹⁵ ALLISON Graham T., *Essence of decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Longman, 1999, 416 pages

³¹⁶ DORVIL Henri, MAYER Robert, *Problèmes sociaux : Études de cas et interventions sociales*, Sainte-Foy, PUQ, 2001, p 22-23

véritablement faire émerger le sens profond de la complexité d'un phénomène contemporain, montrer ses évolutions dans un contexte de vie réelle, comprendre les dynamiques du système social et les significations qu'il représente. Notre ambition sera donc d'arriver à produire des connaissances suffisamment généralisables pour aider le conseil régional d'Aquitaine à construire du sens sur les diverses représentations actuelles de la coopération décentralisée, et sur les préalables d'un apprentissage collectif pour réajuster les discours publics et politiques sur les actions initiées par la collectivité.

Le rôle d'observateur

Le travail du chercheur en entreprise s'appuie sur une imprégnation du phénomène étudié pour lequel il va mettre à contribution différents outils d'analyse qualitatifs. « *Une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période des données sont systématiquement collectées* »³¹⁷. Pour notre part, immergée quotidiennement dans les activités menées par la délégation aux affaires européennes et internationales, nous nous sommes attachée à rendre compte des processus sociaux autour de la communication de la coopération décentralisée en observant les acteurs et leurs comportements. Trois années d'immersion (février 2009 – février 2012) nous ont été nécessaires pour appréhender ce que CHAPOULIE modélise comme « l'épreuve quotidienne de réalisme »³¹⁸. **L'observation du terrain** nous a été capitale pour comprendre comment les individus perçoivent la réalité et les significations qu'ils attribuent à leurs propres actions et aux rôles des autres acteurs. De nombreux manuels ³¹⁹ traitant de l'observation nous ont accompagnée dans notre démarche de recherche, balisant ainsi notre mode

³¹⁷ BOGDAN et TAYLOR (1975), cités par LAPASSADE Georges, *L'ethnosociologie*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, p 22

³¹⁸ CHAPOULIE Jean Michel, Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie, *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000, pp. 5-27

³¹⁹ BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010, 331 pages

PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie : L'observation*, Paris, La Découverte, 2004, 122 pages

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, *L'observation directe : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2010, 128 pages

d'investigation. Nous en avons retenu plusieurs enseignements, principalement celui de regarder sans attendre et d'écouter sans voir. Jean PENEFF a souligné toute la complexité de l'observation *in situ*. Il a ainsi expliqué la nécessité de dépasser la considération du « *je sais, j'y étais, j'ai vu* » [pour] « *je me suis installé, j'y suis resté longtemps, j'ai appris la langue (argot, langue vernaculaire), j'ai participé au fonctionnement ordinaire, j'ai partagé les secrets de l'organisation, le système des croyances, j'ai vu les chefs d'œuvre* »³²⁰. Ce rôle d'observateur présente l'intérêt de pouvoir articuler des points de repères pour mieux analyser les pratiques sociales et orienter le projet d'action.

Par la convention CIFRE qui nous lie à la collectivité territoriale, nous avons opéré une **observation *in situ* à découvert**. Nous avons été tenue d'informer les enquêtés de notre démarche de recherche et des objectifs de ce travail. Forte de ce principe, lors de nos observations, nous avons été particulièrement vigilante sur le rôle et les places qu'occupaient les acteurs, sur les positions adoptées qu'ils s'efforçaient de nous montrer et les stratégies qui en découlaient. Nous nous sommes toujours interrogée sur les intérêts souvent divergents que chacun pouvait trouver à partager avec nous, en tant qu'observatrice à découvert, des informations. Dès le début de notre recherche, nous avons pu ainsi rencontrer certaines résistances des acteurs vis-à-vis de l'intrusion d'un « étranger professionnel », comme le souligne Michael AGAR ³²¹, venu ouvrir la porte de leur collectivité pour observer leurs pratiques. « *Malgré toutes ses qualités, l'ethnologue de terrain ne peut effacer sa tare originelle : il est et restera un étranger [...] l'ethnologue n'est pas un indigène natif. Il a des préoccupations qui le reconduiront ailleurs, il n'est que de passage* »³²². De façon à pouvoir surmonter ce barrage, nous avons souhaité acquérir dès le début de notre recherche un statut à l'intérieur même du groupe en proposant de renforcer la cellule communication de la délégation et de l'aider à créer de nouveaux outils afin de valoriser les actions de la collectivité à l'international. Participant ainsi aux activités du groupe tout en gardant notre distance académique, nous étions à même de pouvoir faire oublier parfois notre présence en qualité d'observateur.

³²⁰ PENEFF Jean, *Le goût de l'observation, comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009, p 202

³²¹ AGAR Michael, *The professional stranger : An informal introduction to ethnography*, San Diego, Academic Press, 1996, 276 pages

³²² COPANS Jean, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin, 2011, p 33

BENEFICES d'une recherche-action à découvert	INCONVENIENTS d'une recherche-action à découvert
LA COMMANDE INITIALE	
Commande de la collectivité territoriale clairement identifiée : comment mieux communiquer sur ses pratiques de coopération décentralisée ?	Des attentes institutionnelles qui ne sont pas toujours en adéquation avec les constats observés de la réalité de la situation.
LA FONCTION DU CHERCHEUR EN COLLECTIVITE	
Fonction de chercheur associé - déchargé des interdictions et devoirs incombant aux fonctionnaires en situation (comme par exemple l'évaluation annuelle) - plus grande liberté d'action.	Liberté de fonctionnement inaccoutumée, pas toujours légitime au regard des autres agents soumis à des règles plus formelles.
LA VOLONTE MANAGERIALE	
Volonté de l'organisation de procéder à une recherche-action - implication des équipes dirigeantes pour aider au mieux le chercheur.	Rapport difficile avec le reste des agents qui n'est pas toujours informé de la nécessité de la démarche et de son utilité – acceptation parfois laborieuse.
LE STATUT DE CIFRE	
CIFRE correspond au grade d'attaché territorial - bénéficie d'un statut dans la ligne hiérarchique reconnu.	Mais il s'agit aussi de la présence d'une personne qui n'a pas le concours de la fonction publique territoriale qui de surcroît est doctorant à l'université de Bordeaux ; confusion généralement faite avec le statut de stagiaire, seule référence clairement identifiée par les agents en interne des étudiants observant l'institution pour quelques temps.
LES TEMPORALITES	
Présent pour un temps déterminé de trois années - considéré comme simplement de passage et donc tenu à l'écart des conflits et des alliances.	Trois années alternées avec l'université ne permettent pas une intégration totale par tous les services - considéré comme étranger à la collectivité (pas accès aux offres d'emploi en interne par exemple).

L'ACCES AU TERRAIN	
Entrée dans la délégation facilitée ce qui suppose une plus grande accessibilité au terrain.	La démarche de recherche est souvent assimilée à une injonction hiérarchique provoquant un impact sur la collecte des données – amalgame avec l'idée d'un poste parachuté venu surveiller – mise en question de la compétence professionnelle.
LA TRANSPARENCE D'ACTION	
Transparence d'action - les acteurs s'attendent à être sollicités et interrogés au cours de la recherche.	Par peur de répercussions professionnelles directes, les échanges peuvent être biaisés, les informations sous contrôle, la parole contenue, voire autocensurée, ce qui ne donne pas accès à la variété des situations.
LES MOYENS DE LA RECHERCHE	
Moyens mis en œuvre favorables (bureau, déplacements, horaires...) / conditions de travail optimales.	La création de la « mission recherche », dont le temps de travail est partagé avec l'université est nouvelle pour la délégation, donc il n'existe pas d'antécédents permettant aux agents de comprendre ni le fonctionnement, ni le bénéfice.

Tableau 2 : Bénéfices et inconvénients d'une recherche-action à découvert

Le rôle d'observateur consiste en premier lieu pour James SPRADLEY, en un large examen du phénomène étudié, des acteurs en lien, de leurs conduites, des activités menées, des lieux, ce qu'il décrit comme le « grand tour »³²³. Par la suite, il considère que l'observateur est en mesure de poser un regard plus détaillé sur des scènes de la vie sociale à l'occasion d'évènements plus spécifiques auquel il prend part et peut ainsi repérer des enchaînements d'action et décomposer leur mise en relation, procéder à des « mini tours »³²⁴. Dans ce travail d'observation, John LOFLAND et Lyn H. LOFLAND ³²⁵

³²³ SPRADLEY James, *Participant observation*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1980, pp. 73-84

³²⁴ Ibid

³²⁵ LOFLAND John, LOFLAND Lyn H., 1984, cités par JONES Russel A., in *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck Universités, 2000, p 55

ont mis en évidence dans leurs travaux **10 catégories de signification de faits observés**. Ils mentionnent tout d'abord les faits « *pratiques* ». Il s'agit des « *catégories récurrentes de paroles ou d'actions qui sont considérées comme normales, banales* », comme par exemple les repas à la cantine le midi entre collègues de travail. Ils ont ensuite identifié les faits « *épisodes* », soit des « *événements remarquables inhabituels* ». Nous pouvons y assimiler dans notre terrain de recherche, les vœux du président en début d'année ou un départ à la retraite... Ils ont également désigné des faits comme des « *rencontres* », des « *relations directes entre deux ou plusieurs personnes* », telles qu'une conversation conviviale autour de la machine à café. Ils ont mentionné par la suite l'observation des « *rôles* » comme « *types spécifiques d'individus* ». Pour notre cas, nous pouvons les assimiler par exemple aux élus politiques ou aux VIE (Volontaires Internationaux en Entreprise) dans les différentes zones géographiques de coopération. Autre faits observables, les « *relations* » entre « *deux personnes [interagissant] assez régulièrement pendant un long laps de temps* ». Cette catégorie peut être reliée par exemple aux échanges tenus entre un chargé de mission de la délégation et le bénéficiaire d'une subvention. Les « *groupes* » qui ont le « *sentiment de constituer une entité sociale* » peuvent également faire partie de cette catégorisation. Le GIA (Groupes Inter-Assemblées) au conseil régional relève de ce niveau d'analyse. John LOFLAND et Lyn H. LOFLAND ont également intégré dans cette classification les « *organisations* », qu'ils décrivent comme des « *collectivités constituées qui poursuivent des objectifs définis et qui s'attachent à les atteindre* ». Rapportées à notre terrain, ces organisations constituées peuvent se retrouver dans le pôle international, européen ou transfrontalier. Les « *localités* », « *ensemble fortement imbriqués de rencontres, de rôles, de groupes, d'organisations, qui assurent la subsistance de leurs membres et occupent un territoire socialement défini* » peuvent relever de la délégation aux affaires européennes et internationales, du service interne. Les « *mondes sociaux* », « *grandes entités dont les frontières sont vagues mais dont les membres ont l'un ou l'autre intérêt commun* » tels que la coopération décentralisée entre le conseil régional d'Aquitaine et une autre collectivité à l'étranger et les « *styles de vie* » dans le sens où il s'agit des « *modes d'adaptation à l'existence adoptés par un grand nombre de personnes ayant une situation sociale similaire* » comme la culture des fonctionnaires, sont les deux dernières catégories complétant cette typologie des faits observés.

Toutes ces observations directes peuvent trouver un écho dans la posture que Paul LAZARSFELD préconise d'adopter pour le chercheur en entreprise et dans les qualités intrinsèques qu'il doit développer pour être en mesure de procéder à ce qu'il nomme des « observations surprenantes »³²⁶. Il a mis l'accent sur la nécessité de perpétuellement s'étonner des différences ressenties entre son propre système de référence et celui du terrain observé, mais également sur la volonté de vouloir comprendre dans son intégralité la situation pouvant apparaître comme complexe au premier abord. Il a notamment souligné l'intérêt d'investiguer en posant des questions pour obtenir des informations, des éclaircissements sur les pratiques sociales des acteurs. Le sens prend acte en situation. Ainsi les mots posés sur les actions peuvent aider à comprendre les conduites des pratiques. Plusieurs auteurs ³²⁷ ont traité de la thématique des interactions privilégiées avec les acteurs en situation et manifesté l'idée que des relations suivies peuvent contribuer à créer du lien au sein de l'organisation, favorisant ainsi l'avancée de la recherche et facilitant le travail d'investigation. Des rapprochements individuels peuvent s'opérer et permettre d'instaurer des climats plus personnels, voire conduire à adopter un rôle d'ami, de confident dans certains cas. Ces contacts privilégiés peuvent s'avérer des ressources vives pour avoir accès à une autre forme d'information sur le terrain, beaucoup moins accessible par un seul rôle d'observateur direct. Ces témoins-clés, ces « **alliés** » peuvent servir de point d'appui pour éclaircir des événements trop complexes, les tenants et aboutissants d'une situation bien spécifique à laquelle nous n'avons pas forcément assistée dans son intégralité.

Plusieurs **outils stratégiques** nous ont aidée tout au long de notre recherche à structurer la collecte de nos données. Le terrain étant un véritable laboratoire pour la communication des organisations, il existe une multitude de ressorts à mobiliser pour enrichir le travail d'investigation. Pour notre cas, nous avons procédé à la tenue de fiches sur les différents acteurs-clés évoluant au sein de la coopération décentralisée en Aquitaine. Différentes conversations du quotidien nous ont permis d'obtenir des informations supplémentaires sur le parcours professionnel de certains décisionnaires, les

³²⁶ LAZARSFELD Paul, *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, 1970, p 320

³²⁷ WEBER Florence, *Le travail d'à côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Editions De L'école Pratiques De Hautes Etudes En Sciences Sociales, 1989, 212 pages

WHYTE Williams F., *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 1996, 399 pages

prises de positions d'élus politiques, des anecdotes expliquant une sensibilité à l'interculturalité pour quelques leaders d'opinions... Nous avons également constitué comme support opportun, un lexique indigène dans lequel nous avons consigné des expressions caractéristiques à l'environnement de la coopération décentralisée, des éléments langagiers techniques internes à la délégation, des significations administratives comme celles par exemple relatives aux finances publiques. Un carnet de bord a complété notre méthode d'observation, nous permettant de retranscrire régulièrement par écrit des séquences auxquelles nous avons assisté. Destinées à être utilisées uniquement comme un matériau de remémoration pour notre analyse finale, différentes formes de notes s'y sont succédées. Des notes descriptives de lieux, d'échanges, de réunions, de séminaires ont côtoyé des pistes de réflexions personnelles plus subjectives, mais également des notes prospectives de méthodologie, voire des notes d'analyse sur le fonctionnement de l'institution. La consignation de ces « *techniques du banal et du quotidien* »³²⁸ nous a offert un recueil précis d'informations permettant d'apprécier toute transformation de notre objet de recherche pendant ces trois années de CIFRE. La mise en tension régulière de ces observations auprès des acteurs avec lesquels nous entretenions des relations suivies au sein de l'organisation même ou bien à l'école doctorale, nous a permis de confronter nos différentes analyses, et de vérifier, à leur formulation, leur pertinence.

L'entretien

Associée à des entretiens, l'observation participante constitue une méthode de recherche efficace sur le terrain ³²⁹. « *L'entretien permet à l'observateur participant de confronter sa perception de la « signification » attribuée aux événements par les sujets à celle que les sujets expriment. La technique de l'entretien peut donc être considérée, non seulement comme utile, mais également comme **complémentaire** à celle de l'observation participante : elle est nécessaire lorsqu'il s'agit de recueillir des données valides en ce qui concerne les croyances, les opinions et les idées des sujets de recherche* »³³⁰. Sur notre terrain de recherche, l'entretien est venu en complément de l'observation participante fournir des informations déterminantes quant à l'acceptation de la coopération

³²⁸ BARBIER René, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 1996, p 92

³²⁹ MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009, 296 pages

³³⁰ BOUTIN Gérald, *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p 39

décentralisée par les différentes parties prenantes, la perception de son utilité, de son efficacité... L'entretien a permis, au contraire, de déjouer certains biais qui auraient été propres à l'observation participante. Grâce à l'utilisation de ces deux méthodes, nous avons mieux compris certains enjeux politiques et publics et intégré la position de plusieurs élus sur les questions internationales et l'implication de la région auprès de collectivités étrangères. *« L'entretien est un complément indispensable de l'observation pour en lever des ambiguïtés, les malentendus, recueillir le sens que l'acteur donne à son action, son vécu et ses prises de positions. [...] Les entretiens donnent accès aux orientations et justifications subjectives, aux catégories de pensées, aux vérités qui échappent »*³³¹. En complément de l'observation participante, l'entretien permet véritablement d'appréhender avec acuité le « sens construit » des acteurs, d'associer au discours leur pratique et de se saisir du processus par lequel ils ont élaboré leurs modes de représentations.

II.3.4. L'analyse de discours

La triangulation des données est un positionnement soutenu par de nombreux auteurs mettant en exergue la nécessité d'allier l'observation participante, la collecte des données et leur analyse. *« Dans la pratique, il semble plutôt difficile de séparer [les] opérations [de] collecte et d'analyse de données. En effet, avant même le début de l'entretien, le chercheur a déjà en tête une idée de ce qui pourrait se produire au cours de l'entretien. En cours de route, il fait inévitablement référence à ce qu'il sait ou apprend sur les thèmes abordés par les sujets. Cette intrication entre collecte et analyse est même recommandée par certains chercheurs en qualitatif »*³³². Fort de ce constat, nous souhaitons dans notre analyse prêter une attention toute particulière à l'organisation narrative des discours.

³³¹ DEMAILLY Lise, *Politiques de la relation : Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p 113

³³² BOUTIN Gérald, *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p 130

Le discours dans une perspective d'analyse

« *Si quelqu'un parle, c'est que quelque chose existe : le langage est donc ontologiquement concerné par le réel* »³³³. Notre recherche s'est appuyée sur le postulat de Jacques GUILHAUMOU pour approfondir le phénomène de la coopération décentralisée en Aquitaine. Qu'il s'agisse de l'institution régionale, des élus politiques impliqués ou encore des citoyens concernés, chacune de ces parties prenantes met en mots la coopération décentralisée. Procéder à l'analyse des différents discours qu'elle suscite revient à s'inscrire dans une démarche qualitative qui consiste à découvrir les « formations imaginaires », au sens althusserien du terme, qu'elle véhicule, à déceler ce qui n'est pas explicitement exprimé, à identifier les valeurs sous-jacentes, à découvrir le sens caché des représentations associées à la coopération décentralisée. Cette méthode de recherche au cœur de notre travail vise une meilleure compréhension de l'implicite.

Cette démarche est essentielle car notre positionnement de chercheur CIFRE immergé quotidiennement au cœur d'une administration publique inscrit notre pratique professionnelle dans un principe d'immédiateté. Participer à la vie de l'institution, nous impliquer physiquement dans la collectivité territoriale, accepter de nous engager professionnellement dans la délégation, nous conduit à nous situer dans un agir fonctionnel. Même si nous avons pleinement conscience que toute recherche en sciences humaines ne peut s'engager que dans la mesure où le chercheur fait lui-même partie intégrante du processus d'analyse en devenant à son tour un acteur du système, nous avons voulu nous appuyer sur l'analyse de discours pour objectiver notre terrain quotidien, déconstruire notre réalité praticienne, la confronter à des méthodes de recherche en sciences sociales pour mieux construire de nouvelles connaissances scientifiques.

Bien que l'analyse du discours (A.D.) et l'analyse de contenu (A.C.) ambitionnent toutes deux de dévoiler le sens même du discours, nous avons souhaité prendre en compte dans notre travail académique la situation d'interlocution. En effet, l'A.C. nous propose d'associer des valeurs aux

³³³ GUILHAUMOU Jacques, Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. *Texto !*, mis en ligne en juin 2004, http://www.revue-texto.net/lnedits/Guilhaumou_AD.html, consulté le 28 septembre 2011

énoncés, tandis que l'A.D. offre cette possibilité de considérer le discours dans son fond mais également dans sa forme. Même si les méthodes d'analyse sont similaires, l'approche du texte dans l'A.D. appréhende tout corpus dans son environnement, reconnaissant ainsi à « *une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative* »³³⁴. L'articulation entre le contexte comme lieu social et le langage employé permet à l'A.D. de questionner au-delà des mots donnés, au-delà de l'organisation narrative ; elle mobilise des concepts et transforme le texte en actes de discours. Ainsi se distingue-t-elle de l'A.C. qui limite l'intelligibilité du texte. L'A.D. prend en compte les conditions de production du discours revendiquant ainsi « *l'usage réel du langage, par des locuteurs réels, dans des situations réelles* »³³⁵. Les caractéristiques propres au locuteur, la situation d'énonciation dans laquelle il s'exprime, génèrent autant de sens que le contenu même de son énoncé. Il ne s'agit pas d'analyser de manière distincte le fond et la forme mais au contraire de montrer la relation existante et leur intime imbrication.

Le choix de l'analyse statistique textuelle

Nous avons toujours été attentive dans notre recherche-action à la démarche de distanciation nécessaire qu'implique tout travail de recherche. Soucieuse de la relation que nous entretenons entre notre savoir et notre pratique, le « *psycho-affectif, historico-existential, et structuro-professionnel* »³³⁶ de notre apprentissage, nous avons délibérément privilégié des méthodologies qui objectivaient notre objet d'étude. L'analyse statistique textuelle nous a semblé correspondre à cette préoccupation constante. « *Somme toute, on voit comment l'analyse affranchit des idées a priori. Des données aux résultats, l'ordinateur, insensible aux espérances comme aux préjugés du chercheur, procède sur la base ample et solide de faits définis et acceptés d'abord dans leur ensemble, puis dénombrés et ordonnés suivant un programme qui, parce qu'il ne sait pas comprendre, ne sait pas non plus mentir* »³³⁷. Partageant pleinement le postulat de Jean Paul BENZECRI, nous restons convaincue que la systématité, la

³³⁴ FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p 153

³³⁵ VAN DIJK Teun Adrianus, *Handbook of discourse analysis : Dimensions of Discourse*, San Diego, CA, Academic Press, 1985, p 2

³³⁶ GOYETTE Gabriel, LESSARD-HEBERT Michelle, *La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987, p 25

³³⁷ BENZECRI Jean-Paul, La place de l'a priori, *Organum, Encyclopedia Universalis*, 1968, p 24

rigueur et la précision de cette méthodologie de travail nous permettent d'éviter toute lecture interprétative trop elliptique qu'une analyse de contenu plus classique et subjective favoriserait. Etre « assistée » dans notre recherche par des outils dits qualitatifs, avoir accès à des « requêtes intelligentes » sur notre corpus textuel, explorer des critères d'intersubjectivité, actionner une multitude de variables, sont autant de paramètres qui nous ont convertie à l'analyse statistique textuelle.

Cette démarche exploratoire n'est pas pour autant inexpérimentée puisque ce procédé s'est largement répandu à partir des années 80 en sciences humaines (en sociologie, en psychologie, en histoire, en linguistique...) et a été employé dans le cadre de recherches scientifiques reconnues. Largement valorisé depuis, l'examen méthodique et systématique que proposent aujourd'hui les analyses de discours est pour la plupart d'entre elles, réalisé à partir de logiciels informatiques.

Cependant, les logiciels d'analyse statistique textuelle sont extrêmement nombreux et se distinguent dans leurs objectifs finaux. Afin de sélectionner un outil précis pour notre travail académique, nous avons dû prendre en compte différents paramètres pour opérer notre choix entre le besoin d'une analyse lexicale, linguistique, cognitive ou thématique. Plusieurs éléments ont été déterminants pour nous engager. Objectiver notre implication de chercheur-praticien au sein du conseil régional d'Aquitaine est notre souci majeur. Aussi, nous souhaitons dans un premier temps nous appuyer sur un logiciel de statistique textuelle qui procéderait lui-même au redécoupage du corpus et à la classification automatique des structures qui lui sont sous-jacentes, sans aucune intervention de notre part dans les différentes étapes d'analyse du programme. Notre corpus à étudier est également conséquent. Nous avons donc besoin d'utiliser un logiciel dont la capacité de traitement n'est pas limitée par un certain nombre de pages ou de mots. Autre point important, nous allons analyser le discours de plusieurs personnes. Discours institutionnel, entretiens avec les élus, posts de blogs de citoyens sont autant d'énonciations exprimées. Pour finir, le traitement de nos données intervient au préalable pour ensuite nous guider dans notre interprétation. Forte de ce constat, nous avons donc procédé à un recensement, de manière non exhaustive, des logiciels existants de statistique textuelle utilisés en sciences humaines, essayé d'appréhender leurs caractéristiques d'utilisation et de les mettre en regard de nos nécessités, voire de nos contraintes. Cette mise en revue des logiciels, complétée

d'une étude menée par Bernard FALLERY et Florence RODHAIN ³³⁸, nous ont permis d'établir un choix d'analyse en fonction de nos objectifs méthodologiques.

³³⁸ FALLERY Bernard, RODHAIN Florence, *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : Lexicale, linguistique, cognitive et thématique*, 16^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS, Montréal, Canada, 7-9 juin 2007

	ANALYSE LEXICALE	ANALYSE LINGUISTIQUE	ANALYSE COGNITIVE	ANALYSE THEMATIQUE
Quelle est la question soulevée par l'analyse?	<i>De quoi parle-t'on ?</i>	<i>Comment en parle-t'on ?</i>	<i>Comment structurer une pensée ?</i>	<i>Comment interpréter un contenu ?</i>
Quels sont les principes de l'analyse?	- inventaire lexical du corpus traité - calcul des fréquences d'occurrence des mots - élaboration d'un réseau graphique de différentes notions - élaboration de classes...	- étude des connecteurs dans le discours - progression thématique - analyse des marqueurs de forme dans le discours	- niveau d'abstraction des concepts - type de liens existants	- affectation à chaque fragment de discours de catégories thématiques - données sur le contexte de communication - données sociodémographiques sur l'émetteur
Quelle est l'implication du chercheur?	implication faible du chercheur	implication faible / forte du chercheur	implication forte du chercheur	implication forte du chercheur
Quel est l'objet de l'analyse?	analyse portant sur un groupe	analyse portant sur un individu	analyse portant sur une situation	analyse portant sur un projet
Quelle taille du corpus est acceptée?	taille importante	taille limitée	taille limitée	taille importante
A quel moment intervient l'analyse statistique?	ex-ante / ex-post	ex-ante	ex-post	ex-post
Quels logiciels peuvent correspondre?	Alceste	Tropes	Decision explorer	Nvivo

Tableau 3 : Les approches stratégiques d'analyse statistique textuelle d'après Bernard FALLERY et Florence RODHAIN

Le choix du logiciel Alceste

« *De quoi parle-t-on ?* » ³³⁹ quand en Aquitaine, le discours institutionnel, politique mais également citoyen aborde la question de la coopération décentralisée. Cette interrogation est la dimension que nous souhaitons explorer dans notre travail de recherche et qui nous a conduit à penser que l'analyse proposée par le logiciel Alceste était la plus appropriée.

Acronyme pour Analyse des Lexèmes Co-occurents dans les Enoncés Simples d'un Texte, ALCESTE dérive du courant benzécriste ³⁴⁰ qui s'est développé dans les années 70, en particulier des travaux menés en analyse de données et des premières modélisations des représentations du discours construites sur la base d'une relation sujet – prédicat. Max REINERT, sociolinguiste et Docteur en Statistiques à l'université de Rennes était à l'époque interpellé par les méthodologies classiques qui procédaient à de l'analyse de contenu. En lien direct avec Michel ZLOTOWICZ à l'université de Paris VI, il a décidé de commencer à y approfondir une nouvelle approche d'analyse de discours. Dès 1974, il a élaboré les premiers principes d'ALCESTE, notamment en mettant en place le système de Classification Descendante Hiérarchique, devenu par la suite, le point central du programme. Perfectionnant pendant plusieurs années la structure du logiciel, un outil plus complet d'analyse automatique des données textuelles a pu être commercialisé à partir de 1986. Depuis, deux activités essentielles ont animé les recherches de Max REINERT en analyse statistique textuelle : l'analyse de discours en sociologie et l'analyse de discours en psychologie clinique.

La particularité d'ALCESTE consiste à ne pas considérer le texte à étudier comme un objet mais au contraire à l'appréhender comme un discours possible. Dans cette approche, lorsqu'un

³³⁹ Ibid

³⁴⁰ A partir des années 70, le statisticien Jean Paul BENZECRI a proposé de nouvelles méthodes statistiques d'analyse de données : l'Analyse Factorielle des Correspondances (A.F.C.) rencontrant une large diffusion en France. Son apport principal réside dans sa propriété algébrique à mettre en évidence au travers d'un « tableau croisé dynamique » des cartes ou des images répartis autour de la conjonction de deux termes : le sujet (les lignes) et le prédicat (les colonnes). L'A.F.C. hiérarchise toutes les dépendances entre ces valeurs et ces variables. « *Nous proposons une méthode portant sur les problèmes fondamentaux qui intéressent un linguiste. Et cette méthode (...) effectuera une abstraction quantitative, en ce sens que partant de tableaux de données les plus divers, elle construira, par le calcul, des quantités qui pourraient mesurer des entités nouvelles, situées à un niveau d'abstraction supérieur à celui des faits recensés d'abord* ». (BENZECRI Jean Paul, *Pratique de l'Analyse des Données : linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981, p 4)

énonciateur emploie un mot de vocabulaire plutôt qu'un autre pour définir ce qu'il entend de la coopération décentralisée, ou qu'il s'appuie sur de nombreux synonymes pour la décrire, cela fait sens. Cette parole n'est pas anodine, bien au contraire elle est complexe. Une véritable activité discursive s'y manifeste. Elle laisse des « traces ». ALCESTE cherche justement à accompagner l'analyste dans cette lecture. Il ne lui permet pas de comprendre ce que l'énonciateur a voulu dire mais bien d'analyser ce qu'il a dit. En s'appuyant par exemple, sur les occurrences, les absences, les ressemblances, les dissemblances, la distribution des mots, le rythme, la dynamique des énoncés, ces éléments construisent un univers entier de références et permettent de comprendre comment ces énonciateurs se représentent le monde de la coopération décentralisée. « *Se représenter le monde, en l'occurrence un monde professionnel, c'est s'y impliquer, et s'y impliquer, c'est s'en expliquer, autrement dit, livrer une parole singulière et originale chargée d'émotions pour la transformer en un discours individuel / collectif qui actualise la représentation du métier. Paroles et discours rendent compte des mondes traversés et habités par les acteurs* »³⁴¹. Ce sont ces structures les plus signifiantes, les plus fortes dans l'énoncé qui vont faire émerger, au-delà du contenu, un point de vue sous-jacent à la dynamique de la « parole livrée », une signification construite représentant la manière de penser la coopération décentralisée. En parler revient à lui donner du sens.

Bien qu'il ne s'agisse pas là de l'unique méthode d'analyse textuelle, l'intérêt d'ALCESTE est qu'il expérimente une nouvelle approche communicationnelle sémiotique concevant différemment le rôle de l'énoncé : « *Ce dont il s'agit ici, ce n'est pas de neutraliser le discours, d'en faire le signe d'autre chose et d'en traverser l'épaisseur pour rejoindre ce qui demeure silencieusement en deçà de lui, c'est au contraire de le maintenir dans sa consistance, de le faire surgir dans la complexité qui lui est propre* »³⁴². Comme nous pouvons le constater, l'énoncé représente plus qu'un état de faits. Il incarne une intention intime, reflète une prise de position subjective, traduit un point de vue personnel. En déconstruisant le corpus de textes, un univers de références prend corps et transparaît dans le discours implicite. « *Le locuteur au cours de son énonciation investit des mondes propres successifs et ces lieux, en imposant leurs objets, imposent du même coup leur type de vocabulaire. En conséquence, l'étude*

³⁴¹ DUMONT Jean-Frédéric, *Les moniteurs éducateurs en formation : Le partage professionnel des émotions*, Paris, Editions L'Harmattan, 2011, p 121

³⁴² FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p 65

*statistique de la distribution de ce vocabulaire devrait pouvoir permettre de retrouver la trace des "environnements mentaux" que le locuteur a successivement investis, trace perceptible sous forme de "mondes lexicaux" »*³⁴³. ALCESTE s'attache justement à retranscrire ces univers pluriels qui se dessinent dans les textes et à en décrire les activités discursives.

A partir d'un corpus existant, le logiciel va par un ensemble de calculs, détailler tout son vocabulaire et le découper en fragments homogènes, appelés « unités de contexte ». En fonction de la présence ou de l'absence de certains mots, il va les classer statistiquement selon une procédure descendante hiérarchique et regrouper ces unités au sein de classes de sens. Il va ainsi faire émerger des thèmes et retracer les attachements qui les animent. Ces « mondes lexicaux » accompagnées de rapports d'analyse et de graphiques permettront à l'analyste de procéder à son interprétation. Dans notre objet d'étude, Alceste nous permettra de mettre à jour les différents mondes lexicaux associés au phénomène de la coopération décentralisée et de comprendre les représentations, les visions du monde, que mobilisent les énonciateurs dans leurs discours.

La méthode Alceste

L'accompagnement de lecture analytique, que fait ALCESTE, peut s'appliquer dans de nombreux domaines et peut tout aussi bien s'opérer sur des articles de revues, des corpus d'entretiens, des questions ouvertes, des œuvres littéraires, des communiqués de presse... Comme le soulignait Maryse MARPSAT, Alceste rend compte de « l'organisation interne d'un discours »³⁴⁴. Aussi s'adapte-t-il à toute forme textuelle dans la mesure où le corpus excède 10 000 mots. Cependant, afin de comprendre le rapport d'analyse qui sera produit, il est impératif de bien cerner la méthode Alceste et les différentes étapes qui la constituent.

³⁴³ ROURE Hélène, REINERT Max, *Analyse d'un entretien à l'aide d'une méthode d'analyse lexicale*, Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, ENST, Paris, 1993, p 573

³⁴⁴ MARPSAT Maryse, La méthode Alceste, *Sociologie*, n°1, Volume 1, mis en ligne le 09 mai 2010, <http://sociologie.revues.org/312>, consulté le 04 octobre 2010

En tout premier lieu, **le corpus doit se préparer**. Saisi sous la forme d'un fichier texte unique par l'analyste, la ponctuation doit être conservée bien que le corpus soit dépouillé de sa mise en forme. Les majuscules, les apostrophes, les tirets hauts et bas, les traits d'union, sont autant d'éléments qui doivent être vérifiés afin de ne pas opacifier les instructions données au logiciel. Un travail soigné est nécessaire pour éviter toute complication dans le traitement.

Lorsque le corpus est présenté à Alceste, le texte est d'ors et déjà découpé en unités. Dans notre cas d'étude, ces premiers indices de structure du texte sont les entretiens réalisés auprès des conseillers régionaux d'Aquitaine, les communiqués de presse de l'institution publique, les articles du magazine institutionnel Aquitaine et les articles de blogs relatifs à la coopération décentralisée. Ce découpage naturel est référencé sous le terme d' « **Unités de Contextes Initiales** » (U.C.I.). Nous pouvons y ajouter des variables supplémentaires qui ne font pas partie initialement du texte mais qui peuvent apporter des éléments de compréhension à l'analyse, telles que l'année de parution des articles, la source de ces articles, le parti politique auquel est affilié l'enquêté... Ces indications hors-corpus sont marquées d'une étoile (*). Elles sont logiquement appelées « **mots étoilés** » et pourront être ainsi repérées par le logiciel Alceste de façon à ne pas être analysées systématiquement.

Une fois le corpus nettoyé et prêt à être analysé, Alceste va procéder à la **lemmatisation** de ces formes textuelles, c'est-à-dire qu'il va remplacer les mots par leur lemme, la forme la plus réduite par laquelle ils sont référencés dans un dictionnaire. Par exemple, le lemme « coopérer » peut être la forme réduite de coopérante, coopérations, coopéreraient... Répartie selon trois catégories, la lemmatisation va faire apparaître les « **mots outils** » (les prépositions, les conjonctions de coordination, les pronoms personnels...), les « **mots pleins** » (les noms, les verbes, les adjectifs...) et les « **mots étoilés** » cités juste précédemment. Alceste va alors constituer un dictionnaire du vocabulaire de notre corpus ainsi qu'un dictionnaire des lemmes répertoriés.

Suite à cette étape, Alceste va diviser le corpus de façon arbitraire, sous forme d' « **Unités de Contexte Elémentaires** » (U.C.E.). Ces nouveaux fragments correspondent à une coupe effectuée tous les 200 caractères. En fonction de la distribution du vocabulaire et des oppositions les plus fortes

entre les mots, une répartition des classes va s'opérer (ce processus divise chaque classe la plus grande en deux jusqu'à obtenir un nombre stable). Cette « **Classification Descendante Hiérarchique** » permet ainsi de faire émerger des « classes d'énoncés significatifs » qui font référence à ce que REINERT décrit comme des « mondes lexicaux ».

Comme le précisait KALAMPALIKIS, « *là où une empreinte du sens attend l'œil vigilant du chercheur* »³⁴⁵, il reviendra à l'analyste d'**interpréter les résultats** proposés par le logiciel Alceste. Ainsi, pour chaque corpus, un rapport d'analyse final est automatiquement proposé, dans lequel figurent les principaux résultats, tels que les différentes classes retenues, le vocabulaire qui domine dans chacune d'elle, leur lien de dépendance, l'analyse factorielle des correspondances... L'analyste prendra soin de s'emparer de ces éléments pour proposer une mise en lecture scientifique.

Les limites de l'analyse Alceste

Bien que le logiciel Alceste se présente comme un outil performant pour aider à l'analyse automatique des données, il ne fait que repérer les relations existantes entre les formes textuelles du corpus qui lui est soumis. Seul l'analyste est en capacité de proposer une **interprétation**, de **donner sens** aux résultats obtenus algorithmiquement. En effet, le logiciel ne les explique pas, il facilite leur compréhension et l'analyse qui doit en être faite. Alceste permet au chercheur d'avoir accès à ce monde de représentations, mais c'est à lui ensuite d'en traduire l'intelligibilité. L'analyste doit impérativement s'inscrire dans une démarche de distanciation avec son sujet d'étude, maintenir une attitude critique et objective, pour éviter tout biais interprétatif trop personnel qui pourrait influencer la compréhension des résultats.

Il est également à regretter que l'analyse du discours faite par Alceste ne propose pas une **hiérarchisation plus appropriée de données textuelles** dans le corpus, comme le permet une analyse manuelle. Dans le cas de notre sujet d'étude et plus particulièrement des entretiens semi-directifs menés, nous avons pu noter à plusieurs reprises que les conseillers régionaux avec lesquels

³⁴⁵ KALAMPALIKIS Nikos, L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales, in ABRIC Jean-Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Paris, Editions Erès, 2003, p 151

nous étions en entretien étaient interrompus par des coups de téléphones professionnels ou par leur assistante venue leur remettre une information extérieure. Des échanges de paroles ont lieu. L'entretien est alors coupé et ne reprend pas forcément là où nous en étions restés. Alors que nous considérons cette interruption inopportune, voire hors de propos pour enrichir notre sujet, Alceste ne distingue pas cette nuance et l'analyse au même titre qu'une autre donnée textuelle. Une hiérarchisation de données textuelles en fonction de leur pertinence n'est pas envisageable avec le logiciel Alceste. Soit nous intégrons ce passage dans le corpus au risque qu'il soit analysé comme une unité de contexte, soit nous l'évinqons et constituons par-là même un biais de sélection.

Enfin, nous avons pu constater dans notre travail d'analyse, qu'Alceste ne pouvait prendre en compte toutes les caractéristiques que comporte **l'énonciation**. En effet, un silence, voire une hésitation peuvent être extrêmement significatifs pour notre travail de recherche. Ils peuvent traduire la nervosité, une méconnaissance du sujet, ce qui ne sera pas retranscrit dans les résultats proposés par le logiciel. Le contexte pourrait apporter des informations supplémentaires. Par exemple, nous avons souvenir d'une rencontre où nous avons abordé la définition de la coopération décentralisée. L'élus s'est ainsi exprimé : « *La coopération décentralisée pour moi, c'est quand une collectivité... Est ce que c'est forcément une collectivité ? Bien VOILA...* [le conseiller régional interrogé lève les bras devant lui signifiant tout le désarroi qu'il éprouve devant cette question puis reprend sceptique, sa définition] *Ce sont des programmes de partenariats et d'échanges sur différents supports culturels, économiques, principalement, avec d'autres territoires ailleurs dans le monde. Donc un département avec une région ailleurs dans le monde, une ville, une région, une aggro qui va avec un autre territoire, avoir cette logique d'échange dans les deux sens sur une thématique donnée* ». Dans ce cas précis, Alceste ne peut malheureusement pas mesurer le ton incrédule employé par la personne, les moments de silence embarrassé et la gestuelle manifestant sa perplexité. L'analyse Alceste peut parfois faire abstraction d'un contexte énonciatif fort de sens.

Aussi pour pallier une partie de ces limites, nous proposons de compléter notre analyse de discours Alceste par une analyse thématique manuelle. Même si elle s'élabore de manière non systématique, elle s'appuie sur la même rigueur scientifique et développe un esprit de système

identique en ayant recours aux notions de catégories et d'unités d'analyse. Elle conduit également à une quantification des résultats. Aussi cette analyse thématique manuelle nous permettra de prendre en considération de nouvelles informations pertinentes pour notre étude et d'apporter des éléments de réflexion inédits. De fait, elle nous autorisera par une approche plus souple à confronter nos résultats avec l'analyse Alceste et à renforcer ou à relativiser certains phénomènes évoqués par le discours institutionnel, des médias citoyens et des élus politiques.

II.3.5. Questionnements soulevés

Bien que la démarche de recherche-action présente de nombreux intérêts, il n'en demeure pas moins que ce mode d'investigation reste marqué par des limites pouvant constituer des obstacles à notre recherche qualitative. Le contexte d'exception et parfaitement imprévu, provoqué par l'élément inducteur (cf. la partie II.1.4. L'élément inducteur / Zoé SHEPARD), dans lequel nous avons évolué durant ces trois années de recherche, rend toute généralisation de notre travail délicate. L'analyse de notre étude de cas s'imprègne d'une complexité locale et ne peut se comprendre qu'en référence à sa situation unique. Nous nous sommes longtemps demandée s'il était pertinent de mentionner cet événement dans notre travail. Lors des différentes phases d'analyse que nous avons menées, plusieurs parties prenantes de notre recherche l'ont abordée : élus politiques, agents en interne et bloggers. Fallait-il faire abstraction d'une situation qui cristallise les tensions au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales ? Au vu des répercussions sur notre méthodologie de recherche, nous devons faire preuve d'impartialité, de neutralité, et étions dans l'obligation de le prendre en compte et de le mentionner. « *Le chercheur est un homme sans parti pris, capable de pondérer les forces en jeu, de les évaluer avec équité. [...] Il y a science là où le savant réussit à se dégager de la subjectivité, c'est-à-dire des préférences, de ses intérêts, des rapports de force dans lesquels il est immergé* »³⁴⁶. Accepter de parler d'un sujet si controversé sans pour autant porter de jugement, c'est mûrir dans sa pratique et assumer pleinement son rôle de chercheur.

³⁴⁶ BERTHOUD Géraud, BUSINO Giovanni, *Pratiques sociales et théories : Les discordes des universitaires*, Genève, Librairie Droz, 1995, p 157

Même si l'élément inducteur ne se rapportait pas directement à notre objet de recherche sur la communication et la coopération décentralisée, les conséquences de cette polémique se sont faites ressentir dans notre étude à plusieurs niveaux. En effet, nous avons dû nous adapter aux logiques organisationnelles de l'institution. Recrutée par Isabelle ALBERTONE, administrateur européen, détachée de la commission européenne en qualité de déléguée régionale aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine, notre mission initiale était d'investir le terrain de la coopération décentralisée de l'institution, tel un participant complet au sens junkerien ³⁴⁷ du terme, et d'analyser discours et pratiques en interne. Entre temps, celle-ci fut rappelée à Bruxelles et c'est un autre délégué qui était en poste au commencement de notre embauche. Bien qu'abordant nos terrains tel que cela avait été convenu lors de notre recrutement, nos interventions ont rapidement été limitées. Dans les premières semaines, il nous a, par exemple, été demandé de ne plus participer aux réunions de chefs de service ou au bout de quelques mois, nous n'avons plus été associée à aucune rencontre à l'extérieur... Notre statut de participant complet a malgré lui évolué vers celui du participant en tant qu'observateur, puis finalement d'observateur en tant que participant. La polémique autour de l'élément inducteur nous a quasiment reléguée à un rôle d'observateur complet.

Face à une situation où la peur du jugement, l'angoisse de la sanction, ont amené les agents à adopter une conduite de conformité et à se réfugier dans le silence, nous avons dû apprendre à composer avec les résistances du groupe, à nous accommoder de ce bouleversement relationnel et à accepter l'idée de conduire autrement notre recherche-action, qui pouvait être perçue comme une véritable ingérence pour certains. Notre accès au terrain en interne s'est parfois vu verrouillé. Comme nous étions dans l'incapacité d'interférer sur ce contexte controversé, il nous a fallu apprendre à repenser notre travail de recherche. Ce glissement méthodologique s'est alors révélé une formidable opportunité pour notre étude, nous contraignant à investiguer de nouvelles méthodologies. Bien que cette résolution fut chronophage, nous avons dû renouveler notre approche du terrain, faire évoluer notre démarche de recherche-action, réexaminer la dimension communicationnelle de la coopération décentralisée du conseil régional d'Aquitaine, porter un regard neuf sur les processus sociaux en cours.

³⁴⁷ JUNKER Buford Helmholtz, *Field work : An introduction to the social sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1972, 207 pages

Pour que la visée transformative de notre recherche-action puisse exister, nous avons dû impliquer différemment la participation coopérative du groupe. Ouvrir nos terrains aux autres parties prenantes de la coopération décentralisée (discours des citoyens, des élus, de l'institution même) permettait de proposer une autre analyse sur la pratique collective et les actions initiées par la délégation. Si les savoirs endogènes de la délégation ne pouvaient émerger, les représentations exogènes permettraient d'éclairer la construction de la réalité de la coopération décentralisée au conseil régional d'Aquitaine. « *Une complexité dont on connaît le code n'est plus complexe, elle est simplement compliquée. Inversement, tout désordre n'est pas forcément une complexité. Il n'est complexe que quand on suppose un ordre caché derrière un apparent désordre et qu'on le cherche* »³⁴⁸. Les espaces de tension vécus par la délégation aux affaires européennes et internationales, compliqués à appréhender, d'autant plus qu'ils n'étaient pas en lien direct avec notre objet d'étude, ont présenté le véritable intérêt d'ouvrir et d'enrichir notre recherche-action.

³⁴⁸ BATAILLE Michel, Méthodologie de la complexité, *POUR*, n°90, 1983, p 33

CHAPITRE III :

LE CAS DE LA

REGION AQUITAINE

III.1. LE CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE

III.1.1. Quelques repères historiques

« *Les régions sont des êtres politiques jeunes* »³⁴⁹. Ces quelques mots introductifs du livre d'entretiens entre le président de région Alain Rousset et le sociologue Jean Viard synthétisent une des problématiques majeures soulevées par la transformation du territoire français depuis le processus de décentralisation engagé par la loi du 2 mars 1982. En effet, alors que les départements sont historiquement présents sur le territoire français depuis 1789, les régions n'ont bénéficié d'une reconnaissance constitutionnelle qu'à partir de la grande réforme engagée en 2003. Cette régionalisation a essuyé de nombreuses expérimentations avant de connaître sa configuration actuelle. Ainsi passant successivement du statut de « Comités d'Expansion » en 1954, aux « Régions de Programmes » en 1956, puis aux « Circonscriptions d'Action Régionale » (CAR) en 1960 et aux « CommissiOns de Développement Economique Régional » (CODER) en 1964, la déconcentration régionale releva plus d'une réorganisation technique pendant de nombreuses années que d'une franche volonté politique. Seule l'expérience des « Etablissements Public Régionaux » (EPR) créés en 1972, a esquissé le principe d'une instance plus actrice de son territoire et qui contribue au « *développement économique et social* »³⁵⁰. Bien qu'ils doivent se soustraire au préfet, détenteur du pouvoir exécutif régional, deux conseils sont alors mis en place : le conseil régional composé de parlementaires et de représentants des départements et grandes villes, organe délibérant, et le comité économique et social composé à son tour de socioprofessionnels, organe consultatif. Les compétences de l'EPR se concentrent sur quatre missions essentielles : les études intéressant le développement régional, les propositions tendant à coordonner et à rationaliser les choix des investissements à réaliser par les collectivités publiques, la participation volontaire au financement des équipements collectifs présentant un intérêt régional direct et la réalisation de ces équipements.

³⁴⁹ ROUSSET Alain, VIARD Jean, *Ce que les régions veulent dire, réponse au rapport Balladur*, Paris, Editions de l'Aube, 2009, 160 pages

³⁵⁰ Article 4 de la Loi n°72-619 du 5 juillet 1972 portant création des régions

L'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 et la nomination de Gaston DEFFERRE comme ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation sous le gouvernement MAUROY, souligna une volonté politique décentralisatrice décisive. Par la loi du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions, la Région devient une collectivité territoriale de plein droit, c'est-à-dire, dotée de compétences générales. Le préfet de région concède son pouvoir exécutif au président du conseil régional. Différents textes en 83 et 85 vont améliorer et augmenter les nouvelles attributions des régions, leur permettant de compléter les compétences de développement économique et d'aménagement du territoire qu'elles possédaient déjà, par la formation professionnelle et les lycées. A partir de 1986, l'élection des conseils régionaux se fait au suffrage universel direct, les citoyens votant pour leur assemblée régionale tous les six ans. Cet Acte 1 de la décentralisation cherchait à répondre aux nouvelles attentes sociétales en proposant une réorganisation des pouvoirs administratifs plus adaptée et plus proche des citoyens. Cependant près d'un quart de siècle plus tard, les premiers bilans établis révèlent certaines lacunes. Les compétences et les relations entre chacune des collectivités existantes nécessitent d'être éclaircies, le statut des élus plus réfléchi, les ressources financières reconsidérées et la démocratie locale renforcée. Une vision plus stratégique est attendue dans l'Acte 2 de la décentralisation engagé par le premier ministre Jean Pierre RAFFARIN en 2002 qui souhaite ériger une « République des proximités ». *« La démocratie locale, c'est plus de décentralisation. C'est une décentralisation plus vivante. C'est une implication de tous les citoyens. C'est un transfert de responsabilités et plus les responsabilités sont assumées au plus près du terrain, meilleures les décisions sont. La décentralisation, c'est aussi un formidable levier pour enfin réformer l'Etat. C'est l'occasion et le moyen de faire les indispensables réformes de structure. C'est la possibilité de retrouver une liberté d'action. C'est la faculté de répondre aux besoins des Français »*³⁵¹. Promulguée le 28 mars 2003, la loi constitutionnelle consacre l'organisation décentralisée de la République, accorde à la Région une légitimation constitutionnelle, lui transfère de nouvelles compétences, le droit à l'expérimentation, l'autonomie financière et le référendum local. Cependant, à l'instar de l'Acte 1, la complexité du dispositif, la dispersion des responsabilités, le manque de clarification des compétences ont freiné les dynamiques territoriales au fil des années. Le président du

³⁵¹ RAFFARIN Jean Pierre, Discours sur la déclaration de politique générale et engagement de la responsabilité du gouvernement, Assemblée nationale, 3 juillet 2002

conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, porte un regard très critique sur le bilan de cette réforme. « *Les régions restent étouffées. L'Acte II de la décentralisation constitue, en effet, une grande déception. Tout est plus flou, embrouillé, croisé. Les régions ont assisté impuissantes, du fait des majorités politiques au Sénat et à l'Assemblée nationale, à la victoire de tous les conservatismes. La loi du 13 août 2004 n'a ni clarifié les compétences, ni modernisé les outils d'action locale, ni réformé la fiscalité locale. Au contraire* »³⁵².

III.1.2. Le fonctionnement général et les compétences du conseil régional d'Aquitaine

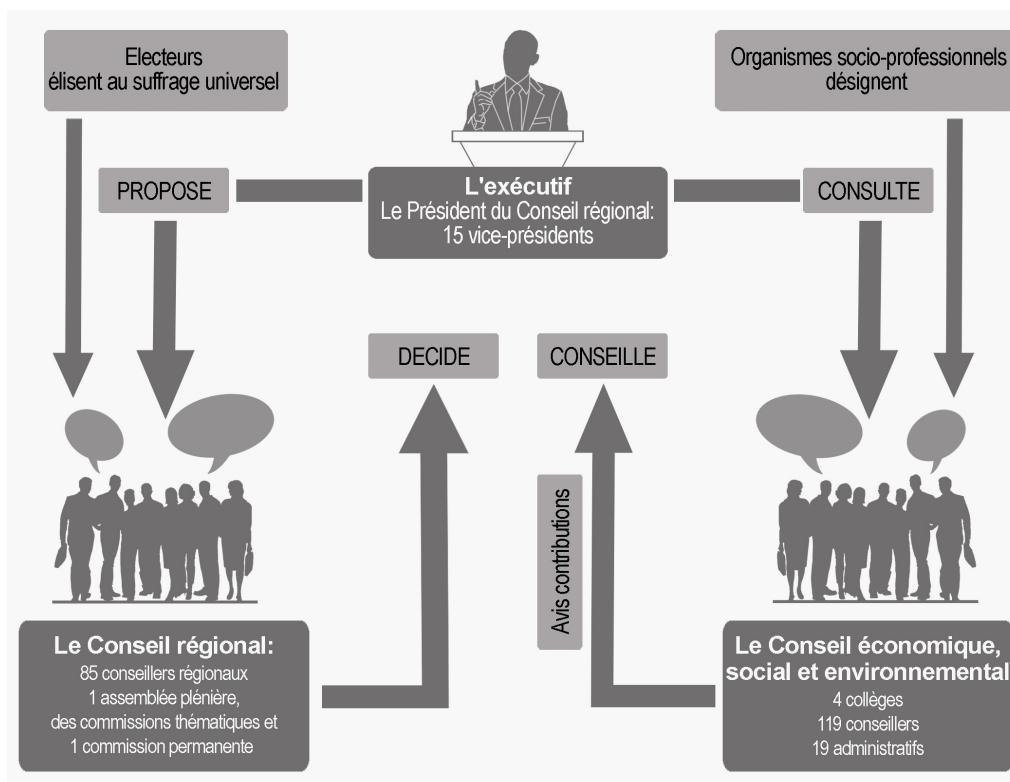
Considérée comme la plus jeune des institutions démocratiques françaises, l'élargissement de ses attributions au fil des années a contribué à asseoir la région dans le paysage administratif comme l'échelon de gestion pertinent pour répondre aux politiques économiques et sociales. Complétant les actions de quelques 36 682 communes (source Insee) et 101 départements, ses missions semblent aujourd'hui s'être considérablement affirmées. En l'espace d'une vingtaine d'années, les régions ont connu un changement radical de gouvernance, basculant ainsi en majorité lors des élections régionales de 2004 ³⁵³ aux mains de la gauche (24 régions sur 26). Bien que la volonté politique influence directement les initiatives portées par les conseils régionaux, il n'en demeure pas moins que les règles de fonctionnement sont communes à l'ensemble de ces institutions. Le cas de la région aquitaine que nous allons décrire peut aisément se transposer à toute autre région. Conseil régional, exécutif régional (président) et Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) composent l'institution même. Le conseil régional est préposé à l'administration de la région. Il s'agit d'une assemblée délibérante qui se réunit au moins une fois par trimestre à l'hôtel de région. Constituée de conseillers régionaux, 85 pour la région aquitaine, l'assemblée élit le président, vote les orientations budgétaires à prendre et collabore sur les questions stratégiques. Elle s'appuie sur les commissions permanentes et sectorielles pour faire adopter les décisions. Avant tout délibératif, le conseil régional ne détient pas de

³⁵² ROUSSET Alain, 25 ans de décentralisation, Bilans et perspectives, *La gazette des communes*, Cahier détaché n°2-03 / 1917, 21 janvier 2008, p 207

³⁵³ Alain Rousset est président de l'Association des Régions de France (ARF) depuis 2004. « L'ARF est une association créée en décembre 1998. Elle agit comme force de propositions pour l'ensemble des régions françaises auprès du Gouvernement, du Parlement et des grandes institutions européennes. Elle permet à tous les conseils régionaux de mettre en commun leurs expériences » cité sur la page du site institutionnel du conseil régional d'Aquitaine, <http://aquitaine.fr/le-president-du-conseil-regional-d-aquitaine/biographie/>, consulté le 25 juillet 2011

pouvoir exécutif. C'est le président du conseil régional qui instruit les affaires, prépare et fait exécuter les délibérations. Alain Rousset préside l'exécutif depuis 1998, soutenu par 15 vice-présidents qui l'assistent dans ses fonctions. Il a l'obligation de consulter le CESER, qui pour sa part, lui apporte un éclairage aiguisé dans ses avis. Composé de membres d'organisations professionnelles, de syndicats de salariés, d'associations, d'acteurs du secteur économique, ce dispositif représente pour autant une instance de réflexions et d'études qui n'est que consultative. Le conseil régional a instauré dans son fonctionnement un mode singulier de collaboration avec le CESER. Particularité administrative, l'Aquitaine est la seule institution régionale à avoir initié en France la mise en place de Groupe Inter-Assemblées (GIA). Structure d'échanges, elle rassemble à parité des élus du conseil régional et des membres du CESER, qui dans un esprit de compréhension et de mutualisation, analysent en amont les dossiers qui vont être présentés lors des commissions permanentes. Le rôle de ces rencontres vise à faciliter la prise de décision politique en apportant un aiguillage technique ou contextuel sur les propositions étudiées. Le GIA se veut avant tout un « laboratoire d'idées ».

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION REGIONALE AQUITAINE



Les régions s'appuient aujourd'hui sur trois classifications de compétences pour intervenir au niveau du territoire local. En tout premier lieu, la **clause de compétence générale**, fondement juridique établi en 82, l'autorise, sous certaines réserves, à prendre des initiatives en matière économique, sociale, sanitaire, culturelle et scientifique, dans la mesure où l'intérêt public le justifie. La région peut également intervenir au titre des **compétences d'attribution** qui lui ont été octroyées depuis les années 80. Du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) aux aides économiques aux entreprises, la région se distingue prioritairement par les actions qu'elle coordonne en matière de développement économique. Elle dispose également de compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire et des transports. L'élaboration du contrat de projet État-région avec l'État et du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) permettent ainsi de développer des actions de développement durable, de cohésion sociale, et de valorisation du territoire. La région aquitaine prend par exemple à sa charge l'organisation des transports ferroviaires régionaux et la gestion des ports non-autonomes. L'éducation, la recherche, la formation professionnelle et la culture rentrent également dans le cadre des compétences de l'institution régionale. Elle intervient dans la construction, la gestion des lycées et du personnel TOS (personnels Techniciens, Ouvriers et de Services). Elle participe entre autre au financement des établissements universitaires et contribue au développement de la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et adultes en recherche d'emploi. La région dans un dernier temps peut intervenir dans le cadre de **compétences partagées**. Sous couvert d'expérimentation, celles-ci permettent à la collectivité d'investir des domaines qui ne relèvent pas initialement de son ressort, mais dans lesquels elle y trouve un intérêt local. En 2009, un quart des dépenses des régions était consacré à ce genre de politiques volontaristes.

III.1.3. La coopération décentralisée de la région aquitaine, une politique volontariste

Allouer des budgets pour investir une politique de coopération décentralisée, ce qui ne relève pas pour autant d'une compétence d'attribution, a été le choix assumé par de nombreuses collectivités. Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a dernièrement publié l'Atlas français de la

coopération décentralisée et des autres actions extérieures ³⁵⁴, dans lequel il a identifié 4800 collectivités territoriales françaises impliquées dans plus de 12472 projets. Toutes les institutions régionales, les trois-quarts des départements, ainsi que la majorité des communes et structures intercommunales ont pris le parti de s'engager à l'international, mobilisant ainsi 10108 collectivités partenaires dans 141 pays ³⁵⁵. La diversité des domaines d'intervention dans lesquels les collectivités territoriales ont acquis un véritable savoir-faire explique en partie l'hétérogénéité des projets de coopération décentralisée soutenus. L'union européenne représente la zone géographique privilégiée pour ces échanges dont la concentration principale des partenariats se construit avec l'Allemagne (2568 partenariats pour l'année). L'Afrique francophone et l'Asie du sud-est connaissent également un développement marqué en matière de programmes de coopération décentralisée. En Aquitaine, sur 2467 collectivités territoriales existantes, seules 265 se sont engagées à l'international ³⁵⁶, soit 10,74%. Le conseil régional d'Aquitaine ne déroge pas à la règle. A l'instar de nombreuses collectivités territoriales, il a également assumé le choix d'animer une compétence autour de la coopération transfrontalière et des fonds structurels depuis 1989 et de la coopération décentralisée depuis 1992.

L'Aquitaine possède de nombreux savoir-faire qu'elle sait aisément valoriser dans le cadre de coopérations décentralisées. Imprégnée de cultures régionales fortes, gasconne et basque pour ne citer qu'elles, elle a su dépasser les divergences géopolitiques de son territoire pour s'attacher à mettre en exergue les richesses que constituent les identités plurielles qui la composent. L'Aquitaine dispose également de nombreuses ressources dont elle a su tirer parti. Les cinq départements que sont la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot et Garonne et les Pyrénées Atlantiques, représentent le plus fort taux de boisement de France, la forêt recouvrant ainsi 45% de la surface régionale. Encadrée par le littoral et la chaîne montagneuse, l'Aquitaine a réussi à s'imposer comme la 1^{ère} région agricole française, développant ainsi de grandes cultures, telles que la vigne, les fruits et légumes, l'élevage bovin... Le bassin girondin polarise 45% de la population régionale. Bordeaux bénéficie à ce titre d'une grande attractivité migratoire qui relance un marché du travail dynamisé par les filières traditionnelles (bois, agroalimentaire, aéronautique, industrie pharmaceutique...) mais également par des secteurs

³⁵⁴ CNCD, *Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures*, Paris, mis en ligne en mars 2011, cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/file.asp?id=144, consulté le 15 septembre 2009

³⁵⁵ Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, <http://www.cncd.fr/frontoffice/bdd-monde.asp>, consulté le 26 avril 2012

³⁵⁶ *ibid*

plus innovants (laser et optique, biotechnologies...). Devancière des autres régions françaises, l'Aquitaine consacre 8% de son budget à la recherche. Toutes ces dynamiques pouvant animer des partenariats internationaux sont d'autant plus renforcées par une situation géographique avantageuse qui place la région à la jonction du nord et du sud, tant sur le plan de l'espace atlantique, que des relations d'échange national.

Forte de ses expertises, l'Aquitaine s'est ainsi engagée dans de nombreuses missions de coopération décentralisée. En Europe, et tout particulièrement dans une démarche de collaboration transfrontalière, elle a initié dès les années 2000, des coopérations décentralisées avec **les communautés d'Aragon (2000), d'Euskadi (2000) et de Navarre (2001) en Espagne**. Un appel à projet sur chacun de ces programmes permet chaque année de soutenir des actions portées par les agents socio-économiques franco-espagnols qui s'investissent notamment dans le développement économique et social, l'éducation et la formation ainsi que la culture. Le budget global alloué en 2010 à ces trois coopérations était de 1 016 095,25 euros. L'Aquitaine a également développé deux coopérations décentralisées en **Allemagne**. Elle vient d'ailleurs de célébrer ses 15 ans de collaboration avec **le land de Hesse** en 2010. Partenaires privilégiés dans de nombreux domaines, la dernière mission a permis aux deux présidents de renforcer les liens institutionnels en concentrant notamment leurs efforts de partenariat sur des recherches croisées en matière de viticulture et sur la promotion de l'apprentissage de la langue de la région partenaire. Preuve de cette expérience réussie, le conseil régional accueille dans sa délégation aux affaires européennes et internationales une chargée de mission hessoise depuis maintenant 5 ans. **Le land de Hambourg** est également partenaire de la région aquitaine depuis 2004. Les échanges interviennent principalement dans le domaine de l'aéronautique et de la formation, Hambourg étant le site de production d'Airbus en Allemagne. Poussé par le land de Hesse, partenaire pour sa part de **l'Emilie-Romagne** depuis plusieurs années, l'Aquitaine a engagé ses premiers échanges avec **l'Italie** en 2008. Cependant, cette coopération vient juste d'être formalisée en 2010 par la signature d'un protocole qui ambitionne de développer des programmes dans le domaine de l'agroalimentaire, de la jeunesse, de l'éducation et de la culture, avec un point particulier pour le secteur du livre et de l'art contemporain. Le **département de Galati en Roumanie** a engagé un important programme de coopération avec la région aquitaine en 2003. Deux

secteurs ont été mis en avant toutes ces années : la santé et la viticulture. Un soutien conséquent a notamment été apporté à la création d'une faculté de médecine, dont une partie de l'enseignement est dispensé en français. Depuis 2011, un nouveau programme de coopération est mis en œuvre avec de nouveaux axes de partenariats tels que la formation aux problématiques européennes et un renforcement de la coopération institutionnelle. L'Aquitaine a également instauré un partenariat avec la région **polonaise de Wielkoposka**. Bien qu'ils n'en soient qu'à leur commencement, les programmes de coopération se focalisent sur des actions concernant essentiellement le secteur de la jeunesse. Un partenariat fort existe depuis plusieurs années entre les Régions de Hesse, Emile-Romagne et Wielkoposka. Aussi l'Aquitaine a choisi de rallier ce groupe fort et entendu auprès des institutions communautaires et de s'associer à elles pour que les représentations de ces quatre régions bénéficient à Bruxelles de la même adresse et de fait, profitent indirectement des répercussions positives de leur agrégation.

L'Aquitaine a résolument choisi d'investir la coopération décentralisée au-delà de la zone européenne et de renforcer sa présence sur les autres continents. Elle a tout d'abord établi un partenariat important avec le **Québec** depuis l'année 2000. Un quatrième plan d'actions triennal signé en 2010 vient de consolider les échanges franco-canadiens avec une priorité donnée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'insertion professionnelle des jeunes. Depuis 2002, l'Aquitaine et la région du **Souss Massa Drâa au Maroc** collaborent ensemble dans le domaine de la gestion de l'eau et des méthodes d'irrigation mais également sur la valorisation des produits du terroir avec un appui tout particulier à la structuration de la filière huile d'Argan et de son développement commercial. Un programme de coopération est également mené avec **la région d'Itasy à Madagascar**. Entrepris en 2007 à l'issue des troisièmes Assises régionales de la coopération décentralisée et du développement solidaire, ce programme vise à accompagner la région partenaire dans un processus de coordination du développement régional et de professionnalisation des artisans et agriculteurs malgaches. Une coopération aquitaine en **Haïti**, dans la zone **Nord et Nord-Est** du pays, plus particulièrement sur les départements de Limbé, Bas-Limbé, Acul du Nord, Dondon, Limonade et Fort-Liberté, s'attache depuis 2007 à renforcer un programme de développement territorial visant à soutenir les collectivités partenaires dans le développement de projets agricoles et environnementaux. Les programmes de

coopération décentralisée de la région aquitaine se sont aussi tournés vers l'Asie. Les premières actions engagées par la délégation dans ce domaine ont d'abord concerné un partenariat avec la province du **Hubei** en **Chine** dès 1992. Délaissée pendant de nombreuses années suite au changement politique de la gouvernance de l'institution régionale puis réhabilitée en 2009, la région aquitaine a ouvert officiellement un bureau de représentation économique dans la capitale de la province, la ville de Wuhan. Les secteurs de la viticulture et de l'optique laser sont les principales orientations données à ce partenariat avant tout économique. Dans un tout autre domaine, un premier programme de coopération décentralisée avec la province du **Lao Cai** au **Vietnam** a émergé en 2003 par la réalisation d'un schéma d'urbanisme proposé à la ville de Sa Pa. Une nouvelle priorité est donnée dans le programme 2009 – 2012 aux actions d'écotourisme et de promotion de la langue française.

EUROPE



Figure 4 : Carte des coopérations décentralisées aquitaines en Europe

INTERNATIONAL



Figure 5 : Carte des coopérations décentralisées aquitaines à l'international (hors Europe)

BUDGETS DEPUIS 1998

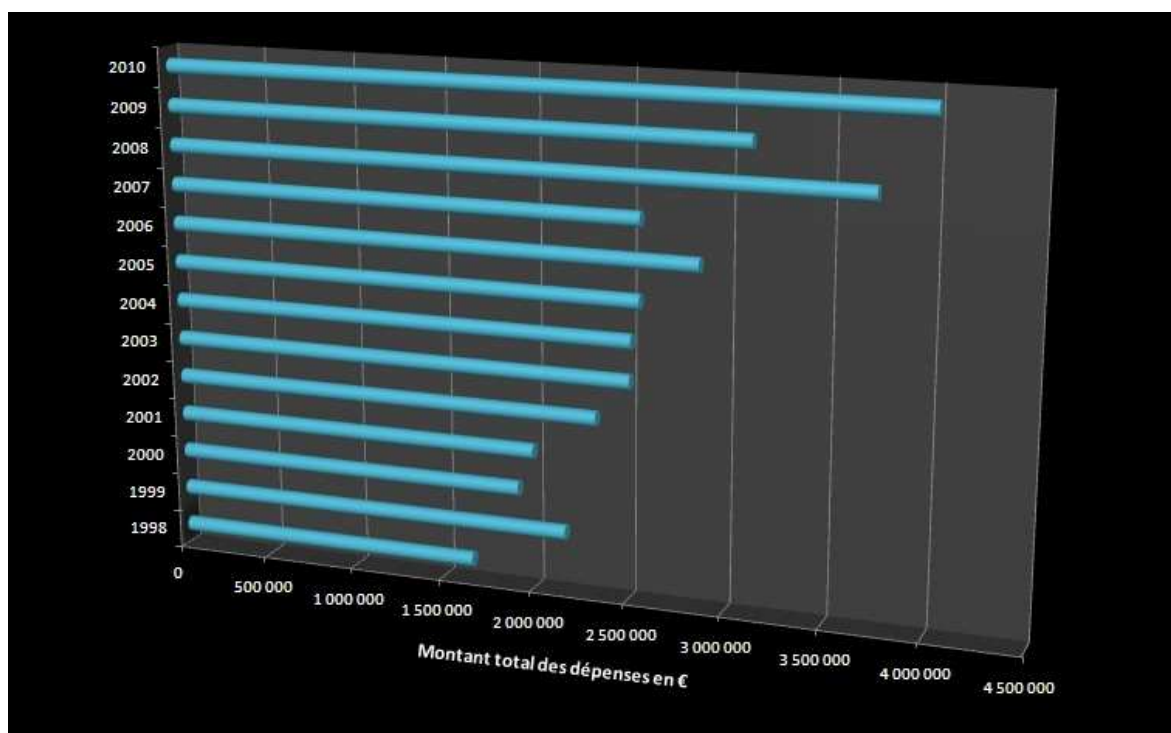


Figure 6 : Budget de la coopération décentralisée en Aquitaine depuis 1998

BUDGETS EN 2010

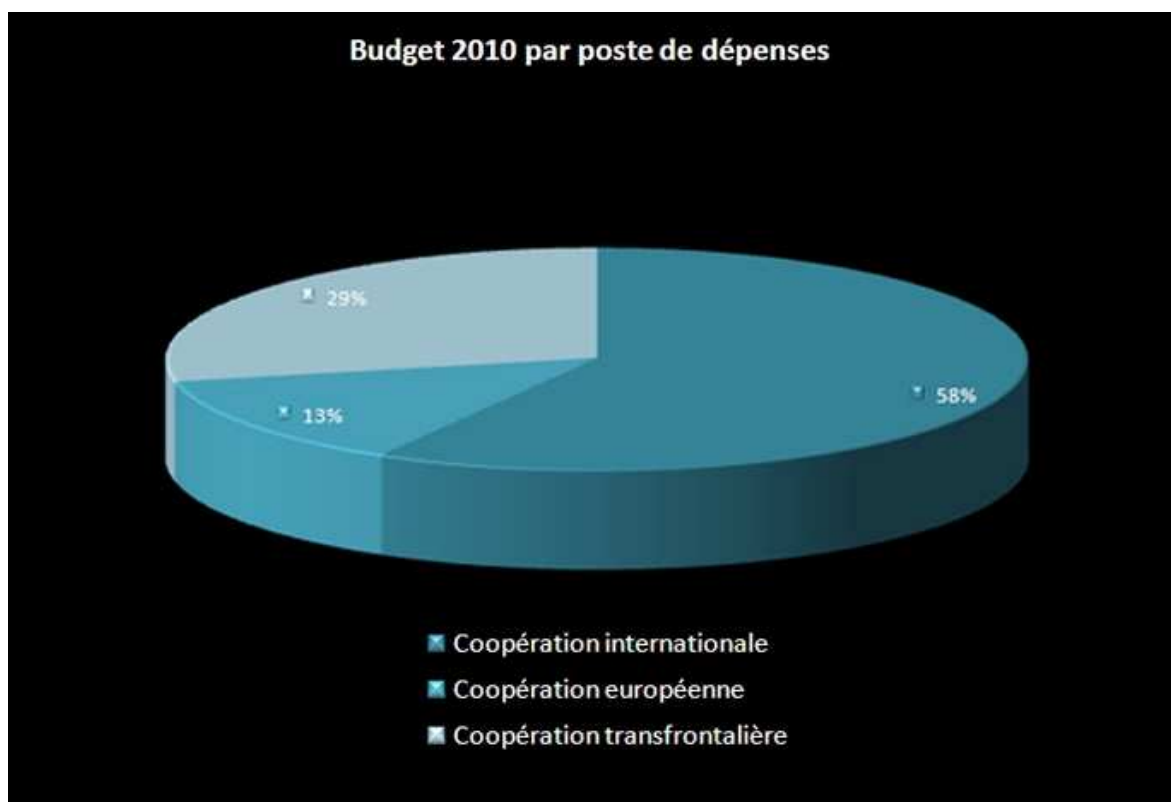


Figure 7 : Budget de la coopération décentralisée en Aquitaine en 2010

III.2. LA DELEGATION AUX AFFAIRES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

III.2.1. Les débuts de l'action de coopération décentralisée au conseil régional

Les premières actions de coopération du conseil régional d'Aquitaine remontent à 1989 sous la présidence de Jean TAVERNIER (1988-1992), élu suite à la démission de Jacques CHABAN-DELMAS, le 11 juillet 1988. Confirmé le 5 juin 1989, l'une de ses premières volontés a été d'inscrire l'institution dans une démarche de proximité avec ses pays voisins. Pour cela, il a rattaché une équipe de travail directement à son cabinet politique pour concevoir de nouveaux échanges à dimension européenne. Sous l'impulsion du conseiller Jean POUSSET, quatre agents (deux assistantes et deux chargés de missions) se sont attachés à élaborer et développer les actions extérieures de l'institution. Les premières mesures officielles ont conduit la région aquitaine à signer des protocoles d'accord avec plusieurs régions partenaires en Europe. Intégrant le programme Compostela Forêt, des échanges privilégiés se sont constitués notamment avec les régions centre et nord du Portugal. Elles ont mutualisé leurs connaissances dans le domaine de la gestion forestière, établi des coopérations entre différents propriétaires forestiers et collaboré sur la promotion d'une communication stratégique du secteur d'activité. C'est à la même période que se sont dessinées les prémises des échanges forts avec l'Euskadi et la Navarre et que s'est renforcé le développement d'une coopération transfrontalière avec l'Espagne, notamment grâce au travail commun mené au sein de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP). Fort de ces premières collaborations, Jean TAVERNIER a souhaité associer l'Aquitaine à d'autres régions européennes, de façon à promouvoir ensemble leurs atouts sur la scène internationale, permettre l'échange sur leurs bonnes pratiques et leurs savoir-faire techniques. L'Association Sud Europe Atlantique (SEA) en Espagne et la Commission Arc Atlantique de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes ont été des éléments moteurs pour confirmer la région aquitaine dans cette position d'ouverture.

Les élections de 1992 ont donné une autre résonance aux échanges européens initiés par l'institution. En effet, Jacques VALADE, prit la présidence du conseil régional d'Aquitaine le 27 mars 1992 (mandature 1992 – 1998). Universitaire de son état, il n'en est pas moins homme de terrain. Aussi

au moment de cette élection régionale, il avait déjà exercé plusieurs mandats locaux (président du conseil général de la Gironde de 1985 à 1988), occupé des fonctions parlementaires et gouvernementales en tant que ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 1987 à 1988. Plusieurs rencontres avec Monsieur VALADE durant le mois d'août 2011, nous ont permis de nous entretenir sur les fonctions de président de région, d'aborder plus précisément son expérience personnelle en Aquitaine, de comprendre son implication accrue sur les questions internationales et de débattre des objectifs politiques qu'il souhaitait porter à l'époque au sein du conseil régional en matière de coopération décentralisée. Les différentes missions publiques qu'il avait remplies avant de remporter cette présidence régionale avaient clairement façonné en lui une vision de la collectivité territoriale qui devait s'ancrer bien au-delà de son territoire local. A la recherche constante d'une cohérence des politiques publiques, une dynamique d'ouverture animait clairement ses intentions. Président du conseil régional, il était également adjoint au maire de Bordeaux, en charge des relations internationales. Sa conviction profonde était de pouvoir construire une logique d'action dans les missions menées par ces deux échelons administratifs, faciliter la pratique professionnelle sur le terrain en renforçant des secteurs de partenariat déjà existants et en ciblant des zones géographiques communes.

Fort de l'expérience menée par Jean TAVERNIER, Jacques VALADE s'est attaché à conserver la même équipe de travail au conseil régional mais a souhaité lui donner une véritable lisibilité au sein de l'institution même. Pour ce faire, dès 1992, il a créé au sein des services administratifs, le « secrétariat général aux affaires internationales et à la coopération interrégionale », notamment en charge de renforcer le travail amorcé par les protocoles d'accord avec le Portugal et l'Espagne. La volonté politique du président a été à ce moment précis déterminante, dans la mesure où il a souhaité insuffler pour la première fois au sein de la région aquitaine une dynamique de coopération internationale en s'engageant avec la Chine. L'histoire est anecdotique mais démontre comment le concept de coopération décentralisée, dans les années 90, a émergé en adéquation avec les nouvelles attentes institutionnelles, surpassant la notion de relations extérieures ou d'actions à l'extérieur des collectivités pour favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire sur le mode de la réciprocité. Les responsabilités qu'occupait Monsieur VALADE à la mairie en parallèle de sa présidence à la région

aquitaine, l'ont conduit à être sollicité directement par l'ambassadeur de Chine à Paris, qui mandaté par une délégation du Hubei, cherchait à inaugurer un jumelage avec la ville de Bordeaux. Réalisant le potentiel qu'offrait une telle opportunité pour un territoire comme l'Aquitaine en termes économiques et culturels, Jacques VALADE, en accord avec le Quai d'Orsay, leur a proposé de mettre en place un partenariat, non pas avec la ville de Bordeaux comme ils le suggéraient, mais au contraire à un échelon administratif région – province, afin de travailler sur des thématiques territoriales communes dans le domaine de la culture, de l'éducation, du sport et de l'agriculture. Les bases de quatre programmes de coopération décentralisée ont ainsi émergé. Dans le but de construire une cohérence des actions publiques à l'international, à cette même époque, la ville de Bordeaux et de Wuhan (capitale de la province du Hubei) ont signé un protocole d'accord visant la connaissance mutuelle du fonctionnement des deux collectivités, encourageant ainsi un dialogue sur les relais de démocratisation et les logiques de décentralisation.

Durant toute la présidence VALADE, les coopérations décentralisées se sont multipliées au sein de la région aquitaine. Profiter au rayonnement de l'Aquitaine, s'enrichir des savoir-faire des partenaires étrangers, échanger sur les bonnes pratiques et témoigner d'une solidarité ont été les objectifs premiers cités par l'ancien président dans toutes les missions conduites à l'international. Ainsi les programmes qu'il développait, visaient à faire converger les compétences communes et à conclure des partenariats géographiques bénéfiques. Ainsi les relations partenariales s'orientaient autour de différentes perspectives. Tout d'abord, la région aquitaine pouvait rechercher des régions partenaires à l'étranger présentant les mêmes intérêts économiques ou des caractéristiques territoriales communes pour mutualiser les connaissances. Ce fut le cas pour la coopération décentralisée menée avec la province de Plovdiv dans le sud de la Bulgarie. En effet, au sortir du régime soviétique, cette vallée rurale essentiellement tournée vers la filière vini-viticole et qui présentait de nombreuses similitudes avec le paysage aquitain, s'intéressait vivement au principe des coopératives agricoles. Dans le même cadre, une coopération avait été engagée avec le Mexique et l'état de Veracruz pour travailler sur le secteur bovin en améliorant le cheptel existant par le croisement avec la race Blonde d'Aquitaine, ou bien avec le Québec pour promouvoir la culture et la langue basque. Ensuite, la région aquitaine pouvait également privilégier une cohérence dans les thématiques des coopérations qu'elle poursuivait.

Par exemple, les collaborations universitaires dans les domaines des sciences de la vie, des sciences de la santé et des sciences de l'Homme ont permis de coopérer de manière durable à cette période avec le Gabon, le Chili, le Maroc, le Vietnam et la Lettonie. Enfin, la dernière orientation politique prise en matière de coopération décentralisée par le président VALADE a été de mettre en place des bureaux de représentations permanents de l'Aquitaine à Toronto en Ontario et à Chicago dans l'Illinois afin d'aider les entreprises aquitaines à mieux exporter leurs savoir-faire outre-atlantique et promouvoir ainsi leurs compétences. Comme nous le faisait observer à juste titre Jacques VALADE lors d'une de nos rencontres « *Quels que soient les partis politiques au pouvoir, les majorités qui dirigent la France, ce qui est une spécificité française, c'est qu'il n'y a jamais eu de discontinuité entre le Général de Gaulle, Pompidou, Giscard, Mitterrand, Chirac et Sarkozy [en matière de coopération décentralisée]... Il y a toujours eu les mêmes tendances, les mêmes tropismes, les mêmes comportements [...] les mêmes attitudes* »³⁵⁷. La coopération décentralisée est devenue une réalité politique et institutionnelle, dans laquelle les collectivités territoriales ont trouvé un rôle à jouer.

Résultant de la multiplication des échanges et des zones géographiques partenaires, le secrétariat général aux affaires internationales et à la coopération interrégionale a depuis évolué dans sa terminologie et se présente dorénavant sous la qualification de « délégation aux affaires européennes et internationales ». Bien que des changements structurels majeurs aient été observés depuis notre arrivée en 2008, elle demeure encore aujourd'hui sous la tutelle du directeur général des services du conseil régional. Durant la présidence 2004 - 2010 d'Alain ROUSSET, deux délégués régionaux se sont succédés pour encadrer et manager l'équipe : Isabelle ALBERTONE, administrateur européen, détachée de la commission européenne jusqu'en 2008 et Laurent REY-LESCURE, ancien chef de cabinet du président, toujours en poste à ce jour.

³⁵⁷ VALADE Jacques, entretien mené à la mairie de Bordeaux, vendredi 5 août 2011

III.2.2. L'organisation du travail à la délégation aux affaires européennes et internationales

L'un des traits les plus significatifs de l'organisation du service concerne le haut degré de normalisation des tâches. Le mode de fonctionnement de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine est fortement structuré par des règles et des procédures. A titre d'exemple, dans le cadre d'un appel à projet lancé sur la coopération décentralisée avec le Québec, un règlement d'intervention fixe les critères et les modalités d'attribution. Le chargé de mission concerné reçoit les demandes et instruit les dossiers. Il regarde si le cadre réglementaire est respecté et vérifie l'opportunité de dépenses. Si la demande est conforme, le dossier est alors présenté au G.I.A. (Groupe Inter-Assemblées) et soumis au vote des élus. Si la demande est adoptée en G.I.A., elle est à son tour soumise au vote des élus en commission permanente. Si elle est votée en commission permanente, la décision est notifiée au bénéficiaire par le président du conseil régional. En parallèle de cette notification, toutes les délibérations votées sont envoyées au contrôle de légalité du préfet qui apposera à son tour sa propre signature. Les actes prennent ainsi valeur juridique à ce moment précis. De fait, un arrêté ou une convention est alors transmis au bénéficiaire pour l'informer des modalités de paiement. La partie comptable est ensuite lancée et procède au versement de tout ou partie de la subvention. Pour payer le solde de cette opération, un bilan financier et technique de l'opération est exigé au bénéficiaire. Bien qu'il ne s'agisse que d'un exemple parmi tant d'autres, des normes aussi prégnantes à respecter permettent à la délégation d'anticiper les actions menées par le service, de planifier, de contrôler la gestion des fonds publics mais également de réduire risques et erreurs administratives.

Ces procédés sont largement rationalisés dans la mesure où le mode de fonctionnement en interne est sectorisé de manière étroite. Le travail au sein de la délégation est réparti en missions bien spécifiques, réalisé par des agents clairement identifiés. Nous avons recensé douze secteurs d'intervention coordonnés par dix fonctionnaires et contractuels (la cellule financière, la coopération transfrontalière, les fonds structurels, la coopération multilatérale, la coopération Italie - Roumanie, la coopération Allemagne, la coopération Chine, la coopération Afrique – solidarité internationale, la coopération Maroc – Vietnam, la coopération Madagascar, la coopération Québec – Haïti). Au sein de

la délégation, l'organisation du travail rend les missions indépendantes les unes des autres. Elles évoluent de manière quasiment autonome. Cette séparation est d'autant plus accentuée que très peu de réunions de délégation (théoriquement, une tous les trimestres) permettent une mutualisation de l'information en interne. Dans un tel contexte, le chargé de mission exécute une tâche bien définie. La charge d'une coopération peut aisément se transmettre à un nouvel agent d'une année sur l'autre. A titre d'exemple, lors de nos trois années de présence au sein de la délégation, trois personnes différentes se sont succédées pour instruire les dossiers d'appel à projet pour la coopération décentralisée avec le Québec. La délégation s'inscrit dans une structuration hiérarchique marquée. En effet, bien que constituée aujourd'hui de 27 agents, la délégation peut comporter jusqu'à 7 échelons hiérarchiques, responsable politique – directeur général des services – délégué régional – chef de service – coordinateur du service – chargé de mission – assistant. Somme toute, le contrôle est centralisé auprès du délégué régional, qui prend tout arbitrage en concertation avec le directeur général des services.

Le mode de fonctionnement de la délégation aux affaires européennes et internationales s'inscrit parfaitement dans le paradoxe souligné par Henry MINTZBERG ³⁵⁸ qui décrit des formes d'autoritarisme structurel face à un idéal démocratique qui réclame adaptabilité et souplesse. Normes et procédures rationalisent le travail et structurent le fonctionnement interne. En contrepartie, la multiplication de ces règles et la lourdeur administrative qu'elles peuvent déclencher, entravent parfois la malléabilité requise par les évolutions sociétales. Jusqu'à la fin de la mandature du président ROUSSET (2004 - 2010), le service était structuré en quatre pôles majeurs. **Le secteur Europe** comprenait d'une part les fonds structurels et la coopération transfrontalière avec l'Espagne et d'autre part les coopérations européennes et les projets interrégionaux. Jean Marie BLANC et Jean Michel ARRIVE en partageaient la direction. Un deuxième pôle concernait un bureau de représentation permanent à Bruxelles, **B.A.E.** (Bureau Aquitaine Europe) ouvert depuis 1999. Marie Pierre MESPLEDE en était la responsable. Le troisième secteur, **l'international**, gérait quant à lui les coopérations hors-Europe et l'aspect solidarité internationale des actions de la région sous l'initiative de

³⁵⁸ MINTZBERG Henry, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Editions d'organisation, 1982, 434 pages

Pierre PEDICO, cadre détaché du Ministère des Affaires étrangères et européennes. Finalement le pôle **Plan Prospective** a rejoint la délégation en 2009 structurant les contrats de projets. Mais suite à plusieurs mouvements en interne, le délégué a sollicité en 2011 les ressources humaines du conseil régional afin de procéder à l'élaboration d'un diagnostic dans le service pour proposer un projet de réorganisation de la délégation plus adapté aux attentes professionnelles mais également personnelles des employés. Bien qu'encore en cours, des initiatives ont d'ors et déjà été prises et des changements identifiables opérés. La cellule Plan Prospective a été détachée de la délégation pour intégrer un service nouvellement créé, celui de la Cohésion territoriale et prospective. Son champ de compétences devrait considérablement s'élargir à court terme. Le pôle Europe et International a fusionné sous la direction de Jean Michel ARRIVE. La cellule communication de la délégation relève maintenant du service Communication du conseil régional.

DELEGATION PLANIFICATION, AFFAIRES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES (2008)



Figure 8 : Organigramme de la délégation Planification, Affaires européennes et internationales, en 2008

DELEGATION AFFAIRES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES (2011)

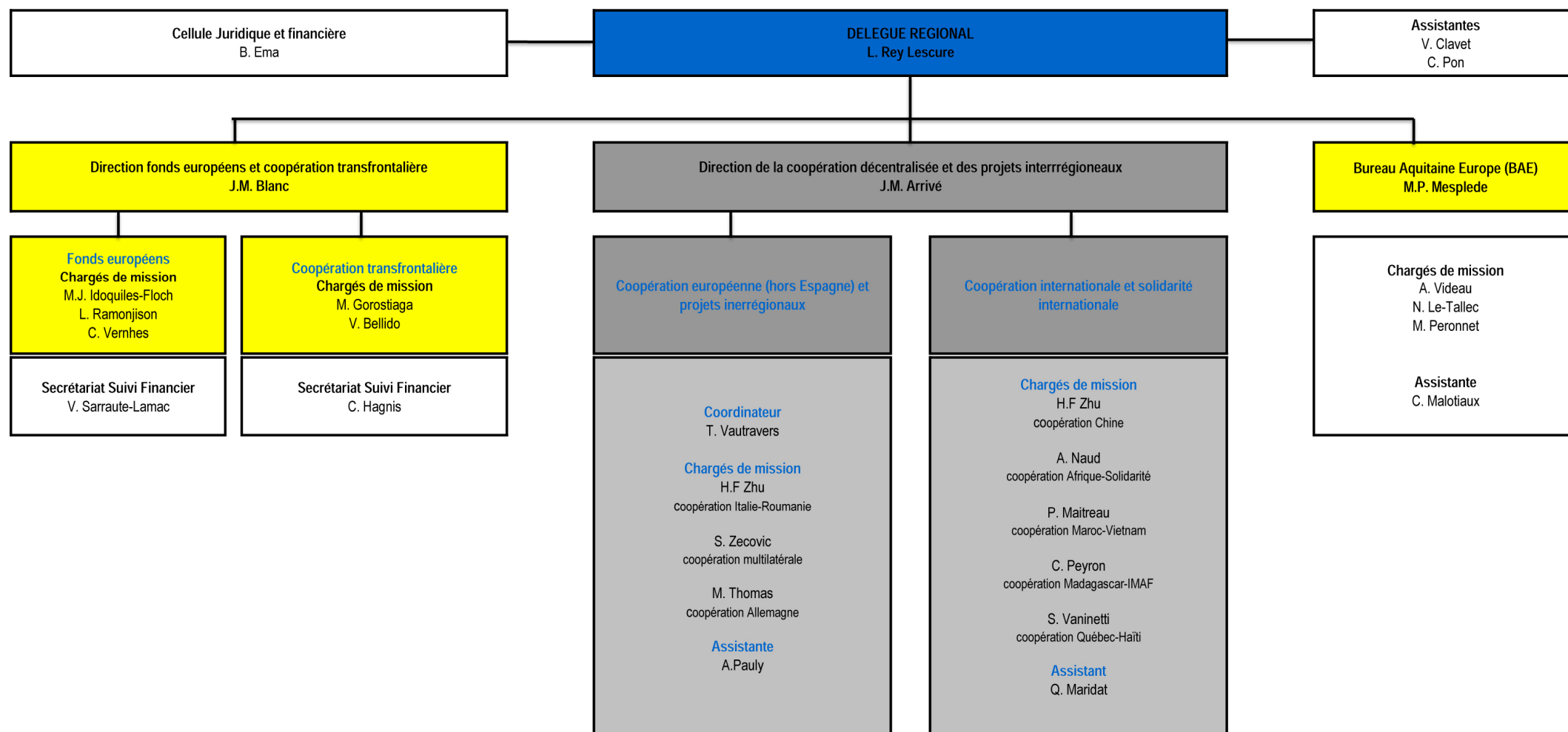


Figure 9 : Organigramme de la délégation aux affaires européennes et internationales, en 2011

III.2.3. La communication existante de la délégation

L'organisation des premières « Assises Régionales de la coopération décentralisée et du développement solidaire », le 14 et 15 novembre 2002, coordonnée par la région aquitaine, a conduit le pôle international de la délégation à mettre en place les premières actions de communication du service. En effet, cet événement, regroupant plus de 300 acteurs engagés dans le domaine de la coopération internationale et du développement, souhaitait faire se confronter les points de vue des professionnels pour permettre l'émergence de bonnes pratiques et l'échange de savoir-faire. Dans une démarche très pragmatique, cette rencontre s'est avérée pour le service international être une opportunité pour faire connaître les actions de coopération internationale de la région auprès d'un large public et pour se créer un réseau de contacts plus large. Le thème principal portait sur « Les acteurs régionaux au cœur des politiques de coopération non gouvernementale », abordant ainsi les questions-clés pour la conception de projets de coopération et l'échange interrégional d'expériences. Dès le début de l'année 2002, un long travail réflexif mené en interne a conduit les responsables de service à choisir le site web comme outil de communication privilégié. L'intention première était de construire l'image externe de la délégation, de valoriser les réalisations des acteurs sur la scène internationale et d'offrir une meilleure visibilité auprès du réseau des professionnels du champ de la coopération mais également auprès des citoyens aquitains. Un travail intense a été mené par le pôle international et la délégation TIC pour réussir à mettre en ligne le site web à l'occasion de cette manifestation.

L'arrivée en 2005 d'une nouvelle déléguée régionale à la direction de la délégation, Isabelle ALBERTONE, administrateur européen détaché de la commission européenne, a permis au service de poser un regard plus éclairé sur le site web, sur ses forces et ses faiblesses, et de réaliser que les actions au niveau européen n'y étaient jamais valorisées. Le pôle international avait jusqu'à présent été le seul centre d'intérêt et élément de communication du site. Elle a donc souhaité insuffler une autre dynamique et élaborer un nouveau site internet, communiquant de manière plus cohérente et homogène sur ces deux pôles. Cette refonte devait ainsi permettre au Bureau Aquitaine Bruxelles de s'investir pleinement dans les contenus mis en ligne et de jouer un rôle actif dans son actualisation. Une réflexion a dû être engagée en communication pour définir les objectifs, les cibles, les messages, les

contenus... C'est à cette occasion qu'Isabelle ALBERTONE a délégué une partie de ce travail à une chargée de mission déjà en poste au sein de la délégation, attestant d'une expérience certaine en relations presse. En 2008, une ouverture de poste pour une chargée de communication s'est faite, lui permettant de se consacrer à plein temps à ce travail. Deux années ont été nécessaires pour élaborer ce plan de communication et créer ce nouvel outil (<http://europe-international.aquitaine.fr/>).

Bien que le site web s'inscrive au cœur de la stratégie numérique globale encouragée par la région aquitaine, la délégation aux affaires européennes et internationales s'est depuis 2008 appuyée sur d'autres outils de communication pour promouvoir les actions de coopération décentralisée dont elle est à l'initiative. Ainsi des publications ponctuelles sous forme de dépliants ont permis d'accompagner les temps forts des pays partenaires (comme par exemple un calendrier d'événements à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de Québec). En octobre 2009, à l'occasion des 4^{ème} « Assises Régionales de la coopération décentralisée et du développement solidaire », la délégation a voulu communiquer sur son rôle territorial et valoriser ses compétences dans le domaine en réalisant son premier rapport d'activité, distribué à tous les acteurs participants à la manifestation. De manière plus régulière, des articles institutionnels paraissent également dans le magazine Aquitaine. Rédigés par l'équipe rédactionnelle du magazine mais validés par la délégation aux affaires européennes et internationales, ces écrits traitent de l'actualité internationale de la délégation et des actions de coopération et de solidarité qu'elle initie. Depuis 2010, la webTV Aquitaine diffuse et propose des reportages vidéos notamment sur les actions de solidarité qu'a mené la délégation, comme par exemple à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale où un concours d'affiches autour du thème « Droits à l'essentiel » a mobilisé le monde associatif et artistique en Aquitaine.

La communication du pôle international et celle du pôle Europe obéissent à deux stratégies distinctes au sein de la délégation. En effet, deux lignes de conduite se distinguent. Tout d'abord, depuis 2002, un effort constant est déployé au sein de la direction internationale pour axer toutes les communications externes sur l'outil web, autour d'une valorisation des actions mises en place sur le terrain. De la même façon que serait menée une communication produit, la collectivité cherche à mettre en exergue les opérations qu'elle conduit, tout particulièrement celles qui s'inscrivent dans une actualité

nationale, voire internationale. L'objectif premier n'est pas de véhiculer un message politique, mais de pouvoir attester du dynamisme des projets en cours initiés par l'institution, de mettre à l'honneur les actions déjà réalisées sur le terrain, voire de présenter le travail d'associations partenaires de la région (RADSI, IFAID, Cap Coopération...). Par exemple, en 2010, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de 17 pays africains et l'organisation de la coupe du monde football en Afrique du Sud, la région aquitaine a voulu mettre à l'honneur la relation privilégiée qu'elle entretient avec le continent africain. Pour ce faire, elle a axé sa communication pendant de nombreuses semaines sur les événements-phares organisés sur le territoire local célébrant notamment le cinquantième (un congrès international, la journée du développement solidaire, un concours pour les lycéens et apprentis...).

Parallèlement, la communication du pôle européen se centre sur les fonds structurels et traite peu de partenariats. En effet, qu'il s'agisse des coopérations transfrontalières ou celles avec l'Italie, la Roumanie, l'Allemagne ou la Pologne, encore peu de supports ont été mis en place pour les valoriser. Seule les fonds structurels européens bénéficient d'un fort investissement communicationnel. Cette stratégie résulte pour sa part de la volonté politique de l'Union européenne. En effet, depuis 2009, le SGAR (le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de la préfecture de région), en charge d'animer les politiques régionales conduites au nom de l'Etat, et la région aquitaine ont été amenés à mener une politique de communication corporate conjointe afin de faire connaître l'action de l'Union européenne encore mal identifiée par le grand public et tout particulièrement celle à destination des porteurs de projets PME et PMI. Le discours est orienté sur le principe de l'exemplarité dont la fonction testimoniale est très marquée. Ainsi les visuels exploités montrent des porteurs de projets en situation professionnelle et qui ont bénéficié des financements de fonds européens gérés en région. Cette communication par l'exemple personnifie les différents fonds existants pour les Aquitains, mobilise les bénéficiaires répondant ainsi à leur obligation contractuelle de communication, atteste du potentiel de création d'emploi soutenu par l'Europe, témoigne de la reproductibilité d'une telle démarche professionnelle et peut même favoriser les retours d'expérience.

Forte d'un parcours à la Lyonnaise des Eaux, à la Fédération Nationale des Entreprises Publiques Locales puis à la direction de la communication et marketing R.H. d'AREVA, Corinne

DESCOURS a pris en avril 2011 la direction de la communication du conseil régional d'Aquitaine. Elle a proposé de développer à partir de 2012 une stratégie de communication à trois ans, dans laquelle émerge une organisation matricielle autour de trois pôles principaux : la communication territoriale, la marque et les nouveaux médias. Les objectifs poursuivent la volonté de positionner le conseil régional d'Aquitaine comme une collectivité qui prépare l'avenir, qui se veut plus proche des aquitains en ciblant prises de parole et démarches de concertation. Les axes principaux de communication ciblent la jeunesse, l'innovation et les territoires durables. La nouvelle directrice souhaite pouvoir inscrire la communication dans une démarche d'accompagnement, celle où « *l'on positionne la communication comme un outil stratégique en amont des projets. Il faut sortir de la logique papier pour plus investir le web, donner plus de cohérence, arrêter de parler des compétences de la région mais se mettre à la place de la cible, donc de l'Aquitain et faire parler les Aquitains de la région* »³⁵⁹. L'intention première de cette direction semble être de vouloir structurer une communication cohérente et homogène tant sur le plan graphique que rédactionnel, créer à terme une marque « territoriale » reconnue et fédératrice, décentraliser et territorialiser des actions de communication innovantes et asseoir la visibilité de l'institution sur la toile.

³⁵⁹ DESCOURS Corinne, entretien mené au Conseil régional d'Aquitaine, mercredi 4 janvier 2012

CHAPITRE IV :
DE L'APPORT THEORIQUE
A LA DYNAMIQUE DE TERRAIN

Comprendre un discours, c'est d'abord s'attacher à saisir l'intentionnalité de la mise en action de la parole. Dans le cadre d'une analyse de discours, nous ne pouvons nous contenter d'extraire des informations d'un corpus et nous limiter à des résultats bruts, bien au contraire, nous devons avant tout être en capacité d'identifier la fonction que sous-tend cette information par rapport à la situation dans laquelle elle est produite. « *Tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère* »³⁶⁰. Le logiciel Alceste se présente comme un outil d'aide à l'interprétation d'un corpus textuel et va justement permettre de comprendre comment sont organisés les éléments qui constituent le discours en mettant en évidence des régularités, mais également des symétries cachées. Sans appliquer une analyse qui prendrait en compte des approches sémantiques, comme le feraient des linguistes, il s'agit ici d'un repérage de traces d'activités discursives. Aussi cette structuration du corpus pourra donner accès aux représentations du sujet observé, à partir desquelles le chercheur développera sa propre interprétation. De nombreux travaux qui se sont appuyés sur la méthode Alceste ont été accueillis dans divers domaines, permettant ainsi au logiciel de s'imposer pour sa pertinence et sa finesse d'analyse ³⁶¹.

« *Le locuteur se voudrait détaché de l'objet qu'il vise, voudrait mettre à distance ce dont il veut parler mais cette volonté tout autant que l'objet visé ne peut véritablement s'exprimer qu'à travers le discours, qu'à travers l'écoulement d'une parole et d'un acte* »³⁶². Même si la méthode reste assujettie à un raisonnement interprétatif et que notre investigation reste une proposition de lecture, l'automatisation du processus, les calculs mathématiques, les distributions statistiques, le découpage en unités de contexte élémentaire, la classification descendante hiérarchique, la constitution d'un dictionnaire des

³⁶⁰ VIGNAUX Georges, Des arguments aux discours : Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives, *Revue Hermès*, n°15 : Argumentation et rhétorique, 1995, p 208

³⁶¹ KRONBERGER Nicole, WAGNER Wolfgang, Key words in context : Statistical analysis of text features, in BAUER Martin W., GASKELL George, *Qualitative researching with text, image and sound. A practical handbook*, London, Sage, 2000, pp. 299-317

FOUCAUD Jérôme, KOLECK Michèle, LAUGH Olivier, VERSEL Martine, TAYTARD André, Asthma education : The patient's response. The results of an automated analysis of an interview, *Revue des maladies respiratoires*, n°21, 2004, pp. 43-51

LAHLOU Saadi, *Penser, manger*, Paris, Presses Universitaires de Paris, 1998, 239 pages

REINERT Max, Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours. Application aux Rêveries du promeneur solitaire, *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, Tome V, n°49, octobre 2001, pp. 32-36

³⁶² REINERT Max, Quelques interrogations à propos de l' "objet" d'une analyse de discours de type statistique et de la réponse "Alceste", *Langage et société*, n°90, 1999, p 60

formes, sont autant d'approches complémentaires objectives qui peuvent accompagner le chercheur dans son interprétation. L'analyse de discours s'inscrit également par rapport à un travail réflexif mené en amont qui a permis de déterminer des hypothèses de recherche et par rapport à un cadrage théorique qui a légitimé sa méthodologie de travail. Comme Max REINERT le mentionnait, « *ces mondes lexicaux sont donc des traces purement sémiotiques inscrites dans la matérialité même du texte. En eux-mêmes, ils sont indépendants de toute interprétation. Mais, ils ne prennent sens, pour un lecteur, qu'à travers une activité interprétative particulière en fonction de son propre "vouloir-lire"* »³⁶³. L'objectif visé par l'analyse Alceste dans notre travail de recherche est de retrouver dans les corpus de textes, les « traces » qui caractérisent aussi bien le discours des citoyens, que celui des élus politiques ou bien le discours institutionnel, de saisir l'univers lexical de chacun de ces sujets énonciateurs et de découvrir les champs sémantiques liés à la coopération décentralisée.

Mode opératoire de notre analyse

Pour chacun de nos corpus de textes, nous avons systématiquement appliqué un mode opératoire d'analyse identique pour garantir l'objectivité de notre démarche. Nos objectifs sont de mettre en évidence les contenus des discours de l'institution, des élus politiques, des administrés sur la coopération décentralisée, d'étudier les liens entre les différentes classes et de faire émerger des thématiques autour desquelles se construisent leurs représentations. Dans une perspective d'interprétation, notre technique de recherche s'est fondée sur cinq étapes successives afin d'avoir accès à une description littérale du contenu manifeste et des éléments quantitatifs. En tout premier lieu, nous avons retranscrit le contenu de chacun des corpus étudiés et les avons classés, répartis en catégories distinctes : discours des médias citoyens, discours des élus politiques et discours de l'institution. Cette préparation des corpus nous a permis de procéder à une première étape de description. Elle a consisté à observer le dendogramme, les calculs des données, les énoncés, leurs classements, les ressemblances et dissemblances de vocabulaire. Dans un deuxième temps, nous avons effectué une étape de repérage d'ordre sémantique. Nous avons décrit les classes obtenues et

³⁶³ REINERT Max, *Les mondes lexicaux*, texte de présentation du séminaire, 1997, http://w3.erc.univ-tlse2.fr/Semin_Reinert_2.html, consulté le 6 juin 2010

porté notre attention sur les mots-prédicats du discours pour en analyser le sens commun. Dans une troisième étape de contextualisation, nous nous sommes appuyée sur les apports de la littérature dans notre état des savoirs (chapitre 1) pour comparer et interpréter l'objet d'étude afin de donner sens à ses mondes lexicaux. En fonction des articulations sémantiques des différentes classes, nous avons dans une étape d'étiquetage cartographié le discours en lui attribuant une dénomination et proposé une interprétation quant aux critères de la constitution des classes lexicales. Puis dans une dernière étape complémentaire de l'analyse qualitative, nous avons regroupé les différentes classes par unité de signification proche afin de mettre en place une thématisation manuelle des univers référentiels des sujets-énonciateurs.

ETAPES DE L'ANALYSE	METHODOLOGIE DE TRAVAIL
Etape 0 : La préparation des corpus à analyser	- Retranscrire chacun des corpus étudiés - Classer ces corpus en fonction du discours auxquels ils appartiennent (discours des médias citoyens – discours des élus politiques – discours de l'institution)
Etape 1 : La description des classes - Alceste	- Examiner le dendogramme de la classe hiérarchique descendante - Observer le pourcentage de la classe lexicale concernée par rapport à l'ensemble du corpus de textes - Relever le nombre d'UCE présentes dans chaque classe lexicale - Repérer les traits lexicaux les plus (ou les moins) typiques de chaque classe lexicale
Etape 2 : Le repérage d'ordre sémantique de chaque classe - Alceste	- Identifier le vocabulaire spécifique de chaque classe lexicale - Repérer dans chacune d'entre elle les mots dont le khi2 d'appartenance des traits lexicaux est le plus fort - Déterminer la signification de ces mots à l'aide de dictionnaires et énoncer les éléments ou les propriétés qui en sont caractéristiques - Noter les absences significatives de mots

Etape 3 : la contextualisation de chaque classe - Alceste	- Enumérer les UCE caractéristiques de chaque classe lexicale dans lesquelles sont présentes les mots à plus fort khi2 - Convoquer les apports de la littérature pour donner sens aux mondes lexicaux
Etape 4 : l'étiquetage de chaque classe - Alceste	- Proposer un titre significatif du monde lexical représenté - Formuler une interprétation au regard des champs sémantiques observés
Etape 5 : la thématisation manuelle du corpus	- Regrouper les classes lexicales dont les thèmes sont proches - Former des réseaux de significations communes - Construire des univers référentiels

Figure 10 : La démarche d'analyse de contenu des discours

Le choix de cette méthode spécifique en cinq étapes successives va nous permettre d'étudier le fait social de la coopération décentralisée dans une grande part de sa complexité. La cognition ordinaire des administrés, de l'institution et des élus politiques sur ce phénomène va se révéler un terrain privilégié pour comprendre leurs univers de références singuliers et voir s'ils ont intégré des représentations de sens commun partagées. Concilier une recherche utile à l'institution tout en contribuant dans le même temps à la construction de connaissances scientifiques innovantes reste notre priorité méthodologique. Aussi cette mise en tension des différentes analyses de discours, nous permettra de rechercher les connaissances communes des groupes par rapport à la réalité socialement partagée, de mettre en exergue les dissemblances de représentations et d'élaborer un processus pour construire scientifiquement un nouveau sens commun collectif dans le but de favoriser un dialogue autour de la coopération décentralisée entre l'institution publique, ses représentants politiques et les citoyens aquitains.

IV.1. LE DISCOURS DES MEDIAS CITOYENS

IV.1.1. La parole des médias citoyens

Le web 2.0, le principe d'une « intelligence collective »

C'est au cœur de son article intitulé « *What is Web 2.0, Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software* » que Tim O'REILLY pose pour la première fois en 2004, les fondements du concept de web 2.0. Bien qu'une définition du phénomène n'y soit pas à l'époque clairement énoncée, il y spécifie cependant huit caractéristiques constitutives. La première dimension présentée recouvre l'aspect technique et les nouvelles utilisations possibles du web 2.0, telles que l'interface-utilisateur, l'ergonomie des sites web, les systèmes RSS, Ajax... La deuxième dimension se montre plus sociale, mettant en exergue le rôle des interactions entre les utilisateurs. Tim O'REILLY y défend l'idée qu'une nouvelle architecture prend place sur le net dans laquelle les réseaux sociaux par exemple, ou les blogs les wikis, modifient sensiblement la relation unidirectionnelle et symétrique jusqu'à présent établie pour inscrire le web dans un esprit plus collaboratif et participatif. Dans la troisième dimension, il soulève la question des données collectées sur le net et le nomadisme permettant aux internautes une large accessibilité quel que soit leur lieu de connexion. Ces premières catégorisations l'ont naturellement conduit à proposer quelques années plus tard sa propre définition : « *Le Web 2.0 est le réseau en tant que plateforme, enjambant tous les dispositifs reliés ; les applications du Web 2.0 sont celles qui tirent le meilleur des avantages intrinsèques de cette plateforme : fournissant un service de logiciel mis à jour en permanence, offrant plus et mieux aux utilisateurs, consommant et ré-agençant des données des sources multiples, incluant les particuliers qui peuvent fournir leurs propres données et services sous une forme qui autorise le retraitement par d'autres, créant des effets de réseau au travers d'une 'architecture de participation', et allant au-delà de la métaphore de page du Web 1.0 pour fournir des expériences riches d'utilisateur* »³⁶⁴. Bien que

³⁶⁴ O'REILLY Tim, *What is Web 2.0 : Design patterns and business models for the next generation of software*, mis en ligne le 30 septembre 2005, <http://www.oreilly.com>, consulté le 21 avril 2006, « Web 2.0 is the network as platform, spanning all connected devices; Web 2.0 applications are those that make the most of the intrinsic advantages of that platform : delivering software as a continually-updated service that gets better the more people use it, consuming and remixing data

depuis, de nombreux travaux académiques se soient attachés à étudier ce concept au travers de différents regards analytiques et critiques, il n'en demeure pas moins qu'O'REILLY a été le précurseur d'une réflexion sur le rôle des internautes et leur contribution dans cette nouvelle génération du web. L'intérêt de son approche, notamment pour notre travail académique, demeure dans le regard qu'il porte sur la collaboration même de cette intelligence collective constituée. Comme il l'indique, les réseaux numériques permettent dorénavant une mutualisation des connaissances individuelles et conduisent à une nouvelle forme de coopération intellectuelle d'ensemble. Cette qualité collective s'appuie sur une alchimie de compétences autonomes, sur leurs interactions, pour permettre une meilleure compréhension de l'environnement dans sa globalité. C'est par cette nouvelle synergie déployée que l'intelligibilité se fait, la complémentarité des idées et opinions du groupe permettant une connaissance supérieure à celle d'internautes qui évolueraient dans une dynamique cloisonnée. Ce nouveau champ de recherche a suscité toutes sortes de débats notamment autour de Pierre LEVY, l'un des premiers universitaires à avoir consacré des travaux académiques à la compréhension de ces savoirs collectifs par les technologies numériques et tout particulièrement à ce phénomène d'intelligence collective humaine. Sa conception introduit des éléments pertinents pour notre propre recherche en associant le renouvellement du lien social par le rapport au savoir. Dans ce cyberspace, il revendique le droit de chacun à prétendre à une identité de savoir, dont la reconnaissance réciproque profite à l'enrichissement mutuel des internautes, un « *je pense donc je suis* » élargi vers un « *nous formons une intelligence collective, donc nous existons comme communauté éminente* »³⁶⁵. Pour lui, ces interactions coopératives développent une dimension sociale jusqu'à présent inédite, car l'apprentissage réciproque qui en émerge construit une nouvelle forme de sociabilité et de civilité. Pierre LEVY considère que cette mise en commun contribue à rétablir une démocratie « *en temps réel* »³⁶⁶. Nos différentes lectures nous ont montré qu'il est parfois reproché à cette nouvelle forme d'intelligence collective déterritorialisée de réduire les individus dans leurs différences, d'homogénéiser, voire de dogmatiser leurs pensées pour ne valoriser que le sens collectif. Cependant, nous restons convaincue que la diversité constituant le groupe, son indépendance, l'auto-organisation, les points de vues

from multiple sources, including individual users, while providing their own data and services in a form that allows remixing by others, creating network effects through an "architecture of participation," and going beyond the page metaphor of Web 1.0 to deliver rich user experiences », traduit par nos soins

³⁶⁵ LEVY Pierre, *L'intelligence collective : Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, 1994, p 33

³⁶⁶ Ibid, p 29

autonomes, la confrontation des opinions, sont autant d'éléments qui garantissent une certaine « sagesse » collective ³⁶⁷. L'individu seul n'a qu'une perception des événements limitée à son propre espace, son propre entendement, ses propres valeurs, ses propres codes culturels... Lorsque cette opinion est exposée au groupe, elle peut s'enrichir, s'affiner ou se réajuster par l'intermédiaire des échanges. La diversité du collectif garantit une modération et s'impose ainsi comme un nouveau mode de régulation. Aujourd'hui les pratiques du web 2.0 cherchent à articuler différemment le processus social du partage de connaissances, encourageant l'autonomie et les processus d'individualisation pour une meilleure mise en connexion. Cet espace tend à s'organiser en réseaux et fournit de nouveaux outils qui agrègent l'information.

Le nouveau profil de l'amateur professionnel : le « pro-am »

Le développement du web a fait émerger une nouvelle figure sur la scène publique, celle du « citoyen ordinaire »³⁶⁸. Considéré avant tout comme un profane, ce non-initié affiche cependant une compétence qui rivalise avec certaines élites et témoigne d'une qualité influente, que Richard SENNETT décrit sous les traits de « l'expertise quotidienne »³⁶⁹. Les connaissances ne sont plus l'apanage de quelques-uns. En effet, le travail journalier dans toute la banalité qu'il peut représenter pour celui qui l'exécute, contribue tout autrement à l'acquisition de nouvelles formes de savoirs et de savoir-faire, chevronnés, et tend ainsi à désacraliser la posture prééminente jusqu'à présent monopolisée par les émérites pour redonner à la connaissance ordinaire une place maîtresse. Avec le renforcement de l'utilisation d'Internet, son accessibilité grandissante et sa facilité d'usage, « *ceux que les sociologues désignaient naguère comme des « profanes » sont devenus des « amateurs »* »³⁷⁰. Clairement identifiée, cette notion d'amateur n'a pas pour autant été facile à appréhender dans notre recherche. En effet, même si certaines approches sociologiques nous ont apporté des éléments de signification, nous ne souhaitons pas nous inscrire dans cette critique holistique de l'amateur perçu

³⁶⁷ SUROWIECKI James, *The wisdom of crowds*, New York, Anchor Books, 2004, 384 pages

ORIGGI Gloria, La sagesse en réseaux : La passion d'évaluer, *Revue laviedesidees.fr*, mis en ligne le 30 septembre 2008, <http://www.laviedesidees.fr/Sagesse-en-reseaux-la-passion-d.html>, consulté le 25 juin 2010

³⁶⁸ BLONDIAUX Loïc, La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique, *Mouvements*, n°50, juin 2007, pp. 118-129

³⁶⁹ SENNETT Richard, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2010, 403 pages

³⁷⁰ CARDON Dominique, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil et La république des idées, 2010, p 36

comme un « cultural dope » ³⁷¹, catégorisé de manière avilissante, attentiste, agent inapte à comprendre ses propres actes et à faire preuve d'une quelconque réflexion sur ses décisions. Nous souhaitons plutôt privilégier une vision qui regarde l'amateur dans une perspective moins passive, tel un acteur autonome et bien conscient des objectifs qu'il poursuit. Nous préférons analyser la figure de l'amateur sous l'angle de celui qui se passionne, qui aime ou qui apprécie. Bien que son goût prononcé pour une thématique ne le conduise pas dans la majorité des cas à en faire sa profession, l'auto-apprentissage pour acquérir les savoirs nécessaires associé à une expérience du terrain forte le conduit à un haut niveau d'exigence. Les technologies numériques ont ainsi permis à de nouveaux sujets passés sous silence dans les médias traditionnels, de se distinguer, ont simplifié la prise de paroles des amateurs, ont facilité la diffusion de leurs observations et la circulation d'informations entre eux, et démocratisé la présence de ces conversations considérées comme « ordinaires » sur la toile. Une nouvelle relation s'est établie permettant à cet amateurisme de s'emparer de sujets jusqu'à présent accaparés par les « sachants ». Cette métamorphose émancipatrice a fait le cœur de nombreuses analyses journalistiques et scientifiques soulignant l'apparition d'un nouveau type d'amateurs (Alvin TOFFLER, Axel BRUNS). Charles LEADBEATER et Paul MILLER ³⁷² y ont perçu quant à eux une nouvelle génération hybride à laquelle ils prêtent le néologisme de pro-am. *« Le XXe siècle a été marqué par la montée des professionnels dans la plupart des domaines de la vie. De l'éducation, de la science et de la médecine, aux services bancaires, au commerce et au sport, les anciennes activités amateurs sont devenues plus organisées et savoir et procédures ont été codifiées et réglementées. Comme le professionnalisme s'est développé, souvent au travers d'organisations hiérarchiques et de systèmes formels qui assoient la connaissance, les amateurs ont été perçus comme un second choix. L'amateurisme était devenu un terme de dérision. Le professionnalisme était une marque de sérieux et de haute qualité. Mais durant les deux dernières décennies, une nouvelle catégorie d'amateur a vu le jour : les Pro-Am, des amateurs qui travaillent à un haut niveau d'expertise professionnelle. [...] Les Pro-Ams ont un savoir faire, sont instruits, impliqués et évoluent en réseau, grâce aux nouvelles technologies. Le XXe siècle a été marqué par de nombreuses organisations hiérarchisées par des professionnels à leur sommet. Les Pro-Ams créent de nouveaux modèles organisationnels distribués,*

³⁷¹ GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall, 1967, 304 pages

³⁷² LEADBEATER Charles, MILLER Paul, *The Pro-Am Revolution. How enthusiasts are changing our economy and society*, London, Demos, 2004, 70 pages

qui sont innovants, capable de s'adapter et à faible coût »³⁷³. Ce postulat défend l'idée que cette nouvelle génération d'amateurs a un tel niveau d'exigence que leurs compétences techniques se rapprochent au plus près de celles des professionnels. La frontière qui les a très longtemps séparés est devenue perméable. Les amateurs s'imposent aujourd'hui comme de véritables experts potentiels. Leur degré de connaissances et leur investissement sont tellement constants qu'ils ont opéré des bouleversements structurels et instauré un nouveau type d'organisation, notamment sur la toile. Ces amateurs sont devenus la source « d'innovations perturbatrices » pour le système traditionnel déjà existant qui, acculé par ses monopoles, ses contraintes et ses obligations de production, n'est plus en mesure de conduire et de s'approprier les nouveaux usages ou les nouveaux secteurs émergents. Chaque internaute est en capacité maintenant de créer, de diffuser ses propres innovations par l'intermédiaire d'Internet et d'interagir en direct avec les utilisateurs. Les contenus dominants doivent dorénavant composer avec des nouveaux modes de création culturels et les nouvelles formes de connaissances qui en découlent.

Quand le web popularise l'expression citoyenne : blog et site participatif encadré

Les médias sociaux sont une des composantes majeures qui ont permis au web de mettre en réseau les connaissances des amateurs. Systèmes avant tout collaboratifs, ils s'appuient sur les nouvelles technologies pour interconnecter les utilisateurs, constituer des groupes sociaux, favoriser la création de contenu web et encourager les interactions sociales par le dialogue, le partage d'information et la collaboration. Ces médias sociaux peuvent emprunter différentes formes par le biais de l'image, du son ou de l'écrit. La forme éditoriale du blog a particulièrement retenu notre attention dans notre travail académique. Si nous nous attardons sur les dernières données publiées par l'Union Internationale des Télécommunications, le rapport « *The World in 2010: ICT facts and figures* » atteste de la progression

³⁷³ Ibid, p 12, « The twentieth century was shaped by the rise of professionals in most walks of life. From education, science and medicine, to banking, business and sports, formerly amateur activities became more organised, and knowledge and procedures were codified and regulated. As professionalism grew, often with hierarchical organisations and formal systems for accrediting knowledge, so amateurs came to be seen as second-rate. Amateurism came to be to a term of derision. Professionalism was a mark of seriousness and high standards. But in the last two decades a new breed of amateur has emerged : the Pro-Am, amateurs who work to professional standards. [...] The Pro-Ams are knowledgeable, educated, committed and networked, by new technology. The twentieth century was shaped by large hierarchical organisations with professionals at the top. Pro-Ams are creating new, distributed organisational models that will be innovative, adaptive and low-cost », traduit par nos soins

fulgurante du nombre d'internautes présents sur la toile. Alors qu'en décembre 2000, le référencement faisait état de 451, 04 millions d'internautes, ce nombre devrait être amené à dépasser le cap des deux milliards en 2010, soit à peu près l'équivalent d'un tiers de la population mondiale. Parmi les nombreux usages du web en France, les 3/4 des internautes avaient en décembre 2010 consulté des blogs, soit l'équivalent de 32,1 millions de personnes par mois et 11,7 millions par jour³⁷⁴. Même si les chiffres varient encore entre les pays, il n'en demeure pas moins que la pratique du blogging trouve un large public. Contraction du terme « weblog », les blogs étaient initialement composés de simples listes de liens commentés qui se sont transformés depuis vers le principe de carnets électroniques, où l'auteur présente par ordre chronologique des articles, généralement agrémentés de liens vers d'autres sites. Il est fort difficile de s'arrêter pour autant sur une définition précise du blog, tant les dernières évolutions ont diversifié son utilisation ; de nombreuses typologies du blog ont pu être établies ³⁷⁵. Nous nous appuyons sur les travaux de FIEVET et TURRETTINI³⁷⁶ pour en énoncer quelques-uns en rapport direct avec notre analyse de terrain.

Le premier retenu se manifeste sous les traits du « **journal intime** ». Sorte de carnet de bord, il permet à son auteur de commenter régulièrement, au sein d'un espace individuel d'expression, l'actualité, d'afficher ses opinions, de relater des anecdotes, d'exposer ses photos personnelles, de mettre en ligne des vidéos et de recueillir des commentaires sur les billets qu'il poste. Des blogs tels que celui de Caroline intitulé « *Pensées de ronde* » (<http://www.penseesderonde.fr/>), mère de trois enfants ou de Pénélope Bagieu (<http://www.penelope-jolicoeur.com/>), illustratrice de profession rencontrent un franc succès et génèrent plus de 250 000 visites par jour.

La deuxième catégorie de blogs qui nous intéresse concerne ceux qui se spécialisent sur une ou plusieurs thématiques. Plus communément admis sous le nom de « **blogs de connaissances** », ils regroupent en général des lecteurs qui partagent les mêmes goûts ou les mêmes opinions. Le blog de

³⁷⁴ MEDIAMETRIE, *Année Internet 2010, Mobilité & réseaux sociaux, Le média Internet bascule dans la connexion permanente*, communiqué de presse, Levallois, 15 mars 2011, consulté le 3 décembre 2011

³⁷⁵ KLEIN Annabelle, *Objectifs blogs ! Explorations dynamiques de la blogosphère*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2007, 248 pages

CARDON Dominique, DELAUNAY-TETEREL Hélène, *Essai de typologie des blogs par leurs publics, Réseaux*, n°138, juillet-août 2006, pp. 17-71

GLOAGUEN Laurent, *Typologie de la blogosphère*, Embruns.net, mis en ligne le 5 mars 2004, <http://embruns.net/carnet/etude-du-blogue/typologie-de-la-blogosphere.html>, consulté le 15 mars 2011

³⁷⁶ FIEVET Cyril, TURRETTINI Emilie, *Blog Story. Onde de choc*, Paris, Eyrolles, 2004, 305 pages

Maître Eolas, avocat au barreau de Paris, (<http://www.maitre-eolas.fr/>) ou encore de Tristan Nitot (<http://standblog.org/blog/>) responsable marketing de Mozilla Europe et qui aborde la question des nouvelles technologies, était recensé dernièrement par Technorati parmi les spécialistes les plus influents de la blogosphère française.

Les « **blogs collaboratifs** » offrent également un profil très intéressant dans notre recherche. Ils sont gérés, organisés et écrits à plusieurs mains. Il n'y a pas, a priori, de relecture des articles entre les différents intervenants, chacun des contributeurs se revendiquant du même statut, celui de blogueur, et de fait du même droit, celui de publier comme il l'entend. Le blog de « C'est la gêne » (<http://cestlagene.com/>) est l'illustration parfaite de cette catégorie. Récompensés dernièrement par les golden blog awards, les quatre signatures (le Pédé, l'Arabe, le Juif et la Meuf tels qu'ils se prénomment) commentent au gré de leurs envies l'actualité quotidienne. Le site des ménagères de moins de 50 ans (<http://www.menageresdemoinsde50ans.com/>) a offert également une démonstration intéressante d'écriture collective où Dom et Manou ont jusqu'en juin 2011 abordé des sujets tout aussi variés que les arnaques dentaires, le machisme ordinaire, l'émission de Koh Lanta ou bien les gastéropodes.

Le dernier type que nous souhaitons mentionner est celui des « **politico blogs** ». Une confusion est généralement faite dans cette catégorie entre le « blog de politique », c'est à dire le blog personnel qui est tenu par l'élu, par l'homme politique comme par exemple le fait Jean Luc Mélenchon (<http://www.jean-luc-melenchon.fr/>) et le « blog politique », celui qui offre une expertise, qui commente et analyse l'actualité, comme celui de Christophe Grébert (<http://www.monputeaux.com/>), putéolien qui dans une démarche citoyenne critique la politique menée sur sa propre commune.

Parallèlement à ces différentes familles de blogs, émergent également sur la toile les **sites participatifs encadrés**. Face aux nouvelles logiques de production, certains médias ont choisi de se réinventer et de proposer un nouveau modèle où l'individu ordinaire devient lui-même producteur d'information. Souvent qualifié de citoyen, ce journalisme participatif permet en général une publication très régulière de contenus approfondis, le nombre de contributeurs diversifiant les points de vue. Toute personne souhaitant être publiée doit s'identifier à l'inscription. Son article est soumis à relecture et validation du comité de rédaction, qui se charge de garantir le respect de la politique éditoriale du site. Trois configurations expliquent la prise de parole de ces nouveaux acteurs sur Internet et leurs motivations profondes. Il existe d'abord une forte majorité de personnes exerçant un lien direct ou

indirect avec les métiers de l'écrit, comme par exemple des journalistes confirmés, des employés d'entreprise médiatique, ou encore des universitaires : ceux-ci souhaitent s'émanciper du cadre conventionnel habituel, élargir le cercle professionnel dans lequel ils évoluent en proposant un regard plus subjectif sur l'actualité, une forme de tribune libre dans laquelle ils pourraient initier un nouveau rapport au public, plus interactif. Le public source des sites participatifs encadrés peut également produire de l'information afin de renouveler un dialogue citoyen qu'il trouve trop enfermé dans les médias traditionnels, couvrir ainsi des sujets jusqu'alors peu traités et rouvrir ainsi l'espace du débat public sur la toile. Pour finir, ces journalistes citoyens peuvent s'avérer être les témoins-clés d'un événement, ce que Joël DE ROSNAY décrivait sous la figure du « *capteur en temps réel* »³⁷⁷, choisir de faire remonter cette information inédite qu'ils estiment probante par le biais d'internet et permettre à l'occasion, à la société civile de se distancier des versions journalistiques professionnelles ou institutionnelles officielles pour se réapproprier les faits et se forger sa propre opinion. A titre d'exemple, le site coréen « *Ohmynews* » (<http://international.ohmynews.com/>), dont la devise est : « *chaque citoyen est un reporter* », a été lancé en février 2000. Considéré comme l'un des précurseurs dans le genre du journalisme participatif, il compte depuis sa création plus de 63 000 contributeurs identifiés. Plus proches de nous, « *Agoravox* » (<http://www.agoravox.fr/>), « *Place publique* » (<http://www.place-publique.fr/>) ou encore le site « *Rue 89* » (<http://www.rue89.com/>) associent également les internautes à la production d'informations et contribuent à promouvoir cette forme de journalisme citoyen.

³⁷⁷ DE ROSNAY Joël, *La révolte du pronétariat. Des mass média aux média des masses*, Paris, Fayard, 2006, p 119

Dans le monde...³⁷⁸

+ de 2 milliards d'internautes dans le monde en 2011

+ de 166 669 800 blogs référencés dans le monde

49% des blogueurs résident aux Etats unis

29% des blogueurs résident en Europe

En France...

74% des ménages français ont eu accès à Internet en 2011

près de 38 millions de Français se sont connectés à Internet soit plus de 7 Français sur 10

63 % des 13-34 ans se déclarent assidus dans leur usage d'Internet

24 millions d'internautes se connectent chaque jour

5,4 millions d'internautes français surfent sur la toile en moyenne chaque heure

3/4 des internautes français ont consulté un blog ou un site communautaire en 2011

soit 32,1 millions de personnes par mois

soit 11,7 millions de personnes par jour

57% des blogueurs français ont moins de 30 ans

67% sont des hommes

81% surfent sous couvert d'anonymat ou de pseudonymat

58% sont des amateurs

47% des blogueurs n'administrent qu'un seul blog

54% des blogueurs administrent leur blog seuls

Figure 11 : Les chiffres-clés de la blogosphère en 2011

³⁷⁸ Sources : <http://www.blogpulse.com/>, [Conseilsmarketing.fr](http://conseilsmarketing.fr), <http://www.mediametrie.fr/>, <http://technorati.com/>, <http://www.nowhereelse.fr/>, <http://www.insee.fr/fr/>

L'écriture sur Internet animée par deux logiques de diffusion

L'ascension des blogs et sites participatifs atteste aujourd'hui de l'influence du phénomène et de son ampleur sur la scène internationale. Plus de 166 669 800 blogs référencés, selon BlogPulse ³⁷⁹, font de cet usage du web une véritable pratique de masse. Certains auteurs tels que Manuel CASTELLS, se sont avancés à qualifier ce développement de « *communication de masse individuelle* », qu'ils caractérisent comme « *une nouvelle forme sociale de communication certes massive, mais pourtant produite, reçue et ressentie individuellement* »³⁸⁰. Ce développement de la pratique s'appuie sur deux logiques de diffusion bien distinctes.

La publication peut dans un premier temps s'inscrire dans une logique d'expression de soi qui vise la participation de l'audience et tend vers l'acquisition d'une forme de **notoriété**. Qu'il s'agisse de réfuter le discours d'un adversaire, de polémiquer, de dénoncer des actes, ou bien de convaincre par un argumentaire, de rallier à sa propre cause, de transmettre un savoir, la dynamique qui anime ces contributeurs se veut orientée dans une démarche expressiviste. Interactive et contributive, elle est ouverte au plus grand nombre. Il s'agit là d'une transformation de l'auteur-exclusif vers une relation au public-visiteur pensée différemment car le contributeur a adhéré à un projet collectif fédérateur, à une œuvre produite par la communauté dont le contenu se réajuste et s'enrichit au gré des interventions individuelles. Le contributeur existe dans le groupe parce qu'il a été identifié pour ses connaissances, reconnu par les autres dans son expertise et qu'il suscite des dynamiques d'échanges. Pour tous ces contributeurs, la question de la reconnaissance est au cœur de leur pratique web. Leur publication contribue alors à la création d'un nouvel espace de construction de soi et l'apparition de ce que qu'identifie Valérie BEAUDOUIN comme une « *identité de liens* »³⁸¹. C'est l'acceptation et l'approbation des autres qui font exister le contributeur dans la communauté.

La deuxième logique de diffusion que nous pouvons observer dans la pratique de blogging s'inscrit dans une **démarche plus confidentielle**, plus discrète. Le contributeur choisit dans ce cas de s'exprimer sous forme de carnet de bord personnel, comme un journal intime dans lequel il révèle ses

³⁷⁹ BLOGPULSE, The Nielsen Company, mis en ligne le 16 février 2011, <http://www.blogpulse.com/>, consulté le 25 avril 2011

³⁸⁰ CASTELLS Manuel, Émergence des médias de masse individuels, *Le Monde Diplomatique*, n°629, août 2006, <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/CASTELLS/13744>, consulté le 18 août 2011

³⁸¹ BEAUDOUIN Valérie, De la publication à la conversation. Lecture et écriture électroniques, *Réseaux*, n°116, 2002, p 208

pensées profondes ; il partage des expériences vécues, il s'épanche sur ses sentiments personnels. Divulguer ses états les plus intimes sur la toile interpelle parfois sur le paradoxe d'une pratique extrêmement solitaire, conduisant à une exploration, voire à une confrontation de soi, comme Agnès LEVECOT le décrivait : « *l'acte d'écriture est une performance mythifiée sur une scène sans public, dans une jubilation chargée d'angoisse* »³⁸². Même si la communauté de lecteurs est beaucoup plus restreinte et que les billets postés n'ont qu'une portée limitée, dans cette forme d'expression de soi, les contributeurs exposent leur « *extimité* », ils mettent en avant « *une partie de [leur] vie intime* », ils éprouvent le « *désir de communiquer sur [leur] monde intérieur* »³⁸³. Cette écriture ouverte exhorte plus le lecteur à être un témoin qu'un partenaire, même si des commentaires peuvent lui être adressés. Elle privilégie l'émotion comme principe d'énonciation.

De l'écriture à la parole digitale

Même si ces deux logiques de diffusion diffèrent, elles présentent cependant de nombreuses caractéristiques communes. Le premier aspect, que nous pouvons souligner, correspond à **une autonomisation de la parole** sur les blogs et sites participatifs. Serge PROULX l'a largement abordée dans son article « Les communautés virtuelles, ce qui fait lien »³⁸⁴, mais nous souhaitons reprendre certains éléments de son analyse. Le blogueur existe sur la toile au-delà de son enveloppe charnelle, ce que Flichy décrit comme une relation « *désincarnée* »³⁸⁵. Le corps n'est plus l'élément unique de représentation de l'internaute, il peut dorénavant s'identifier par une figuration de soi qui s'exprime par un avatar, une idée, un style. De plus, le blogueur s'indépendantise du lieu. Sa parole devient mobile. Il n'a plus besoin d'être présent au même endroit pour produire ou publier. Le blogueur s'affranchit également des temporalités. L'interaction avec les autres internautes peut se faire dans l'instantanéité comme elle peut s'envisager *a posteriori*. Cette autonomisation de parole est d'autant plus marquée

³⁸² LEVECOT Agnès, *Le roman portugais contemporain : Profondeur du temps*, Paris, L'Harmattan, 2009, p 285

³⁸³ TISSERON Serge, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay, 2001, p 53-54

³⁸⁴ PROULX Serge, POISSANT Louise, SENEAL Michel, *Communautés virtuelles : Penser et agir en réseau*, Laval, Presses Université Laval, 2006, p 15

³⁸⁵ FLICHY Patrice, Les réseaux de télécommunication instruments et outils de mesure de la sociabilité, *Flux*, n°62, octobre-décembre 2005, p 35

que de récentes études ³⁸⁶ montrent que 54% des blogueurs francophones ne produisent pas en collaboration mais au contraire le font dans une démarche individuelle et ne se consacrent qu'à un seul blog. Une deuxième caractéristique commune se retrouve dans **la communication devenue désintermédiée**. L'observation qui a pu être faite sur Internet révèle qu'il n'existe pas un cadre organisationnel prédéterminé et que de nombreuses formes de blogs se rencontrent. L'information n'y est pas centralisée pour être contrôlée et redistribuée. Il n'existe pas de hiérarchie marquée. L'âge, le genre, la catégorie socioprofessionnelle, les origines ne sont plus des déterminants qui restreignent la prise de parole. Au contraire, les blogueurs rompent avec les règles sociétales habituelles sélectives pour retrouver une meilleure égalité de traitement sur la toile, chaque internaute s'investissant comme il le souhaite et devenant tout aussi bien contributeur, critique, que simple visiteur. Un autre élément identique peut être identifié par **la subjectivité de l'écriture**. En effet, il est relativement courant de trouver sur les blogs ou les sites participatifs encadrés une énonciation à la première personne du singulier, dans un registre plutôt emprunt d'émotion, voire de passion. Le ton est d'autant plus assumé que le récit personnel qui y est fait, mélange expériences personnelles et publiques, le témoignage étant souvent couplé de propositions analytiques. L'exercice écrit sur la toile a été assimilé par de nombreux internautes. Ils ont acquis quelques principes fondamentaux de la structure narrative et de la mise en scène de l'information. De fait, cette subjectivité croisée d'une maîtrise des savoir-faire journalistiques permet une certaine liberté de ton et semble dédouaner le contributeur de ne pas toujours faire preuve du professionnalisme requis, comme vérifier et recouper les faits qu'il avance. Il est intéressant de noter que certains auteurs ³⁸⁷ considèrent que l'écriture numérique peut s'affranchir de certaines règles déontologiques et s'inscrire dans une logique plus subjective dans la mesure où ce sont les lecteurs qui ont appris à se distancier des écrits et à émettre un avis critique sur ce qu'ils lisent. **Le principe de conversationalisation** de l'écriture numérique est également une caractéristique que nous souhaitons mentionner dans notre analyse. La pratique du blogging a instauré une nouvelle relation à l'audience qui la mobilise régulièrement comme une véritable ressource vive pour interagir avec le contributeur. Les dispositifs techniques disponibles et la pratique de masse contribuent à

³⁸⁶ NOWHEREELSE, *Enquête Blogosphérique*, édition 2011, <http://www.nowhereelse.fr/enquete-blogs-france-2011-resultats-41148/>, consulté le 7 février 2012

³⁸⁷ CARDON Dominique, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil et La république des idées, 2010, 102 pages

favoriser un échange direct entre les internautes. « *Les commentaires des lecteurs, leurs appréciations critiques, suggestions, trouvent sur Internet un lieu de visibilité inédit. La glose « ordinaire », celle qui restait dans l'espace privé et le plus souvent dans le domaine de l'oralité, sans mémoire, trouve de nouveaux espaces où s'inscrire (livres d'or des sites, messages dans les forums, WebLogs...). Ainsi, tout lecteur peut devenir auteur, ou du moins commentateur : il écrit dans le texte d'un autre* »³⁸⁸. Les liens de proximité qui s'établissent au sein de la communauté décroissent l'espace d'échange. Le dialogue devient plus informel ; il s'oralise jusqu'à se transformer en une conversation ordinaire. La dernière caractéristique commune que nous souhaitons énoncer concerne celle de **l'identité que se sculptent les blogueurs** sur les réseaux sociaux. La proposition de loi de Jean Louis MASSON, sénateur U.M.P de Moselle, en date du 3 mai 2010, a soulevé une vive polémique concernant « *l'identification des éditeurs de sites de communication en ligne et en particulier des blogueurs professionnels et non professionnels* ». Et pour cause, selon l'étude de Nowhereelse, seuls 19% des internautes utilisent leur véritable identité sur internet. Aussi 81% des blogueurs sont concernés par cette mesure. Maître Eolas (dont c'est le pseudonyme) explique dans un article de « Rue 89 » l'intérêt de l'internaute à conserver son anonymat pour publier sur la toile. « *Si je n'étais pas anonyme, je n'écirais pas différemment, mais je serais lu différemment. Et le premier réflexe sur le Web, par exemple sur Rue89, c'est de prendre un pseudonyme, Internet est un bal masqué. C'est aussi une garantie d'égalité : ce qui compte, c'est ce qu'on dit, pas qui on est. [...] Mon métier et mon blog sont deux choses séparées. Sur mon blog, je ne vais pas à la pêche aux clients, je ne parle pas des affaires que je plaide. D'ailleurs, on ne sait même pas si je suis un bon ou un mauvais avocat. La base de ma crédibilité, c'est que je ne me mets pas en valeur* »³⁸⁹. L'identité numérique des blogueurs diffère généralement en de nombreux points de l'identité occupée dans l'état civil. Particulièrement symptomatique lors des premières interactions, elle correspond plutôt au désir d'une autre projection de soi, ou d'une autre perception de soi, plus orientée sur les centres d'intérêts, sur les expertises ³⁹⁰. Cette identité peut évoluer, se modeler, se recomposer au fur et à mesure des différentes contributions

³⁸⁸ BEAUDOUIN Valérie, De la publication à la conversation. Lecture et écriture électroniques, *Réseaux*, 2002, n°116, p 208

³⁸⁹ KRUG François, Les blogueurs répliquent au sénateur qui veut leurs noms, *Rue89*, mis en ligne le 20 mai 2010, <http://www.rue89.com/2010/05/21/les-blogueurs-repliquent-au-senateur-qui-veut-leurs-noms-152132>, consulté le 22 février 2011

³⁹⁰ VELKOVSKA Julia, *Les formes de la sociabilité électronique. Une sociologie des activités d'écriture sur internet*, Thèse de doctorat, sous la direction de Louis Quéré, Paris, EHESS, 2004, 866 pages

que les blogueurs postent. Elle se construit sous le regard permanent de l'audience. L'identité électronique ne formalise pas un statut unique ou définitif ; bien au contraire elle s'apparente à une fonction ductile car elle peut démultiplier les figurations de soi au gré des besoins et des envies. L'anonymat ou le pseudonyme encourage l'émancipation, permet à l'internaute de se déconnecter des déterminants sociaux qui le conditionnent dans la société civile et l'autorisent ainsi à faire l'expérience d'une nouvelle identité, voire d'identités plurielles, s'il le désire.

Le web devient un nouvel enjeu politique

Une enquête ³⁹¹ TNS Sofres menée en septembre 2009 a montré que 45% des internautes ont aujourd'hui une pratique politique d'Internet. L'heure numérique a indéniablement modifié la conception même de la démocratie et étendu le débat de l'espace public sur le net. Une nouvelle démarche de citoyenneté émerge, où l'amateur-administré s'est approprié l'outil pour en faire un nouvel instrument d'information et de communication au sein de la communauté. Les questions publiques sont mises en débat sur la blogosphère et cherchent à enrichir l'action politique. « *Il n'y a pas de démocratie, sans exercice de la parole publique* »³⁹². Les forums en ligne et les blogs permettent d'ouvrir le dialogue sur un mode conversationnel et d'échanger des arguments qui, même s'ils sont polémiques, diffusent de nouvelles idées. Le web politique a rencontré un succès d'autant plus marqué qu'il est apparu au moment même où un malaise grandissant se faisait ressentir, et se traduisait par une montée de l'abstentionnisme aux élections, une remise en cause des mécanismes représentatifs traditionnels, et une méfiance à l'égard des élus ³⁹³. La pratique politique accrue d'Internet par les citoyens tend à prouver que cette crise de la représentativité et du désengagement ne traduit pas pour autant une désaffection à l'égard des questions publiques et politiques. Bien au contraire, l'investissement dont font preuve les amateurs sur le web contribue à valoriser leur expérience et leur expertise. De fait, les interactions ont redynamisé le débat et une véritable culture de l'échange s'est imposée entre les citoyens-internautes et les représentants politiques. Les élus ont pris conscience de la méfiance qu'ils suscitaient. Ils ont cherché à rétablir un nouveau rapport à l'administré, plus emprunt de spontanéité et

³⁹¹ TNS SOFRES, *Le baromètre des usages sociaux et politiques du web*, résultats de l'enquête, mis en ligne en septembre 2009, http://www.tns-sofres.com/_assets/files/2010.03.17-baro-web-pol.pdf, consulté le 13 juin 2011

³⁹² LEVY Pierre, *Cyberdémocratie : Essai de philosophie politique*, Paris, Odile Jacob, 2002, p 50

³⁹³ COHENDET Marie-Anne, *Une crise de la représentation politique ?*, *Cités*, 2004, n°18, pp. 41-61

de franchise. Blogs et forums en ligne se sont avérés de formidables ressorts pour reconstruire une proximité avec le citoyen. Ne pouvant plus s'imposer par le pouvoir et l'autoritarisme au sens wébérien du terme, ils ont dû prendre en compte les objections des administrés dans leur discours, et réinstaurer un dialogue pour faire du citoyen un acteur à part entière du système démocratique dans lequel ils évoluent. Les élus politiques se sont emparés des sites et blogs pour se rapprocher des électeurs, informer sur leurs actions politiques et stimuler une interactivité. Dans nos lectures, nous avons découvert que le premier homme politique à avoir officiellement ouvert un blog était Alain Rousset en 2004 en campagne électorale pour les régionales. Il y expliquait : « *Un blog de campagne est un moment de recul pour que ce retour sur soi devienne un bon moyen d'aller à la rencontre de l'autre, l'écouter, échanger avec lui, imaginer, projeter...* »³⁹⁴. La pratique politique du web en France, à l'inverse des pays anglo-saxons, offre une particularité médiatique. En effet, les élus politiques qui investissent la toile et ouvrent des blogs sont généralement des candidats qui ne bénéficient pas d'une grande reconnaissance ou d'une large visibilité dans les médias traditionnels. Par exemple, début janvier 2011, le Front National est le 1^{er} parti de France sur Facebook avec plus de 27 400 membres ³⁹⁵ (14 995 membres ont été recensés au même moment pour le parti socialiste) tout comme Europe Ecologie l'est sur Twitter. Les médias et réseaux sociaux apparaissent comme une opportunité d'intégrer les citoyens au débat public et politique quand les intermédiaires habituels que sont les médias ne le font pas. « *L'heure est désormais au "Web 2.0", interactif, où les militants ont la parole. Avec l'espoir, pour les partis, de séduire de nouveaux adhérents, ou au moins de remobiliser leurs troupes. [...] Le Web, ces dernières années, a surtout été l'outil des "outsiders", ceux qui, comme M. de Villepin, ne peuvent compter sur la force d'un appareil* »³⁹⁶. Ces « outsiders » ont largement investi les blogs politiques et compris la force de diffusion qu'ils peuvent représenter. Ils cherchent à rompre avec l'institutionnalisation assujettissante des médias classiques, pour adopter un ton généralement moins conventionnel et promouvoir une image publique plus accessible. Dominique CARDON a d'ailleurs

³⁹⁴ FIEVET Cyril, TURRETTINI Emilie, *Blog Story. Onde de choc*, Paris, Eyrolles, 2004, p 35

³⁹⁵ ELUS 2.0, *Le Front National : 1^{er} parti de France sur Facebook*, mis en ligne le 04 janvier 2011, <http://www.elus20.fr/web-politique/medias/front-national-premier-parti-france-facebook>, consulté le 06 janvier 2011

³⁹⁶ JAXEL-TRUER Pierre, Le Web 2.0, nouvelle arme des politiques, *Le Monde*, mis en ligne le 28 octobre 2009, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/10/28/le-web-2-0-nouvelle-arme-des-politiques_1259723_651865.html, consulté le 12 février 2011

suggéré que cette démarche d'individualisation de l'expression de soi sur les blogs est « vite apparue comme la preuve de la sincérité des acteurs politiques sur la toile »³⁹⁷.

Amateur en politique : a bloqué !

Bien que l'élu politique consente un effort aujourd'hui pour se rapprocher du citoyen et cherche à reconstruire une nouvelle forme de dialogue, ce dernier semble moins disposé à se contenter des relations gouvernants-gouvernés jusqu'à présent établies et commence **à contester la monopolisation du débat public** par l'homme politique dans les médias classiques au nom de la compétence. Pour ce faire, l'amateur investit Internet, instrumentalise blogs et forums pour faire valoir son expertise sur les questions publiques et développe ainsi une nouvelle forme de contre-pouvoir. Les affrontements et les échanges caractéristiques entre représentants et représentés ne sont plus l'apanage des périodes de campagnes électorales. Le rapport à l'exécutif est maintenant bouleversé par la pratique politique quotidienne du web. « *Bloquer la politique, ce serait enfin investir une esthétique et une morale, une citoyenneté des réseaux, et la présenter comme un corps de bonnes pratiques dont les politiques sont invités par les blogueurs à tenir compte* »³⁹⁸. L'amateur est en mesure aujourd'hui d'influencer la scène publique en réagissant à l'actualité. Ceci permet de rendre apparente la diversité de ses points de vue sur la toile. **L'engagement militant** a longtemps été le seul mode d'expression pour manifester cette conscientisation politique. Cette orientation est dorénavant en marge ; seul 1% de la population française adhère à un parti politique selon le site « *Place Publique* »³⁹⁹. Patrice FLICHY a souligné cette évolution dans son ouvrage *Le sacre de l'amateur*, faisant le constat d'une époque révolue où « *l'engagement affilié* »⁴⁰⁰ à une organisation exprimait une parole collective pyramidale pour laisser place aujourd'hui, grâce à Internet, à un « *engagement affranchi* » qui individualise et autonomise le citoyen dans sa prise de décision. Son engagement politique s'inscrit dans une logique plus ponctuelle que le militant traditionnel qui adhère à un projet global. Il est plus sélectif des causes dans lesquelles il

³⁹⁷ CARDON Dominique, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil et La république des idées, 2010, p 92

³⁹⁸ PENE Sophie, *Bloquer la politique, Communication et langages*, n°151, 2007, p 73

³⁹⁹ PLACE PUBLIQUE, *Les partis politiques*, mis en ligne en août 2011, <http://www.place-publique.fr/spip.php?rubrique124>, consulté le 17 septembre 2011

⁴⁰⁰ FLICHY Patrice, *Le sacre de l'amateur, Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Editions du Seuil et La république des idées, 2010, p 55

s'engage, et le fait sur une durée plus limitée. Il se distance volontairement des institutions traditionnelles pour recréer sur la toile son propre réseau social, dont l'articulation ne se fonde plus sur des idéologies qui croulent sous les intermédiaires, mais au contraire sur des actions plus précises, qui confirment un individualisme assumé. La constitution de ces **réseaux** représente un modèle organisationnel sur lequel s'appuie de plus en plus l'action collective du web. Sa fonctionnalité est telle qu'elle fait émerger une nouvelle forme de mobilisation citoyenne qui lutte contre les hégémonies politiques mais également médiatiques. Décrite par Dominique CARDON et Fabien GRANJON sous les traits du médiactivisme, il se caractérise par un « *allègement des contraintes éditoriales, [une] réduction drastique des coûts de diffusion, [un] modèle de communication many to many (par opposition au modèle one to many des médias traditionnels), [des] facilités de production coopérative et [l'] ouverture d'un espace de participation élargie permettant une plus grande interactivité* »⁴⁰¹. Le mouvement du médiactivisme a rapidement été intégré par les groupes de militants les moins structurés, trouvant dans cette production alternative une expression plus coopérative et respectueuse de leurs différences, une pratique du web plus solidaire.

IV.1.2. Le corpus des médias citoyens

Dans un premier temps, nous souhaitons apporter des éclaircissements quant à la structuration de notre échantillon pour l'analyse du discours des médias citoyens. Ce corpus se compose de 29 articles de blogs (commentaires inclus) et de 32 articles provenant de sites participatifs encadrés (commentaires inclus). Ils correspondent à la période de mandature du président Rousset 2004-2010. Tous mentionnent explicitement les mots-clés de « coopération décentralisée ». Nous n'avons pas pris en compte dans ce corpus les articles faisant état de la coopération des collectivités s'ils n'utilisaient pas la terminologie correcte. Notre démarche de structuration de l'échantillon s'est scindée en deux étapes de recherches complémentaires. Tout d'abord, concernant la période 2004-2008, années où nous n'étions pas encore en poste au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine, nous nous sommes rapprochée du service interne de la documentation

⁴⁰¹ CARDON Dominique, GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p 82

de la collectivité et avons rencontré également le centre de ressources régional sur le développement territorial, Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA) pour voir si une base de donnée était déjà constituée. Les résultats étant infructueux, nous avons alors enquêté sur le web auprès des portails, annuaires, répertoires de recherche, moteurs de recherche, méta-moteurs, entre autres, pour identifier des médias citoyens susceptibles d'accueillir des articles pertinents pour notre recherche. Un travail de profondeur nous a permis de retrouver 248 médias citoyens susceptibles d'être en rapport direct (ils mentionnaient le phénomène de la coopération décentralisée) ou indirect (ils traitaient des relations internationales entre collectivités ou des initiatives de coopération à l'étranger) avec notre objet d'étude. Ce référencement nous a permis de constituer un fonds documentaire numérique dans lequel 18 articles ont été trouvés pertinents pour notre étude ⁴⁰². Pour la période couvrant la fin de la mandature (2009-2010), dates auxquelles nous étions présente dans l'institution, nous avons dès notre arrivée dans la délégation mis en place une veille stratégique internet, notamment par l'emploi d'alerte de mots-clés et l'abonnement à des flux RSS. 43 articles ont été retenus ⁴⁰³. Afin de mieux gérer l'afflux d'informations, nous avons organisé notre recherche par l'utilisation d'un agrégateur de veille informationnelle web (Netvibes) et d'un outil de gestion bibliographique (Zotero) pour stocker et sauvegarder les données. Le tableau qui suit permet de prendre connaissance de la structuration de l'échantillon que nous avons sélectionné pour constituer notre corpus du discours des citoyens.

⁴⁰² Période 2004-2008 = 18 articles retenus soit 29,5% de la totalité du corpus du discours citoyen

⁴⁰³ Période 2009-2010 = 43 articles retenus soit 70,5% de la totalité du corpus du discours citoyen

NOM DU BLOG	AUTEUR DU BLOG	TITRE DE L'ARTICLE	DATE DE PARUTION	FONCTIONS	COMMENTAIRES
Carnets d'eau	Marc Laimé	Eau : quelle solidarité Nord-Sud ?	samedi 23 février 2008	Ancien journaliste	0 réaction
Richard Jacob	Richard Jacob	Le Patron FN Bourgogne au Conseil Régional	mercredi 26 novembre 2008	Homme politique (FN)	0 réaction
Aongata	Huit jeunes issus de la région Rhône-alpes	Analyse de l'expérience Pierre-André	vendredi 31 juillet 2009	Qualité de témoin / d'experts	0 réaction
MonPuteaux.com	Christophe Grébert	Jumelages : 71.000 euros, en 2 mois, pour les voyages des élus de Puteaux	mardi 15 juin 2010	Critique / commentateur	5 réactions / 2 pertinentes
La plume du flamant rose	Flamant rose	Régions : le grand gaspillage	dimanche 31 janvier 2010	Critique / commentateur	16 réactions / 3 pertinentes
Le blog de Julien Polat	Julien Polat	Scoop : Le conseil général investit ! (Mais pas en Isère...)	jeudi 08 avril 2010	Homme politique (UMP)	4 réactions / 4 pertinentes
Jean Marie Flamant	Jean Marie Flamant	Le conseil communal d'Anderlues du 2 mars 2010	samedi 06 mars 2010	Qualité de témoin / d'experts	0 réaction
Nauffik: La sphère illuminée	Arnaud Koumondji	Une délégation des villes françaises de Rosny et de Créteil à Cotonou	mardi 04 mai 2010	Qualité de témoin / d'experts	0 réaction
Le blog-notes de Salvadorali	Salvadorali	Des gens pour les gens	samedi 05 juin 2010	Qualité de témoin / d'experts	1 réaction / 0 pertinente
Alain Tourret	Alain Tourret	Sécurité alimentaire	vendredi 23 juillet 2010	Homme politique (PS)	0 réaction
Observatoire des subventions	Lévy Gabriel	Et le train de vie des collectivités territoriales ?	mercredi 30 juin 2010	Président de l'Association des Contribuables d'Aubagne	0 réaction
Observatoire des subventions	non précisé	Rhône-Alpes : plus de 100 000 euros pour les voyages d'un conseiller régional	jeudi 25 mars 2010	Critique / commentateur	4 réactions / 4 pertinentes
Observatoire des subventions	Lévy Gabriel	La coopération décentralisée, une formule incantatoire	lundi 25 octobre 2010	Président de l'Association des Contribuables d'Aubagne	0 réaction
Le blog de Patrice Finel	Patrice Finel	Territoires et coopération décentralisée	samedi 26 Juin 2010	Homme politique (Parti de gauche)	0 réaction
Toubadou à Bamako	Thierry Helsens	Ça donne envie d'y aller	lundi 19 juillet 2010	Qualité de témoin / d'experts	2 réactions / 0 pertinente
La libre parole	Antoine	Grande gabegie socialiste...	lundi 16 août 2010	Critique / commentateur	0 réaction
Ecologie & innovations	Morgane Bravo	Réunion internationale d'experts de haut niveau : sur le tourisme durable	samedi 14 août 2010	Femme politique (Les verts)	1 réaction / 1 pertinente
Le furet mulhousien	Association de promotion de la ville de Mulhouse	Solidarité : La ville met son expérience au service de Madagascar	dimanche 08 août 2010	Qualité de témoin / d'experts	0 réaction
Stéphane Troussel La Courneuve	Stéphane Troussel	Des projets concrets entre le conseil général et les Comores	mercredi 28 juillet 2010	Homme politique (PS)	0 réaction
Martine Vassal : le site officiel	Martine Vassal	Chine: Martine Vassal part représenter Marseille...	vendredi 30 juillet 2010	Femme politique (UMP)	0 réaction

De Gilles Chabré à G2C	Gilles Chabré	Collectivités et Coopération décentralisée : attention à la pensée magique !	dimanche 22 août 2010	Qualité de témoin / d'experts (docteur en sciences de l'éducation)	0 réaction
Marie-Do Aeschlimann	Marie Dominique Aeschlimann	Solidarité et coopération internationales, les associations asniéroises se mobilisent	dimanche 22 août 2010	Femme politique (UMP)	0 réaction
Le renouveau longuyonnais	Opposition PS	PP a bien du mal avec le quorum !	vendredi 27 août 2010	Homme politique (PS)	6 réactions / 1 pertinente
Dialoguez avec Philippe Laurent	Philippe Laurent	Sommet de New York sur les OMD : les collectivités aussi!	dimanche 19 septembre 2010	Homme politique (sans étiquette)	0 réaction
Le blog de Patrick Allemand	Patrick Allemand	Premières Assises de la coopération décentralisée à l'hôtel de région	mercredi 22 septembre 2010	Homme politique (PS)	0 réaction
Mes tissages	Dominique Rolland	La coopération décentralisée avec le Vietnam, une piste pour le Cafi ?	dimanche 26 septembre 2010	Docteur en anthropologie (Madagascar, Vietnam)	0 réaction
Noureddine Nachite	Noureddine Nachite	Un conseil municipal mouvementé	mercredi 29 septembre 2010	Homme politique (UMP)	0 réaction
Noureddine Nachite	Noureddine Nachite	Un troisième pont pour Compiègne mais un nouveau logo pour Creil	lundi 25 octobre 2010	Homme politique (UMP)	0 réaction
Blog de la droite libre	Gabriel Levy	La droite tétanisée	mardi 5 octobre 2010	Homme politique (UMP)	4 réactions / 1 pertinente

29 articles de blogs recensés

articles de 2004 à 2008

articles de 2009

articles de 2010

Figure 12 : Structuration de l'échantillon des médias citoyens - blogs

NOM DU BLOG	AUTEUR DU BLOG	TITRE DE L'ARTICLE	DATE DE PARUTION	FONCTIONS	COMMENTAIRES
Agoravox	Bernard Dugué	Cohn-Bendit, un le Pen habillé de vert pour un Front écologiste après le FN ?	samedi 20 juin 2009	Scientifique, philosophe, écrivain	44 réactions / 3 pertinentes
Agoravox	Raphael Jornet	Paris-Montévidéo : Sarkozy vs Mujica	lundi 8 mars 2010	Blogueur social, conseiller du salarié	1 réaction
Agoravox	Benoît Petit	Tournée africaine de Nicolas Sarkozy : un néocolonialisme chasse l'autre	lundi 30 juillet 2007	Doctorant en droit privé, écologiste et social-démocrate	23 réactions / 23 pertinentes
Aqui.fr	Joël Aubert	Quand la Région Aquitaine aide à la reforestation en Haïti	dimanche 17 janvier 2010	Directeur de la Publication	0 réaction
Aqui.fr	Joël Aubert	La Gironde et l'Adrar : un bel exemple de coopération franco-algérienne	samedi 05 juin 2010	Directeur de la Publication	0 réaction
Aqui.fr	Piotr Czarzasty	Cap réseau 2009 : le rendez vous incontournable des chefs d'entreprises de Mérignac	vendredi 27 novembre 2010	non précisé	0 réaction
Article 11	JBB	Lui réussit, quand ses collègues multiplient les échecs : gloire à Brice Hortefeux !	mardi 18 novembre 2008	non précisé	13 réactions
Article 11	Émilien Bernard - Lemi	Marc Saint-Upéry (Part.2) : « L'inverse symétrique d'un cliché peut aussi être un cliché »	vendredi 23 octobre 2009	Cuistre en goguette	28 réactions / 2 pertinentes
Atome 77	Gilles Cordillot	Polémique à propos de la venue d'une délégation du Bénin	vendredi 22 octobre 2010	Journaliste	0 réaction
Bakchich	François Nenin	Joyandet, James Bond ou OSS 117 ?	vendredi 16 avril 2010	Journaliste indépendant	1 réaction
Basta	Olivier Vilain	La Palestine s'invite dans la campagne électorale	vendredi 12 mars 2010	Ingénieur	0 réaction
Basta	Ivan Du Roy	Sarkozy saute sur Kolwezi	lundi 26 mai 2008	Journaliste	0 réaction
Contreinfo	JL. Raharimanana / Makhily Gassama	Discours de Dakar : L'Afrique répond à Sarkozy	vendredi 07 mars 2008	Ecrivain	0 réaction
Contreinfo	éditorial du Quotidien du Peuple	Vu de Chine : les embarras de la France en Afrique	vendredi 26 février 2010	Journaliste	0 réaction
Ipam	Gustave Massiah	Migration, coopération et développement	mercredi 9 juin 2004	Ingénieur et économiste	0 réaction
LePost.fr	Jean Vercors	Lettre ouverte à la mairie de Champigny sur Marne	mercredi 16 juin 2010	non précisé	2 réactions
LePost.fr	Toutlecine	Pascal Elbé soutient Haïti	jeudi 1er avril 2010	Journaliste	0 réaction
LePost.fr	CDGOrléans	Coopération avec la Roumanie : l'UMP voulait dépenser 35000 euros pour un voyage en avion privé !	vendredi 10 septembre 2010	non précisé	0 réaction
Mediapart	JNSPQD	Les omissions de Jean Daniel, à qui je ne veux faire nulle peine, même légère...	jeudi 16 avril 2009	non précisé	19 réactions / 6 pertinentes
Mediapart	Marc Lefrere	Rentrons en résistance!	samedi 02 mai 2009	Professeur de philosophie	32 réactions / 2 pertinentes
Mediapart	Jean-François Bayart	Quelle politique africaine pour la France?	lundi 25 octobre 2010	Directeur de recherche au CNRS	6 réactions / 0 pertinente

Mouvements	Roger Martelli	Assumons l'anticapitalisme !	jeudi 11 octobre 2007	Directeur de la revue Regards	3 réactions / 1 pertinente
Mouvements	Etienne Smith	L'Afrique de Monsieur Sarkozy	mardi 07 août 2007	Doctorant au CERI	8 réactions / 1 pertinente
Mouvements	Anne Cauwel	Pour Haïti : honneur et respect	lundi 1er février 2010	Internationaliste	0 réaction
Mouvements	Dominique Taddéi	Régulations des changes et réforme du Fond Monétaire International	jeudi 07 février 2008	Economiste	0 réaction
Ouvertures	Jean-Luc Martin-Lagardette	Afrique : ils et elles créent des richesses en ouvrant les esprits	mardi 09 février 2010	Rédacteur	0 réaction
Rue 89	Alexandre Gerbi	Discours de Dakar : les complicités coupables de Ségolène Royal	vendredi 17 avril 2009	Ecrivain	48 réactions / 10 pertinentes
Rue 89	AFP	Le Pnud dément avoir confié une mission à Ségolène Royal	mardi 1er septembre 2009	non précisé	12 réactions / 2 pertinentes
Télélibre	Maura Stewart	Moscovici : " ce président aime l'Europe, oui, mais si elle lui ressemble"	lundi 30 juin 2008	Correspondante en Irlande	2 réactions
Les4vérités.com	Lévy Gabriel	Une escapade à New-York que les contribuables aubagnais refusent de payer	dimanche 25 juillet 2010	Président de l'Association des Contribuables d'Aubagne	1 réaction / 1 pertinente
Zinfos974.com	Ludovic Robert	Plaintes contre Claude Hoarau pour détournement de fonds et prise illégale d'intérêt	jeudi 1 Juillet 2010	non précisé	13 réactions / 5 pertinentes
En24heures.com	Maryvonne Fruauff	Alain Juppé en Chine : le développement durable à l'honneur	mercredi 8 septembre 2010	Service presse de la mairie de Bordeaux	0 réaction

32 articles de sites participatifs encadrés recensés

articles de 2004 à 2008

articles de 2009

articles de 2010

Figure 13 : Structuration de l'échantillon des médias citoyens - sites participatifs encadrés

Par rigueur méthodologique, nous nous sommes assurée que l'échantillon à partir duquel s'est effectuée notre analyse, répondait aux règles ⁴⁰⁴ énoncées par Laurence BARDIN sur la constitution du corpus. Ainsi rencontre-t-il les quatre critères suivants :

REGLE D'ECHANTILLONNAGE	APPLICATION
Exhaustivité	Le corpus couvre l'ensemble de la période de mandature du président Rousset (2004-2010).
Représentativité	Pour la période 2004-2008, nous nous sommes rapprochée de Pays et Quartiers d'Aquitaine qui est le centre de ressources régional sur le développement territorial afin d'avoir accès à leur base de données. Nous avons également enquêté sur des portails, annuaires, répertoires identifiant plus de 248 médias citoyens en rapport direct ou indirect avec notre objet d'étude de la coopération décentralisée. Une veille stratégique internet mise en place depuis notre arrivée en 2009 nous a, quant à elle, permis de surveiller et récolter toutes les données apparaissant sur la toile jusqu'à la fin de la mandature 2010.
Homogénéité	Des agrégateurs de veille informationnelle informatisés nous ont appuyée dans notre démarche de recherche automatisant les processus de collecte de données et garantissant une recherche abondante sur tout le web francophone.
Pertinence	Nous avons intentionnellement retenu pour notre veille stratégique les mots-clés de : « coopération décentralisée ». Nous avons concentré nos recherches sur ceux qui identifiaient clairement et formellement notre objet d'étude.

Figure 14 : Les quatre règles de constitution du corpus du discours médias citoyens

⁴⁰⁴ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, p 126-128

« L'échantillon, c'est un microcosme, un modèle réduit de l'ensemble de la population concernée. Pour décider du nombre, il faut tenir compte des possibilités des enquêteurs. Pour en faire le choix, il faut privilégier les gens les plus concernés par le thème et qui soient, autant que possible, capables de changer (les plus conscientisables). On ne prétend pas recueillir les idées de tous, et il faudra le préciser lors du renvoi des résultats à l'ensemble de la population »⁴⁰⁵. Pour que sa structuration soit exhaustive, représentative, homogène et pertinente, il est nécessaire de procéder à des choix dans notre étude. Prendre parti, c'est accepter de rencontrer des limites méthodologiques et se confronter à des difficultés de terrain. Le tableau ci-dessous remet en perspective la démarche scientifique qui nous a animée et les moyens employés pour pouvoir pallier ces résistances.

DIFFICULTE RENCONTREE	ACTION CORRECTRICE
Cibler dans notre recherche sur la coopération décentralisée les articles à prendre en compte pour constituer l'échantillon de notre corpus sur le discours des citoyens.	Au vu des amalgames ou des incompréhensions sur le phénomène de la coopération décentralisée, avec l'aide internationale au développement, nous avons recentré nos recherches sur les articles qui identifient expressément les mots-clés de « coopération décentralisée ».
Retrouver pour les années 2004-2008, période avant le début de notre CIFRE, des articles de médias citoyens relatifs à notre objet de recherche.	Rechercher sur les portails, annuaires, répertoires de recherche, moteurs de recherche, méta-moteurs, entre autre, des médias citoyens susceptibles d'accueillir des articles pertinents pour notre recherche (248 médias citoyens identifiés) et constituer à partir de ces références un fonds documentaire numérique.
Procéder à une collecte de données à partir de 2009, première année de présence dans la collectivité territoriale.	Mise en place d'une veille stratégique internet dès la première semaine de notre contrat notamment par l'alerte de mots-clés et l'abonnement à des flux RSS.

⁴⁰⁵ MERLO Jean, *Une expérience de conscientisation par enquête en milieu populaire*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1982, p 51

Gérer le flux abondant d'informations.	S'appuyer sur un agrégateur de veille informationnelle web (Netvibes) pour suivre de manière attentive et organisée l'évolution de l'objet coopération décentralisée jusqu'à la fin de la mandature en 2010.
Trier les données collectées de manière pertinente.	Adopter la catégorisation classique d'une donnée considérée comme information primaire, quand les articles n'ont pas été relayés par un intermédiaire (les blogs) et comme information secondaire, quand les données sont mises en ligne sur des sites spécialisés (sites participatifs encadrés).
Stocker et sauvegarder les données.	Utiliser l'outil de gestion bibliographique Zotero (plug-in gratuit et open source) dont les services de stockage « Zotero File Storage » permettent de rattacher et enregistrer des fichiers extérieurs (documents word, PDF et captures d'écrans) à notre bibliothèque déjà existante (espace gratuit de 100 MO).

Figure 15 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon de notre corpus
(discours des médias citoyens)

IV.1.3. L'analyse du discours : Alceste et thématisation

Le corpus relatif aux 61 articles des médias citoyens compte 84% d'Unités de Contexte Élémentaires classées, pourcentage élevé permettant d'attester d'un haut degré de stabilité des données. Il comprend également 3 classes. Dans le dendogramme présenté ci-dessous, nous notons que la classe 3 (37%) et la classe 1 (20%) sont à lire au regard de la classe 2 (43%), constituant ainsi une réelle bipolarisation entre ces deux pôles sémantiques de prégnance équivalente.

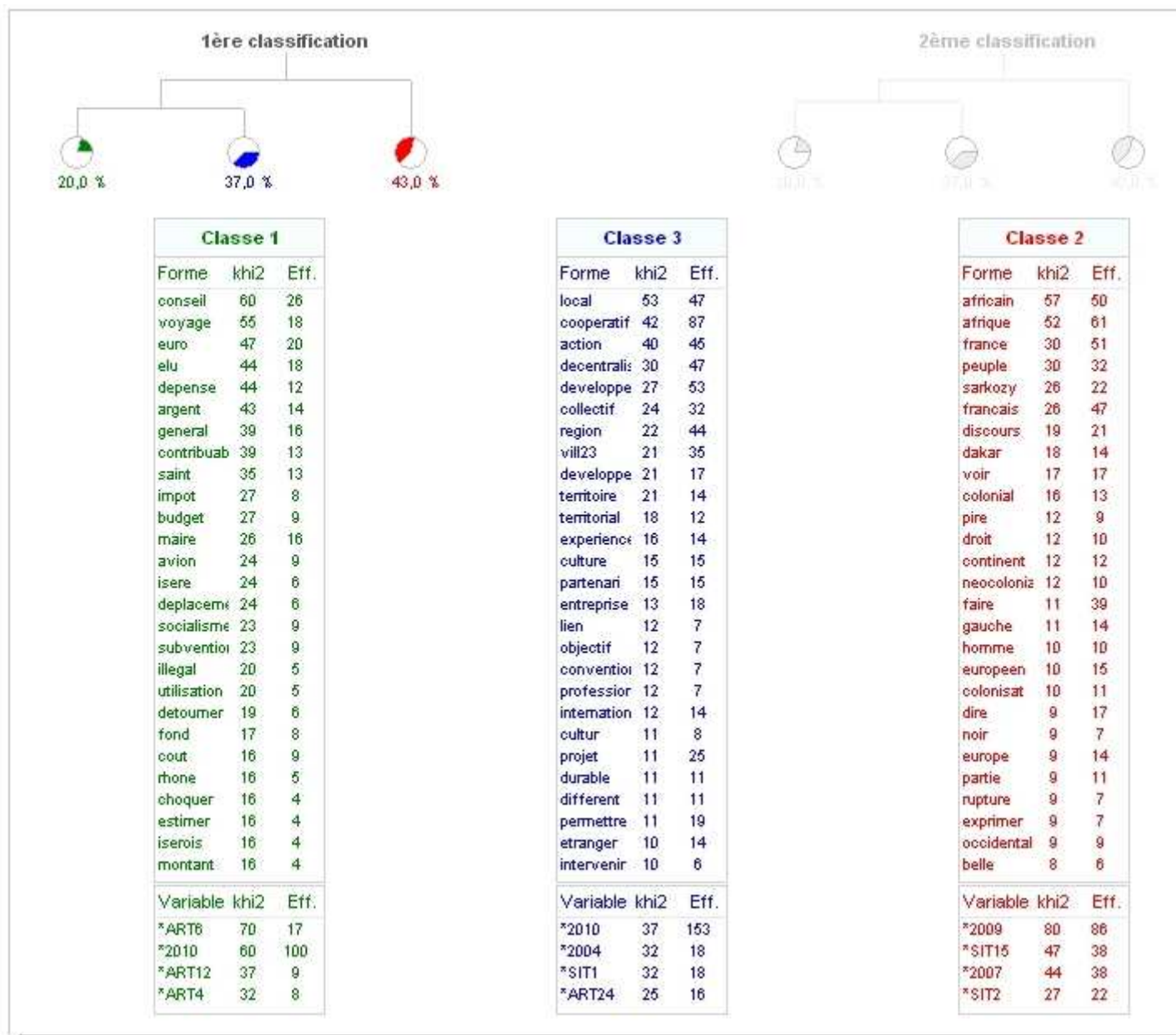


Figure 16 : Récapitulatif du rapport Alceste du corpus du discours des médias citoyens

Description de la classe 1 : La classe 1 contient 107 UCE et représente donc 20% du corpus. Cette classe renvoie à une hypothèse narrative qui met en tension un carré sémiotique autour de l'économie de la coopération décentralisée. Trois champs sémantiques la composent. Ils représentent les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit du cas classitif de l'argent, de l'attributif des voyages et la perspective actantielle.

Contextualisation de la classe 1 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 1 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 346 :

« deux plaintes pour prise illégale d'intérêt et détournement de fonds publics »

UCE n° 507 :

« grande gabegie socialiste: A qui sont versées les subventions du conseil général ? Toute la gauche française aime à dépenser sans compter. Mais alors vraiment sans compter »

UCE n° 334 :

« une escapade à New York que les contribuables refusent de payer »

UCE n° 513 :

« les subventions ne sont pas utilisées pour des projets utiles à toute la communauté mais bien pour un petit groupe de personnes »

UCE n° 430 :

« au début cette avalanche de chiffres nous donne le tournis et puis quand on pense que c'est notre argent on se dit effectivement que ça ne peut pas durer comme cela et que, quitte à payer, on aimerait que ça soit mieux utilisé ! »

UCE n° 435 :

« avec nos impôts, certains élus ne se privent pas »

Au regard d'un processus itératif entre les sept occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 1, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour de trois champs sémantiques : le classitif de l'argent, l'attributif des voyages, la perspective actancielle de la coopération décentralisée.

Etiquetage de la classe 1 :

Le cas sémantique classitif de l'argent

La première dimension classitive de l'argent que nous pouvons constater dans cette analyse relève d'une **valeur numéraire**. Elle évoque l'aspect chiffrable, quantifiable et précis, comme par exemple dans l'énoncé « 71000 euros en 2 mois », ou « montant total de 4500 euros »... Elle est toujours associée dans le contexte du discours des médias citoyens à une somme dépensée. Elle induit une relation budgétaire, caractérisée par des bénéfices et recettes, traduit notamment par un « budget en déséquilibre ». Souvent cette justesse du chiffre évoqué se décline dans une perspective institutionnelle : « budget de la commune », « payé sur le budget municipal ». Elle s'approprie une dimension opérationnelle en utilisant un vocabulaire caractéristique à la « gestion » des fonds publics. Ainsi, nous y retrouvons des « pourcentage », « impôt », « subvention » ou des modalités verbales qui invitent à l'exercice comptable : « compter », « financer », « payer », « verser », « dépenser », « investir ». Toutefois cette dimension classitive ne peut masquer dans le discours des médias citoyens l'émergence d'un **investissement proprioceptif** au sens greimassien du terme, fondé sur la conviction des individus d'avoir un lien de propriété, voire de possession vis à vis de cet argent. Il y fait apparaître un rapport d'implication fort, soulignant avec intensité l'appartenance dont se réclament les contribuables : « quand on pense que c'est notre argent ». Pour appuyer ce point nous avons pu noter la présence de plusieurs marqueurs de la personne : « notre », « vous », « moi », « nos ». Cette relation personnelle transfère une notion de valeur implicite à l'objet argent et tend à évoluer dans le discours des médias citoyens vers un rapport moral quant à sa gestion. En effet, une telle relation est

envisagée car l'argent s'inscrit ici dans une perspective d'échange économique, de jeu de poids et de mesures : « quitte à payer, on aimerait que cela soit mieux utilisé », « avec nos impôts certains élus ne se privent pas ». Dans cette dimension classitive, une « problématique de fond », déjà abordée par Sylvie BARNEZET ⁴⁰⁶ dans notre état des savoirs, est soulevée par le discours des médias citoyens, mettant en tension l'utilisation de l'argent et sa **finalité** : « à qui sont versées les subventions », « les subventions ne sont pas utilisées pour des projets utiles à toute la communauté mais bien pour un petit groupe de personnes », « il ne s'agit pas d'un acte de charité ». De nombreux doutes adviennent lorsque le contribuable s'interroge sur l'objectif visé et sur la légitimité des actions menées : « la satisfaction de votre ego personnel avec un argent qui ne vous appartient pas ». Dans le discours étudié, ces interrogations citoyennes se portent sur des délits potentiels qui seraient alors sanctionnés. Des énoncés s'inscrivant dans une logique **infractionnelle** sont avancés : « prise illégale d'intérêt », « détournement de fonds publics ». Un vocabulaire directement emprunté aux procédures juridiques est décliné : « illégal », « plainte », « loi ». Différents exemples de forfaits sont donnés par les médias citoyens reflétant pour la plupart un sentiment de manque, de frustration, de colère qui conduisent à l'expression d'une **protestation**, voire d'une indignation : « cela ne peut pas durer comme cela », « les contribuables aubagnais refusent de payer », « votre générosité avec notre argent ». Des verbes tels que « choquer », « regretter » sont alors énoncés. Le discours va même jusqu'à employer le terme de « honte » pour manifester leur ressenti. Tout comme Jean Claude COQUET le soulignait, le contribuable est affecté par la perte de cet argent, par sa disparition, dans la mesure où il ne « *perd que ce qui est marqué positivement dans l'échelle courante [de ses] valeurs* »⁴⁰⁷. Il proteste parce que cet argent porte en soi une projection positive de son utilisation qui semble, dans le contexte décrit par les médias sociaux, déconsidérée. De fait, seule une perspective de **contrôle** semble apaiser ces mécontentements. Cette constatation avait déjà été relevée en 1995 dans la thèse de Franck PETITEVILLE ⁴⁰⁸ et avait montré qu'une demande d'évaluation objective des dépenses engagées

⁴⁰⁶ BARNEZET Sylvie, *Faire bouger les mentalités « La coopération décentralisée est idéologique »*, Adels, mis en ligne en mars 2000, <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/adels/charles.html>, consulté le 16 décembre 2009

⁴⁰⁷ COQUET Jean Claude, *Sémiotique, phénoménologie, discours : Du corps présent au sujet énonçant*, Paris, Editions L'Harmattan, 1996, p 75 « On ne perd que ce qui est marqué positivement dans l'échelle courante des valeurs. Ainsi, on ne peut pas plus perdre sa maladie que son désespoir, sa faiblesse, sa lâcheté, sa folie... Mais on perd ses illusions, ce qui est leur reconnaître une valeur positive, celle de qualités naturelles, dont la disparition affecte le sujet ».

⁴⁰⁸ PETITEVILLE Franck, *La coopération décentralisée pour le développement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de D'ARCY François, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1995, 431 pages

apparaissait nécessaire aux contribuables : « contrôler la place de la bonne utilisation de l'argent du contribuable ». A l'image des modalités verbales usitées, il s'agit d' « analyser », « estimer », « contrôler », « obliger », en allant jusqu'à justifier par des détails spécifiques tels que « montrer que prendre un avion privé ne coûtait presque pas plus cher qu'un avion de ligne » pour envisager d' « analyser le coût réel du chapitre coopération décentralisée ».

La perspective actantielle

Cette perspective actantielle dans l'analyse du discours des médias citoyens se traduit dans un premier temps par le cas sémantique ergatif qui définit les **élus politiques**. En effet, forte du principe de la légitimité « légale » de Max WEBER, la désignation de ces responsables et leur fonction exercée se sont faites en vertu de règles établies, par le biais d'une élection. Ainsi « maire », « élu municipal », « président », interviennent dans ce contexte précis en devenant moteur d'action. La mission privilégiée qui leur est associée apparaît comme directement en lien avec leurs déplacements « officiels » dans le cadre de coopération décentralisée : « déplacements d'élus et de personnalités de la commune ». Il est intéressant de noter dans ce discours le glissement sémantique de la perception attributive accordée à leurs missions officielles. Elles sont décrites sous un premier angle, celui du voyage, du trajet qui implique une notion de longue distance, de traversée, pour rapidement évoluer vers une dimension plus touristique proche du séjour, du lieu où l'on s'attarde : « l'organisation du séjour en Afrique du sud » voire de l'escapade, lieu qui permet la césure avec le quotidien et ses obligations : « une escapade à New York ». Des mots tels que « avion », « île », « sud », « séjour privé » traduisent une perception tronquée de la réalité de la coopération décentralisée et de sa représentation protocolaire. De fait, le statut même de l' élu semble subir ces raccourcis et susciter des incompréhensions : « il voyage presque autant que le ministre des affaires étrangères ». La perception de l'utilité sociale du déplacement à l'étranger paraît se restreindre à des jugements de valeurs et son intentionnalité qui ne se résume donc qu'à « se donner bonne conscience » advient illégitime. L'absence significative du mot « africains » (-12) démontre que, dans ce discours, les partenaires potentiels de la coopération décentralisée, tout autant que les « **contribuables** », ne semblent pas associés à la démarche d'action. Ils sont notamment représentés ici par les catégories grammaticales marquantes telles que les prénoms ou les marqueurs de la personne. Ils semblent au contraire affectés par celle-ci sans pour autant

pouvoir l'influencer, les reléguant alors à un statut sémantique accusatif, voire maléfactif quand l'action est perçue à leur détriment. La dynamique de « faire » (-7), de contribuer à un quelconque « développement » (-8) est inexistante dans cette classe. Dans un tel contexte, le voyage s'appréhende comme un élément de surface, sans fondement réel, sans contenu visant un agir politique.

L'hypothèse narrative

Dans cette première classe du discours des médias citoyens, nous sommes en mesure d'identifier une hypothèse narrative suivant la pensée greimassienne qui postule un mécanisme de transformation entre deux « énoncés d'état » narratifs par l'intervention d'un « état de faire ». Ce prédicat d'action permet à son tour l'acquisition ou la privation d'un objet d'état. Dans notre cas, la formule de cette hypothèse narrative (HN) peut se représenter sous cette forme : **HN = F {S1 → (S2 u O)} (HN disjonctif)**. Une action (F représente un faire) s'élabore en fonction de deux états d'énoncés successifs opposés (S1 et S2). Le sujet de faire (S1) va se décomposer en un sujet d'état (S2) et son objet d'état (O). Si, à l'issue de la transformation, le sujet possède l'objet, cela correspond à une relation de conjonction (n). Si le sujet est privé de l'objet, il s'agit d'une disjonction (u). Appliqué à notre analyse, le programme narratif élémentaire que nous pouvons observer se présente comme suit :

- Fonction : « voyager dans le cadre d'une coopération décentralisée » (faire)
- S1 : « représenter l'intérêt commun » (sujet de faire)
- S2 : « servir des intérêts personnels » (sujet d'état)
- u : « gaspillage » (disjonction par laquelle le sujet est privé de l'objet)
- O : « argent public » (objet de valeur)

Cette hypothèse narrative peut être complétée par la structuration d'un **carré sémiotique** cherchant ainsi à expliciter un peu plus en détail le régime de cohérence du discours tenu par les médias citoyens sur leur compréhension de la coopération décentralisée, et tout particulièrement la production de sens qu'ils font sur les déplacements officiels des élus politiques à l'étranger et l'utilisation de l'argent public. Sur la base du carré logique d'Aristote, nous pouvons identifier un discours général en fonction des valeurs principales qui l'animent. Il s'agit là d'une représentation visuelle identifiant l'articulation des relations d'opposition, de complémentarité et de contradiction qu'offre à lire une catégorie sémantique

permettant ainsi la constitution de significations. Pour reprendre l'analyse générale faite par Algirdas Julien GREIMAS et Joseph COURTRES ⁴⁰⁹, nous pouvons présenter le modèle d'un carré sémiotique fondé sur les prédicats élémentaires de nos énoncés d'états : être et avoir. Etre (S1) et avoir (S2) entretiennent des relations de contrariété qui constituent un axe sémantique. Est souvent avancée l'idée d'une opposition représentant être (S1) versus avoir (S2). Etre (S1) et non être (non S1), tout comme avoir (S2) et non avoir (non S2), entretiennent des relations de contradiction. Elles s'apparentent à une opération de négation. Entre être (S1) et non avoir (non S2), nous pouvons retrouver une relation de complémentarité marquée par une notion d'implication, c'est-à-dire que non être (non S1) implique avoir (S2) et de la même façon, non avoir (non S2) implique être (S1).

Relation de contrariété	constitue un axe sémantique
Relation de contradiction	relève d'une opération de négation
Relation de complémentarité	souligne une notion d'implication

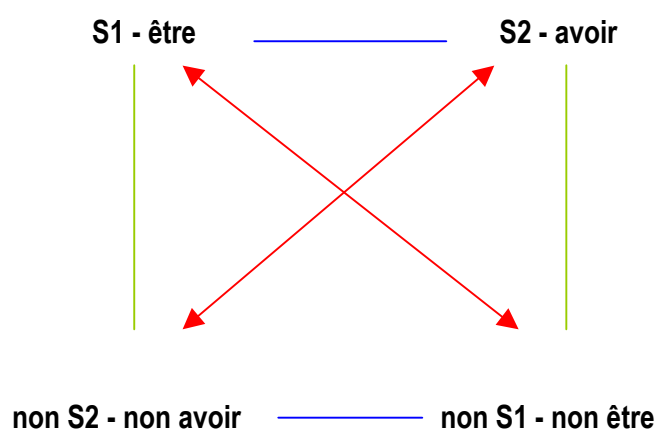


Figure 17 : Le carré sémiotique selon Algirdas Julien GREIMAS et Joseph COURTRES

⁴⁰⁹ QUEMADA Bernard, RASTIER François, COURTRES Joseph, *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991, 304 pages

GREIMAS Algirdas Julien, *Sémantique structurale : Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966, 262 pages

GREIMAS Algirdas Julien, COURTRES Joseph, *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979, 454 pages

Pour établir les positionnements S1 et S2, nous avons d'abord commencé par identifier les grandes catégories sémantiques qui sont apparues en amont dans le discours des médias citoyens. Il y a tout d'abord eu la catégorie de **l'intérêt général** qui a primé, correspondant aux efforts du groupe pour contribuer aux bienfaits de tous. Elle réfère à la volonté générale qui est mise en œuvre pour servir la collectivité. Puis, constituant un axe sémantique, nous avons pu voir émerger également une autre catégorie contrastant diamétralement, celle de **l'individualisme politique**, qui tend à montrer, dans les représentations collectives, que l'élu préfère favoriser ses intérêts personnels au détriment de la communauté. Il s'affranchit des règles générales pour mettre en avant son propre bénéfice. A cette première catégorie de l'intérêt général s'oppose, dans une relation de contradiction, celle du **gaspillage**. Contrairement aux objectifs ou valeurs communément partagés et portés par l'ensemble des membres d'un groupe, le discours fait apparaître le gaspillage comme le mauvais emploi, la dépense inutile. Cette relation de contradiction souligne le refus du groupe de cautionner la « gabegie », « votre générosité avec notre argent », et sa négation de perdre en partie, de gâcher. A cette troisième catégorie du gaspillage s'oppose celle de **l'argent public** qui désigne ici les ressources épargnées par la communauté pour permettre à la société un fonctionnement solidaire dans les secteurs de la recherche, de la sécurité, de l'éducation, du développement, de la protection sociale, de la cohésion sociale... La relation existante s'oppose à la déprédation et marque ici la volonté d'une inacceptation. Ce carré sémiotique met en lumière les différents modes de représentation du discours des médias citoyens soulevé par le financement de la coopération décentralisée.

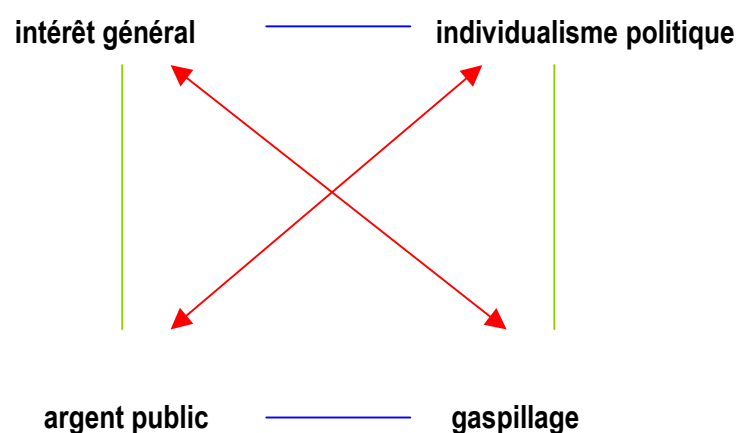


Figure 18 : Le carré sémiotique du discours citoyen

Description de la classe 2 : La classe 2 contient 197 UCE et représente donc 43% du corpus. Cette classe renvoie à une modalisation situationnelle et onomastique de la coopération décentralisée. Deux champs sémantiques la composent. Ils représentent les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit du locatif spatio-temporel, de l'idéologie néo-coloniale.

Contextualisation de la classe 2 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 2 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 292 :

« la France a maintenu depuis de longues années des troupes armées en Afrique pour y protéger ses intérêts acquis. Les soi-disant politiques de démocratie, de liberté et des droits de l'homme appliquées par la France à l'encontre des pays africains ont accentué la pauvreté et le désordre en Afrique »

UCE n° 208 :

« je vois qu'une France est encore bouffée par la culpabilité inculquée concernant l'Afrique »

UCE n° 295 :

« les Africains ont perdu confiance dans les relations traditionnelles entre la France et l'Afrique, sont de plus en plus déçus et éprouvent un désappointement grandissant »

UCE n° 188 :

« une camionnette frigorifique offerte aux femmes de Thiaroye, assortie de trois ou quatre mesurettes d'une ampleur analogue, et voici le monde qui change globalement. De telles incantations, plus magiques qu'économiques et politiques, une fois encore, prêteraient à sourire, si la situation du continent n'était pas globalement tragique »

UCE n° 19 :

« la tournée africaine de Nicolas Sarkozy s'achève et une question se pose : la politique néo-coloniale traditionnelle de la France à l'égard de ce continent va-t-elle perdurer ? »

Au regard d'un processus itératif entre les sept occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 2, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives qui laisse apparaître un trait de sens organisé autour de deux champs sémantiques : le locatif spatio-temporel et l'idéologie néo-coloniale.

L'étiquetage de la classe 2 :

Le cas sémantique locatif spatio-temporel

Le discours des médias citoyens permet d'apporter un cadre au programme narratif de la coopération décentralisée. Ainsi les catégories grammaticales se rapportant aux lieux et pays (42) permettent une première opération de **catégorisation géographique**. Le discours souligne ici des lieux d'action privilégiés, qui loin d'évoquer une simple identification à l'Afrique (« africain », « Afrique », « Dakar », « Eurafrrique », « continent »), permettent déjà d'envisager une idée d'échange et de coopération existante dans leurs représentations. Par ce lien, la France émerge comme une forte figure partenariale : « France », « peuple », « français », « Europe », « pays », « européen ». De la même manière qu'est soulignée dans le discours une situation spatiale, les médias sociaux s'appliquent également à nous donner des informations locatives temporelles. Ainsi tels des repères favorisant la compréhension du récit narratif, nous retrouvons des énoncés marquant fortement une **notion de temps et de durée** : « depuis de longues années », « depuis fort longtemps ». Il est intéressant de noter qu'au-delà des marqueurs chronologiques (« 3^{ème} république », « 4^{ème} république ») d'autres mots peuvent nous inviter à une projection cette fois-ci à forte valeur expectative dans un futur certain : « avenir », « espoir », « liberté ». Ce cadrage spatio-temporel est évidemment propice à l'action et tend à identifier cette dynamique par une modalité onomastique. Bien que des hommes et femmes politiques soient clairement identifiés, « Sarkozy », « Nicolas », « Ségolène », des marqueurs de la personne apparaissent également de manière moins nominative : « homme », « femme », « personne », « je »,

« eux », « on », « ses », « son ». L'individualité de l'action transparaît aussi par les absences significatives des mots coopératif (- 42) et collectif (- 31) qui ne font que souligner davantage une représentation de la coopération décentralisée dénuée d'une dynamique de groupe. Le locatif spatio-temporel de cette classe envisage les interactions entre les acteurs par l'emploi d'une **sémiotique sensorielle**, dans laquelle des verbes sensitifs généraux tels que « voir », « dire », « entendre », nous plongent dans une immersion sensible, accentuée avec emphase par d'autres marqueurs caractérisant une progression dans l'espace, une forme de verticalité dans le déplacement : « sortir », « venir », « laisser », « attendre », nous donnant à partager une image polysensorielle empreinte de mouvement perpétuel.

L'idéologie néo-coloniale

Dans le discours des médias citoyens, nous pouvons retrouver autour de la coopération décentralisée une référence directe à l'idéologie coloniale : « colonial », « colonisation », « colonie ». Elle prend la forme d'une **résurgence** sous les traits d'un : « un nouveau néo-colonialisme ». Elle est clairement identifiée et s'accompagne de convictions « la politique néo-coloniale de la France à l'égard de ce continent », de prise de conscience « un néo-colonialisme chasse l'autre » et d'un sentiment de responsabilité condamnable : « la décolonisation aura été un crime de non-assistance à peuple en danger ». Elle se traduit également par des **antagonismes socio-ethniques**, relations oppositionnelles fortes : « pauvre » / « riche » - « noir » / « blanc » - « africains » / « français » - « faux » / « vrai » - « seul » / « commun » - « histoire » / « avenir » - « à l'encontre » / « par ». En associant la coopération décentralisée à l'idéologie néo-coloniale, les médias citoyens marquent l'inscription contextuelle de cette pratique au sein d'une dynamique **politique** partagée entre république démocratique « politiques de démocratie, de liberté et des droits de l'homme appliquées par la France », « le modèle français » et dictature militaire, ce « naufrage politique et philosophique » construit autour de la « guerre », du conflit des « troupes armées en Afrique ». Des modalités thymiques disphoriques (« pire », « mauvais », « faux », « mal », « inutile ») caractérisent ces représentations en insistant sur un rapport manichéen à cette nouvelle pratique coloniale : « a assez fait de mal dans les consciences avec ces fausses valeurs », « a blessé profondément le sentiment du large public africain », « n'expriment jamais que le dégoût d'elle-même et de son pays ». De tels éléments nous renvoient à « **l'aliénation sémiotique** »

du discours idéologique développée par Enrique DUSSEL qui démontre le conditionnement des masses et la façon dont « *la culture populaire est en silence ; son expression est réprimée* »⁴¹⁰. Ainsi ce climat chargé de conflits latents et de violence est intensifié par l'emploi de trois registres distincts. Tout d'abord, la forme **élégiaque** accentuée par la poésie des images le ressort plaintif de cette idéologie. Un « versant obscur et criminel » met par exemple en tension des « bouchers sanguinaires et rapaces ». Le registre **pathétique** est également utilisé. Un vocabulaire suscitant la compassion et le rapport à l'affect vise à apitoyer le récepteur de ce discours : « le misérabilisme et la victimisation de ces peuples » [...] « prêteraient à sourire, si la situation du continent n'était pas globalement tragique ». Enfin, le dernier registre est quant à lui **polémique**. Il vise à défendre des valeurs qui paraissent menacées : « la décolonisation aura été un crime de non-assistance à peuple en danger ». Ce positionnement invite une fois de plus la morale au débat et convoque les sentiments de **culpabilité** : « une certaine France est encore bouffée par la culpabilité », « coupable de tout pour tout le monde », « sentiment de culpabilité du blanchot à l'égard de l'Afrique ».

⁴¹⁰ DUSSEL Enrique, *Filosofía de la liberación*, México, Fondo De Cultura Económica, 2011, p 143

Description de la classe 3 : La classe 3 contient 231 UCE et représente donc 37% du corpus. Cette classe évoque la gestion de projet autour de la coopération décentralisée. Deux champs sémantiques la composent. Ils représentent les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de l'apport méthodologique et de sa stratégie latente.

Contextualisation de la classe 3 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 3 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 575 :

« pour ceux qui n'en sont pas familiers, la coopération décentralisée concerne les partenariats noués entre des collectivités françaises, villes, départements, régions, et des collectivités étrangères afin d'y mener des projets de nature très variée »

UCE n° 570 :

« la région n'a guère d'autre choix que de se tourner vers l'Europe pour conserver un rôle stratégique sur le territoire régional, et mobiliser les ressources financières nécessaires à son action »

UCE n° 569 :

« construire des réponses collectives et partenariales qui permettent de démultiplier les résultats [...] développer et nourrir la réflexion de la région afin de faire évoluer les réponses »

UCE n° 556 :

« définie comme un partenariat entre autorités locales de nationalités différentes, la coopération décentralisée permet un partage d'expérience en vue de renforcer les capacités d'administrations des autorités locales »

UCE n° 403 :

« les pouvoirs publics locaux souhaitent concentrer leur appui sur un nombre limité d'acteurs disposant d'une forte capacité d'action, mais ce sont désormais une multitude de petites structures qui interviennent dans le champ de la coopération décentralisée »

Au regard d'un processus itératif entre les sept occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 3, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour de deux champs sémantiques : l'apport méthodologique et sa stratégie latente.

L'étiquetage de la classe 3 :

La connaissance de la méthodologie de projet

Le cadrage institutionnel que porte toute coopération décentralisée, suppose la maîtrise de la méthodologie de projet, ses différentes phases, son vocabulaire et sa mise en situation. Le discours des médias citoyens en fait ici un écho significatif. Tout d'abord, il discerne clairement la notion de **montage de projet**. Ainsi nous retrouvons « l'idée » de diagnostic, de « réflexion » préalable, qui permettent d'envisager un projet dans sa globalité, de lui trouver un « cadre », un « plan », un « programme », de développer des « actions » sur le « terrain » et de répondre à des « stratégies » clairement définies. Il s'agit de : « soutenir des initiatives diverses et variées dès lors qu'elles créent une activité et un moyen de subsistance ». Cette méthodologie de projet s'inscrit pour les médias citoyens dans une recherche cohérente **d'objectifs** à atteindre : « l'accent mis sur le développement local, la décentralisation et la montée des pouvoirs locaux », voire « pérenniser les outils mis en place en impliquant les différents acteurs ». Les médias citoyens montrent également dans leur discours l'importance d'associer à chaque processus une démarche de **contrôle** « dont l'efficacité peut être évaluée ». Ils identifient clairement le rôle majeur joué par les **porteurs de projet**, « pouvoirs publics », « club des entreprises », « petites structures », mais perçoivent aussi d'autres parties prenantes : les « citoyens » et les « réseaux ». La coopération décentralisée pour qu'elle soit efficace doit se baser pour eux « sur un nombre limité d'acteurs disposant d'une forte capacité d'action ». La conduite des

opérations doit également s'effectuer dans un élan de **partenariat** « nouée entre des collectivités françaises, villes, départements, régions et des collectivités étrangères », entre « les autorités locales de nationalités différentes » et avec « la participation directe des habitants ». Les **modalités de mise en œuvre** intégrées à la gestion de projet traduisent dans le discours des médias citoyens un souci permanent pour des « résultats » « concrets » « durables » et « efficaces », telles des « réponses pluriannuelles [...] de qualité ». Les **moyens** du projet sont aussi abordés comme l'une des thématiques centrales, s'appuyant sur « plusieurs dynamiques » dont les « ressources financières nécessaires à son action ». Des modalisations verbales soulignent dans le discours une volonté de sensibiliser les publics à la coopération décentralisée, de « montrer », de « représenter », d'« expliquer », voire même « inviter » les citoyens à se « mobiliser » et à « participer ». Enfin, la **communication** reste l'étape ultime de la gestion de projet pour les médias citoyens, issue du « management technique et financier » : elle permet de « profiter de la visibilité de l'évènement ».

La démarche stratégique

Si la méthodologie de projet demeure un axe principal pour les médias citoyens, elle sous-tend également l'élaboration d'une politique globale au service de stratégies. Selon Mary Jo HATCH, il est nécessaire d'utiliser toute « *stratégie comme un outil chargé de sens, de signification afin de permettre aux membres de l'organisation d'agir* »⁴¹¹. Or le discours des médias citoyens tend à montrer que la stratégie construite autour du phénomène de la coopération décentralisée s'inscrit dans un agir en perpétuelle évolution, impacté par des conditions extérieures. En ce sens, la stratégie semble pour eux être amenée à migrer, à prendre de nouvelles orientations, en se rajustant à un contexte parfois « différent » et « nouveau ». En fonction des forces et faiblesses qu'elle comporte, le processus peut être alors enclenché et les actions engagées. Les absences significatives dans cette classe, ne (- 18), pas (- 16), inscrivent une volonté constructive, une invitation directe à l'action. La démarche stratégique de la coopération décentralisée semble s'appuyer sur de **nouvelles formes de collaborations** pour les médias citoyens, accentuées par des marqueurs de relation (ou, afin, dans, ainsi, en effet, souvent, par ailleurs) et sur des enjeux de « proximité » : « local », « territorial », voire « international ». Il s'agit dans

⁴¹¹ HATCH Mary Jo, *Théorie des organisations : De l'intérêt de perspectives multiples*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1971, p 135

ce contexte de « se tourner vers l'Europe pour conserver un rôle stratégique sur le territoire régional ». Cette coopération ambitionne de fait des volontés d'échanges d'expériences et de savoir-faire : « expérience », « échange », une recherche accrue de lien social, « lien », « partenariat », « unie », le tout ancré dans une démarche empreinte de mutualité : « coopératif », « collectif ». Les verbes comportatifs, de ceux qui renvoient aux attitudes sociales, « intervenir », « renforcer », « lier », « impliquer », « engager », soulignent une coopération décentralisée en perpétuelle **recherche d'adaptabilité**. Dans tous les domaines concernés par ce type d'action : « culture », « social », « agricole », « formation », nous distinguons dans ce discours une intention de « construire des réponses collectives et partenariales qui permettent de démultiplier les résultats », ou encore de « développer et nourrir la réflexion de la région afin de faire évoluer les réponses ». Dans le discours des médias citoyens, nous pouvons noter cette envie de soutenir les **logiques de décentralisation** initiées dans les régions partenaires et d'encourager l'instauration de relais de démocratisation : « la coopération décentralisée permet un partage d'expériences en vue de renforcer les capacités d'administration des autorités locales ». Dans ce contexte, « la région souhaite que les acteurs de la coopération développent des projets ancrés dans les compétences institutionnelles et les priorités politiques régionales ». Les médias citoyens nous invitent dans leur discours à repenser la coopération décentralisée, à prendre conscience qu'elle peut s'inscrire dans une plus grande émulation, un nouveau rapport à l' élu, la formalisation d'une « politique de codéveloppement ».

Thématisation du discours des médias citoyens :

THEMATISATION DU DISCOURS DES MEDIAS CITOYENS - CONCEPTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Cadrement de la coopération décentralisée du conseil régional	Inscription historique	- « Le mouvement fédéraliste français fondé en 1944, lance dans les années 1950, après la Seconde Guerre mondiale qui venait de déchirer le monde et l'Europe, de communes en Europe l'idée du jumelage » - « C'est en février 1992 que la coopération décentralisée est institutionnalisée en France » - « L'Etat lui en ayant ouvert la possibilité par la loi de 1992 pour conclure des conventions avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements dans la limite de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France »	3	4.9%
	Financier	- « Indécemment à certains de voyager en avion privé pour 35 000 euros, alors même que le budget de cette opération de coopération décentralisée s'élevait... à 57 000 euros » - « Les chiffres (délivrés par le ministère : 70 millions d'euros en 2009 pour les collectivités locales, et de 4,2 millions pour le cofinancement de l'état) paraissent sous-estimés et ils ne rendent pas compte de la totalité de l'effort consacré à ces actions »	2	3.2%
Compréhension de la coopération décentralisée	Définition explicite de la coopération décentralisée	- « La coopération décentralisée vise à créer et nourrir une relation culturelle, humaine et sociale entre deux communautés, qui perdure dans le temps, et s'inscrit donc dans une logique de bénéfice réciproque » - « La coopération décentralisée est un outil politique important de partage des cultures et des savoirs, de mixité culturelle, de lutte pour la paix et pour un mode de développement viable » - « Une collectivité peut passer avec une collectivité étrangère une convention de coopération afin de sceller des accords et les maintenir dans la durée » - « La coopération décentralisée concerne les partenariats noués entre des collectivités françaises (villes, département régions) et des collectivités étrangères afin d'y mener des projets de nature très variée »	17	27.8%
	Problématique identifiée	- « Se confronter aux difficultés de la transformation sociale et politique » - « Il faudrait que la politique de coopération française sorte de la schizophrénie entre le soutien sans nuances aux programmes [...] l'appui sans réserves aux régimes insupportables et la référence parcimonieuse aux actions locales de coopération » - « La montée de l'immigration clandestine dans les préoccupations des Français » - « la France subit un effet mécanique lié à l'élargissement qui aboutit à une dilution de son influence »	4	6.5%

Orientations stratégiques de la coopération décentralisée au CRA	Identification des actions menées en matière de coopération décentralisée	- « La coopération décentralisée intervient à diverses échelles dans tous les secteurs: santé, éducation, formation, environnement, agriculture, urbanisme, transports, assainissement des eaux, patrimoine, et bien d'autres choses encore »	21		34.4%
			DOMAINES	ITEMS	%
		- « Conseils communaux, projet des communes socialistes, conseils populaires de communication, conseils pour la terre urbaine, nationalisation, dernière loi du travail, réforme scolaire »	relais démocratisation	2	3.2%
		- « Apiculture, maraîchage, transformation de la noix de cajou, vente de produits agricoles »	agriculture	5	8.1%
		- « Je m'arrête à l'école pour y voir un chantier de latrines »	éducation formation	2	3.2%
		- « Un four ou chauffe eau solaire, d'un équipement photovoltaïque »	environnement	3	4.9%
		- « Améliorer le modèle de travail des femmes sur ces petites exploitations »	lutte contre les inégalités	1	1.6%
		- « Les équipements et bâtiments, respectueux des techniques et de l'esthétique traditionnelle »	équipements	3	4.9%
		- « La promotion de centrales nucléaires, d'avions militaires »	développement économique	5	8.1%
			47		77%
	Identification des zones géographiques investies par la coopération décentralisée		ZONE	ITEMS	%
			Afrique	13	21.3%
			U.E.	12	19.6%
			Chine	7	11.4%
			Maroc	5	8.1%
			Sénégal	5	8.1%
			Etats Unis	4	6.5%
			Haïti	4	6.5%
			Palestine	3	4.9%
			Vietnam	3	4.9%
			Afrique du sud	3	4.9%
			Mali	3	4.9%

THEMATISATION DU DISCOURS DES MEDIAS CITOYENS - VALEUR AJOUTEE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Intérêts des pouvoirs publics locaux de faire de la coopération décentralisée	Codéveloppement	- « Encourager [...] une politique de codéveloppement » - « Il faut instaurer la permanence, la durabilité avec des mécanismes clairs, coordonnés, mutualisés »	4	6.5%
	Richesse économique	- « L'implantation des entreprises françaises en Afrique est l'une de ses priorités » - « Maintenir son leadership » - « Ne pas avoir peur de dire aux Africains qu'on veut les aider, mais qu'on veut aussi que cela nous rapporte » - « Retombées immenses [ce qui] génère une économie considérable »	8	13.1%
	Richesse humaine	- « Renforcer la coopération et l'échange d'idées entre différentes régions du monde » - « Modestement construire le changement »	2	3.2%
	Volonté politique	- « Volontarisme politique de quelques chefs d'État » - « Rendre service au citoyen » - « Une vraie volonté de l'Etat algérien » - « Cette volonté de faire un peuple unifié » - « Projets ancrés dans les compétences institutionnelles et priorités politiques régionales »	6	9.8%
Répercussions sur le territoire de l'Aquitaine de faire de la coopération décentralisée	Contribuer à la décentralisation	- « Encourager les dimensions sociales et démocratiques » - « La décentralisation et la montée des pouvoirs locaux » - « Acte symbolique visant à construire le développement à un niveau décentralisé » - « Partager l'intérêt de la décentralisation dans un contexte de mondialisation »	7	11.4%
	Emploi	- « Création d'emplois non délocalisables, amélioration des conditions de vie » - « Créations d'emplois directes et indirectes »	3	4.9%
	Développement	- « Processus de développement de nos pays » - « La coopération décentralisée est une bonne politique pour aider au développement » - « Soutenir le développement des populations locales » - « Jouer un rôle de catalyseur de développement »	4	6.5%
	Echange de bonnes pratiques	- « Echange des savoirs et des compétences » - « S'aider mutuellement » - « Nous avons terriblement à apprendre des techniques, usages et ressources des territoires qui nous sont devenus de plus en plus proches » - « Le cadre de partage d'expérience »	4	6.5%

THEMATISATION DU DISCOURS DES MEDIAS CITOYENS - FAIRE-VALOIR DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Valeurs identifiées que représente la coopération décentralisée	Bénéfice	- « Un mouvement novateur et fondamentalement positif » - « Les vertus de la coopération » - « Une politique qui s'applique au bon niveau »	6	9.8%
	Collectif	- « L'architecture du « vivre ensemble » - « Construction collective favorisée par des mécanismes institutionnels » - « La connaissance s'élabore en commun » - « L'idée que l'on apprend plus sur les autres et soi-même en travaillant ensemble » - « La notion de vie de groupe »	9	14.7%
	Solidarité	- « Nous sommes tous irrémédiablement solidaires » - « A soulevé un élan de solidarité impressionnant à l'échelle mondiale » - « La solidarité c'est la tendresse des peuples »	8	13.11%
	Partenariat	- « Avec les acteurs des territoires partenaires » - « Les partenaires sont le plus souvent des pays du sud » - « Le partenariat suppose, au-delà des échanges, de reposer sur des valeurs de bonne gestion, d'économie, de partage » - « Construire des réponses collectives et partenariales qui permettent de démultiplier les résultats »	10	16.3%
	Réciprocité	- « Exiger une coopération juste, fondée sur le respect réciproque » - « Une logique de bénéfice réciproque » - « Pas toujours à sens unique et il y a un retour sur investissement pour les régions impliquées »	4	6.5%
	Humanisme	- « Une politique humaniste et planétaire » - « Favoriser les échanges non marchands » - « L'avenir est aux hommes » - « Facteur de paix et de tolérance »	4	6.5%
	Accordance	- « Harmonie planétaire » - « Volonté largement partagée » - « La grande confiance qui caractérise nos rapports »	4	6.5%
	Efficacité	- « C'est l'efficacité qui doit guider l'action » - « Le plus raisonnable est de conjuguer l'éthique et l'efficacité au lieu de les opposer »	4	6.5%

	Interculturalité	- « C'est un partenariat qui se fait sur l'échange des cultures » - « Nos identités évoluent au contact d'autres modes de pensée, de coutumes et d'usages » - « Le dialogue interculturel » - « Un moyen d'échanges universel »	9	14.7%
Rôle des élus	Investissement des élus en matière de coopération décentralisée	- « Un manque de conviction certain » - « Nos élus sont déconnectés » - « Rien n'est trop beau pour eux » - « Mais ici malheureusement c'est une entente entre copains et coquins » - « Se contenter d'aller serrer des mains et de prendre des photos » - « Elle a retenu les voyages, elle a oublié les projets qui vont avec » - « Créations de fiefs, baronnies au train de vie flamboyant, bastions à l'égo surdimensionné » - « Jouer au bon docteur Kouchner avec notre argent »	8	13.11%
Critiques émises	Politique néo-coloniale	- « Non sens historique » - « Politique honteuse » - « Ce néocolonialisme trouve sa plus nette expression dans le refus de respecter le droit de mémoire des Africains, appelé péjorativement, repentance » - « L'état Français ne s'excuse pas pour ses crimes [...] et pour ses pillages du continent » - « Mission civilisatrice » - « Retour d'un ministère des colonies » - « Vous remarquerez que seules les anciennes colonies françaises ont droit à ses dons »	12	19.6%
	Gaspillage public	- « Ils imputent leurs frais de voyage, de séjour et d'inscription aux chapitres 6256 et 6532 du budget de la commune pour un montant total de 4 500 euros » - « Fait chauffer la Gold du ministère pour un aller-retour en jet » - « Avec nos impôts, certains élus ne se privent pas »	14	22.9%
	Tourisme politique	- « Du tourisme qui coûte cher » - « 45000 euros en trois jours pour un peu de tourisme en Afrique du Sud » - « Coût de l'escapade : 116 500 euros » - « A profité de ses vacances pour aller se ressourcer en Afrique »	8	13.11%

	Corruption	- « La corruption accroît considérablement les conséquences de cette dérive » - « Frauduleuses actions menées par les plus riches dirigeants de ce monde dans le but de garder la main mise sur les richesses planétaires » - « Menteur, source de tous les abus » - « Détournement de fonds et prise illégale d'intérêt »	9	14.7%
	Stigmatisation	- « Accompagné de stigmatisation et de dénigrement » - « L'Afrique crève d'être trop et mal aimée » - « Arrêtez d'humilier l'Afrique » - « Processus d'infantilisation de l'Africain aux yeux du monde »	7	11.4%
	Assistanat	- « Une éternelle politique de la main tendue » - « L'inertie fréquente des contribuables »	3	4.9%
	Culpabilité	- « Complexe de culpabilité » - « Je vois qu'une certaine France est encore bouffée par la culpabilité inculquée concernant l'Afrique » - « Le sentiment de culpabilité »	6	9.8%
	Inutilité des actions	- « Qui ne représente pas grand chose en termes de poids économique et de volume d'échanges » - « Sans conséquences notables sur le développement réel de nos pays » - « Les subventions ne sont pas utilisées pour des projets utiles à toute la communauté » - « Les ravages d'une aide inutile »	5	8.1%
	Trahison	- « Les Africains ont perdu confiance dans les relations traditionnelles entre la France et l'Afrique » - « Un désappointement grandissant » - « Que l'on regarde à droite ou à gauche, tous pareils! A croire que c'est contagieux dans ce milieu »	3	4.9%
	Opacité des actions	- « Dont le caractère est extrêmement flou »	1	1.6%

THEMATISATION DU DISCOURS DES MEDIAS CITOYENS - NOUVELLES ATTENTES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS		%
Nouvelles orientations stratégiques	Interventions envisagées		13		21.3%
			DOMAINES	ITEMS	
		- « Aide les pays concernés à diversifier leurs économies nationales »	but	1	1.6%
		- « Lier immigration, coopération et développement »	actions	2	3.2%
		- « Les pouvoirs publics souhaitent concentrer leur appui sur un nombre limité d'acteurs disposant d'une forte capacité d'action »	acteurs	2	3.2%
		- « Il s'agit donc désormais de développer une capacité réelle à aider et soutenir les initiatives locales »	moyens	3	4.9%
		- « Qu'il s'agisse au contraire d'orienter les fonds directement vers les acteurs locaux »	finances	4	6.5%
	Participation des usagers	- « La participation directe des habitants » - « La revendication des immigrés à être reconnus comme des acteurs de développement » - « L'indispensable implication des forces vives de la nation, des acteurs internes, souvent ignorés des gouvernants » - « Mobiliser les habitants pour qu'ils prennent en main leur propre développement » - « Besoin des acteurs de la coopération décentralisée et internationale, qui connaissent le terrain »	8	13.1%	
Communication	Déficit de communication	- « La référence parcimonieuse aux actions locales de coopération » - « La communication ne change rien à l'affaire » - « Arrogance du discours » - « Communication mal contrôlée peut s'avérer fortement contre-productive »	4		6.5%
	Dépenses de la communication	- « La multiplication des dépenses de communication » - « Dans de nombreuses régions, on ne connaît pas la réalité des dépenses de communication » - « Notre ville est riche et consacre un important budget à la communication, des stages d'animations, en bref à du n'importe quoi... »	3		4.9%

	La mise en cause directe des médias « Les rebuts de la presse française, des aventuriers sans culture, fanfarons, au ton toujours péremptoire, affairistes, qui broient du nègre » « Ils ne sont spécialistes de rien » « Remue-ménage médiatique » « Le journalisme mérite mieux que ce genre d'articles » « S'accompagne d'un discours tenu par tous les médias et les gouvernements occidentaux qui est une offense à Haïti »	7	11.4%
--	---	---	-------

IV.2. LE DISCOURS DES ELUS POLITIQUES

IV.2.1. Le corpus des élus politiques

Ce corpus se compose de 35 entretiens semi-directifs menés sur une période de 10 mois, entre octobre 2010 et août 2011. Il correspond à une enquête menée auprès de 39 conseillers régionaux d'Aquitaine ayant exercé sous la mandature 2004-2010. Contactés en tout premier lieu par un courrier, nous leur avons expliqué le cadre de notre étude, ses objectifs, souligné l'importance de leur participation et garanti l'anonymat des données communiquées. 35 élus ont accepté notre requête. Un élu a invoqué un agenda politique trop chargé pour nous accorder un entretien, un autre n'était pas intéressé par la démarche de recherche, un dernier l'a réfutée par désaccord idéologique avec la politique du président Rousset. Nous n'avons pas été en mesure d'entrer en contact avec un seul ancien conseiller régional, qui a repris à la fin de la mandature 2004-2010 d'autres activités dans le privé, et qui n'a pas répondu à nos diverses sollicitations. Nous avons tenté de privilégier pour la majorité des cas des entretiens en face à face, mais en fonction des disponibilités des enquêtés et de leur situation géographique, nous avons été amenée parfois à conduire quelques entretiens par téléphone. Les rencontres oscillaient entre quinze minutes pour les plus concises et deux heures pour les plus longues. Initialement, nous avons fondé notre corpus de référence sur l'ensemble des conseillers régionaux de la mandature 2004-2010, soit 85 élus politiques concernés. Cependant, tous ne s'étaient pas investis dans la politique de coopération décentralisée initiée par la collectivité durant ces six années. Aussi, les trois chefs de service de la délégation aux affaires européennes et internationales nous ont permis de recentrer notre recherche en identifiant les élus qui avait pris part pendant la mandature de manière directe ou indirecte (niveau d'implication sur une échelle de 5) aux programmes de coopération décentralisée. 39 noms d'élus politiques se sont imposés. Le tableau qui suit permet de prendre connaissance de la structuration de l'échantillon que nous avons sélectionné pour constituer notre corpus des élus politiques.

ENTRETIENS	GROUPE POLITIQUE	DATE DE L'ENTRETIEN	NIVEAU D'IMPLICATION sur une échelle de 5	SEXE	DEPARTEMENTS
numéro 1	parti socialiste	jeudi 3 mars 2011	2 transfrontalier - europe	femme	64
numéro 2	parti socialiste	lundi 14 février 2011	5 transfrontalier	homme	40
numéro 3	parti socialiste	jeudi 18 novembre 2010	5 international	femme	33
numéro 4	parti socialiste	mercredi 16 février 2011	5 international	femme	33
numéro 5	FN	lundi 31 janvier 2011	0	homme	33
numéro 6	parti socialiste	lundi 21 février 2011	0	homme	33
numéro 7	parti socialiste	lundi 21 mars 2011	1 europe	femme	33
numéro 8	parti socialiste	vendredi 29 octobre 2010	3 international	homme	33
numéro 9	parti socialiste	lundi 17 janvier 2011	1 europe	femme	24
numéro 10	parti socialiste	jeudi 28 octobre 2010	1 europe - international	homme	33
numéro 11	verts	lundi 7 février 2011	3 europe	homme	33
numéro 12	parti socialiste	jeudi 28 octobre 2010	0	femme	64
numéro 13	parti socialiste	lundi 21 février 2011	5 international	femme	24
numéro 14	parti socialiste	lundi 30 mai 2011	5 international	homme	47
numéro 15	parti socialiste	lundi 31 janvier 2011	1 international	femme	40
numéro 16	parti socialiste	jeudi 3 février 2011	5 international	femme	33
numéro 17	parti socialiste	mardi 19 octobre 2010	4 international	homme	64
numéro 18	parti socialiste	mardi 8 février 2011	2 europe	femme	40
numéro 19	verts	lundi 7 février 2011	1 europe	femme	33
numéro 20	verts	mardi 8 février 2011	3 europe - international	homme	64
numéro 21	parti socialiste	jeudi 04 novembre 2010	5 transfrontalier - europe	homme	64
numéro 22	parti socialiste	vendredi 25 février 2011	5 transfrontalier - europe	femme	24
numéro 23	parti socialiste	mardi 2 novembre 2010	4 europe	femme	33
numéro 24	démocrates	mardi 8 février 2011	0	homme	64
numéro 25	parti socialiste	lundi 18 octobre 2010	1 europe - international	homme	24
numéro 26	parti socialiste	jeudi 3 mars 2011	2 international	homme	33
numéro 27	verts	mardi 8 février 2011	5 international	homme	40
numéro 28	parti socialiste	jeudi 18 novembre 2010	1 international	homme	64

numéro 29	FN	mardi 1er février 2011	0	homme	33
numéro 30	parti socialiste	mercredi 31août 2011	5 europe - international	homme	33
numéro 31	parti socialiste	lundi 7 mars 2011	5 international	femme	64
numéro 32	verts	vendredi 25 février 2011	3 europe	femme	47
numéro 33	parti socialiste	mardi 8 février 2011	2 europe	homme	47
numéro 34	parti socialiste	lundi 21 février 2011	5 international	homme	24
numéro 35	parti socialiste	mardi 1er février 2011	4 international	homme	47

ENTRETIENS REFUSES	GROUPE POLITIQUE	MOTIF DU REFUS	NIVEAU D'IMPLICATION sur une échelle de 5	SEXE	DEPARTEMENTS
1	parti socialiste	agenda politique trop chargé pour accorder l'entretien	2 international	homme	33
2	parti socialiste	n'est pas intéressée par la démarche	2 europe	femme	33
3	UMP	refuse par désaccord idéologique avec la politique du président	1 international	homme	64

ENTRETIENS NON ABOUTIS	GROUPE POLITIQUE	MOTIF	NIVEAU D'IMPLICATION sur une échelle de 5	SEXE	DEPARTEMENTS
1	non inscrit	5 relances restées sans réponse (mail + téléphone)	1 international	homme	33

Figure 19 : Structuration de l'échantillon du corpus élus politiques

Tout comme pour le discours citoyen et le discours institutionnel, nous nous sommes assurée que l'échantillon à partir duquel s'est effectuée notre analyse, répondait bien aux règles ⁴¹² énoncées par Laurence BARDIN sur la constitution des corpus.

REGLE D'ECHANTILLONNAGE	APPLICATION
Exhaustivité	Le corpus couvre l'ensemble de la période de mandature du président Rousset (2004-2010).
Représentativité	Constitution d'un échantillon représentatif : Nous avons enquêté auprès de tous les conseillers régionaux de la mandature 2004-2010 ayant été directement ou indirectement associés aux programmes de coopération décentralisée initiés par la délégation aux affaires européennes et internationales. 39 élus politiques ont été identifiés en interne. 3 ont refusé l'entretien, 1 n'a pas répondu. 35 élus ont accepté l'entretien, soit 89,7% de l'échantillonnage initialement identifié.
Homogénéité	Nous avons porté notre sélection sur l'ensemble des conseillers régionaux de la mandature 2004-2010. Tous les groupes politiques de l'assemblée du conseil régional sont représentés.
Pertinence	Nous avons retenu tous les conseillers régionaux ayant été identifiés par les trois chefs de service de la délégation aux affaires européennes et internationales. Nous n'avons pas pris en compte ceux en dehors de la mandature 2004-2010 qui ont pourtant contribué aux pratiques de coopération décentralisée et joué un rôle fonctionnel.

Figure 20 : Les quatre règles de constitution du corpus du discours des élus politiques

⁴¹² BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, p 126-128

Respecter l'exhaustivité, la représentativité, l'homogénéité et la pertinence de notre corpus, nous a indubitablement conduits à faire des choix. Le tableau ci-dessous remet en perspective la démarche scientifique qui nous a animée et les moyens employés pour pouvoir pallier les difficultés rencontrées.

DIFFICULTE RENCONTREE	ACTION CORRECTRICE
Identifier les conseillers régionaux d'Aquitaine de la mandature 2004-2010 qui ont été impliqués sur des programmes de coopération décentralisée initiés par la délégation aux affaires européennes et internationales à partir d'archives de bureaux peu actualisées.	Solliciter les trois chefs de service (international – européen – transfrontalier) pour qu'ils identifient d'après la liste des conseillers régionaux complète, les élus qui se sont impliqués dans leurs programmes de coopération décentralisée respectifs.
Contacteur les élus qui n'ont plus de fonctions politiques ou sont partis à la retraite.	Se rapprocher des bureaux des différents groupes politiques pour obtenir leurs coordonnées personnelles.
Beaucoup de conseillers régionaux n'ont pas répondu à la première sollicitation écrite, postée de manière officielle depuis le conseil régional d'Aquitaine.	Relance par téléphone . Relance par mail.
Plusieurs secrétariats d'élus ont fait barrage à la prise de contact.	Mentionner le caractère institutionnel de l'enquête diligentée par le conseil régional d'Aquitaine.
L'agenda des élus est trop chargé pour convenir d'entretiens semi-directifs à la Région.	Déplacements effectués sur leur lieu de travail ou à leur permanence.
Les élus politiques ne sont pas sur le département de la Gironde.	Entretiens menés par téléphone.
Respecter la confidentialité exigée par certains élus politiques.	Garantir l'anonymat des entretiens.
Retranscrire scrupuleusement les paroles des élus politiques.	Enregistrer numériquement chacun des entretiens.

Figure 21 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon de notre corpus

IV.2.2. L'analyse du discours : Alceste et thématisation

Le corpus relatif aux 35 entretiens menés auprès des conseillers régionaux d'Aquitaine compte 58% d'Unités de Contexte Élémentaires classées et comprend 3 classes. Dans le dendogramme présenté ci-dessous, nous notons que la classe 1 (40%) et la classe 3 (44%) sont, entre elles, homogènes et à lire au regard de la classe 2 (16%) sensiblement moins prégnante, constituant ainsi une bipolarisation déséquilibrée entre les groupes de classes.

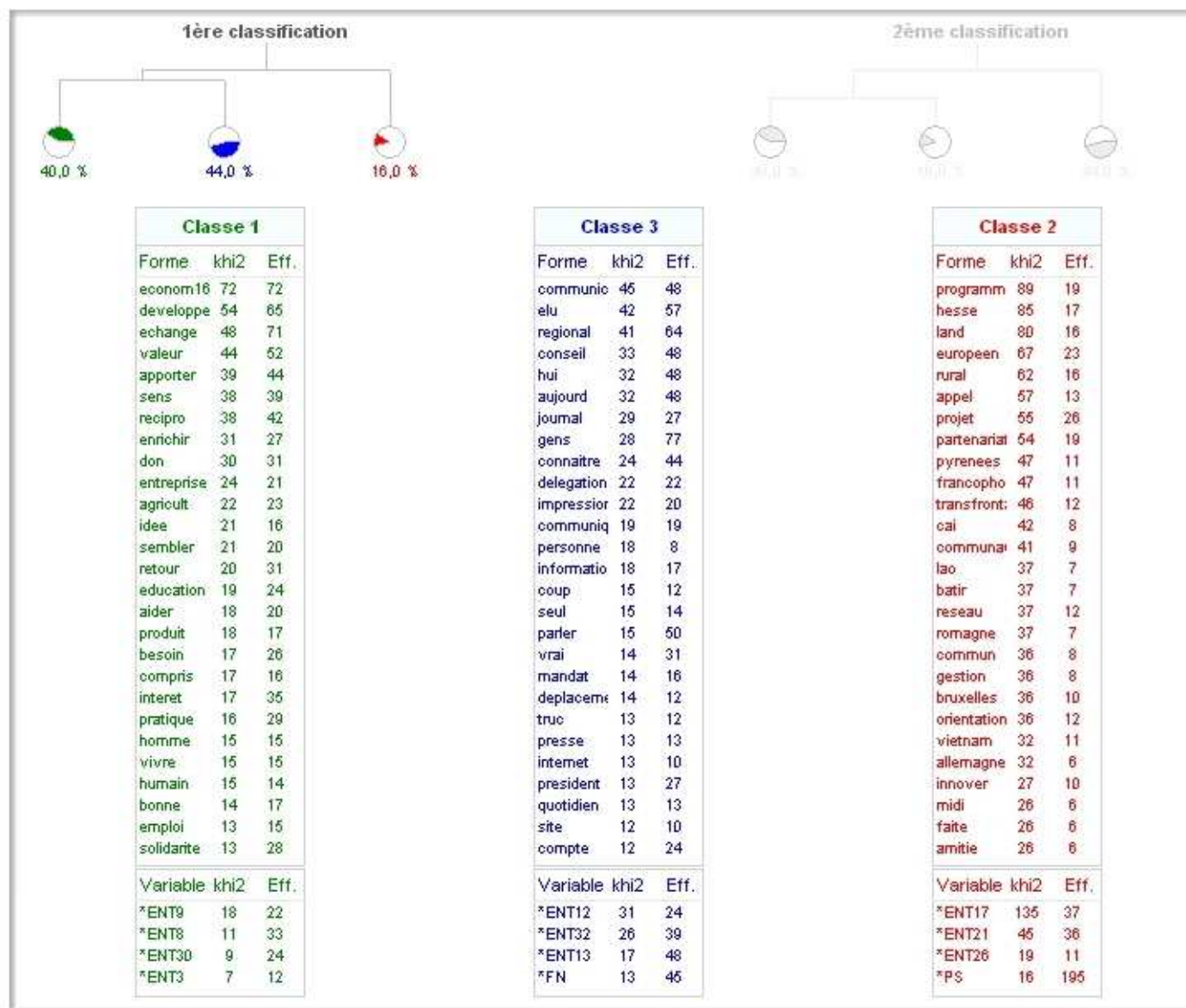


Figure 22 : Récapitulatif du rapport Alceste du corpus du discours des élus politiques

Description de la classe 1 : La classe 1 contient 547 UCE et représente donc 40% du corpus. Cette classe renvoie à des modalisations thymiques d'euphorie attribuées à l'objet de la coopération décentralisée. Deux champs sémantiques la composent. Ils représentent les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de l'émergence de savoir-faire et de savoir-être.

Contextualisation de la classe 1 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 1 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 1452 :

« donc déjà, c'est une valeur à porter. Nous avons à apprendre de toutes les civilisations, de tous les peuples et de tous les pays. On est loin d'être les meilleurs. Donc, toujours avoir cette équité au cœur. Le principal quand même c'est l'échange pour porter des valeurs et tirer ensemble les humains un peu sur des valeurs que nous partageons »

UCE n° 1880 :

« de formation des habitants de ces pays et puis parce que l'expérience humaine d'appui au développement agricole, industriel, de formation, de santé est extrêmement formateur pour celui qui le fait aussi »

UCE n° 518 :

« on apporte des technologies nouvelles dans certains pays qui ont besoin de ces technologies et en contrepartie de cela, on a un développement direct de ces entreprises chez nous, donc création de richesses »

UCE n° 1953 :

« l'ouverture d'esprit, le besoin d'échanger une pratique, la compréhension de tout ce qui nous est différent déjà »

Au regard d'un processus itératif entre les sept occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 1, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour de deux champs sémantiques : l'émergence de savoir-faire et de savoir-être

Etiquetage de la classe 1 :

L'émergence de savoir-faire

Le discours des élus politiques tend à montrer dans un premier temps que la coopération décentralisée porte en elle l'idée d'un « développement », riche d'échanges et de retombées « économiques ». Nous pouvons noter la présence de **l'isotopie** même **/économie/**, qui enrichit considérablement, comme l'écrivait ABLALI « *le processus de lisibilité des mécanismes internes de la signification* »⁴¹³ et nous permet de la percevoir comme une « source de richesses », une « source d'amélioration des conditions de vie », donnant lieu à un « retour sur investissement ». Ainsi fait-elle émerger de nombreuses modalités verbales qui s'inscrivent dans une logique de marché décrite par des actions telles que « fabriquer », « exporter », « vendre », « acheter », « gagner ». La coopération décentralisée tend également à dépasser ce simple mode de l'agir pour devenir une matière à « développer » un « produit », un « besoin », un « intérêt », cherchant à se démarquer face à des « concurrents ». En ce sens, les élus politiques nous décrivent une coopération décentralisée associée à l'image des « usines », en lien avec l'« industrie », forte d'un système « productif », voire « stratégique », répondant à des « règles », « un échange avec un retour d'opérateurs » qui privilégie le « côté gagnant-gagnant » du partenariat. Les absences significatives régional (- 28), conseil (- 27) nous confirment que bien au-delà de l'institution et de son rôle joué dans ses pratiques d'échanges, la coopération décentralisée convoque, de manière générale, une collaboration axée sur une « progression » et une « prospérité » réciproque. Pour preuve, le discours des élus politiques met en exergue la dimension **créatrice d'emploi** inhérente à cette compétence volontariste. Il s'agit pour eux d'« aider des entreprises à vendre leurs produits fabriqués en Aquitaine », d'améliorer leur implication « sur le

⁴¹³ ABLALI Driss, *La sémiotique du texte : Du discontinu au continu*, Paris, Editions L'Harmattan, 2003, p 91

territoire régional », leur « implantation » dans le pays partenaire, et permettre ainsi de « créer des emplois locaux ». Encourager une telle démarche stratégique correspond pour eux à assurer un « transfert de compétence » enrichi d'un « retour d'expérience réciproque ». La coopération décentralisée se présente comme formatrice, traduit des expériences professionnelles qui oeuvrent au développement de multiples compétences dans l'« aménagement du territoire », dans « les pratiques agricoles », dans le « social », dans « l'éducation au sens large »... Ce procédé mélioratif prend en compte la dimension culturelle de ce partenariat : « c'est des échanges de savoir-faire, des échanges de cultures ». Cette **isotopie** narrative du **/savoir-faire/** est omniprésente dans le discours des conseillers régionaux et apparaît comme « une répercussion directe en matière d'échange de pratiques ». Ils mettent l'accent sur l'apport de « l'expérimentation », sur le « ressort à effet amplificateur » qu'elle induit et sur l'amélioration et l'enrichissement mutuel de l'existant.

L'émergence de savoir-être

Si le discours des élus politiques sur la coopération décentralisée porte en lui des enjeux de développement territorial lié en partie à la sphère économique, il révèle également une **sensibilité morale** assumée qui « *trouve dans les représentations en vigueur et les systèmes de normes préexistants de quoi les légitimer et les doter de valeur* »⁴¹⁴ ; il s'agit dans ce contexte de « trouver du sens » à la démarche de coopération et de lui associer de véritables savoir-être. Jouant sur les registres du sensible, les interjections (7), catégories grammaticales les plus manifestes dans cette classe, renforcent l'affirmation d'une émotion spontanée, de l'expression de sentiments vifs. La portée morale de la coopération décentralisée est omniprésente dans le discours politique, qui n'hésite pas à faire référence à différentes valeurs dites « humanistes » : « échange », « partage », « respect », « solidarité », et une logique de « don » qui marque une asymétrie avec l'aspect économique précédemment évoqué. Ainsi le discours narratif commence par envisager une phase de **compréhension**, celle où « nous avons à apprendre de toutes les civilisations, de tous les peuples, de tous les pays », en faisant preuve d'« ouverture d'esprit prise de ce qui a de bien ailleurs », d'entendement de « tout ce qui nous est différent ». La coopération décentralisée s'envisage pour eux

⁴¹⁴ TASSEL Alain, *Valeurs et correspondance*, Paris, Editions L'Harmattan, 2010, p 16

dans un **acte de mutualisation**, « une valeur à porter », qui nous permet aussi de « témoigner » d'une richesse humaine, qu'il faut avant tout essayer de « partager ». Mutualiser invite alors à l'**altruisme**, ce « but de paix », où il est nécessaire d'« être modeste, humble et penser que l'on a toujours besoin de l'autre ». Après avoir pris conscience de l'autre dans sa différence et le potentiel qu'il peut apporter à chacun, le discours des élus politiques s'attache à défendre dans la coopération décentralisée un sentiment d'égalité, d'« équilibres », « avoir cette **équité** au cœur », de celle qui encourage une justesse d'échange, fondée sur la **réciprocité** qui « doit être la priorité » ; on peut alors concrétiser « un échange à double sens ». Le discours politique laisse à penser qu'en respectant tous ces présupposés, nous arriverons à concevoir la coopération décentralisée comme « l'expression d'une forme de **solidarité** », celle où « on ne va pas pour chercher, on va pour apporter » « une aide, une entraide ». Dans un tel contexte, ces savoir-être de « bon sens » qui relèvent pour certains élus d'une **obligation politique** morale, « une volonté » « d'accompagner et d'aider les pays en développement à se développer » se retrouvent au cœur d'une préoccupation sociétale qui vise à « aider », « apporter », « améliorer ». Ce ratio entre exigence politique et valeurs morales n'est pas sans soulever de nouveaux enjeux, des problématiques clairement exprimées dans leur discours : investir la coopération décentralisée dans une perspective de don, de solidarité, ne tend-elle pas à « renforcer encore un peu plus dans leur misère » ses bénéficiaires ; ne risquent-ils pas de « perdre complètement leur identité » ?

Description de la classe 2 : La classe 2 contient 217 UCE et représente donc 16% du corpus. Cette classe renvoie à une modalisation situationnelle et organisationnelle de la coopération décentralisée. Deux champs sémantiques la composent. Ils représentent les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de la territorialité en construction et de l'instrumental engagé.

Contextualisation de la classe 2 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 2 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 20 :

« parce que l'attente n'est pas la même ou l'optique, le but n'est pas le même. Donc moi c'est toujours ce qui m'a séduit, la notion de partenariat, la notion d'avancer ensemble, on a toujours même quand on allait à Lao Cai au Vietnam pour leur apprendre ben comment on bâtit, comment on construit un plan d'occupation des sols »

UCE n° 774 :

« donc ça on avait des relations, des partenariats forts qui allaient du monde agricole, commercial, universitaire, donc ça c'était en Europe. Après nous avons eu de la coopération décentralisée en Asie, très forte au Vietnam ou entre autres au Vietnam, dans la région de Lao Cai »

UCE n° 776 :

« et là nous avons à Sa Pa en particulier, une coopération exemplaire sur l'urbanisme, puisque nous avons fait dans le cadre de la coopération décentralisée l'inventaire d'une ancienne ville coloniale française qui, à la demande des vietnamiens, consistait à être protégée et réhabilitée pour en faire un pôle essentiel du tourisme international »

Au regard d'un processus itératif entre les sept occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 2, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes

représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour de deux champs sémantiques : la territorialité en construction et l'instrumental engagé.

L'étiquetage de la classe 2 :

Une territorialité en construction

Le discours des conseillers régionaux aquitains aborde la coopération décentralisée sous un angle géopolitique. La **territorialité** devient alors actrice principale de ce champ sémantique. Elle ne se réduit pas à situer la coopération décentralisée uniquement sur « des états membres » mais au contraire l'envisage en interaction « avec des territoires dans le monde ». La territorialité est ici envisagée sous le principe d'un espace en relation avec d'autres pays, « *un espace habité, un espace d'action et de négociation sur les manières possibles de passer, d'orienter, de limiter et, en dernière analyse, de construire la connaissance* »⁴¹⁵. Confortant cette perception, les catégories grammaticales les plus marquantes dans cette classe se révèlent être les lieux et pays (64). Ce fort khi2 accentue d'autant plus l'ouverture territoriale et l'interaction d'un tel dispositif politique. Un espace figuratif prédomine et s'invite comme élément fondateur d'une démarche d'échange : le **rural** (62). En effet, « la mise en œuvre d'un réseau rural européen » s'oppose aux notions de ville, d'agglomération, de communes multipolarisées ou de milieu urbain. Cette approche géopolitique selon laquelle il apparaît nécessaire « de donner le pendant aux travers des territoires ruraux » réaffirme la valeur **environnement** : « territoire », « cadre », « centre », « commune ». Le discours se projette au travers d'actions concrètes de « construction ». Il s'agit de « bâtir », « développer », « intégrer », « achever ». Cette dynamique territoriale s'illustre à une échelle parcellaire où **urbanisme et architecture** trouvent des points d'appui dans de multiples cas pratiques. La coopération décentralisée se décrit dans ce domaine de manière « exemplaire » et s'attache à répondre aux questions émanant du terrain : « comment on construit un plan d'occupation des sols », comment « protéger et réhabiliter » un site, comment élaborer un « projet d'urbanisme pour transformer une ville » ou encore comment dresser « l'inventaire d'une ancienne ville coloniale ». Toute la complexité de la coopération décentralisée apparaît lorsque les discours relient des actions

⁴¹⁵ PIRES Helena, De comment est (re)fait l'espace-entre : A Cidade dos Objectos [La Ville des Objets] (Augusto Alves da Silva), *Sociétés*, 2011/1, n°111, p 142

ponctuelles de terrain à des programmes politiques d'initiative **communautaire** identifiant clairement des enjeux internationaux et des partenariats entre les pays. Une place centrale est accordée à l'« Europe », à ses lieux institutionnels comme « Bruxelles », ou à ses pays membres tels que le « Portugal », l'« Allemagne », ou l'Italie désignée dans ce contexte par l'« Emilie Romagne ». La dimension européenne met également en tension des problématiques « transfrontalières », comme il en existe dans des partenariats mis en place avec les différentes « provinces » espagnoles que sont entre autres la « Navarre », et l'« Aragon ». Cette spécificité liée à la « coopération transfrontalière » s'organise autour de synergies et de complémentarités qu'elle fait naître. Ainsi, par exemple, les **programmes** « Interreg » et « Ruract » montrent dans le discours des élus politiques une considération des questions économiques autour des zones rurales mais également une volonté de faire émerger une cohésion territoriale en devenir : « réseau », « zone », « pôle ». La mise en mots du discours politique traduit donc l'image d'une coopération décentralisée comme celle d'une territorialité en **construction** ; pour que « l'Europe se construise d'une manière forte », les élus aspirent à ce que les régions « aient plus de pouvoir et puissent exister comme telles, de manière autonome ».

L'instrumental engagé

La coopération décentralisée portée par le discours des élus politiques met en évidence un certain nombre de moyens engagés. Une sémantique de l'**instrumental** est directement illustrée par des programmes (89), des appels (57), des projets (55) et des partenariats (54). Les absences significatives ne (- 10) et pas (- 21) soulignent une intention politique inscrite dans l'agir, un engagement manifeste et un faire positiviste. Cette action ne peut trouver sa résonance que dans l'accomplissement d'objectifs, tenus par un cadrage institutionnel fort et guidés par le respect de « **procédures** ». Répondant à des impératifs, la coopération décentralisée s'applique par rapport à un cadre, se définit par une « autorité de gestion ». Elle se décline au travers de « discussion », de « réflexion », de « comité » et d'« études ». Elle répond à un « appel à projets », procède d'une « sélection des dossiers », caractérisée par une « instruction » et un « suivi » et vise à trouver sa place dans un « programme ». La réalisation d'un projet commun ne passe pas par l'intervention directe d'acteurs dans cette classe de discours ; les gens (-15) sont relayés dans ce contexte au second plan et se laissent ainsi oublier au profit des moyens mis en place tournés vers une forte **coordination**, permettant ainsi de « nouer »,

« croiser », et « lier ». Des marqueurs de relation sont également mis en oeuvre dans une volonté de valorisation des moyens employés. « Une démarche de contact » émerge pour évoluer vers une « notion de **partenariat** », qui permet « d'avancer ensemble ». La coopération décentralisée s'inscrit alors dans une recherche de « mise en cohérence des objectifs communs entre les territoires ». L'acte performatif de certains verbes peut rendre compte de cette dimension partenariale menée (« préparer », « concrétiser ») et de l'action politique insufflée. Une forme de rectilignité se manifeste dans laquelle « prendre », « remettre » créent un mouvement horizontal d'échange et permettent une formalisation de l'intentionnalité induite dans la démarche politique. Ces moyens mis en oeuvre impliquent dans tout travail de coopération la poursuite d'objectifs précis guidés par une force promissive politique, l'idée d'un instrumental engagé.

Description de la classe 3 : La classe 3 contient 597 UCE et représente donc 44% du corpus. Cette classe renvoie à une modalisation actantielle et communicationnelle de la coopération décentralisée. Deux champs sémantiques la composent. Ils représentent les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit des disjonctions actérielles et de la temporalité communicationnelle. Il est intéressant de remarquer que dans l'arbre de classification descendante des résultats généraux, la classe 1 significative de savoir-faire et de savoir-être se retrouve en opposition avec la classe 3 orientée vers les catalyseurs de l'action ou leurs destinataires.

Contextualisation de la classe 3 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 3 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 1096 :

« les administrés, c'est vrai que l'on manque peut-être un petit peu de pédagogie là-dessus... Parce qu'on en parle assez peu finalement. Ils manquent d'information. Oui le manque d'information... Alors nous avons un journal, enfin nous avons... Rires... Je ne suis plus là... Un journal qui parle de l'Aquitaine, mais ce journal-là, moi je ne le reçois plus »

UCE n° 1947 :

« pas suffisamment, ça c'est sûr... Mais pas forcément de notre fait à nous, je veux dire. Mais aujourd'hui on se rend compte et on l'a vécu au niveau des dernières régionales que le citoyen il est d'abord préoccupé par son quotidien. Tout ce qui touche son quotidien »

UCE n° 238 :

« Alain Rousset qui est un président en dehors du côté politique, qui est un président régional actif, qui a fait beaucoup de communication. A notre avis, un peu trop dans certaines directions. Mais il y a eu une enquête, écoutez lors des dernières régionales, je crois que c'est 62% des gens qui ne savaient pas qui était le président du conseil régional »

UCE n° 1457 :

«y a un vrai rôle, que d'abord les conseillers régionaux souhaitent mais aujourd'hui, nous ne sommes pas organisés pour communiquer sur le travail qui est fait.»

Au regard d'un processus itératif entre les sept occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 3, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour de deux champs sémantiques : les disjonctions actérielles et la temporalité communicationnelle.

Etiquetage de la classe 3 :

Les disjonctions actérielles

Les élus politiques construisent autour du discours de la coopération décentralisée différents cas sémantiques qui mettent en exergue un **schéma actanciel** dans la structure narrative, articulé par des changements de séquences ⁴¹⁶ construites autour des diverses relations établies entre les conseillers régionaux et les administrés aquitains. Un premier rapport de force peut se constater dans cette classe où le discours fait apparaître les élus (42) et le conseil (33) régional (41) comme **sujets** principaux du schéma. Ils s'affichent de manière ergative, agents de l'action, légitimés par une dimension protocolaire. Ainsi nous sommes en présence de plusieurs indices de conventions : « président », « vices-présidents », « chef de cab »... Sur le principe de la synecdoque, « la collectivité », l'« institution », est incarnée par « l'exécutif », restreint à la seule fonction des « conseillers régionaux » et par extension au rôle joué par « Alain Rousset ». Les marqueurs de la personne (17) sont une des catégories grammaticales les plus présentes dans cette classe. Ils confirment dans ce schéma actanciel, qu'au-delà d'un rôle institutionnel, les élus interprètent l'objet de la quête coopération décentralisée d'une manière exclusive et personnelle : « de notre fait ». Ce sentiment est intensifié par l'emploi des auxiliaires être et avoir (12), renforçant ainsi leur attribution de la notion de sujet à celle d'objet, rôles indissociables l'un de l'autre et imposant l'élu comme la figure centrale, l'entité de l'institution. Le

⁴¹⁶ EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2004, p 26

discours met également en exergue dans ce schéma actanciel la présence d'un cas sémantique datif, où les gens (28) se transforment en **destinataires** de l'action. L'absence significative du mot coopératif (- 30) et du verbe apporter (- 28) marque une disjonction entre les acteurs de ce schéma, une désunion jusqu'à présent instaurée, une séparation assumée. Un autre rapport de force prend forme où les usagers apparaissent dans un premier temps **adjuvants** du travail des élus, aidant à l'accomplissement de la mission de coopération, la comprenant et la soutenant. Sont alors évoqués dans le discours les qualificatifs d'« administrés », de « citoyen », « l'aquain », trouvant leur place dans une logique institutionnelle. La collaboration pouvant conduire parfois à une forte assimilation, une intense appropriation notamment au travers de l'utilisation du terme « ma population ». Cependant ce discours laisse également transparaître un manque de proximité conduisant à enfermer l'administré dans un rôle de **spectateur**. Il peut en effet constituer une résistance à l'action de coopération décentralisée, éloigné des enjeux du terrain et étranger à l'univers de la collectivité territoriale : « les personnes », « la population », « monsieur lambda », « monsieur et madame tout le monde ».

Une temporalité communicationnelle

La coopération décentralisée s'exprime également dans le discours des élus politiques au travers d'une approche communicationnelle. Celle-ci met en scène le rôle prépondérant que jouent les « mass médias » dans l'acte de sensibilisation et d'« information » de la démarche politique. Ils s'appuient sur différents supports clairement identifiés, reflétant quasiment l'ensemble des « **moyens** » de **communication** existants : le secteur « presse » majoritairement présent (« journal », « journaliste », « articles », « bulletin municipal », « la revue du conseil régional », « le trimestriel », « numéro spécial »), le secteur audiovisuel (« télévision »), le secteur nouveau média (« internet », « site », « le haut débit », « les zones blanches »), le secteur événementiel : (« évènement », « campagnes d'information »). Les modalités verbales convoquent des actions propres à la rhétorique du discours. Il s'agit de mettre en mots, de « communiquer », de « parler » pour « inviter » à « discuter », à « connaître », à « croire », à « savoir ». « La communication, c'est l'art le plus difficile » dont la finalité est d'« intéresser », voire de « persuader ». Une fonction propositionnelle forte autour de la **temporalité** inscrit le discours des élus dans un caractère d'instantanéité. En effet, pour eux la communication sur la coopération décentralisée répond au temps de l'immédiat. C'est maintenant (2), aujourd'hui (32), ancré

dans leur quotidien (13) que se déroule l'action. Selon Luc Leguérinel, cette temporalité « *se reconnaît comme le temps du progrès de la critique* »⁴¹⁷ ; elle laisse transparaître dans le discours un **problème communicationnel** entre élus et administrés : « un décalage » expliqué par un « manque d'information », justifiant une communication qui ne « doit pas être à sens unique ». Un manque de **compréhension** semble en résulter. Selon les élus, les citoyens « ne fournissent pas un effort nécessaire pour comprendre ce qui se passe », parfois excusés par un « manque peut-être [...] de **pédagogie** » de la part de l'institution. Par-là même, ils déplorent un « manque de **visibilité** », des efforts de proximité encore insuffisants, ceci dû au fait que « plus vous communiquez sur des éléments qui sont loin de vous, moins vous intéressez les gens ». Le discours met aussi en évidence une **compétence** communicationnelle incomplète dans la mesure où la coopération décentralisée reste « un message qu'il est difficile de faire passer au milieu du reste ». Ils estiment que « leur rôle de communicant n'est absolument pas exploité », voire que l'administré doute parfois de son utilité : les « conseillers régionaux, forcément, on ne sait pas à quoi ils servent ». Les discours conduisent à questionner les manières de faire, le **fonctionnement** même de la communication : « nous ne sommes pas organisés pour communiquer sur le travail qui est fait », « vous avez tellement d'informations qui arrivent sur tellement de domaines », « moi je dis que parfois on est noyé ». Les élus politiques regrettent dans leur discours le manque de mutualisation, de mise en commun de l'information : « malheureusement, il n'y a aucune transversalité ».

Thématisation du discours des élus politiques

⁴¹⁷ LEGUERINEL Luc, *Enjeux et limites des théories contemporaines de l'action : De la praxéologie à la pragmatique*, Paris, Editions L'Harmattan, 2009, p 222

THEMATISATION DU DISCOURS DES ELUS POLITIQUES - CONCEPTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Cadrement de la coopération décentralisée du conseil régional	Héritière de la décentralisation	- « Cela se rattache évidemment sans doute au problème de la décentralisation elle-même » - « La coopération décentralisée, elle a accompagné la décentralisation » - « Je considère que la notion de coopération décentralisée est toute récente, depuis la loi de décentralisation qui a été votée par la gauche et portée par le gouvernement de Gaston Deferre »	3	8.5%
	Découverte de la compétence au Conseil régional	- « La coopération décentralisée en tant que terme je l'ai découvert à la région. Je n'avais pas la moindre idée avant » - « C'est qu'avant d'arriver à la région, je ne savais pas que la région s'occupait de coopération » - « Moi je l'ai découvert, j'ai découvert les actions qu'on menait dans ce domaine en arrivant à la région »	7	20%
Compréhension de la coopération décentralisée	Appréhension claire du phénomène	- « Témoigner de notre expérience et ensuite travailler ensemble » - « La coopération décentralisée c'est deux instances, deux partenaires, qui décident de collaborer sur une thématique spécifique [...] et qui décident d'échanger un certain nombre de pratiques, donc dans l'idée de faire évoluer les compétences des uns et des autres »	14	40%
	Difficulté de compréhension du phénomène	- « La coopération décentralisée ? Qu'entendez-vous par-là ? » - « Coopération décentralisée, mais alors coopération entre qui et qui, si je puis dire ? » - « J'ai pas la prétention de pouvoir apporter la définition, ou une vision régionale de cela » - « La coopération décentralisée pour moi, c'est quand une collectivité... Est ce que c'est forcément une collectivité ? Bien voilà... » - « Voyez, je sais même pas mon degré d'ignorance » - « D'abord c'est pas forcément très très visible, y compris pour les élus du conseil régional »	16	45.7%
	Amalgames avec la solidarité internationale	- « Je trouve que cela relève un peu de l'humanitaire » - « Qu'on a un devoir politique que d'accompagner et d'aider les pays en développement à se développer, éventuellement de leur faire bénéficier de nos pratiques » - « C'est travailler avec les pays émergents » - « Ils confondent humanitaire et coopération décentralisée »	9	25.7%

	Amalgames avec la coopération en réseau	- « Une frange maritime qui va en gros de la mer du nord jusqu'à la méditerranée, et qui fait que ces régions là, elles ont où qu'elles soient des problèmes identiques » - « Y a quand même tout le travail qui est fait avec la communauté du travail des Pyrénées »	3	8.5%	
Orientations stratégiques de la coopération décentralisée au conseil régional d'Aquitaine	Difficulté d'identification des domaines d'interventions de la coopération décentralisée	- « De grands axes stratégiques ou économiques... Euh... Non j'allais vous dire, non... » - « Peu d'axes... Non. » - « Je ne pense pas qu'il y ait un axe privilégié » - « Euh, là comme ça, là non... Mais enfin si... Enfin s'il faut que j'y réfléchisse » - « Je pense que ça existe mais je ne les connais pas suffisamment donc... » - « Il y avait pas de véritable stratégie organisée »	23	65.7%	
	Identification des zones géographiques concernées par la coopération décentralisée au conseil régional	- « Des demandes de par le monde » - « Ben je crois que ces axes, si vous voulez, ils sont déterminés un peu par la géographie » - « Je sais qu'il y a un certain nombre d'axes de relations avec un certain nombre de pays qui sont établis »	27	77.1%	

THEMATISATION DU DISCOURS DES ELUS POLITIQUES - VALEUR AJOUTEE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Intérêts des pouvoirs publics locaux de faire de la coopération décentralisée	Richesse économique	- « Développer ensemble des liens qui soient diplomatiques et des liens commerciaux » - « Des intérêts supplémentaires qui peuvent être d'ordre économique » - « Développer un secteur économique aquitain, le porter »	13	37.1%
	Richesse humaine	- « S'enrichir pour construire une autre forme d'action » - « L'idée à l'international elle est essentiellement je dirais philosophique au départ » - « Susciter en nous une réflexion, donner des idées, des envies »	12	34.2%
	Retour d'enseignement	- « D'abord on apporte une plus value sur le territoire sur lequel on va et à l'inverse, on se nourrit de ce que l'on constate »	3	8.5%
	Volonté politique	- « Pour moi l'intérêt, il est d'abord politique [...] c'est aussi une façon à terme de régler les problèmes de relations nord sud »	1	2.8%
Répercussions sur le territoire de l'Aquitaine de faire de la coopération décentralisée	Aucune répercussion	- « Monsieur et Madame tout le monde ne sont pas en mesure d'en percevoir l'intérêt » - « Je ne pense pas qu'il y ait un retour direct à l'administré aquitain » - « C'est louable que Rousset aille à Madagascar pour essayer de les aider mais qu'est ce que ça nous apporte ? Ca nous apporte rien »	5	14.2%
	Rayonnement pour l'Aquitaine	- « L'intérêt c'est de promouvoir sa collectivité » - « Une lisibilité plus importante, plus médiatisée, plus forte, plus reconnue » - « Permettre à des gens qui ont des velléités d'aller voir ce qui se passe ailleurs »	7	20%
	Echange de bonnes pratiques	- « Un échange de compétences » - « Exporter ses savoir-faire »	10	28.7%
	Créateur d'emploi	- « Création de richesses, donc création d'emplois » - « Garantir des bons de commande pour quelques années supplémentaires »	6	17.1%
Critiques de la coopération décentralisée	Pratique colonialiste	- « Ce vieil esprit colonialiste que les occidentaux ont encore aujourd'hui » - « Il faut pas qu'on apparaisse comme une ingérence en disant on vous place ceci, on vous donne ceci » - « Les nations occidentales, et donc leurs responsables publics ont des responsabilités à l'égard des pays qui ont été nos anciennes colonies » - « C'est juste pour se donner bonne conscience »	6	17.1%

	Gaspillage d'argent public	- « On dépense l'argent public de manière inconsidérée » - « On se promène un peu, on revient et on dépense un peu d'argent » - « C'est perçu comme des gens qui vont se promener aux frais de la princesse » - « Je pense que si les Français savaient que une partie de leurs impôts s'en vont à l'extérieur, mais très extérieur, ils seraient peut être pas ravis, ravis, ravis... » - « Enfin je prends le cas d'Haïti par exemple, pour ce que j'en ai connu, on a vraiment fait du saupoudrage »	6	17.1%
	Opacité	- « C'est pas une politique en tous cas qu'on voit comme ça de visu » - « Ils ne le savent pas et puis c'est toujours pareil, c'est un peu loin d'eux quoi » - « Je pense que cela reste quelque chose d'opaque pour le grand public en général » - « Les élus invités, bon, font partie d'un certain cercle, voilà, point à la ligne »	5	14.2%
	Tourisme politique	- « Ils ont confondu l'implication sur le terrain et le club méditerranée » - « Les politiques qui sont à l'international, y vont et finalement se payent des voyages sur le dos des autres » - « J'appartiens à la catégorie des enfants punis par le Président [...] les autres, c'étaient des madones des aéroports » - « Je sais pas ce qu'ils ont pensé quand je suis parti en Chine mais mes administrés ils ont dû se dire que je me faisais payer un voyage par la Région »	8	22.8%
Réciprocité et don	Don complémentaire de la réciprocité	- « J'en sais rien, parce qu'il y a pas de règles. Parce que tout ça est au cas par cas, dossier par dossier » - « Comment voulez-vous qu'il y ait réciprocité avec des gens qui ne savent qu'une chose, c'est profiter de nous » - « J'aime bien quand il y a pas forcément dans l'enjeu la contrepartie » - « Je pense pas qu'il faille attendre forcément toujours une réciprocité parce qu'à ce moment là ça voudrait dire qu'on est dans une logique purement mercantile, comptable »	16	45.7%
	Principe de réciprocité uniquement	- « Je crois que la règle doit être la réciprocité » - « On est forcément dans la réciprocité. On ne sort pas indemne de ce qu'on fait. On reçoit forcément » - « Réciprocité, l'échange à double sens, c'est à dire que c'est un retour d'expérience réciproque » - « Le don ça m'emmerde. Parce que c'est la pire des choses »	14	40%

THEMATISATION DU DISCOURS DES ELUS POLITIQUES - FAIRE-VALOIR DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Valeurs identifiées que représente la coopération décentralisée	Ouverture sur le monde	- « L'internationalisme, l'échange, l'ouverture sur le monde, la préoccupation de la société globale » - « L'ouverture d'esprit, [...] la compréhension de tout ce qui nous est différent »	9	25.7%
	Respect des droits de l'homme	- « Les valeurs des droits de l'homme et c'est l'idée que tout homme est libre et égaux en droit »	2	5.7%
	Solidarité - entraide	- « C'est la capacité pour chacun d'aller au-delà de sa maison et de regarder ce qui se passe ailleurs, de tendre la main et de faire des choses ensemble » - « C'est à la fois une expérience humaine, un geste politique que l'on assume. Alors je mesure qu'un certain nombre de forces politiques, heureusement très minoritaires, d'extrême droite sont plutôt sur un égoïsme, sur une absence de générosité »	7	20%
	Connaissance	- « C'est aussi l'accès au savoir et à la connaissance »	3	8.5%
Compréhension du grand public	Incompréhension des pratiques de coopération décentralisée	- « Ils s'en foutent les administrés. Ils s'en foutent. Mais ils s'en foutent » - « Globalement, on peut retourner pourquoi vous dépensez de l'argent pour Madagascar, mais... Comme sur d'autres choses. Parfois on ne comprend pas, mais c'est peut être un peu plus ce sujet là que d'autres » - « La région est quelque chose d'extrêmement loin pour les Aquitains » - « Le terme n'est pas compréhensible »	21	60%
	Bonne compréhension des pratiques par les administrés	- « Moi je pense que les administrés ont bien conscience du rôle que la région joue dans la coopération décentralisée » - « Je crois que oui parce que nous sommes très fortement sollicités »	2	5.7%
Décalage entre l'image et la perception	Décalage existant	- « Vous savez quand on connaît pas bien quelque chose on en parle pas très bien donc, ou on le ressent pas forcément bien, voilà » - « Quand on est acculturé à quelque chose on le comprend, quand on en est éloigné on le maîtrise pas, donc on peut ne pas le comprendre » - « Nos politiques ne sont pas perçues, reçues de façon très explicite »	20	57.1%
Rôle des élus	Manque d'investissement des élus	- « On va se consacrer à tout ce qui touche le budget, à tout ce qui touche aussi les subventions, ça flatte l'électorat, ça permet peut être d'espérer d'être réélu » - « Les autres élus de la région n'en voyaient pas forcément l'impérieuse nécessité ayant toujours vu, ayant toujours eu une réaction caricaturale par rapport à cette activité » - « Ils en ont rien à foutre. [...] c'est pas avec ça qu'ils se feront réélire » - « L'élection ne donne pas la compétence, il faudrait que les élus s'en rendent compte parfois. Elle donne la légitimité » - « Je pense que c'est pas un sujet qui intéresse le président vraiment »	6	17.1%

THEMATISATION DU DISCOURS DES ELUS POLITIQUES - NOUVELLES ATTENTES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS		%
Nouvelles orientations stratégiques	Mutualiser les compétences	- « J'aspirerais à une coopération interrégionale » - « Avoir des synergies entre les pays pour construire un projet de manière plus transversale » - « Convergence des actions [entre] les collectivités » (région / département / mairie) - « Travailler [...] avec les associations engagées pour les territoires en coopération » - « La coopération soit plus renforcée avec les pays européens » - « En s'appuyant sur le facteur, le vecteur résiliaire, associatif » - « Au lieu de faire du saupoudrage, j'essaierai de mobiliser d'autres partenaires »	11		31.4%
			DOMAINES	ITEMS	
			éducation	7	20%
			réseaux	7	20%
			agriculture	4	11.4%
			culture	3	8.5%
			économique	2	5.7%
			développement durable	2	5.7%
	Evaluer	- « J'essaierai de faire présentement un bilan, avoir les moyens d'un bilan sur une décennie » - « Communiquer sur des actions concrètes qui ont été mises en place, leurs résultats, un bilan précis et régulier »	2		5.7%
	Impliquer les Aquitains	- « Je pense que l'on ferait d'eux pas simplement des spectateurs mais des acteurs » - « Si j'avais les moyens, je pense qu'accueillir les jeunes et faire partir les miens, tous » - « Il faut accrocher les Aquitains à cette coopération. les accrocher principalement par les jeunes »	5		14.2%

	Délimiter les coopérations existantes	- « Se concentrer sur un ou deux territoires et pas plus » - « Moi je la réduirais au minimum » - « Qu'il faut mettre des gros moyens sur cet aspect et des moyens qu'il faut décentraliser ici sur la frontière » - « Moi j'irai plus loin sur les pays transfrontaliers »	4	11.4%	
	Francophonie	- « Parce que c'est plus facile à mettre en œuvre, plus efficace, à partir du moment où le truchement de la langue » - « Faire un travail énorme sur la francophonie »	2	5.7%	
	Démarche d'innovation	- « Moi je partirais sur des filières de niche » - « Développer de vraies coopérations techniques » - « Imaginer des cours communs en visio, interactifs en conférence »	3	8.5%	
Communication	Déficit de communication	- « Je pense qu'il y a eu un manque de communication total. Total » - « Parce qu'il y a un déficit total de communication. Ça c'est sur » - « Les gens n'ont pas eu accès à une communication sur ces dossiers là » - « Je ne suis pas certaine que l'on communique, que l'on fasse véritablement savoir ce qu'on peut faire, y compris aux élus qui sont membres de cette assemblée » - « Le journal tel que nous le faisons, je vous dirais qu'il a une efficacité nulle » - « Le journal régional, vous voyez, j'ai l'impression qu'il n'a pas l'impact qu'il devrait avoir » - « Je pense à 99% ils ne sont pas au courant » - « Je ne vois pas trop comment on peut faire ça et persuader des gens que cela n'intéresse pas ou qui ne connaissent pas le bien fondé de ces politiques »	9	25.7%	
	Communication médias	- « Les médias toujours nos meilleurs partenaires dans l'information » - « Une campagne d'affichage TER » - « La télévision, pour faire des reportages sur des actions ciblées, montrant le bien-fondé de ce partenariat établi par la région aquitaine » - « J'aspirerais à plus de visibilité du côté des régions »	MEDIAS	ITEMS	
			journal Aquitaine	6	17.1%
			télévision	5	14.2%
			presse	3	8.5%
			affichage	2	5.7%
			numérique	2	5.7%
			évènementiel	2	5.7%

			newsletter	1	2.8%
			radio	1	2.8%
	Autres moyens de communication	- « Sensibilisation du personnel » - « Je la décentraliserais à l'ensemble des élus et j'en ferais une compétence transversale » - « Faire des conférences territoriales »	5		14.2%
	Sensibilisation personnelle a l'interculturalité	- « Oui mais j'avoue que je suis resté un peu sur ma faim. C'est peut être pas de la faute du reste des autres a 100%. Moi-même je n'ai peut être pas su ou demandé » - « Le seul communiquant que j'ai emmené avec moi en voyage, c'était ma volonté de comprendre » - « Je dis pas que j'avais quelques compétences mais j'avais naturellement des appétences pour ce genre de choses » - « Qu'on le veuille ou pas, euh, beaucoup est affaire de feeling, d'envie de faire ça » - « J'ai peut être cet avantage, qui m'est un peu propre, c'est de... Comment dire... De m'adapter très, très vite »	8		22.8%
	Utilité d'une formation a l'interculturalité	- « Ouais, mais dans ce cas là, il faudrait le faire sur le trajet quoi » - « Oui effectivement il vaut mieux ne pas faire de gaffe quand on arrive et apparaître comme un occidental, l'Européen allez on va dire » - « Il est évident qu'il faut préparer » - « Je peux vous dire que ce n'est pas une chose qu'il faut généraliser. Ca mérite une préparation »	11		31.4%

IV. 3. LE DISCOURS INSTITUTIONNEL

IV.3.1. Le corpus du discours institutionnel

Le journal d'information « *Aquitaine* » et les communiqués de presse ont été les deux supports de communication privilégiés pour notre étude et se sont imposés dans nos choix de supports comme étant stratégiques. En effet, ils représentent les deux seules actions encore aujourd'hui pérennisées, dont l'objectif principal est d'apporter une information soutenue aux habitants et de promouvoir constamment les politiques publiques engagées par la collectivité. Intégrés et utilisés durant toute la mandature 2004-2010, ils ont abordé de manière régulière les actions de coopération décentralisée de la délégation aux affaires européennes et internationales. Bien que les dynamiques de ces deux supports divergent, l'un cherchant à susciter l'attention des journalistes pour les convaincre de publier un article sur le sujet, l'autre informant le grand public de manière plus précise sur les pans d'un dossier, ils relèvent pour autant tous deux au sein du conseil régional d'Aquitaine d'une production endogène ; ils sont courts et à visée informative. A l'inverse des sites internet de l'institution qui sont couramment externalisés, communiqués de presse et articles du magazine *Aquitaine* sont rédigés par des personnes en interne, généralement au cœur de l'évènement traité. Ce corpus se compose de 16 articles du journal d'information *Aquitaine* et de 46 communiqués de presse. Ils couvrent la période de mandature 2004-2010 du président Rousset. Tout comme pour le corpus des médias citoyens, chacun des textes sélectionnés aborde les actions de coopération décentralisée. Nous n'avons pas pris en compte ceux faisant état de solidarité internationale, même si la dynamique des actions du terrain était insufflée par cette même délégation aux affaires européennes et internationales. Notre démarche de structuration de l'échantillonnage retenu s'est scindée en deux étapes de recherche complémentaires. Tout d'abord, concernant la période 2004-2008, années où nous n'étions pas encore en poste au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine, nous nous sommes rapprochée des archives de la collectivité afin de rechercher certains numéros du magazine nous faisant défaut (du numéro 9 au numéro 31). Tous n'avaient pas été classés et répertoriés. De fait nous avons dû prendre contact avec la direction de la communication, service en charge de la conception, réalisation et diffusion du journal d'information, pour récupérer les numéros manquants. La

collecte des articles du magazine Aquitaine à partir de 2009, première année de présence dans la collectivité territoriale a été plus accessible. En effet, pour cela, nous avons mis en place une veille informationnelle internet classique pour être avisée de la parution du magazine et récupérer les exemplaires auprès des huissiers du conseil régional. Concernant les communiqués de presse, pour la période 2004-2008, soit celle avant le début de notre CIFRE, nous avons procédé à une recherche méthodique du fond documentaire numérique en interne. A partir de 2009, la veille informationnelle internet nous a permis de prendre connaissance en temps réel de toute prise de parole ou prise de position publique de la collectivité. De la même façon que pour le discours des médias citoyens, nous sommes appuyée sur Zotero, outil de gestion bibliographique pour stocker et sauvegarder les données. Le tableau qui suit permet de prendre connaissance de la structuration de l'échantillon que nous avons sélectionné pour constituer notre corpus du discours institutionnel.

NUMEROS	DATE DE PARUTION	ARTICLE COOPERATION	ARTICLE SOLIDARITE	TITRE DE L'ARTICLE
Numéro 9	parution mai 2004	0		
Numéro 10	parution juillet 2004	1		Trois drôles de dames au Vietnam
Numéro 11	parution novembre 2004	0		
Numéro 12	parution décembre 2004	1		L'Aquitaine au Maroc
Numéro 13	parution mars 2005		3	
Numéro 14	parution mai 2005	0		
Numéro 15	parution juillet 2005	1		Aquitaine - Land de Hesse: un partenariat de 10 ans
Numéro 16	parution octobre 2005		1	
Numéro 17	parution décembre 2005	0		
Numéro 18	parution février mars 2006	0		
Numéro 19	parution avril mai 2006	0		
Numéro 20	parution juin juillet 2006	0		
Numéro 21	parution octobre novembre 2006	0		
Numéro 22	parution décembre 2006 janvier 2007	0		
Numéro 23	parution février mars 2007	0		
Numéro 24	parution avril mai 2007	1		Une Europe à visage humain
Numéro 25	parution juin juillet 2007	0		
Numéro 26	parution août septembre 2007	0		
Numéro 27	parution novembre décembre 2007	1		www.cooperation.aquitaine.fr
Numéro 28	parution février mars 2008	2		Le savoir faire aquitain en Haïti
				2008 année québécoise en Aquitaine
Numéro 29	parution mai juin 2008	0		
Numéro 30	parution septembre octobre 2008	1		Un café mexicain labellisé
Numéro 31	parution décembre 2008	1		Coopération avec les pays francophones
Numéro 32	parution mars avril 2009	0		
Numéro 33	parution mai juin 2009	0		

Numéro 34	parution juillet août septembre 2009	5		Coopération décentralisée et développement solidaire
				L'Aquitaine ouvre un bureau en Chine
				L'Aquitaine s'engage à nouveau
				Laser et thérapie du cancer
				Partenariat privilégié
Numéro 35	parution décembre 2009	2		Apprendre le Français sur internet
				La coopération décentralisée

Total : 16 articles retenus pour notre corpus du discours institutionnel - le magazine Aquitaine

	1 article paru dans le numéro
	2 articles parus dans le numéro
	5 articles parus dans le numéro
	articles en lien avec la solidarité internationale

Figure 23 : Structuration de l'échantillon du corpus du discours institutionnel - le magazine Aquitaine

NOMBRE DE COMMUNIQUES DE PRESSE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE
mandature 2004 – 2010

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL	%
2004				1		1	2	2	1		1		8	8.98%
2005	2					2	1		1	1	2		9	3.70%
2006	1										2		3	1.09%
2007			1								3	1	5	1.69%
2008	1			1		3	1		1	1	1		9	3.01%
2009	1	1	2	3	1		1			3			12	3.82%
2010													0	0%
TOTAL	5	1	3	4	1	6	5	2	3	4	9	1	46	3.04%

NOMBRE DE COMMUNIQUES DE PRESSE / toute thématique confondue
mandature 2004 – 2010

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2004	0	0	0	3	4	15	6	4	8	13	14	22	89
2005	15	16	14	15	21	31	14	10	14	34	36	23	243
2006	26	22	36	29	26	20	17	5	20	20	29	23	273
2007	23	26	42	23	18	26	21	6	28	22	33	27	295
2008	24	13	14	31	22	33	19	10	27	51	30	25	299
2009	23	27	26	23	31	39	18	15	26	40	34	12	314
2010	0	0	0										0
TOTAL	111	104	132	124	122	164	82	50	123	180	163	132	1513

Figure 24 : Structuration de l'échantillon du corpus du discours institutionnel - Communiqués de presse

Tout comme le discours des médias citoyens, nous avons souhaité que l'échantillon à partir duquel s'est effectuée notre analyse s'attache à respecter les règles ⁴¹⁸ énoncées par Laurence BARDIN sur la constitution d'un corpus.

REGLE D'ECHANTILLONNAGE	APPLICATION
Exhaustivité	Le corpus couvre l'ensemble de la période de mandature du président Rousset (2004-2010).
Représentativité	Nous avons analysé 6 années entières de discours institutionnel, examinant ainsi 27 numéros du magazine Aquitaine et 1513 communiqués de presse. Sur la période correspondant à notre objet d'étude, 16 articles ont pu être retenus pour constituer notre corpus ainsi que 46 communiqués de presse.
Homogénéité	Pour chacune des années étudiées, nous avons scrupuleusement sélectionné l'ensemble des articles mais également des communiqués de presse qui abordaient le thème de la coopération décentralisée. Pour cela, nous avons procédé à une lecture systématique de tous les numéros du magazine Aquitaine et passé en revue la totalité des communiqués de la mandature 2004-2010.
Pertinence	Nous avons uniquement retenu dans le discours institutionnel, les articles et communiqués diffusés par la collectivité abordant le thème de la coopération décentralisée. Par exemple, nous avons sciemment écarté quatre articles dans le magazine Aquitaine qui ont pour leur part traité des actions de solidarité internationale initié par le conseil régional à la période concernant notre objet d'étude.

Figure 25 : Les quatre règles de constitution du corpus du discours institutionnel

⁴¹⁸ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, p 126-128

Pour respecter les règles énoncées précédemment par Laurence BARDIN, (exhaustivité, représentativité, homogénéité et pertinence), nous avons été obligée par moments de procéder à des choix méthodologiques dans notre étude. En effet, confrontés à certaines limites imposées par le terrain, nous avons dû apprendre à résoudre certaines difficultés inhérentes à un travail de recherche-action. Le tableau ci-dessous remet en perspective la démarche scientifique qui nous a animée et les moyens employés pour pouvoir pallier ces résistances.

DIFFICULTE RENCONTREE	ACTION CORRECTRICE
Cibler dans notre objet de recherche de la coopération décentralisée les articles et les communiqués de presse à prendre en compte pour constituer l'échantillon de notre corpus sur le discours institutionnel.	Tout comme pour le discours des médias citoyens, nous avons délibérément choisi de recentrer nos recherches sur les articles et les communiqués de presse qui abordent clairement la coopération décentralisée initiée par la collectivité territoriale, écartant de la même façon que pour nos autres corpus, tous ceux en lien avec la solidarité internationale, autre thématique également traitée dans le discours institutionnel.
Retrouver pour les années 2004-2008, période avant le début de notre CIFRE, les articles du magazine Aquitaine relatifs à notre analyse.	Rechercher dans les archives de la collectivité les numéros du magazine manquants (du numéro 9 au numéro 31).
Rechercher les numéros du magazine manquants pour la période 2004-2008, non archivés (du numéro 9 au numéro 27).	Commander les numéros manquants auprès de la direction de la communication, service en charge de la conception, réalisation et diffusion du journal d'information.
Procéder à une collecte des articles du magazine Aquitaine à partir de 2009, première année de présence dans la collectivité territoriale.	Mise en place d'une veille informationnelle internet pour être avisée de la sortie du magazine et récupérer les exemplaires après des huissiers du conseil régional.
Retrouver pour les années 2004-2008, période avant le début de notre CIFRE, les communiqués de presse relatifs à notre objet de recherche.	Procéder à une recherche méthodique du fond documentaire numérique en interne.

Procéder à une collecte des communiqués de presse à partir de 2009, première année de présence dans la collectivité territoriale.	Mise en place d'une veille informationnelle internet pour être avisés de la sortie des communiqués de presse sur le web en temps réel.
Stocker et sauvegarder les données.	Utiliser l'outil de gestion bibliographique Zotero (plug-in gratuit et open source) dont les services de stockage « Zotero File Storage » permettent de rattacher et enregistrer des fichiers extérieurs (documents word, PDF et captures d'écrans) à notre bibliothèque déjà existante (espace gratuit de 100 MO).

**Figure 26 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon de notre corpus
(discours institutionnel)**

IV.3.2. L'analyse du discours : Alceste et thématisation

Le corpus relatif aux 16 articles du journal d'information et aux 46 communiqués de presse compte 75% d'Unités de Contexte Élémentaires classées pourcentage élevé, permettant d'attester d'un haut degré de stabilité des données. Il comprend également 6 classes. Dans le dendrogramme présenté ci-dessous, nous notons l'opposition équilibrée marquante entre une première classification regroupant les classes 1 (31%), 5 (7%) et 3 (8%) à lire au regard d'une deuxième classification regroupant les classes 2 (37%), 6 (8%) et 4 (9%). L'analyse réalisée par Alceste montre clairement comment les significations induites par certains traitements informationnels déterminent la façon dont est représentée la coopération décentralisée dans le discours institutionnel.

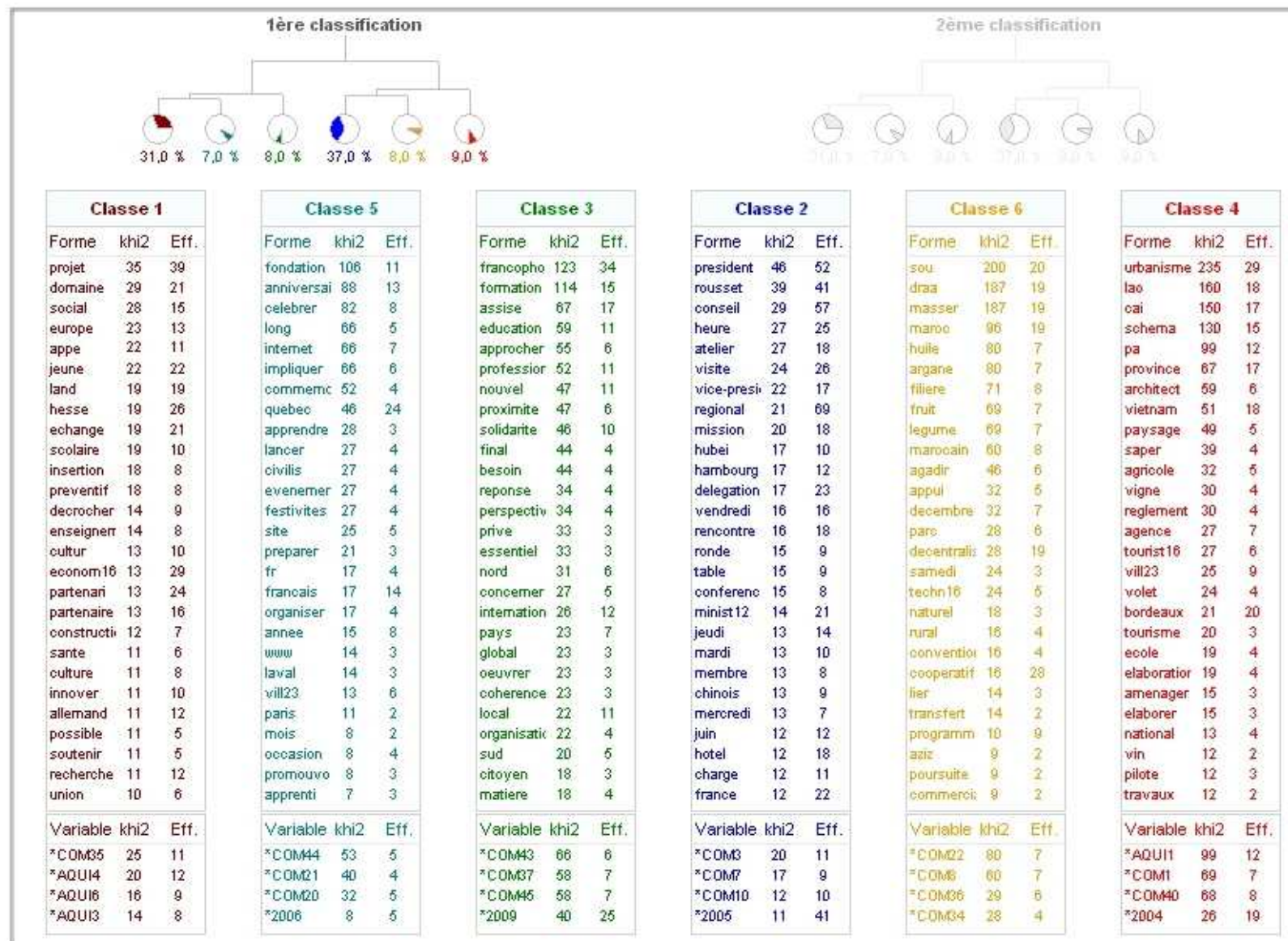


Figure 27 : Récapitulatif du rapport Alceste du corpus du discours institutionnel

Description de la classe 1 : La classe 1 contient 127 UCE et représente donc 31% du corpus. Cette classe renvoie à une opération de caractérisation de la coopération décentralisée sur un mode organisationnel. Un champ sémantique la compose. Il représente les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de la jeunesse et de l'éducation comme enjeux européens.

Contextualisation de la classe 1 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 1 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 331 :

« favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et plus particulièrement la mobilité des jeunes, la prévention du décrochage scolaire et le développement de l'économie sociale et solidaire »

UCE n° 19 :

« l'Aquitaine s'est lancée depuis plusieurs années dans la coopération interrégionale au sein de l'Union européenne pour développer des liens économiques et culturels avec d'autres régions comme le land de Hesse, en Allemagne. »

UCE n° 42 :

« la coopération entre les deux régions s'est considérablement développée dans tous les domaines, avec la conviction que de la réciprocité naît la construction européenne, avec l'humilité d'accepter que cela puisse parfois relever de l'anecdotique »

Au regard d'un processus itératif entre les quatre occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 1, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives laissant apparaître un trait de sens organisé autour d'un champ sémantiques : la jeunesse et l'éducation comme enjeux européens.

Etiquetage de la classe 1 :

Jeunesse et éducation : des enjeux européens

Le discours institutionnel aborde la coopération décentralisée au travers des **modes éducationnels de la jeunesse**, vecteur de citoyenneté. Elle présente ainsi la politique menée sous l'angle d'une démarche méthodologique, (« l'appel à projet », « date limite de dépôt des dossiers »), d'une visée organisationnelle (pour répondre au « calendrier aquitain », figurer « sur le guide des aides du conseil régional »). Une première structuration apparaît dans le discours supposant un mode-processus qui envisage la construction du **projet**. Qu'il s'agisse de la préparation en amont : « appel », « projet », « aide », « dépôt », ou du montage de dossier : « plan », « construction », « échange », la coopération décentralisée prend dans ce contexte différentes formes de mises en oeuvre. Elle peut aussi bien désigner de simples « initiatives », des « dispositions » que des « actions », « interventions » concrètes sur le terrain. Quelles que soient ces représentations, elles aspirent à défendre de fortes valeurs **partenariales**. Ainsi s'attachent-elles à « soutenir », « favoriser », « promouvoir » et « développer », à « s'engager dans les prochains mois dans des projets communs ». Les qualificatifs d'« union » et de « réseau » confortent l'idée d'une mutualisation de l'action et fait émerger un champ sémantique autour du lien partagé : « développer des liens économiques et culturels avec d'autres régions ». Les marqueurs temporels accentuent l'aspect fiable et durable de tels échanges. Ils donnent une constance à la relation : ils « se sont engagées il y a plus de 12 ans sur la voie d'un partenariat durable et fructueux ». Le discours institutionnel fait émerger des pôles de **compétitivité** à l'image des politiques régionales. Nous retrouvons ainsi les secteurs du « social », de la « culture », de l'« économie », de la « recherche ». « La coopération entre les deux régions s'est considérablement développée dans tous les domaines », il s'agit régulièrement d'illustrer les actions de terrain au travers de « partenariat multisectoriel ». Cependant, même si une forte diversité est valorisée dans le discours, le champ de l'enseignement y occupe une place prépondérante. Avec lui, un univers générationnel se révèle autour du « **scolaire** », du « jeune », de l'« élève » et de l'« étudiant ». Trois axes majeurs que sont la « mobilité des jeunes », l'« insertion », et la prévention contre le « décrochage scolaire », invitent à « favoriser les réseaux d'acteurs côtoyant les jeunes ». Cette mise en valeur s'intensifie dans ce contexte par l'emploi massif de marqueurs de la relation : « ici », « près », « en place », « dans

le », « afin », « encore »... Il est intéressant de noter que la dimension éducationnelle propre aux actions portées par la coopération décentralisée s'appuie majoritairement sur l'illustration de partenariats ciblés en « **Europe** » : « land de Hesse », Aragon, Navarre, Euskadi...

Description de la classe 2 : La classe 2 contient 144 UCE et représente donc 37% du corpus. Cette classe renvoie à une opération de caractérisation de la coopération décentralisée par une modalité onomastique. Un champ sémantique la compose. Il représente les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit du protocole de la coopération décentralisée ou la valorisation de l'identité régionale.

Contextualisation de la classe 2 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 2 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 452 :

« la région aquitaine ouvre une antenne économique en Chine. Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, tiendra une conférence de presse ce jeudi 2 » avril 2009 à 17 heures 30, à l'hôtel de région »

UCE n° 344 :

« la région aquitaine solidaire de la Palestine : Alain Rousset rencontre Hind Khoury »

UCE n° 194 :

« point presse le jeudi 20 janvier à 14 heures en salle de presse, animé par Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine et président de l'ARF et Raymond Forni »

UCE n° 136 :

« Alain Rousset reçoit une délégation de représentants de régions russes, le 2 juillet 2004 à l'hôtel de région »

Au regard d'un processus itératif entre les quatre occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 2, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes

représentatives laissant apparaître un trait de sens organisé autour d'un champ sémantique : le protocole ou la valorisation de l'identité régionale.

Etiquetage de la classe 2 :

Le protocole : la valorisation de l'image aquitaine

La coopération décentralisée mise en scène dans le discours institutionnel nous invite à appréhender cette politique au travers de **conduites protocolaires**. Partagée entre devoir et vouloir, elle manifeste « *des règles et des normes qui s'imposent à tous les participants* »⁴¹⁹ mais reflètent également « *des intentions, des tendances et des valeurs qui lui sont propres, individuellement* »⁴²⁰. Elles s'identifient ici par l'intermédiaire d'un cadre précis. Cette exactitude se retrouve d'abord par la présence de catégories grammaticales visant à souligner la justesse du **temps** de l'action (les mois / jour (96)). Ainsi les mois sont indiqués au profit des saisons (« juin », « janvier », « novembre », « octobre », « avril », « mai », « septembre »), les jours (« vendredi », « jeudi », « mardi », « mercredi », « lundi ») au profit des années (absences significatives (- 16)). L'action va jusqu'à être minutée dans le temps (« heure », « h ») dans un agenda où le **régime de conventions** s'envisage dans une aussi grande diversité que les contenus qu'il comporte. Le discours s'attache à décrire l'intitulé des « missions » par des « visites », des « rencontres », des « ateliers », des « tables ronde », des « rendez-vous », des « entretiens »... Les modalités verbales s'orientent également vers une préoccupation de la représentation où l'on se doit de « recevoir », d'« offrir », de « participer », d'« animer », de « tenir », de « composer »... La dimension **logistique** est partie prenante de cette démarche qui vise à décrire le détail des programmes et des déplacements : « déjeuner », « soirée », « hôtel ». Le discours met en exergue ce souci constant de pouvoir valoriser les actions protocolaires via la mise en place d'événements **médiatiques** (« presse », « conférence », « salle », « salon »). La région aquitaine se transpose par le biais d'une démultiplication physique à l'étranger, grâce à la formalisation d'« antenne » et de « bureau » dédiés au développement régional. L'exactitude de la coopération décentralisée se traduit également dans le discours institutionnel par la présence de nombreux prénoms

⁴¹⁹ FONTANILLE Jacques, *Pratiques sémiotiques : Immanence et pertinence, efficience et optimisation*, Limoges, Presses Universitaires Limoges, 2006, p 46

⁴²⁰ Ibid, p 47

(91). « Guy », « Paul », « Jean », « Michel », « Roland », « François » sont autant de marqueurs de proximité que d'acteurs au fait du terrain. Ils sont cependant rapidement soumis à un étrange **paradoxe** qui met en exergue leur titre, induisant un respect formel dû à leur grade, à leur échelon. Ils marquent l'existence d'une condition sociale reconnue : « vice-président », « délégué », « homologue », « représentant », « ministre », « membre » d'une « délégation »... Les absences significatives du mot partenaire (- 12) insistent encore davantage sur la symbolique que représente ce pouvoir. Les trois éléments que sont Alain (46), président (46) et Rousset (39) imprègnent profondément le discours institutionnel et de fait constituent une union forte, quasi sacrée de l'influence régionale et de son rayonnement. Le climax protocolaire semble ici trouver sa véritable dimension, accentué par le genre du « communiqué de presse ».

Description de la classe 3 : La classe 3 contient 34 UCE et représente donc 8% du corpus. Cette classe renvoie à une opération de caractérisation de la coopération décentralisée sous le prisme du développement solidaire. Un champ sémantique la compose. Il représente les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de la solidarité portée dans le discours institutionnel de la coopération décentralisée et de son rapport à la francophonie.

Contextualisation de la classe 3 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 3 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n° 497 :

« ces assises permettront aux acteurs locaux du Nord et du Sud de croiser des représentants institutionnels et universitaires oeuvrant pour la francophonie afin de mettre au point ensemble des perspectives d'action »

UCE n° 516 :

« l'éducation pour tous étant un enjeu majeur de développement, l'objectif final des assises est de trouver des réponses aux besoins de formation des populations concernées »

UCE n° 435 :

« la Région aquitaine, qui coopère essentiellement avec des zones francophones, souhaite faire émerger de nouvelles approches pour renforcer ces deux secteurs porteurs d'avenir pour les pays en voie de développement francophone »

UCE n° 499 :

« l'objectif final des assises est de trouver des réponses aux besoins de formation des populations concernées dans leur vie quotidienne, leur vie de travail, et leur vie de citoyen »

Au regard d'un processus itératif entre les quatre occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 3, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour d'un champ sémantique : la solidarité porteuse d'une conception de la francophonie.

Etiquetage de la classe 3 :

La solidarité : une conception de la francophonie

Le discours institutionnel rapproche la coopération décentralisée d'une valeur de **solidarité**, profondément ancrée dans l'action. « *Est moral, peut-on dire, tout ce qui est source de solidarité, tout ce qui force l'homme à compter avec autrui, à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme, et la moralité est d'autant plus solide que ces liens sont plus nombreux et plus forts* »⁴²¹. Ainsi s'investit-elle pleinement dans les relations humaines et valorise une forte dimension sociale. La catégorisation du **groupe**, au travers de qualificatifs tels que « collectif », « citoyen », « population », « tous », « ensemble » marque un élan fédérateur propre à la coopération décentralisée et suppose une aide mutuelle qui permet d'« initier des réponses de proximité ». Les modalités verbales autour de la notion de rapprochement (« approcher », « avancer », « engager »), renforcent l'« approche territoriale » empreinte du « local », voire du « privé ». Dans ce contexte, nous retrouvons des **représentations concrètes** qui renvoient à la « vie », au « quotidien » : « l'objectif final [...] est de trouver des réponses aux besoins ». Plus le discours accentue une dimension de proximité, plus il évoque le **champ lexical de l'intrinsèque** : « majeur », « essentiel ». L'agir solidaire s'inscrit dans une démarche qui tisse du lien entre les individus, entre les groupes. Le discours met ici en tension des oppositions telles que « nord » « sud », « global » « local », atténuées par de nombreux marqueurs de relation : « dans le », « pendant »... Loin de se positionner dans un rapport de forces, le discours met au contraire en évidence une notion forte **d'investissement** pour « permettre » d'« œuvrer » et d'« agir » afin que ces relations se transforment en « moteur de développement durable pour [les] pays ». Le marqueur d'intensité « plus de » renforce l'attention apportée à l'autre.

⁴²¹ DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, Paris, Paris, PUF, 1996, p. 105-106

Ainsi un tel mode de relation permet au discours de se **projeter** dans le futur, d'émettre un « souhait », d'assurer un « avenir », de créer des « perspectives », de « faire émerger de nouvelles approches ». La « **francophonie** » est citée de manière privilégiée comme l'une d'entre elles. Il s'agit de « mettre au point ensemble des perspectives d'action ». Ainsi « la région aquitaine coopère essentiellement avec des zones francophones » jusqu'à l'entrecroisement de concepts vers une définition des « civilisations ». L'« éducation » et la « formation » apparaissent comme des « enjeux majeurs du développement » avec la préoccupation quotidienne de répondre aux « besoins de formation des populations concernées ». De nombreuses modalités verbales sur un mode de **partage** : « croiser », « coopérer », « échanger », « préparer », « accueillir », introduisent dans le discours la francophonie au travers de rassemblements internationaux. Ces « temps forts » prennent la forme d'« assises régionales de la coopération décentralisée et du développement solidaire » permettant à des « acteurs du développement et représentants d'institutions européennes et internationales » de débattre et de construire une solidarité francophone active.

Description de la classe 4 : La classe 4 contient 38 UCE et représente donc 9% du corpus. Cette classe renvoie à une opération de caractérisation de la coopération décentralisée sous le prisme du partenariat avec le Vietnam. Un champ sémantique la compose. Il représente les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de la volonté d'une coopération réussie avec pour exemple le Vietnam.

Contextualisation de la classe 4 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 4 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n°205 :

« l'exemple du schéma d'urbanisme de la ville de Sapa a été remarqué par les autorités nationales vietnamiennes »

UCE n°90 :

« cet engagement lie les deux régions pour la période de 2009-2012 et s'articule autour de quatre volets : le soutien à la production d'un plan d'urbanisme de l'extension de la ville de Sapa, l'appui au développement de l'écotourisme et à la protection de la biodiversité dans la province de Lao Cai »

UCE n°216 :

« une expérimentation agricole pour diversifier les cultures de la province de Lao par la vigne et les arbres fruitiers, un schéma de développement touristique de la ville de Sapa et un schéma d'urbanisme »

UCE n°5 :

« l'élaboration d'un schéma directeur couplé d'un règlement d'urbanisme est proposée afin d'insuffler de la modernité tout en préservant l'identité de la ville »

Au regard d'un processus itératif entre les quatre occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 4, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives laissant apparaître un trait de sens organisé autour d'un champ sémantique : la volonté d'une coopération réussie au Vietnam.

Etiquetage de la classe 4 :

Une volonté de coopération : l'exemple vietnamien

Le discours institutionnel tend à illustrer la coopération décentralisée au travers de programmes concrets. Parmi ceux-ci, nous relevons une référence directe au **partenariat vietnamien**. Une localisation explicite à la ville de « Sa Pa », dans la « province » du « Lao Cai » au « Vietnam » est clairement exprimée. Ce processus de coopération décentralisée est mis en valeur en tant que tel, Alain (- 7), Rousset (- 6) étant l'absence significative majeure dans cette classe. La politique tend donc à s'effacer dans ce contexte au profit de l'action du terrain. Ce discours ne nous invite pas à une dimension protocolaire mais traduit plutôt l'exécution des initiatives investies. « La région aquitaine poursuit son engagement auprès de la province ». Elle « assure conjointement », elle « élabore conjointement » « avec les autorités locales ». L'investissement partagé des deux parties prenantes permet de valoriser distinctement la **mécanique de partenariat**. A travers un « volet majeur », nous pouvons noter son importance. Ce dispositif traduit aussi le « dynamisme des coopérations locales » et sa démarche innovante : « ce schéma est considéré comme une expérience pilote ». Le cas du Vietnam est également abordé pour saluer une **réussite**, un « succès au bout du monde », dans lequel « la région aquitaine exporte ses jeunes talents » jusqu'à faire émerger un « guide des bonnes pratiques de coopération ». Comme le souligne Bernard LAMIZET « *le processus de la reconnaissance fonde la dimension symbolique de l'identité* » de cette coopération, le programme s'étant « vu félicité par le niveau national »⁴²² et de fait légitimé par son accomplissement. Nous retrouvons dans ce discours une notion d'implication prononcée, ou le « soutien » et l'« engagement » donnent un véritable sens à l'« appui au développement ». Il semble investir différents champs d'actions

⁴²² LAMIZET Bernard, *Politique et identité*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 2002, p 20

en tirant profit des « ressources naturelles et culturelles » du Vietnam. Le discours évoque en premier lieu l'agriculture et notamment « un soutien au développement de la vigne, du vin et de l'arboriculture » qui conduit à « diversifier les cultures », à contribuer à la « protection de la biodiversité ». Des priorités sont également données au cadre de vie qui « s'articule autour de quatre volets » : « l'urbanisme », « le paysage », « l'architecture » et « la ville ». Des projets effectifs sont abordés tels que « l'extension de la ville de Sa Pa » par la mise en place d'un « schéma d'urbanisme ». Ces champs d'action convoquent également des modalités verbales autour de la construction et traduisent une dynamique qui vise à « aménager », « élaborer », « conduire », ou même « expertiser ». Le tourisme apparaît également comme l'un des axes forts de ce partenariat où est retracé le « schéma de développement touristique durable », une forme d'« écotourisme » qui vient investir une « zone touristique au potentiel élevé ». Le discours institutionnel donne à voir une coopération décentralisée **riche et plurielle**, abordant différents champs d'actions et secteurs d'activité, érigeant ainsi le Vietnam comme un exemple marquant d'une opération réussie.

Description de la classe 5 : La classe 5 contient 29 UCE et représente donc 7% du corpus. Cette classe renvoie à une opération de caractérisation de la coopération décentralisée sous l'égide du 400^{ème} anniversaire de la ville de Québec. Un champ sémantique la compose. Il représente les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de la dimension commémorative de l'histoire francophone comme fondement de la coopération québécoise.

Contextualisation de la classe 5 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 5 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n°352 :

« la région aquitaine participe activement à la commémoration du 400^{ème} anniversaire de la ville de Québec par des festivités organisées en région tout au long de l'année 2008 »

UCE n°521 :

« le projet civilisations francophones lancé à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Québec, vise à promouvoir et développer l'apprentissage et l'usage de la langue française sur internet »

UCE n°503 :

« l'Aquitaine et le Québec lancent deux nouveaux sites internet pour promouvoir l'apprentissage du français et la francophonie. En association avec l'institut français de Madrid et la fondation internet nouvelle génération »

UCE n°334 :

« tout au long de l'année 2008, des festivités seront organisées en région »

Au regard d'un processus itératif entre les trois occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 5, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes

représentatives qui laissent apparaître un trait de sens organisé autour d'un champ sémantique : une histoire francophone comme fondement de la coopération québécoise.

Etiquetage de la classe 5 :

Une histoire francophone : fondement de la coopération québécoise

La coopération décentralisée s'illustre également dans le discours institutionnel sous des **accents québécois**. « Retraçant ainsi 400 ans d'histoire faite de rencontres et d'échanges », la région aquitaine met à l'honneur son partenariat « canadien » mené avec « Québec ». Ainsi, le discours traduit une **sémiotique commémorative** qui unit les deux régions, notamment à travers la mise en œuvre du « 400^{ème} anniversaire de la ville de Québec », donnant « lieu à plusieurs manifestations » « tout au long de l'année 2008 » et constituant ainsi un « *ancrage référentiel* »⁴²³ pour chacun. « La région aquitaine participe activement » à cet « anniversaire ». Les absences significatives régional (- 7), économie (- 5), développement (- 5) montrent que la coopération décentralisée pour ce cas, ne s'inscrit pas dans une dynamique marchande mais se veut au contraire garante de valeurs historiques pour « réaffirmer les liens étroits unissant aquitains et québécois ». Il s'agit alors par des catégories grammaticales de s'« associer », de « préparer », d'« organiser », de « lancer », de « célébrer »... « En participant aux célébrations à Québec » le discours institutionnel fait ressortir l'intérêt prononcé de l'Aquitaine de « renforcer ce partenariat ». Outre son aspect historique fort, ces « festivités » sont l'« occasion » de promouvoir l'accès à la francophonie en « développant une réflexion sur les réalités interculturelles » liées aux nouvelles technologies. Elles invitent à l'inauguration du « **portail Civilisations francophones** », « initiative originale et innovante [qui] accompagne l'internaute soucieux d'apprendre ou améliorer le français » sur la toile. « Internet » est porté dans ce contexte comme un vecteur « d'apprentissage », permettant d'« étudier » et d'apprendre à distance. Il s'agit de créer une opportunité propice à « promouvoir et développer l'apprentissage et l'usage de la langue française » et de découvrir la culture francophone dans toute sa diversité. Cette démarche partenariale est une autre manière d'appréhender la coopération décentralisée à travers un outil, **un support collaboratif** de

⁴²³ LAMIZET Bernard, *La médiation culturelle*, Paris, Editions L'Harmattan, 1999, p 383

médiation et d'interaction, qui encourage au « travail d'un réseau ». Le discours institutionnel met en exergue la richesse des partenaires impliqués dans ce projet numérique. Ainsi sont valorisés des **acteurs clés** « sous l'égide de l'association des régions de France » tels que : la « Fondation Internet Nouvelle Génération, FING », « l'université Laval », « l'institut français de Madrid », le « Ministère des affaires étrangères et européennes » et « la société canadienne Thot Cursus ». Cette classe met en exergue une nouvelle forme de collaboration digitale, où le respect de l'histoire et de la culture francophone peuvent devenir les éléments-phares de festivités commémoratives.

Description de la classe 6 : La classe 6 contient 33 UCE et représente donc 8% du corpus. Cette classe renvoie à une opération de caractérisation de la coopération décentralisée sous le prisme du partenariat avec le Maroc. Un champ sémantique la compose. Il représente les traits de structure de la signification mise en discours. Il s'agit de la valorisation de l'expérience marocaine et de son investissement dans l'agriculture.

Contextualisation de la classe 6 : Sont données à lire ici les UCE les plus caractéristiques de la classe 6 à partir desquelles nous avons retrouvé des éléments probants d'une dynamique de signification.

UCE n°174 :

« inauguration du 2^{ème} salon international des techniques de la filière fruits et légumes »

UCE n°312 :

« visite du centre de transfert de technologies de la filière fruits et légumes d'Agadir samedi matin »

UCE n°431 :

« Alain Rousset et Mohamed Ouraiss, vice-président de la région Souss Massa Drâa, reviendront ensemble sur la coopération décentralisée qui lie leurs deux régions à travers l'indication géographique huile d'argan »

UCE n°252 :

« diverses collaborations se sont mises en place entre les deux régions, autour de leurs parcs naturels régionaux, leurs producteurs et exportateurs de fruits et légumes et leurs vétérinaires »

Au regard d'un processus itératif entre les quatre occurrences au plus fort khi2 et les UCE les plus caractéristiques de la classe 6, nous avons pu appréhender une structure sémique dans les classes représentatives laissant apparaître un trait de sens organisé autour d'un champ sémantique : la valorisation de l'expérience marocaine et de son investissement dans l'agriculture.

Etiquetage de la classe 6 :

Une coopération investie par la ruralité : le cas du Maroc

Le discours institutionnel nous invite à suivre l'expérience de coopération décentralisée menée avec le **Maroc**. Le « Souss Massa Drâa », région partenaire du conseil régional d'Aquitaine est clairement identifié dans cette classe. Le discours y valorise expressément « une pratique de solidarité et de développement vis à vis de [cet] espace francophone ». Il y souligne la démarche professionnelle qui a été mise en place, en lien direct avec **les dynamiques rurales** : « environnement » « rural », « naturel » « agricole », producteur d' « huile » d' « argane ». Des exemples concrets illustrent cette expérience de partenariat : « l'ouverture de la première maison familiale rurale », « la création de sentiers de découverte du parc », actions menées « autour de leurs parcs naturels régionaux, leurs producteurs et exportateurs de fruits et légumes et leurs vétérinaires ». Elle est également crédibilisée dans le discours par la mise en place du **Programme d'Appui à la Décentralisation** : « PAD » qu'elle a contracté. Cette classe fait ainsi référence au discours narratif propre au dispositif de contractualisation avec les collectivités marocaines pour la coopération décentralisée. Nous en retrouvons les principales phases : « dessiner les orientations », « engager un partenariat », à travers la « tenue d'un comité de pilotage » et la « signature officielle de la convention cadre ». L'utilisation des adjectifs « fort » et « soutenu » dénote une relation à l'intensité prégnante et confirme ainsi la démarche initiée. Le discours fait évoluer le cadrage du PAD vers une dimension professionnalisante, propre à la protection des produits du terroir et la construction d'une **filière agricole** au Maroc : « techniques de la filière fruits et légumes », qui lie notamment « les deux régions à travers l'indication géographique protégée de la filière huile argane ». Le champ lexical du technique est alors développé : « volets », « technologies ». Il est appuyé de marqueurs de relations (« et », « en place »), de ceux qui permettent de « s'enrichir mutuellement », de « mener une coopération décentralisée basée sur la réciprocité dans les échanges ». Le principe d'une coopération décentralisée, tel un échange qui pousse à l'action et au développement, est de fait assuré. Les modalités verbales soulignant dans ce contexte **la réalisation** sont là pour en témoigner. Le discours institutionnel décrit le projet « mené » comme une initiative qui cherche à « lier », s'« engager », « piloter », à « réaliser », à « inaugurer », et sur du moyen

terme à « renouveler » les conduites. Ainsi préparé, cadré et professionnalisé, le travail amorcé autour de la ruralité du territoire marocain permet à la coopération décentralisée d'envisager des **perspectives marchandes** à ce partenariat. Il identifie clairement la démarche « commerciale », l'approche « produit » qui, forte du succès naissant de cette collaboration, permet « l'accompagnement de 50 micro exploitations agricoles de la vallée ».

Thématisation du discours institutionnel :

THEMATISATION DU DISCOURS DE L'INSTITUTION - CONCEPTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Cadrement de la coopération décentralisée du conseil régional	Temporel	- « Programme de coopération décentralisée les liant depuis 2002 » - « Un partenariat de 10 ans » - « La région aquitaine, qui mène une coopération avec Haïti depuis 2000 » - « Depuis 2004, au titre de la coopération internationale »	28	45.1%
	Financier	- « Un engagement annuel de 57 700€ est programmé sur trois ans » - « Participer à hauteur de 500 000 euros » - « Un financement de 151000 €, est ainsi mis à contribution pour aider les populations »	9	14.5%
Compréhension de la coopération décentralisée	Définition explicite de la coopération décentralisée	- « C'est en posant des liens solides et durables entre les habitants et les institutions communautaires que les Régions participent à la construction et à l'intégration de l'Union Européenne » - « Partenariat d'échange » - « Le conseil régional établit des liens institutionnels durables avec des collectivités territoriales sur la base d'intérêts réciproques » - « Développer des liens économiques et culturels avec d'autres régions comme le Land de Hesse »	6	9.6%
	Problématique identifiée	- « Un tourisme galopant et anachronique se développe, perturbant le fragile équilibre économique d'un des plus beaux territoires du pays » - « Identifié l'alimentation comme préoccupation majeure pour la santé » - « Décrochage scolaire » - « La question de l'organisation territoriale au Québec et en France »	6	9.6%
	Objectif visé	- « L'objectif des échanges bilatéraux est de mener des actions communes en matière d'économie, de culture, de recherche, et d'enseignement » - « Objectif : créer une activité économique permettant le maintien de la forêt » - « L'objectif final des Assises est d'initier des réponses de proximité aux besoins de formation des populations concernées » - « A pour objectif de créer un réseau international d'acteurs » - « Avec comme objectifs la création d'emplois, l'égalité hommes-femmes et l'insertion des jeunes » - « Visent à présenter aux chefs d'entreprise les possibilités existant dans la région partenaire, favoriser les offres de coopération pour les entreprises, les universités et les laboratoires, informer des aides régionales et nationales »	16	25.8%

Orientations stratégiques de la coopération décentralisée au CRA	Identification des actions menées en matière de coopération décentralisée		26 exemples cités		41.9%
			DOMAINES	ITEMS	%
		- « Elaborer le schéma directeur et le règlement d'urbanisme de la commune de Sa Pa »	urbanisme	6	9.6%
		- « Conduit une mission aéronautique »	développement économique	16	25.8%
		- « Les échanges entretenus avec l'école hôtelière de Marburg dans le Land de Hesse »	formation éducation	14	22.5%
		- « L'échange entre les personnels administratifs et techniques des deux conseils régionaux »	coopération institutionnelle	1	1.6%
		- « Une valorisation économique des produits issus de la forêt »	agriculture	8	12.9%
		- « L'apprentissage du français et la francophonie »	francophonie	8	12.9%
		- « Une délégation de représentants de régions russes »	protocole	8	12.9%
		- « Porter leurs efforts dans les domaines de la décentralisation »	décentralisation	5	8%
	Identification des zones géographiques investies par la coopération décentralisée	- « Le partenariat entre nos deux régions prévoit des échanges de physiciens, médecins, biologistes »	santé	3	4.8%
		- « Afin de lier des liens culturels »	culture	3	4.8%
		- « Sa Pa, bourgade de 3 500 habitants, prisée pour la beauté de ses paysages de montagne et la douceur de son climat »	40		64.5%
		- « La région Souss Massa Drâa au sud du Maroc »	ZONE	ITEMS	%
		- « Le Land de Hesse, région de Francfort en Allemagne »	Québec	18	29%
		- « Cousins francophones nord-américains »	Allemagne	12	19.3%
		- « Parmi les plus pauvres du monde, ce pays francophone des Caraïbes »	Maroc	10	16.1%
		- « A Wuhan, dans la province chinoise du Hubei (57 millions d'habitants) »	Vietnam	7	11.2%
			Madagascar	5	8%
			Chine	4	6.4%
			Euskadi	2	3.2%
			Roumanie	2	3.2%
			Haïti	2	3.2%
			Aragon	2	3.2%
			Navarre	2	3.2%
			Italie	1	1.6%

THEMATISATION DU DISCOURS DE L'INSTITUTION - VALEUR AJOUTEE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Intérêts des pouvoirs publics locaux de faire de la coopération décentralisée	Richesse économique	- « Développer des liens économiques et culturels avec d'autres régions » - « Favoriser les coopérations entre entreprises des deux régions » - « Faire de cette région un lieu de passage pour les échanges commerciaux avec la Chine »	12	19.3%
	Richesse humaine	- « La transmission d'un savoir-faire, d'une excellence aquitaine au profit de pays moins expérimentés » - « Générer des effets démultiplicateurs de projets et de progrès [...] humains »	2	3.2%
	Approfondir la coopération déjà existante	- « Intensifier les échanges de jeunes à l'école » - « Revaloriser l'enseignement de l'allemand dans les cycles primaires, secondaires et universitaires » - « Confronter l'expérience des différentes collectivités locales françaises au Vietnam »	12	19.3%
	Volonté politique	- « Défendre des intérêts communs » - « Etablir des liens institutionnels durables avec des collectivités territoriales » - « Contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques locales »	4	6.4%
Répercussions sur le territoire de l'Aquitaine de faire de la coopération décentralisée	Renforcer la construction de l'Europe	- « Une manière de construire l'Europe de demain » - « L'Aquitaine contribue à la construction d'une Europe proche des intérêts et des préoccupations des Aquitains » - « De la réciprocité naît la construction européenne »	4	6.4%
	Echange de bonnes pratiques	- « Echanges d'expériences avec le Pays de Galles et le Pays Basque espagnol » - « Tirant parti des expériences et pratiques sur le handicap mental » - « Confronter ainsi leurs analyses » - « Surtout un échange de savoir-faire entre les différents acteurs économiques de ces deux régions » - « Volonté de renforcer encore leurs échanges » - « L'ambition d'approfondir leur partenariat au travers de projets s'inscrivant dans la durée »	12	19.3%

THEMATISATION DU DISCOURS DE L'INSTITUTION - FAIRE-VALOIR DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Valeurs identifiées que représente la coopération décentralisée	Partenariat	- « D'un partenariat multisectoriel » - « Mis au point un partenariat d'échange » - « Les axes d'un partenariat privilégié »	30	48.3%
	Proximité	- « Passent par des approches de proximité en parfaite cohérence avec les acteurs globaux »	4	6.4%
	Rencontre	- « Ce moment de rencontres et d'échanges » - « Des rencontres avec des représentants »	17	27.4%
	Solidarité - entraide	- « Le dispositif régional s'articule autour de grands axes tels que l'initiative et la solidarité » - « Une politique de solidarité et de développement vis-à-vis de l'espace francophone » - « Inscrire leurs actions de solidarité dans la durée »	30	48.3%
	Réciprocité	- « Basée sur la réciprocité dans les échanges »	4	6.4%
	Appui	- « Dispositif d'appui aux initiatives »	8	12.9%
	Réflexion	- « Un des sujets de réflexion lors de cette mission »	3	4.8%
Rôle des élus	Investissement des élus identifié dans le corpus	- « Des actions de lobbying » - « A obtenu un entretien avec la commissaire chargée de l'agriculture et du développement rural » - « Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, mène une délégation Aquitaine » - « Cette délégation sera composée d'élus, d'universitaires et de chefs d'entreprise de la région Aquitaine » - « Alain Rousset reçoit une délégation de représentants russes »	32	51.6%
	Paroles des élus citées	- « Il y a tout à faire, les compétences aquitaines peuvent aider » - « Les régions européennes ont tout à gagner en passant par des partenariats »	3	4.8%

	Investissement d'Alain Rousset identifié	- « Explique Alain Rousset » - « Défend Alain Rousset » - « Alain ROUSSET, président du conseil régional d'Aquitaine »	22	35.4%
Rôle des partenaires	Investissement des partenaires	- « Les partenaires : l'université Bordeaux 3, l'Agence d'urbanisme Bordeaux-métropole et l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux » - « La région met aussi en contacts les entreprises aquitaines et hessoises pour favoriser les partenariats grâce à des échanges de stagiaires et participations croisées à des salons professionnels » - « Mise en place d'un groupe de travail décisionnel réunissant tous les partenaires concernés par le sujet »	21	33.8%
	Paroles des partenaires	- « Nous devons faire des compromis mais être ferme » - « La meilleure façon d'apprendre une langue c'est d'être mis en situation professionnelle » - « Nous permettons aux producteurs de cafés équitables et biologiques de s'organiser sur les marchés de consommation »	7	11.2%
Résultats obtenus	Valorisation matérielle	- « Près de 24 d'entre eux ont été sélectionnés » - « Présentation du bilan d'actions et de la coordination qui sera mise en œuvre » - « Le bilan général et l'état d'avancement des actions prévues pour 2005 » - « Ce déplacement va permettre de dresser le bilan des actions déjà entreprises, de les évaluer sur site »	6	9.6%
	Valorisation financière	- « Subventionnés à hauteur de 267 000€ » - « 6000 euros ont ainsi été versés » - « Cette initiative, financée par la région aquitaine à hauteur de 5.000 € »	4	6.4%

THEMATISATION DU DISCOURS DE L'INSTITUTION - NOUVELLES ATTENTES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

CATEGORIES	COMPOSANTES	EXEMPLES	NOMBRE ITEMS	%
Nouvelles orientations stratégiques	Domaines d'activités envisagés	- « Ambitionnent de s'engager dans les prochains mois dans des projets communs relatifs aux énergies renouvelables »	1	1.6%
	Projets envisagés	- « La création de l'INAQ, l'Institut Nutrition Aquitaine » - « La mise en place du projet Dêficobois autour de la construction bois » - « La création d'une université virtuelle francophone commune » - « L'organisation sociale sera à nouveau soutenue par le conseil régional d'Aquitaine cette année pour un projet similaire en Bolivie » - « L'élaboration d'une licence professionnelle des sciences et techniques des aliments »	7	11.2%
Communication	Déficit de communication	- « Peu de communication a été réalisée autour de cette participation » - « Le déficit d'information autour de son action l'a conduite à être perçue comme lointaine » - « Plus préoccupée par des directives théoriques que par la vie des gens » - « L'humilité d'accepter que cela puisse parfois relever de l'anecdotique »	4	6.4%
	Actions de communication	- « L'inauguration du salon international des techniques de la filière fruits et légumes (SIFEL) » - « 2 portails web afin de promouvoir l'économie régionale dans la région partenaire » - « Un voyage de presse est proposé » - « Un catalogue technique présente les projets et problématiques des acteurs » - « une conférence de presse » - « Un voyage de presse est proposé » - « Exposition » - « Signature de convention »	9	14.5%
	Communication sur le programme protocolaire suivi	- « PROGRAMME d'Alain Rousset » - « 15 h 00 – 16 h : entretiens avec le responsable du programme » - « 19 h 00 – 19 h 30 Entretien politique avec le Maire » - « Au programme : participation aux débats de la 1ère édition du Forum » - « Programme prévisionnel du déplacement »	13	20.9%

IV. 4. CONCLUSION INTERMEDIAIRE SUR L'ANALYSE DE DISCOURS

Par notre recherche empirique reposant sur un modèle d'analyse de discours à trois niveaux, nous nous sommes attachée à étudier le langage en action des citoyens, des élus politiques et de l'institution pour comprendre la représentation que chacune de ces parties prenantes se fait de la coopération décentralisée. Notre questionnement général nous a tout d'abord amenée à considérer la parole des administrés et à faire l'hypothèse que la légitimité cognitive était faible, que les citoyens ne comprenaient pas le sens des actions de coopération décentralisée ni les bénéfices pour leur propre territoire local. Dans un deuxième temps, nous avons concentré notre travail sur la parole politique et avancé que les conseillers régionaux d'Aquitaine donnaient sens aux pratiques de coopération décentralisée de la collectivité et favorisaient l'intelligibilité des actions sur le terrain. Nous avons fait l'hypothèse que la légitimité normative était forte. Enfin, dans notre troisième hypothèse, nous avons approfondi la parole institutionnelle et considéré que la région aquitaine délivrait une information restreinte dans son discours officiel sur ce domaine d'activité. Nous avons avancé l'hypothèse que l'institution demeurerait confuse quant au résultat des actions de coopération décentralisée qu'elle engageait, la légitimité pragmatique n'étant pas suffisamment investie.

Au regard de notre cadrage théorique et de notre analyse de discours, nous pouvons tout d'abord avancer que la politique de coopération décentralisée est perçue par les **médias citoyens** comme ambivalente. En effet, d'une part, ils soutiennent cette démarche initiée par les collectivités territoriales et restent convaincus de la cohérence d'une politique publique menée conjointement avec un engagement citoyen. Sensibilisés aux actions de terrain, ils saisissent les fondements historiques, les enjeux stratégiques et les implications financières qu'engage toute coopération décentralisée. Ils se sont particulièrement bien appropriés la démarche de méthodologie de projet qu'elle investit et se projettent au travers d'une conception partenariale, ancrée dans le travail collectif, porteuse de bénéfices pour les populations. Ils valorisent fortement l'apport interculturel qu'elle suscite dans les échanges auxquels elle donne lieu. D'autre part, ils s'interrogent fortement sur la légitimité de la coopération décentralisée telle qu'elle est portée actuellement et les moyens financiers qui sont employés. Ils interpellent le bien-fondé de l'utilisation de l'argent public, de leurs impôts locaux, pour

financer les actions à l'international. Ils dénoncent le manque d'investissement de certains élus et protestent contre les pratiques courantes de coopération décentralisée qui dérivent vers le tourisme politique, la corruption, le gaspillage et la stigmatisation des populations partenaires. La crainte d'une démarche néo-coloniale vis à vis des pays du Sud semble la plus présente dans leur discours. Deux attentes majeures émergent par rapport à la coopération décentralisée. Ils réclament une évaluation des dépenses publiques et une mesure de l'efficacité et de la pertinence des projets menés en matière de coopération décentralisée. Parallèlement, ils souhaitent vivement collaborer aux actions menées par les collectivités, s'investir dans un nouvel exercice de citoyenneté, contribuer à la dynamique d'échange international, valoriser un projet territorial, être associés à la réflexion conduite et participer à la mise en œuvre de l'action sur le terrain. Une telle représentation de la coopération décentralisée **invalide** pour partie notre **hypothèse 1** : les citoyens comprennent bien le sens des actions de coopération décentralisée et les enjeux sociétaux que sous-tend le phénomène, mais ils s'interrogent fortement sur les objectifs atteints par les collectivités territoriales.

Dans un deuxième temps, notre cadrage théorique et notre analyse de discours ont mis en valeur une perception de la coopération décentralisée par les **élus politiques**, riche d'enseignements, capable de nous éclairer sur leur représentation politique, idéologique mais également professionnelle, forte d'un retour d'expérience du terrain. Les élus s'accordent à penser que la coopération décentralisée s'inscrit dans une démarche politique de témoignage. Ainsi, se sentant légitimés par la fonction qu'ils occupent au sein de l'institution, ils cherchent à valoriser les intérêts pour la collectivité mais également les répercussions pour les Aquitains d'investir une telle compétence d'un point de vue régional. Héritière de la décentralisation, ils la veulent au service des administrés et porteuse de richesses économiques et de bonnes pratiques. Cependant, ils restent partagés sur leur compréhension claire des objectifs visés par la collectivité et les domaines d'interventions des actions initiées. Même si la majorité des zones géographiques partenaires du conseil régional d'Aquitaine sont amplement distinguées, il n'en demeure pas moins que le discours des élus politiques dénote l'absence d'une dimension stratégique explicite. Pour nombre d'entre eux, ce manque se compense aisément par la conception d'une coopération décentralisée envisagée comme un élan de solidarité, choix politique qui s'enracine autour d'une notion de responsabilité morale d'entraide et qui n'admet pas forcément la réciprocité dans la

relation établie ni de tactique politique préalable. Conscients du décalage existant entre l'image que souhaite donner la collectivité de ses actions à l'international et la perception que s'en font les administrés, ils reconnaissent ne pas communiquer suffisamment sur cette politique. Leur discours met en avant la volonté de susciter un soutien de l'opinion publique à la hauteur de l'effort investi et affiché auprès des partenaires étrangers. Pour mieux pallier cette faiblesse, les élus politiques avancent plusieurs solutions en interne. Ils souhaiteraient pouvoir instaurer une transversalité entre services de façon à offrir plus de lisibilité aux actions de coopération décentralisée et permettre ainsi de mutualiser leurs différentes compétences et de se rendre plus efficaces sur le terrain. Une sensibilisation à la communication interculturelle semblerait profitable aux élus pour mieux appréhender leurs déplacements à l'étranger et envisager les différences culturelles comme sources de richesse humaine. Une telle représentation de la coopération décentralisée **valide** notre **hypothèse 2** : légitimés par leur statut et leur rôle, les conseillers régionaux d'Aquitaine s'accordent à penser qu'ils donnent sens aux pratiques de coopération décentralisée de la collectivité et encouragent une meilleure compréhension des actions initiées sur le terrain.

Enfin, notre analyse de discours, associée à notre cadrage théorique, a mis en évidence les particularités du **discours institutionnel** du conseil régional d'Aquitaine. En effet, il tend à valoriser la coopération décentralisée menée par la collectivité en l'illustrant au travers de cinq actions-phares menées sur le terrain. Chacune des zones géographiques concernées se rattache à un domaine d'expertise clairement identifié. Ainsi la coopération avec l'Allemagne est abordée autour des projets qui concernent la jeunesse et l'éducation. Un deuxième échange met en exergue la réussite de la coopération avec le Vietnam et de ses mécaniques de partenariat riches, qui œuvrent dans différents champs d'action. La coopération avec le Québec est valorisée au travers des festivités commémoratives du 400^{ème} anniversaire de la ville Québec en 2008 et de l'initiative numérique du projet *Civilisations francophones* inaugurée pour l'occasion. Les dynamiques agricoles avec le Maroc constituent également une autre forme de collaboration aboutie de la coopération, orientée sur une démarche de solidarité. Enfin une dernière classe de ce discours porte sur la dimension protocolaire de la coopération décentralisée et s'attache à décrire les conduites en lien avec l'agenda politique suivi. Indépendamment de ces six domaines d'intervention, le discours institutionnel reste discret quant aux

autres coopérations décentralisées menées par le conseil régional d'Aquitaine. En effet, les autres zones géographiques ne sont que rarement abordées, tout comme leur volet financier. Une définition du partenariat, des objectifs visés et des résultats escomptés est à peine effleurée dans les sujets traités. Seuls les compétences de la Région dans les diverses actions menées et ses pôles de compétitivité dominent l'actualité. Bien conscient de l'intérêt économique que la coopération décentralisée suscite, le discours institutionnel évoque les échanges de bonnes pratiques et le renforcement de la construction européenne comme arguments majeurs pour légitimer les initiatives conduites. Une large part est consacrée à valoriser l'investissement des élus politiques dans les divers champs d'action et tout particulièrement celui de son président Alain Rousset, qui reste un élément récurrent du discours. Il est intéressant de noter que l'analyse met en exergue une utilisation égale de deux valeurs essentielles pouvant parfois s'avérer antagonistes dans les pratiques de coopération décentralisée : la solidarité et le partenariat, c'est-à-dire des notions fortes d'appui, de soutien en opposition à celles de réciprocité. Une telle représentation de la coopération décentralisée **valide** notre **hypothèse 3** : l'information communiquée par la région aquitaine sur ses coopérations décentralisées demeure trop partielle, entretenant une incompréhension quant à ses missions et résultats, et limitant sa légitimité pragmatique.

La mise en tension de ces trois analyses nous permet de constater des points de **convergence** mais également de **dissemblance** dans les représentations énoncées dans les discours des médias citoyens, des élus politiques et de l'institution. En effet, elles coïncident sur la conception générale de la coopération décentralisée, ses problématiques de terrain, les orientations stratégiques qu'elle emprunte, les zones géographiques partenaires et même les critiques qu'elle suscite. En revanche, elles se distinguent sur les valeurs profondes que semble incarner la coopération décentralisée, les intérêts pour les pouvoirs publics, les répercussions sur le territoire local et le rôle que sont amenés les élus politiques à jouer dans ce phénomène. Les trois discours s'accordent à penser une nouvelle projection de la coopération décentralisée dans un futur proche, améliorée par une participation active des administrés aquitains, un réinvestissement de la communication, une réorientation des interventions sur le terrain et des partenariats. Aussi pour favoriser un dialogue autour de la coopération décentralisée entre l'institution publique, ses représentants politiques et les citoyens, il semble

nécessaire de renforcer une légitimité cognitive auprès des aquitains pour les aider à mieux partager les mécanismes de représentation du monde de la coopération décentralisée, de conforter une légitimité pragmatique pour que l'institution satisfasse au mieux les intérêts de ses administrés et d'intensifier une légitimité normative dans le discours institutionnel pour qu'il soit plus en adéquation avec les normes d'actions escomptées par la société actuelle.

IV. 5. PRECONISATIONS

Notre démarche de recherche-action nous conduit à appréhender nos propositions de préconisations dans une perspective de changement futur. En effet, nous essayons au travers de toute notre méthodologie de recherche de produire de nouvelles connaissances pour une meilleure compréhension des difficultés communicationnelles autour de la coopération décentralisée rencontrées par le conseil régional d'Aquitaine, mais nous nous efforçons également de contribuer à apporter une réponse à cette problématique. Ainsi, pour que cette recherche devienne un véritable levier d'action pour l'institution publique, nous souhaitons proposer à la collectivité des éléments d'analyse qui permettent d'envisager une transformation du contexte dans lequel elle évolue et des préconisations en ce sens. Pour cela, nous nous sommes appuyée sur le « processus de re-cadrage » de l'Ecole de Palo Alto, développé notamment par Paul WATZLAWICK et sur son approche constructionniste de la réalité perçue.

En effet, nous avons pu découvrir au travers de nos cadrages théoriques que nos connaissances sont perceptives et sont dominées par le fait de nos constructions mentales. Ainsi, nous contribuons à créer notre propre réalité. « *Une chose n'est réelle que dans la mesure où elle répond à une définition du réel – et ces définitions sont innombrables* »⁴²⁴. Fort de ce principe, le processus de re-cadrage de Paul WATZLAWICK cherche à modifier une situation en portant l'attention sur un autre de ses aspects jusque là abordé, en la présentant sous un nouvel angle. Ainsi en lui faisant bénéficier d'un nouveau sens, elle peut évoluer dans les représentations collectives et profiter d'une nouvelle mise en valeur. « *Re-cadrer signifie donc modifier le contexte conceptuel et/ou émotionnel d'une situation, ou le point de vue selon lequel elle est vécue, en la plaçant dans un autre cadre, qui correspond aussi bien, ou même mieux, aux « faits » de cette situation concrète, dont le sens, par conséquent, change complètement* »⁴²⁵. Dans notre contexte, le re-cadrage peut nous aider à proposer une nouvelle lecture de la réalité du phénomène de la coopération décentralisée au conseil régional d'Aquitaine. Certes ce processus n'envisage pas de modifier en profondeur la compétence volontariste de la collectivité

⁴²⁴ WATZLAWICK Paul, WEAKLAND John, FISH Richard, *Changements : Paradoxes et psychothérapie*, Paris, Editions du Seuil, 1975, p 116

⁴²⁵ Ibid, p 116

territoriale, mais peut lui permettre de s'affranchir d'un point de vue qui rencontre certaines limites communicationnelles pour en adopter un inédit envisageant différemment la relation entre les élus politiques, les administrés et l'institution. Ce re-cadrage cherche à modifier l'environnement dans lequel est comprise la situation pour lui attacher une nouvelle définition et lui conférer ainsi un autre positionnement.

Il s'agit ici de recréer un contexte différent autour de la même action de coopération décentralisée initiée par la collectivité, de travailler sur les représentations qui guident les actions, sur les enjeux portés par les acteurs et les relations qu'ils entretiennent, afin de construire scientifiquement un nouveau sens commun collectif. Par cette démarche, nous souhaitons donner les moyens à la collectivité territoriale et à son exécutif de prendre conscience des représentations véhiculées autour du phénomène de la coopération décentralisée dans sa pratique quotidienne et de la réadapter ainsi aux attentes des différentes parties prenantes. « *Ce qui rend le re-cadrage aussi efficace comme outil de changement, c'est que, à partir du moment où nous percevons l'autre appartenance de classe possible, nous ne pouvons pas facilement revenir au piège et à l'angoisse de notre ancienne vision de la réalité* »⁴²⁶. Le tableau suivant remet en perspective les difficultés communicationnelles de la coopération décentralisée clairement identifiées au travers du discours des élus politiques, des administrés mais également de l'institution, ainsi que les changements que nous préconisons à la collectivité de mettre en œuvre pour transformer cette dynamique d'étude en une véritable recherche-action. Dans un premier temps, nous nous attacherons à définir clairement le problème rencontré. Puis, nous examinerons les solutions déjà essayées par la collectivité. Ensuite, nous définirons explicitement le changement auquel nous souhaitons aboutir. Pour finir, nous formulerons l'action envisagée pour effectuer ce changement et proposerons en ce sens quelques actions techniques.

⁴²⁶ Ibid, p 120

DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES FORTES (légitimité normative)

Problème rencontré : Le discours des élus, des administrés, mais également de l'institution, laisse apparaître des difficultés majeures pour identifier les domaines d'interventions du CRA en matière de coopération décentralisée et les axes mis en avant par la collectivité dans ses choix stratégiques de partenariat.

Solutions déjà appliquées : Justifier ses orientations stratégiques par rapport à la clause générale de compétences de la collectivité territoriale et le règlement d'intervention en matière d'actions européennes et internationales élaboré en interne.

But recherché : Proposer des axes forts clairement identifiables par tous, permettant à la collectivité de se distinguer dorénavant par ses domaines d'interventions et non plus par les zones géographiques qu'elle avait choisi d'investir jusqu'à présent.

Action préconisée : Recentrer les programmes de coopération décentralisée au travers de quelques domaines de compétences précis et mettre en avant tous les programmes et tous les appels à projets de coopération décentralisée en fonction de ses champs spécifiques.

Propositions techniques :

Il s'agirait ici, de sélectionner dans un premier temps quatre domaines d'intervention qui vont devenir les axes principaux de toute action de coopération décentralisée : la francophonie et l'éducation ont majoritairement été plébiscitées par les élus politiques, tandis que le développement économique et l'agriculture l'ont été par les administrés.

Plusieurs critiques vives ont également souligné le fait de coopérations menées principalement avec des anciennes colonies françaises. Une nouvelle orientation stratégique avec de nouvelles zones géographiques permettrait au conseil régional d'éviter l'écueil d'une vision d'ingérence néo-colonialiste dans ses pratiques de coopération décentralisée.

LA MANIFESTATION D'UNE COOPERATION AU CŒUR D'UNE RECIPROCITE DES ECHANGES

(légitimité pragmatique)

Problème rencontré : De nombreuses mécompréhensions quant au phénomène de la coopération décentralisée ont été soulignées dans tous les discours analysés, mettant en exergue des amalgames récurrents avec les actions de solidarité internationale et une confusion avec la pratique de don humanitaire.

Solutions déjà appliquées : Scinder la délégation en plusieurs pôles (européen, international, solidarité) et confier les missions spécifiques de solidarité à un chargé de mission bien identifié.

But recherché : Proposer une nouvelle lecture de la coopération décentralisée en définissant clairement les enjeux de partenariat qu'elle sous-tend pour un territoire comme l'Aquitaine.

Action préconisée : Restreindre le nombre des coopérations existantes pour ne privilégier que les actions de terrain qui s'ancrent véritablement dans la pratique de coopération décentralisée.

Propositions techniques : Certains pays entretiennent la confusion, comme le cas d'Haïti ou de Madagascar, qui sont investis par des programmes de coopération décentralisée tout autant que des actions de solidarité internationale, voire bénéficient de dons versés dans le cadre d'urgences humanitaires. L'intérêt serait d'arriver à établir des partenariats avec des collectivités étrangères qui se distinguent pour leurs savoir-faire et l'apport qu'elles pourraient procurer à l'Aquitaine.

Ainsi, une coopération décentralisée pourrait être envisagée par exemple avec une collectivité colombienne pour son expérience dans la culture forestière, son utilisation de la ressource-bois et dérivés, mais également avec une collectivité de la province du Cap-Occidental en Afrique du Sud pour ses méthodes culturelles viticoles, ou encore avec les provinces de Buenos Aires, Santa Fé ou Córdoba pour leur modèle d'élevage bovin argentin.

REDEFINITION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE EN AQUITAINE (légitimité cognitive)

Problème rencontré : Phénomène complexe à appréhender, ce domaine de compétence n'est pas encore assimilé par une majorité d'administrés et d'élus politiques.

Solutions déjà appliquées : Dès 1992, un « secrétariat général aux affaires internationales et à la coopération interrégionale » a été mis en place au sein des services administratifs, donnant au champ d'action de la coopération décentralisée la force de ses premiers engagements officiels.

But recherché : Encourager au quotidien une démarche d'information sur les actions de coopération décentralisée et les nouvelles orientations prises par le CRA dans ce champ d'intervention.

Action préconisée : Travailler autour d'une dynamique de sensibilisation afin de susciter une réflexion, une forme de conscientisation du fondement de l'action de coopération décentralisée initiée par la collectivité et d'opérer l'adhésion sur ce modèle d'intervention.

Propositions techniques :

Différents outils de communication pourraient éclairer le fondement de la démarche de coopération décentralisée dans le quotidien des administrés. Ainsi, une plaquette explicative pourrait être élaborée et distribuée dans le magazine Aquitaine afin de présenter la coopération décentralisée et ses enjeux en Aquitaine ; des vidéos promotionnelles d'actions du terrain diffusées sur le site internet pourraient être tournées mettant en valeur les résultats de leur évaluation ; des clés USB présentant les coopérations et champ d'intervention du CRA pourraient être distribuées aux nouveaux entrepreneurs s'établissant sur la région ; un festival interculturel des coopérations en Aquitaine pourrait chaque année mettre à l'honneur le travail effectué sur le terrain par des rencontres professionnelles, des conférences, des animations, des dégustations, des spectacles, des rencontres publiques avec des professionnels du secteur (Cap Coopération, l'IFAID, le RADSI...) pourraient être multipliées en Aquitaine pour sensibiliser les Aquitains au travail du terrain et aux différentes possibilités de volontariat international.

VALORISER L'INTERET ET LES REPERCUSSIONS D'UNE TELLE POLITIQUE PUBLIQUE

(légitimité normative)

Problème rencontré : Les différents discours analysés mettent difficilement en valeur les intérêts pour les pouvoirs publics locaux d'investir des programmes de coopération décentralisée, et encore moins les répercussions d'une telle démarche sur le territoire aquitain.

Solutions déjà appliquées : Impliquer différents élus politiques sur les programmes de coopération décentralisée en déplacements à l'étranger, organiser des GIA, réunir la commission n°8 et créer un Conseil Consultatif Régional de la Coopération Internationale

But recherché : Légitimer les actions de coopération décentralisée par la mutualité et la réciprocité des intérêts engagés entre les deux collectivités et l'effet de levier procuré par cette dynamique de partenariats pour le propre développement local en Aquitaine.

Action préconisée : Travailler autour de la valorisation des actions de coopération décentralisée et s'attacher à montrer comment la collaboration partenariale avec une autre collectivité à l'étranger apporte concrètement des bénéfices pour le territoire local aquitain.

Propositions techniques :

Une première initiative pourrait être de mettre en place un congrès ouvert aux aquitains afin d'expliquer les fondements de la coopération décentralisée, communiquer sur les bilans précédents, présenter les nouveaux projets développés et les acteurs qui intègrent la démarche partenariale. Plusieurs formations pourraient être mises en place en fonction des publics cibles, comme par exemple, une formation externe pour accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de demandes de subventions, une formation interne pour sensibiliser les élus politiques à leur rôle de leader d'opinion et de portage auprès des administrés, une formation interculturelle en interne également pour les sensibiliser aux codes culturels des pays partenaires dans lesquels ils vont être amenés à se déplacer.

PARTICIPATION ACCRUE DES AQUITAINS DANS LES PROGRAMMES DE COOPERATION

(légitimité pragmatique)

Problème rencontré : Les attentes des usagers d'être véritablement associés aux actions de coopération décentralisée du conseil régional d'Aquitaine semblent prégnantes dans les différents discours analysés.

Solutions déjà appliquées : Quelques délégations officielles ont déjà intégré des professionnels dans leur déplacement à l'étranger.

But recherché : Mobiliser les dynamiques de terrain en favorisant une culture de l'échange au travers de la participation de l'ensemble des acteurs du territoire dans les analyses stratégiques, les politiques de mise en œuvre des projets.

Action préconisée : Axer les programmes de coopération décentralisée autour de la participation des aquitains aux multiples actions de terrain, de la concertation à l'évaluation des projets menés.

Propositions techniques :

Plusieurs discours ont souligné l'importance de ne plus faire de la coopération hors sol sans l'intervention des aquitains dans le pays partenaire. Une forte attente d'implication est attendue de la part des usagers aquitains. Dans le cadre de visioconférences, un « conseil international des aquitains » pourrait par exemple se réunir tous les mois pour travailler sur des politiques publiques où le savoir-faire des partenaires se révèle un facteur d'amélioration des pratiques (thème des acteurs du handicap avec le Québec...) et soumettre des avis d'experts au CRA. Un concours auprès des lycées professionnels pourrait également leur permettre de s'approprier par le biais d'un jeu, la démarche méthodologique de coopération décentralisée, avec pour objectif final que le projet gagnant se voit réalisé par les étudiants, par exemple. La région pourrait aussi accompagner la création d'un vivier d'entreprises jeunes issues de ces échanges coopératifs, réseau organisé et fédérateur par secteur.

UNE COMMUNICATION DIGITALE RENFORCEE

(légitimité cognitive)

Problème rencontré : Les différents discours analysés semblent traduire une coopération décentralisée au conseil régional d'Aquitaine en déficit de communication, souffrant d'un manque de médiatisation, reposant parfois sur des outils inadaptés aux nouvelles attentes des administrés.

Solutions déjà appliquées : Un site internet, des articles dans le magazine Aquitaine ainsi qu'un rapport d'activité ont été mis en place afin de délivrer une information détaillée à destination d'un large public sur les différents programmes de coopération décentralisée existants et les actions concrètes menées sur le terrain.

But recherché : Permettre à la collectivité de développer de nouveaux outils plus en adéquation avec une société civile axée sur une communication de l'immédiateté.

Action préconisée : Développer des stratégies communicationnelles axées principalement sur le numérique.

Propositions techniques :

Il est important de pouvoir redonner une cohérence éditoriale à l'ensemble des outils communicationnels utilisés pour valoriser la coopération décentralisée, par exemple en identifiant un chargé de mission en charge de l'écriture de tous les supports liés aux actions internationales de la collectivité territoriale. De nouvelles initiatives partenariales pourraient également se développer par l'intermédiaire de la web coopération, pratique de coopération éco-responsable en ligne, où l'internaute-usager aquitain peut adhérer et suivre l'engagement de la collectivité en matière de développement durable, notamment sur ses choix de lieu, de transports, d'énergie, de déchets... Dans la même lignée que l'ONU, un jeu de stratégie et de développement peut également être créé sur la proposition d'un joueur représentant une équipe de coopérants aquitains réalisant une mission de coopération à l'étranger.

CONCLUSION GENERALE

Nous souhaitons par cette conclusion générale affirmer que notre étude de cas témoigne d'une complexité locale liée à une situation unique. Nous sommes bien consciente que la connaissance communicationnelle produite autour du phénomène de la coopération décentralisée ne correspond qu'à une proposition de lecture. Même si elle cherche à mettre en vis-à-vis des significations, à interpréter les prédicats de l'objet de recherche, à s'engager dans un sens et à proposer des clés de compréhension, la représentation de la réalité proposée ne prétend aucunement établir la réalité même du phénomène. D'un point de vue pragmatique, seules de nouvelles pistes de lectures ont été ouvertes pour nous aider à repenser différemment la communication de la coopération décentralisée de la délégation aux affaires européennes et internationales du conseil régional d'Aquitaine pendant la mandature 2004-2010.

En cherchant à répondre à la demande initiale de la collectivité de mieux communiquer sur ses pratiques de coopération décentralisée, nous avons découvert par nos lectures et notre recherche-action que l'environnement existant sur le territoire local et les enjeux sociétaux de ce phénomène, nous invitaient à analyser ce domaine d'activité sous l'angle de la légitimité. **La problématique principale** de cette thèse a donc évolué au cours de notre CIFRE, s'orientant au fur et à mesure de nos recherches vers une compréhension des ressorts de légitimation et des stratégies communicationnelles sur la coopération décentralisée à mobiliser pour la Région aquitaine afin de l'aider à favoriser un dialogue entre l'institution publique, ses représentants politiques et les citoyens aquitains. Soucieuse de produire de nouvelles connaissances mais également d'être en mesure d'induire un changement au sein de l'institution, nous avons délibérément choisi de nous inscrire dans une approche des processus de légitimation afin de proposer à l'institution une compréhension pragmatique des mécanismes communicationnels à engager. Ainsi, rechercher à satisfaire les intérêts collectifs sur le territoire local, promouvoir des valeurs auxquelles les Aquitains ont envie d'adhérer, être en accord avec les attentes des administrés, c'est avant tout s'inscrire pour le conseil régional dans une démarche de légitimation qui vise à partager du sens commun.

En cohérence avec le paradigme constructionniste retenu comme cadre épistémologique, nous avons choisi d'investir une démarche qualitative dans notre thèse et de travailler sur les instruments

langagiers. Notre postulat de base considère que **l'analyse de discours** permet de découvrir des « formations imaginaires » véhiculées, de déceler ce qui n'est pas explicitement exprimé, d'identifier des valeurs sous-jacentes, de découvrir le sens caché des représentations associées, notamment à la coopération décentralisée. Pour une meilleure compréhension de cet « implicite », notre recherche empirique a reposé sur un modèle d'analyse de discours à trois niveaux (discours des médias citoyens, discours des conseillers régionaux, discours de l'institution). Leur mise en tension visait à mettre en exergue les points de convergence mais également les dissemblances de représentations, afin d'être en mesure d'élaborer un processus pour construire scientifiquement un nouveau sens commun collectif et favoriser ainsi un dialogue autour de la coopération décentralisée entre l'institution publique, ses représentants politiques et les citoyens aquitains.

Notre cadrage théorique nous a permis de comprendre qu'une institution sera reconnue comme légitime par les administrés, si la démarche des acteurs politiques se présente comme bienveillante et en accord avec les attentes du public (légitimité pragmatique), si les actions qu'elle entreprend et les instruments qu'elle emploie véhiculent des valeurs partagées (légitimité normative) et sont compréhensibles par les usagers (légitimité cognitive).

Les résultats obtenus ont montré que la légitimité de la coopération décentralisée reste à étayer. Renforcer la légitimité cognitive auprès des administrés semble nécessaire, non qu'ils ne saisissent pas les enjeux du phénomène, mais parce que le discours des médias citoyens interpelle le bien-fondé de l'utilisation de l'argent public pour financer les actions à l'international. Dénonçant le manque d'investissement de certains élus et certaines dérives (tourisme politique, gaspillage, stigmatisation des populations partenaires et démarche néo-coloniale), les citoyens réclament l'évaluation des projets menés et leur propre participation en tant qu'usagers. Les élus politiques considèrent que la coopération décentralisée s'inscrit dans une démarche politique de témoignage et que leur rôle consiste à valoriser les intérêts pour la collectivité mais également les répercussions pour les Aquitains. La légitimité normative est assez bonne. Cependant, un effort doit être consenti car bien conscients du décalage existant entre l'image que souhaite donner la collectivité de ses actions à l'international et la perception que s'en font les administrés, les élus reconnaissent ne pas encore

communiquer suffisamment sur cette politique publique, en termes de résultats même s'ils le font sur les valeurs. La légitimité pragmatique portée par le discours de la collectivité doit aussi être plus investie. En effet, seules quelques actions-phares font l'objet d'un traitement médiatique institutionnel au détriment des autres coopérations décentralisées menées par le conseil régional d'Aquitaine. La réponse aux attentes des aquitains et de leurs partenaires doit être valorisée.

L'apport principal de notre travail de thèse a consisté à questionner au travers d'une recherche-action, le rapport entre des attentes professionnelles de la part d'une collectivité territoriale cherchant à améliorer sa pratique communicationnelle en matière de coopération décentralisée et une explication compréhensive proposée à partir d'une analyse théorique. Pratique et théorie trouvent ici une nouvelle complémentarité grâce au paradigme du constructionnisme. Telle qu'elle est pensée aujourd'hui, cette position théorique considère que tout phénomène est une construction sociale, le résultat d'une interprétation et donc, de fait, modifiable. Dans le contexte de notre étude de cas, nous nous sommes rendue compte que les relations, les interactions, les conduites mais également les représentations sociales, les valeurs portées sont autant de productions humaines qui influencent la construction des connaissances. La théorie recrée un lien entre une pratique communicationnelle de la coopération décentralisée et une analyse plus distanciée qui repense la connaissance de ce phénomène. Au travers des préconisations faites dans notre dernier chapitre, nous sommes en mesure d'avancer que la posture constructionniste présente ici l'intérêt d'apporter des éléments de réponse pertinents et concrets au problème organisationnel rencontré. Dans une perspective plus large, cette étude de cas contribue également à produire des connaissances nouvelles pour les sciences de l'information et de la communication. Notre travail de thèse développe une réflexion sur les mutations communicationnelles auxquelles doivent faire face les institutions publiques aujourd'hui, notamment face à la montée en puissance des médias citoyens. Notre analyse rend compte d'une nouvelle médiation en train de s'opérer entre le conseil régional d'Aquitaine et ses usagers. La collectivité semble trouver ici un nouveau consensus autour de la dynamique de coopération décentralisée par la parole et elle établit une relation innovante entre une nouvelle forme d'expression citoyenne et le territoire. L'observation de cette situation de communication atteste la nécessité de repenser la relation à l'administré, pour recréer

un langage commun entre usagers, élus politiques et institution, pour revitaliser le lien social à partir d'un dialogue plus fécond.

La recherche est une quête perpétuelle et bien que concluant ce travail de thèse de doctorat, nous nous projetons d'ors et déjà vers de nouvelles **pistes de réflexion** pouvant contribuer à améliorer notre travail par une meilleure compréhension de la pratique communicationnelle de la coopération décentralisée au sein du conseil régional. Il serait intéressant de procéder à l'analyse du discours des agents de la délégation aux affaires européennes et internationales. En effet, ces acteurs privilégiés sont présents de l'implémentation des projets de coopération décentralisée à leur évaluation et accompagnent quotidiennement les partenaires et bénéficiaires dans leurs démarches institutionnelles, opérationnelles mais également individuelles. Ils interviennent dans toutes les étapes des processus d'élaboration. Ils se sont construits une représentation endogène de la coopération décentralisée en permanence renouvelée par un retour d'expériences exogènes à leur propre pratique professionnelle. En fonction des partenariats mis en place, des zones géographiques concernées, des problématiques sociétales soulevées, les agents n'appréhendent pas tous de la même façon les actions de coopération. Il serait intéressant de s'attacher à ces nouvelles représentations véhiculées. Parallèlement, il serait également profitable d'ouvrir un autre terrain de recherche de comparaison avec des conseils régionaux qui ont investi de manière similaire le champ de la coopération décentralisée. Des collectivités territoriales telles que la Région Provence – Alpes - Côte d'Azur (PACA) ou encore la Région Ile de France et Rhône-Alpes, bénéficient d'investissements budgétaires conséquents et se distinguent par la qualité des coopérations décentralisées qu'elles initient. La rencontre de ces experts permettrait de saisir les enjeux institutionnels et les pratiques communicationnelles de ces politiques volontaristes réaffirmant des valeurs d'échanges et de réciprocité dans leurs initiatives et s'orientant vers un renforcement des capacités d'action des projets, tournées majoritairement vers les acteurs associatifs, sociaux et économiques.

BIBLIOGRAPHIE

SECTION 1 : SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS

ABRIC Jean Claude, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 252 pages

ACHARD Pierre, *La sociologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 127 pages

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, 406 pages

BALANDIER Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006, 188 pages

BALLE Catherine, *La sociologie des organisations*, Paris, PUF/Que-sais-je ?, 1990, 123 pages

BARKER Rodney, *Political Legitimacy and the State*, Oxford, Oxford University Press, 1990, 216 pages

BATAILLE Michel, Représentations et engagements : des repères pour l'action, *Dossiers des sciences de l'éducation*, n°4, 2000, 137 pages

BEAUDOUIN Valérie, De la publication à la conversation. Lecture et écriture électroniques, *Réseaux*, n°116, 2002, pp. 199-225

BERNARD Françoise, Contribution à une histoire de la communication des organisations dans les SIC, in BOURE Robert, *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire Septentrion, 2002, pp. 153-179

BERNOUX Philippe, *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1985, 466 pages

BERNOUX Philippe, *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil, 2004, 307 pages

BERTEN André, Légitimité, légitimation, normativité, *Recherches en communication*, n°25, 2006, pp. 77-90

BESSIERES Dominique, La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels, *Communication & Organisation*, n°35 : Repenser la communication dans les organisations publiques, 2009, pp. 14-28

BLAISE Pascal, *Moralistes François : pensées de Blaise Pascal; réflexions, sentences et maximes de la Rochefoucauld*, Paris, Lefèvre, 1834, 767 pages

BLONDIAUX Loïc, La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique, *Mouvements*, n°50, juin 2007, pp. 118-129

BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie, *Repenser la communication dans les organisations*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2007, 294 pages

BOUGNOUX Daniel, *La Communication contre l'Information*, Paris, Hachette, 1995, 143 pages

- BOUGNOUX Daniel, *La crise de la représentation*, Paris, La Découverte, 2006, 183 pages
- BOURDIEU Pierre, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, 568 pages
- BOURSIN Françoise, Dialogues politiques : images et miroirs, *Communication et langages*, n°148, 2006, pp. 29-32
- BREDIN Jean Denis, LEVY Thierry, *Dialogue sur l'éloquence*, Paris, Odile Jacob Poches, 2002, 380 pages
- BRETON Philippe, *L'utopie de la communication : le mythe du village planétaire*, Paris, La Découverte, 1997, 171 pages
- BRETON Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2002, 389 pages
- BUISSON Marie Laure, La gestion de la légitimité organisationnelle : Un outil pour faire face à la complexification de l'environnement ?, *Revue Management et Avenir*, n°6, 2005, pp. 147-164
- CADIOU Christian, GABRIEL Patrick, Responsabilité sociale et environnementale et légitimité des entreprises : Vers de nouveaux modes de gouvernance ?, *Revue des Sciences de Gestion*, Direction et Gestion n°211-212, Avril 2005, pp. 127-140
- CAPELLI Sonia, SABADIE William, La communication sociétale : Quelle légitimité pour les annonceurs ?, *Recherche et applications en marketing*, Volume 20, n°4, 2005, pp. 53-70
- CARAYOL Valérie, Du clinquant au sensible. La modestie mise en scène par les entreprises, *Recherches en communication*, n°17, 2002, pp. 111-112
- CARAYOL Valérie, *Communication organisationnelle : Une perspective allagmatique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004, 235 pages
- CARDON Dominique, DELAUNAY-TETEREL Hélène, Essai de typologie des blogs par leurs publics, *Réseaux*, n°138, juillet-août 2006, pp. 17-71
- CARDON Dominique, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil et La république des idées, 2010, 102 pages
- CARDON Dominique, GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, 147 pages
- CARDY Hélène, La communication des collectivités territoriales : Evolutions et perspectives, *Pouvoirs locaux, les cahiers de la décentralisation*, n°35, décembre 1997, pp. 47-51
- CARDY Hélène, Quand la région communique, *Territoires*, n°383, décembre 1997, pp. 36-37
- CARDY Hélène, *Construire l'identité régionale : La communication en question*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997, 285 pages

CARION Florence, Pour une approche communicationnelle des organisations de mouvement social, in *Communication & Organisation*, n°31 : Migrations conceptuelles, d'où viennent les concepts de la communication organisationnelle ?, 2007, pp. 64 - 77

CAYROL Roland, *La nouvelle communication politique*, Paris, Larousse, 1986, 214 pages

CLEGG Stewart, *The Sage Handbook of Organization Studies*, London, Sage, 2006, 895 pages

COHENDET Marie-Anne, Une crise de la représentation politique ?, *Cités*, n°18, 2004, pp. 41-61

COICAUD Jean Marc, *Légitimité et politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 328 pages

COUTU Michel, ROCHER Guy, *La légitimité de l'état et du droit autour de Max Weber*, Québec, Presses Université Laval, 2005, 384 pages

D'ALMEIDA Nicole, *Les promesses de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 264 pages

DANIEL Joseph, La communication gouvernementale, in SELLIER Dominique, *La communication gouvernementale en Europe*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006, 102 pages

DAVALLON Jean, Médiations & médiateurs (entretiens avec Marie THONON), *Revue MEI (Médiation et Information)*, n°19, Éditions L'Harmattan, 2004, 218 pages

DAVALLON Jean, Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. Les Sciences de l'Information et de la Communication. Savoirs et pouvoirs, *Revue Hermès*, n°38, 2004, pp. 30-37

DE COSTER Michel, *Sociologie du travail et gestion des ressources humaines*, Paris, De Boeck Supérieur, 1999, 344 pages

DEJEAN Frédérique, *Contribution à l'étude de l'investissement socialement responsable : Les stratégies de légitimation des sociétés de gestion*, Thèse en sciences de gestion, CREFIGE, Paris, Université Paris IX Dauphine, 2004

DELCAMBRE Pierre, *Objets, dispositifs et pratiques en communication*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 332 pages

DEMAILLY Lise, *Politiques de la relation : Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, 373 pages

DE ROSNAY Joël, *La révolte du pronéariat. Des mass média aux média des masses*, Paris, Fayard, 2006, 250 pages

DE SAINT-GEORGES Pierre, Métiers de la communication et processus de légitimation : Le « communicateur-symptôme », *Recherches en communication*, n°25, 2006, pp. 53-64

DESBORDES Françoise, CLERICO Geneviève, SOUBIRAN Jean, *Scripta varia : Rhétorique antique et littérature latine*, Louvain, Peeters publishers, 2006, 422 Pages

DURKHEIM Emile, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 416 pages

DUSSEL Enrique, *Filosofía de la liberación*, México, Fondo De Cultura Enconimica, 2011, 298 pages

EASTON David, A re-assessment of the concept of political support, *British Journal of Political Science*, n°5, 1975, pp. 435-457

FIEVET Cyril, TURRETTINI Emilie, *Blog Story. Onde de choc*, Paris, Eyrolles, 2004, 305 pages

FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, 272 pages

FLICHY Patrice, Les réseaux de télécommunication instruments et outils de mesure de la sociabilité, *Flux*, n°62, octobre-décembre 2005, pp. 31-37

FLICHY Patrice, *Le sacre de l'amateur, Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Editions du Seuil et La république des idées, 2010, 96 pages

FOURDIN Monique, La professionnalisation de la communication locale : Un paradoxe ?, *Réseaux*, Volume 12, n°64, 1994, pp. 75-89

FREIDSON Eliot, *Professionalism reborn. Theory, prophecy and policy*, Chicago, Chicago University Press, 1994, 248 pages

FRIEDBERG Erhard, L'analyse sociologique des organisations, *POUR*, n°28, Éditions L'Harmattan, 1987, 128 pages

FULGA Gheorghe, *Connaissance sociale et pouvoir politique : Etudes de sociologie politique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005, 223 pages

GAUTHIER Gilles, L'éthique de la communication des organisations : De la dénonciation à la reconnaissance, *Communication & Organisation*, n°2 : Structure et communication, 1992, pp.187-207

GARDERE Elizabeth, *Le capital mémoire de l'entreprise*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, 300 pages

GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1967, 304 pages

GERSTLE Jacques, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2008, 255 pages

GHADI Véronique, NAIDITCH Michel, Comment construire la légitimité de la participation des usagers à des problématiques de santé ?, *Santé Publique*, Volume 18 n°2, 2006, pp. 171-186

GIBSON James L., CALDEIRA Gregory A., Defenders of Democracy? Legitimacy, Popular Acceptance, and the South African Constitutional Court, *The Journal of Politics*, Volume 65, n°1, février 2003, pp. 1-30

GIRARD Antoine-Gervais, *Préceptes de rhétorique, tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Bruxelles, De Mat, 1832, 376 pages

- GIROD Alain, Territoires, Proximité et espace public, *Études de communication*, n°26, 2003, pp. 69-82
- GOSSELIN André, GAUTHIER Gilles, Les arguments de causalité et de conséquence dans les débats politiques télévisés : L'exemple du débat des chefs lors des élections canadiennes de 1993, *Revue québécoise de science politique*, n°27, 1995, pp. 149-174
- GRÖNROOS Christian, Creating a Relationship Dialogue : Communication, Interaction and Value, *The Marketing Review*, Volume 1, n°1, 2000, pp. 5-14
- HABERMAS Jürgen, *Raison et légitimité, Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 1978, 212 pages
- HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Édition du Seuil, 1987, 448 pages
- HALPERN Catherine, Soif de reconnaissance, *Sciences Humaines*, n°168, février 2006, pp. 22-23
- HARVEY Pierre-Léonard, *Cyberespace et communautaire : Appropriation, réseaux, groupes virtuels*, Laval, Presses Université Laval, 1995, 239 pages
- HERSANT Leoni Brigitte, *Fernando Henrique Cardoso : Le Brésil du possible*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1997, 271 pages
- HOFSTEDE Geert, *Vivre dans un monde multiculturel*, Paris, Éditions d'organisation, 1993, 351 pages
- HURD Ian, *After Anarchy : Legitimacy & Power in the United Nations Security Council*, Princeton, Princeton University Press, 2007, 240 pages
- HUTEAU Serge, *Le management public territorial : Éléments de stratégie, d'organisation, d'animation et de pilotage des collectivités territoriales*, Montreuil, Editions du Papyrus, 2002, 470 pages
- JOST John T., MAJOR Brenda, *The Psychology of Legitimacy : Emerging Perspectives on Ideology, Justice, and Intergroup Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, 477 pages
- KAPLUN Mario, *Una pedagogía de la comunicación*, Madrid, Ediciones de la Torre, 1998, 252 pages
- KENT Michael L., TAYLOR Maureen, Toward a dialogic theory of public relations, *Public Relations Review*, Volume 28, n°1, Feb 2002, pp. 21-37
- KLEIN Annabelle, *Objectifs blogs ! Explorations dynamiques de la blogosphère*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2007, 248 pages
- KUNOE Gorm, On the ability of ad agencies to assist in developing one-to-one communication. Measuring the core of dialogue, *European Journal of Marketing*, n°32, 1998, pp. 1124-1137
- LAHLOU Saadi, *Penser, manger*, Paris, Presses Universitaires de Paris, 1998, 239 pages
- LAMIZET Bernard, *Les lieux de la communication*, Paris, Editions Mardaga, 1992, 347 pages
- LAMIZET Bernard, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997, 590 pages

- LAMIZET Bernard, *La médiation culturelle*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1999, 447 pages
- LAMIZET Bernard, *Politique et identité*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2002, 350 pages
- LAUFER Romain, BURLAUD Alain, *Management public : Gestion et légitimité*, Paris, Dalloz, 1980, 337 pages
- LEADBEATER Charles, MILLER Paul, *The Pro-Am Revolution. How enthusiasts are changing our economy and society*, London, Demos, 2004, 70 pages
- LE BART Christian, *Le discours politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 127 pages
- LE BART Christian, Les bulletins municipaux : Une contribution ambiguë à la démocratie locale, *Revue Hermès*, n°26-27, 2000, pp. 175-184
- LEMAIRE Paul-Marcel, *Communication et culture*, Laval, Presses Université Laval, 1989, 296 pages
- LE SCORNET Daniel, *Le politique, fin de règne*, Paris, Editions de l'atelier, 2010, 182 pages
- LEVECOT Agnès, *Le roman portugais contemporain : Profondeur du temps*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, 330 pages
- LEVI STRAUSS Claude, Structure sociale, *Bulletin de Psychologie*, Volume 6, n°7, 1953, pp. 358-390
- LEVY Pierre, *L'intelligence collective : Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, 1994, 156 pages
- LEVY Pierre, *Qu'est ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, 1995, 156 pages
- LEVY Pierre, *Cyberculture, rapport au conseil de l'Europe dans le cadre du projet Nouvelles technologies, coopération culturelle et communication*, Paris, Odile Jacob, 1997, 259 pages
- LEVY Pierre, *Cyberdémocratie : Essai de philosophie politique*, Paris, Odile Jacob, 2002, 283 pages
- LEYVAL GRANGER Anne, La communication locale : Entre service public et promotion politique, *Communication et langages*, n°120, 2ème trimestre 1999, pp. 41-54
- LIBAERT Thierry, PIERLOT Jean Marie, Communication entre pouvoirs publics, entreprises et associations : Du conflit de légitimité au renforcement des légitimations, *Recherches en communication*, n°25, 2006, pp. 149-162
- LIENARD Georges, Métiers de la communication et légitimation : Une approche sociologique, *Recherches en communication*, n°25, 2006, pp. 65-76
- LIPOVETSKY Gilles, *Le crépuscule du devoir : L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*, Paris, Gallimard, 1992, 366 pages
- LIVIAN Yves Frédéric, *Introduction à l'analyse des organisations*, Paris, Economica, 2000, 112 pages

- LUHMANN Niklas, *La légitimation par la procédure*, Paris, Cerf, 2001, 247 pages
- MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2003, 287 pages
- MAINGUENEAU Dominique, Ethos, scénographie, incorporation, in AMOSSY Ruth, *Images de soi dans le discours : La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux & Niestle, 1999, pp. 75 - 101
- MALHERBE Denis, SAULQUIN Jean-Yves, Logiques et représentations de la reconnaissance dans les organisations, *Vie & Sciences Economiques*, n°168-169, Juillet 2005, 15 pages
- MATTELART Armand, *La communication monde - Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1991, 356 pages
- MATTELART Armand, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, 2004, 123 pages
- MEIRIEU Philippe, *Apprendre ... oui mais comment*, Issy-les-Moulineaux, E.S.F, 2010, 194 pages
- MERLO Jean, *Une expérience de conscientisation par enquête en milieu populaire*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1982, 142 pages
- METZLER Maribeth S., The centrality of organizational legitimacy to public relations practice, in HEATH Robert Lawrence, *Handbook of public relations*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2001, 802 pages
- MEYER Michel, *La rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, 128 pages
- MEYER Michel, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris, Vrin, 2005, 122 pages
- MEYER Vincent, *Interventions sociales, communication et médias : L'émergence du sociomédiatique*, Paris, Logiques sociales, 2004, 244 pages
- MIEGE Bernard, La société conquise par la communication, in BESSIERES Dominique, La définition de la communication publique : Des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels, *Communication & Organisation*, n°35 : Repenser la communication dans les organisations publiques, 2009, pp. 14-28
- MINTZBERG Henry, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Editions d'organisation, 1982, 434 pages
- MORIN Pierre, *Développement des organisations : Management et sciences humaines*, Paris, Dunod, 1971, 117 pages
- MOSCOVICI Serge, DOISE Willem, *Conflict and consensus : A general theory of collective decisions*, London, Sage, 1994, 214 pages
- MOUANDJO B-LEWIS Pierre, MBIANDA Patricia, *Théorie et pratique de la communication*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, 865 pages
- PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 2003, 279 pages

PALMER Richard J., WELKER Robert B., CAMPBELL Terry L., MAGNER Nace R., Examining the impression management orientations of managers, *Journal of Managerial psychology*, Volume 16, 2001, pp. 35-49

PENE Sophie, Bloguer la politique, *Communication et langages*, n°151, 2007, pp. 73-89

PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 740 pages

PROULX Serge, POISSANT Louise, SENEAL Michel, *Communautés virtuelles : Penser et agir en réseau*, Laval, Presses Université Laval, 2006, 361 pages

RANGEON François, Communication politique et légitimité, in CURAPP, *Communication politique*, Paris, Presse universitaire de France, 1991, 216 pages

RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1986, 665 pages

RHEINGOLD Howard, Smart mobs. Les communautés intelligentes mobiles comment reconnaître le futur quand il vous tombe dessus ? *Sociétés*, n°79, 2003, pp. 75-87

RIDGEWAY Cecilia L., WALKER Henry A., Status Structures, in COOK Karen S., FINE Gary Alan, HOUSE James S., *Sociological Perspectives on Social Psychology*, Boston, Allyn and Bacon, 1995, pp. 281-310

ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, 2008, 367 pages

SADENIEMI Pentti, *Principles of Legitimacy and International Relations*, Saarijarvi, Helsingin yliopiston yleisen valtio-opin laitoks, 1995, 250 pages

SAINSAULIEU Renaud, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987, 390 pages

SANCHEZ Pascal, *La rationalité des croyances magiques*, Paris, Librairie Droz, 2007, 726 pages

SCHWEBIG Philippe, *Les communications de l'entreprise*, Auckland, Mc Graw Hill, 1988, 170 pages

SEITEL Fraser P., *Practice of Public Relations*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 2004, 568 pages

SENNETT Richard, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2010, 403 pages

SFEZ Lucien, *Critique de la communication*, Paris, Le Seuil, 1992, 392 pages

SIEGRIST Hannes, Professionalisation as a process. Patterns, progression, and discontinuity, in BURRAGE Michael, TORSTENDAHL Rolf, *Professions in theory and history : Rethinking the study of the professions*, London, Sage, 1990, 248 pages

SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, Pour comprendre les enjeux de la communication politique locale, *Communication & Organisation*, n°6 : La communication locale, 1994, pp.166-175

SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, *La communication politique locale*, PUF/Que-sais-je ?, 1995, 127 pages

SUCHMAN Mark C., Managing legitimacy : Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, Volume 20, n°3, 1995, pp. 571-610

SUROWIECKI James, *The wisdom of crowds*, New York, Anchor Books, 2004, 384 pages

THOVERON Gabriel, *La communication politique aujourd'hui*, Paris, De Boeck Supérieur, 1990, 232 pages

TISSERON Serge, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay, 2001, 179 pages

TORNIKOSKI Erno, NEWBERT Scott, Exploring the determinants of organisational emergence : A legitimacy perspective, *Journal of Business Venturing*, Volume 22, n°2, 2007, pp. 311-335

USEEM Bert, USEEM Michael, Government Legitimacy and Political Stability, *Social Forces*, Volume 57, n°3, Mars 1979, pp. 840-852

VAN DER MEEREN Sophie, *La politique d'Aristote*, Paris, Editions Breal, 2002, 125 pages

WATZLAWICK Paul, *La réalité de la réalité : Confusion, désinformation, communication*, Paris, Editions du Seuil, 1984, 237 pages

WATZLAWICK Paul, HELMICK BEAVIN Janet, JACKSON Don D., *Une logique de la communication*, Paris, Editions du Seuil, 1986, 286 pages

VELKOVSKA Julia, *Les formes de la sociabilité électronique. Une sociologie des activités d'écriture sur internet*, Thèse de doctorat, sous la direction de Louis Quéré, Paris, EHESS, 2004, 866 pages

VOLCKRICK Elizabeth, RIGO Stéphanie, La médiation institutionnelle : Un nouveau mode de légitimation d'une action publique en mutation, *Recherches en communication* n°25, 2006, pp. 91-110

WOLTON Dominique, *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2004, 211 pages

ZEMOR Pierre, *Le sens de la relation : Préconisations sur les fonctions de communication des institutions de service public*, Paris, La Documentation française, 1992, 150 pages

ZEMOR Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF/Que-sais-je ?, 1995, 127 pages

ZEMOR Pierre, MARTIN Patricia, *Le défi de gouverner communication comprise. Mieux associer les citoyens ?*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, 272 pages

ZIMMERMAN Monica A., ZEITZ Gerald Z., Beyond survival : Achieving new venture growth by building legitimacy, *Academy of Management Review*, Volume 27, n°3, 2002, pp. 414-431

ZUCKER Lynne G., The role of institutionalisation in cultural persistence, in POWELL Walter W., DIMAGGIO Paul J., *The new institutionalism in organizational analysis*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991, pp. 83-107

SECTION 2 : SCIENCES POLITIQUES, JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

ALEGRE Jean, La coopération décentralisée en Méditerranée, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°7, été 1993, pp. 91-108

ARDANT Philippe, Le néo-colonialisme : Thème, mythe et réalité, *Revue française de science politique*, Volume 15, n°5, 1965, pp. 837-855

BARETH Jean, Les jumelages : Pourquoi, comment ?, cité par BITSCH Marie-Thérèse, *Le fait régional et la construction européenne*, Paris, Éditions Bruylant, 2003, 457 pages

BEKKOUCHE Adda, La coopération décentralisée, entre intentions louables au Nord et attentes au Sud, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, 44 pages

BŒUF Jean Luc, MAGNAM Manuela, *Les collectivités territoriales et la décentralisation*, Paris, La documentation française, 2004, 174 pages

BOYER Jean Claude, CARROUE Laurent, GRAS Jacques, LE FUR Anne, MONTAGNE VILLETTE Solange, *La France, les 26 régions*, Paris, Armand Colin, 2010, 368 pages

BREGÉOT Ghislain, CHENEVEZ Isabelle, *L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires*, Paris, Cités Unies France, Collection Réflexions, 2006, 68 pages

BURDEAU Georges, *Traité de Sciences Politiques*, Paris, LGDJ, 1977, 295 pages

CHARLOT Monica, *La persuasion politique*, Paris, Armand Colin, 1970, 168 pages

CHOMBARD-GAUDIN Cécile, Pour une histoire des villes et communes jumelées, Vingtième Siècle, *Revue d'histoire*, Année 1992, Volume 35, n°1, pp. 60-66

COMTE Henri, LEYRAT Nicolas, *Aux coutures de l'Europe : Défis et enjeux juridiques de la coopération transfrontalière*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006, 365 pages

DE AGUEDA Gabrielle, La coopération décentralisée n'a pas vocation à se substituer à l'action de l'Etat, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, 44 pages

DUMONTEIL Jean, *Conseils régionaux, la politique autrement*, Paris, Editions du Secteur Public, 2010, 176 pages

FRIEDRICH Carl J., *Man and his government : An empirical theory of politics*, New York, McGraw-Hill, 1963, 737 pages

FERRANDO BADIA Juan, Poder y legitimidad, *Revista de estudios políticos*, n° 180, 1971, pp. 5-28

GALLET Bertrand, Les enjeux de la coopération décentralisée, *Revue internationale et stratégique*, 2005/1, n°57, pp. 61-70

HAMON Pierrick, La coopération, fille aînée de la décentralisation, *Territoires*, n°445, février 2004, pp.19-21

HUGUENIN Jaques, MARTINAT Patrick, *Les Régions entre l'Etat et l'Europe*, Paris, Le Monde-Editions, 1998, 221 pages

HUSSON Bernard, *La coopération décentralisée, légitimer un espace public au Sud et à L'Est*, Paris, Publication CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local), juillet 2000, 18 pages

HUTEAU Serge, *Le management public territorial : Éléments de stratégie, organisation, animation et pilotage des collectivités territoriales*, Montreuil, Editions du Papyrus, 2002, 470 pages

JOBIN Jacques, Gouvernements locaux et coopération internationale : Penser mondialement et agir localement, Québec, *Cahier de la CRDC*, 2008, 31 pages

JOHNSON Terrence, Governmentality and the institutionalization of expertise, in JOHNSON Terrence, LARKIN Gerry, SAKS Mike, *Health professions and the state in Europe*, London, Routledge, 1995, pp. 7-24

JOLY Antoine, Les collectivités locales veulent désormais approfondir leur démarche, *Territoires*, n°445 cahier 2, février 2004, 40 pages

KANTOROWICZ Ernst, *Les Deux Corps du roi, Essai sur la théologie politique au Moyen âge*, Paris, Gallimard, 1989, 634 pages

KERNAGHAN Kenneth, BORINS Sandford F., *L'administration publique de l'avenir*, Toronto, Institute of Public Administration of Canada, 2001, 389 pages

LAFORE Robert, L'action à l'étranger des collectivités territoriales, *Revue du Droit Public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°3, mai - juin 1988, pp. 763-811

LAJARGE Corinne, DI DONATO Rose-Marie, Les motivations et les formes de coopération décentralisée en France, *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, 44 pages

LAWRENCE Thomas B., SUDDABY Roy, Institutions and Institutional Work, *Handbook of Organizations Studies*, London, Sage, 2006, pp. 215-254

LE BART Christian, LEFEBVRE Rémi, Proximité, *Mots. Les langages du politique*, n°77, mars 2005, 172 pages

LECHEVALLIER Yannick, Un positionnement spécifique pour atteindre la "réciprocité", *A propos*, n°7, dossier La coopération décentralisée au secours du développement ?, octobre - novembre - décembre 2004, 44 pages

LIPSET Seymour Martin, *Political Man*, New York, Garden City : Doubleday Anchor Books, 1960, 416 pages

LORREYTE Bernard, BOURGEOIS Nicolas, NIGET Gildas, Vingt ans de décentralisation. Où en est aujourd'hui le management territorial ? Enquête sur les pratiques managériales dans les collectivités territoriales, *Les cahiers du Groupe Bernard Brunhes*, n°10, septembre 2002, 64 pages

MAMBO Jules-Eric, La coopération décentralisée : Un catalyseur pour la coopération internationale au développement (CID) ?, *Regard critique*, Volume 2, n°2 Les relations Nord Sud, automne 2007, 20 pages

MATOVU Georges, DE GUTTRY Andrea, *The impact of decentralized cooperation on the process of decentralization in Africa*, Ministerial conference on leadership capacity development for decentralized governance and poverty reduction, Research report, Yaoundé, 28 mai 2008, 137 pages

MATTELART Armand, *Multinational corporations and the control of culture : The ideological apparatus of imperialism*, Brighton, Harvester Press, 1979, 304 pages

MILNER Helen, International Theories of Cooperation among Nations : Strengths and Weaknesses, *World Politics*, Volume 44, n°3, avril 1992, pp. 466-496

MERELMAN Richard M., Learning and legitimacy, *The American Political Science Review*, Volume 60, n°3, septembre 1966, pp. 548-561

MOSCA Gaetano, Arthur LIVINGSTON, Hannah D. KAHN, *The ruling class (Elementi de Scienza Politica)*, Westport, CT, Greenwood Press, 1980, 514 pages

MURET Jean-Pierre, *Connaître le conseil régional pour mieux en rendre compte*, Paris, Broché, 1993, 136 pages

PETITEVILLE Franck, *La coopération décentralisée pour le développement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de D'ARCY François, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1995, 431 pages

PETITEVILLE Frank, *La coopération décentralisée, les collectivités locales dans la coopération Nord - Sud*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1995, 278 pages

PLACE Guillaume, Les bons sentiments ne suffisent pas, *La lettre du cadre territorial*, n°330, 15 janvier 2007, pp. 14-16

RAFFOUL Michel, La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale, *Le Monde Diplomatique*, juillet 2000, pp. 22-23

ROCHE François, Politiques culturelles locales et échanges internationaux, Hommes et Migrations, Mélanges culturels, n°1231, mai-juin 2001, cité par Observatoire permanent de la coopération française, *Les collectivités locales, mobilisées pour leurs fonds ou pour leur savoir-faire ?*, Rapport annuel, Karthala, Paris, 1999, pp. 89-91

ROUSSEAU Jean Jacques, *Du contrat social ou principes du droit politique*, livre VI, Amsterdam, Chez Marc Michel Rey, 1792, 441 pages

ROUSSEAU Jean Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Editions Garnier, 1962, 299 pages

ROUSSET Alain, VIARD Jean, *Ce que les régions veulent dire, réponse au rapport Balladur*, Paris, Editions de l'Aube, 2009, 160 pages

ROUSSET Alain, 25 ans de décentralisation, Bilans et perspectives, *La gazette des communes*, Cahier détaché n°2- 03 / 1917, 21 janvier 2008, pp. 180-267

SALAVASTRU Constantin, *Rhétorique et politique. Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004, 217 pages

THOENIG Jean Claude, La décentralisation dix ans après, *Revue Pouvoirs*, n°60, janvier 1992, pp. 5-16

TOURNON Jean, *La République antiparticipative : Les obstacles à la participation des citoyens à la démocratie locale*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, 178 pages

TULARD Marie José, *La région*, Paris, Lextenso Editions, 2008, 120 pages

VISIER Claire, *L'Etat et la coopération, la fin d'un monopole : L'action culturelle française au Maghreb*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, 338 pages

WEBER Max, *The Theory of Social and Economic Organization*, New York, Free Press, 1947, 436 pages

SECTION 3 : EPISTEMOLOGIE, METHODOLOGIE ET METHODES

ABLALI Driss, *La sémiotique du texte : Du discontinu au continu*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, 285 pages

AGAR Michael, *The professional stranger : An informal introduction to ethnography*, San Diego, Academic Press, 1996, 276 pages

ALLISON Graham T., *Essence of decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Longman, 1999, 416 pages

ALTHEIDE David L., JOHNSON John M., Case Studies, in DENZIN Norman K., LINCOLN Yvonna S., *Handbook of Qualitative Research*, London, Sage, 1994, 784 pages

AMSELEK Paul, *Théorie des actes de langage éthique et droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 252 pages

AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2010, 256 pages

AMOSSY Ruth, Des sciences du langage aux sciences sociales : L'argumentation dans le discours, *A contrario*, 2011/2, n°16, pp. 10-25

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, *L'observation directe : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2010, 128 pages

ARISTOTE, *Rhétorique*, Paris, Le livre de poche, 1991, 407 pages

AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire* (How to do things with words), Paris, Éditions du Seuil, 1970, 183 pages

BARBIER René, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 1996, 112 pages

BARBIER René, La recherche action institutionnelle, *POUR*, n°62-63, 1978, pp. 85-88

BARDIN Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 291 pages

BARTHES Roland, L'ancienne rhétorique, *Communications*, n°16, 1970, pp. 172 – 223

BATAILLE Michel, Méthodologie de la complexité, *POUR*, n°90, 1983, pp. 32-36

BATAILLE Michel, Les recherches-actions : Entre mythe et réalité ?, in MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, 325 pages

BEAUD Michel, *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, Collection Guides repères, 2006, 202 pages

- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010, 331 pages
- BEAUVOIS Jean Léon, JOULE Robert Vincent, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, 286 pages
- BENZECRI Jean-Paul, La place de l'a priori, Organum, *Encyclopedia Universalis*, 1968, pp. 11-24
- BENZECRI Jean-Paul, *L'Analyse des données*, Paris, Dunod, 1973, 632 pages
- BENZECRI Jean Paul, *Pratique de l'Analyse des Données : linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981, 575 pages
- BERNOUX Jean François, *L'évaluation participative au service du développement social*, Paris, Dunod, 2004, 176 pages
- BERTHELOT Jean Michel, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 593 pages
- BERTHOUD Gérald, BUSINO Giovanni, *Pratiques sociales et théories : Les discordes des universitaires*, Genève, Librairie Droz, 1995, 335 pages
- BERTRAND Denis, *Parler pour convaincre. Rhétorique et discours*, Paris, Gallimard, 1999, 187 pages
- BERTRAND Denis, DEZE Alexandre, MISSIKA Jean-Louis, *Parler pour gagner. Sémiotique des discours de la campagne présidentielle 2007*, Paris, Presses de Sciences-po, 145 pages
- BOGDAN et TAYLOR (1975), cités par LAPASSADE Georges, *L'ethnosociologie*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, 136 pages
- BOIX Christian, *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, Éditions L'harmattan, 2007, 455 pages
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, 243 pages
- BOUTILLIER Sophie, GOGUEL D'ALLONDANS Alban, LABERE Nelly, UZUNIDIS Dimitri, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, Broché, 2007, 239 pages
- BOUTIN Gérald, *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, 169 pages
- BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 1996, 121 pages
- BROWN John Seely, DUGUID Paul, Organizing knowledge, *California management review*, n°40, 1998, pp. 90-111
- BUFFON Bertrand, *La parole persuasive : Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 474 pages
- CHAPOULIE Jean Michel, Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie, *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000, pp. 5-27

CICUREL Francine, DOURY Marianne, *Interactions et discours professionnels : Usages et transmission*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2001, 212 pages

CICUREL Francine, VERONIQUE Daniel, *Discours, action et appropriation des langues*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002, 286 pages

COLLERETTE Pierre, Études de cas, in MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009, 296 pages

CONIO Gérard, *Le formalisme et le futurisme russes*, Lausanne, L'âge d'homme, 1975, 243 pages

COPANS Jean, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Armand Colin, 2011, 128 pages

COQUET Jean Claude, *Sémiotique, phénoménologie, discours : Du corps présent au sujet énonçant*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996, 220 pages

COUSIN Victor, *Oeuvres de Platon*, Tome cinquième, Paris, Bossange frères librairies, 1823, 443 pages

DE BRUYNE Paul, HERMAN Jacques, DE SCHOUTHEETE Marc, *Dynamique de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 240 pages

DEMUNTER Paul, Recherche participante ou recherche-action de type stratégique ?, *Les Cahiers d'Études du C.U.E.E.P.*, n°9, décembre 1987, pp. 63-72

DESLAURIERS Jean Pierre, *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 1991, 142 pages

DESROCHE Henri, *Apprentissage en sciences sociales et éducation permanente*, Paris, Éditions Ouvrières, 1986, 195 pages

DEVEREUX Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, 474 pages

DONNAY Jean, Chercheur, praticien même terrain ?, *Recherches qualitatives*, Volume 22, 2001, pp. 34-53

DORVIL Henri, MAYER Robert, *Problèmes sociaux : Études de cas et interventions sociales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, 679 pages

DUFRENNE Mikel, *La personnalité de base : Un concept sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1953, 345 pages

DUMONT Jean-Frédéric, *Les moniteurs éducateurs en formation : Le partage professionnel des émotions*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, 259 pages

EVERAERT-DESMEDT Nicole, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2004, 324 pages

FILLIETTAZ Laurent, BRONCKART Jean-Paul, *L'analyse des actions et des discours en situation de travail : Concepts, méthodes et applications*, Louvain, Peeters Publishers, 2005, 261 pages

FONTANILLE Jacques, *Pratiques sémiotiques : Immanence et pertinence, efficience et optimisation*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2006, 224 pages

FOUCAUD Jérôme, KOLECK Michèle, LAUGH Olivier, VERSEL Martine, TAYTARD André, Asthma education : The patient's response. The results of an automated analysis of an interview, *Revue des maladies respiratoires*, n°21, 2004, pp.43-51

FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 288 pages

FOUCAULT Michel, *L'Ordre du discours*, Paris, Flammarion et Cie, 1971, 81 pages

FRECON Guy, *Formuler une problématique : Dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage*, Paris, Dunod, 2006, 153 pages

GAGNON Yves-Chantal, *L'étude de cas comme méthode de recherche : Guide de réalisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, 128 pages

GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 1967, 304 pages

GERGEN Kenneth, *Le constructionnisme social. Une introduction*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2001, 430 pages

GILLET François, Acteurs de terrain et chercheurs en dialogue, *Revue de Géographie alpine*, Volume 84, 1996, pp. 62-65

GLASER Barney, STRAUSS Anselm, *The discovery of grounded theory*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1967, 271 pages

GOFFMAN Erwing, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, 1991, 573 pages

GOYETTE Gabriel, LESSARD-HEBERT Michelle, *La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987, 204 pages

GRAMACCIA Gino, *Les actes de langage dans les organisations*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001, 287 pages

GREIMAS Algirdas Julien., *Sémantique structurale : Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966, 262 pages

GREIMAS Algirdas Julien, COURTÉS Joseph, *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979, 454 pages

GRELL Paul, WERY Anne, Problématiques de la recherche-action, *Revue internationale d'action communautaire*, Volume 5, n°45, printemps 1981, pp. 123-130

GUICHARD Jean, HUTEAU Michel, *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod, 2006, 408 pages

GUIDERE Mathieu, *Méthodologie de la recherche, Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales*, Paris, Ellipses Marketing, 2004, 127 pages

HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001, 298 pages

HALL Budd L., Le savoir en tant que marchandise et la recherche participative, *Perspectives*, Volume IX, n°4, 1979, pp. 417-434

HATCH Mary Jo, *Théorie des organisations : De l'intérêt de perspectives multiples*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 1971, 418 pages

HUSSERL Edmund, *Méditations cartésiennes*, Paris, Editions Vrin, 1947 (édition 1980), 350 pages

JODELET Denise, Les représentations sociales, regard sur la connaissance ordinaire, *Sciences Humaines*, n°27, Avril 1993, pp. 16-18

JONCKHEERE Anne, MANDELBROT Benoît, PIAGET Jean, *La lecture de l'expérience*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, 150 pages

JUNKER Buford Helmholtz, *Field work : An introduction to the social sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1972, 207 pages

KALAMPALIKIS Nikos, L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales, in ABRIC Jean-Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Paris, Editions Erès, 2003, pp. 147-163

KOURILSKY Françoise, *Du désir au plaisir de changer : Comprendre et provoquer le changement*, Paris, Dunod, 2004, 332 pages

KRONBERGER Nicole, WAGNER Wolfgang, Key words in context : Statistical analysis of text features, in BAUER Martin W., GASKELL George, *Qualitative researching with text, image and sound. A practical handbook*, London, Sage, 2000, 374 pages

KUGLER Marianne, Que penser des études de cas pour la formation universitaire ?, *Communication & Organisation*, n°10 : Méthodes de recherche en communication, 1996, pp. 175-189

LAPASSADE Georges, LOURAU René, *Clefs pour la sociologie*, Paris, Seghers, 1971, 240 pages

LAURENT Jean Paul, *Quand dire, c'est plaire. Essais d'analyse du discours*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 202 pages

LAVILLE Camille, LEVENEUR Laurence, ROUGER Aude, *Construire son parcours de thèse : Manuel réflexif et pratique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 227 pages

LAVOIE Louisette, MARQUIS Danielle, LAURIN Paul, *La recherche-action : Théorie et pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 229 pages

LAZARSELD Paul, *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, 1970, 504 pages

LEBART Ludovic, SALEM André, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994, 342 pages

LEBLANC Marie-Cécile, *Jeu de rôle et engagement : Evaluation de l'interaction dans les jeux de rôles de français langue étrangère*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2002, 338 pages

LEGUERINEL Luc, *Enjeux et limites des théories contemporaines de l'action : De la praxéologie à la pragmatique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, 334 pages

LE MOIGNE Jean-Louis, *La théorie du système général : Théorisation de la modélisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 338 pages

LE MOIGNE Jean Louis, *Le constructivisme : Des épistémologies*, Paris, ESF éditeur, 1995, 315 pages

LEVY STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1969, 393 pages

LEWIN Kurt, Group decision and social change, in NEWCOMB Theodore M., HARTLEY Eugene L., *Readings in Social Psychology*, New York, Henry Holt and Co., chapter VII, texte n°33, 1947, 674 pages

LOFLAND John, LOFLAND Lyn H., 1984, cités par JONES Russel A., *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck Universités, 2000, 336 pages

LOUVEL Séverine, Les doctorants en sciences expérimentales : Futurs collègues ou jeunes collègues ?, *Formation emploi - Revue française de sciences sociales*, Dossier Quand la qualification fait débat(s), n°96, octobre-décembre 2006, 114 pages

MAINGUENEAU Dominique, *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991, 268 pages

MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2007, 213 pages

MERLEAU PONTY Maurice, *Phénoménologie de la Perception*, Paris, Gallimard, 1976, 531 pages

MERLEAU-PONTY Maurice, *Signes*, Paris, Gallimard, 1960, 438 pages

MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe, *La recherche-action : Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, 325 pages

MOSCOVICI Serge, Préface, in HERZLICH Claudine, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 1984, 210 pages

MUCCHIELLI Alex, *Etude des communications : Approche par la contextualisation*, Paris, Armand Colin, 2005, 264 pages

MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009, 296 pages

NKRUMAH Kwamé, *Le consciencisme*, Paris, Payot, 1965, 141 pages

NZETE Paul, *Conseils pour rédiger et présenter un mémoire ou une thèse*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 237 pages

PAILLE Pierre, Recherche-action, in MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009, 296 pages

PEIRCE Charles Sanders, *Écrits sur le signe*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 262 pages

PENEFF Jean, *Le goût de l'observation, comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009, 254 pages

PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie : L'observation*, Paris, La Découverte, 2004, 122 pages

PIAGET Jean, *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux & Niestle, 1963, 370 pages

PIRES Helena, De comment est (re)fait l'espace-entre : A Cidade dos Objectos [La Ville des Objets] (Augusto Alves da Silva), *Sociétés*, 2011/1, n°111, pp. 141-152

QUEMADA Bernard, RASTIER François, COURTES Joseph, *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991, 304 pages

QUINTILIEN, *De l'Institution oratoire*, Tome 6, Livres X-XI, Paris, Les Belles Lettres, 1979, 549 pages

RASTIER François, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989, 287 pages

RASTIER François, *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 284 pages

RASTIER François, CAVAZZA Marc, ABEILLÉ Anne, *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson, 1994, 240 pages

REBOUL Anne, Faut-il continuer à faire de l'analyse de discours?, *Revue Hermès*, n°16, 1996, pp. 61-92

REBOUL Olivier, *Introduction à la rhétorique : Théorie et pratique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 238 pages

RECANATI François, *Les énoncés performatifs*, Paris, Editions de Minuit, 1981, 287 pages

REINERT Max, Une méthode d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de Gérard de Nerval, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°26, 1990, pp. 24-54

REINERT Max, Les "mondes lexicaux" et leur logique, *Langage et société*, n°66, 1993, pp. 5-39

REINERT Max, Quelques interrogations à propos de l'objet d'une analyse de discours de type statistique et de la réponse "Alceste", *Langage et société*, n°90, 1999, pp. 57-70

REINERT Max, Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours. Application aux Rêveries du promeneur solitaire, *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, Tome V, n°49, octobre 2001, pp. 32-36

RESWEBER Jean Paul, *La recherche-action*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 127 pages

RHEAUME Jacques, La recherche-action : Un nouveau mode de savoir ?, *Sociologie et sociétés*, Volume 14, n°1, avril 1982, pp. 43-51

RICOEUR Paul, *A l'école de la phénoménologie*, Paris, Editions Vrin, 2004, 383 pages

ROBERT André D., BOUILLAGUET Annick, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 127 pages

ROURE Hélène, REINERT Max, *Analyse d'un entretien à l'aide d'une méthode d'analyse lexicale*, Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, ENST, Paris, 1993, pp. 418-428

ROUYERAN Jean Claude, *Le guide de la thèse, le guide du mémoire : Du projet à la soutenance*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1999, 249 pages

SCHUTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien : Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, 286 pages

SEARLE John R., *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1972, 261 pages

SHOTTER John, *Conversational realities : Constructing life through language*, London, Sage, 1993, 201 pages

SPRADLEY James, *Participant observation*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1980, 195 pages

STAKE Robert, Case Studies, in DENZIN Norman K., LINCOLN Yvonna S., *Handbook of Qualitative Research*, London, Sage, 1994, 784 pages

TASSEL Alain, *Valeurs et correspondance*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, 251 pages

VACHER Béatrice, L'agencement de recherche en communication organisationnelle : Une façon méthodique de mener une recherche-action, in BOUZON Arlette, MEYER Vincent, *La communication des organisations entre recherche et action*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 230 pages

VALERY Paul, *Cahiers tome VIII : 1894-1914*, Gallimard, 2001, 513 pages

VAN DIJK Teun Adrianus, *Handbook of discourse analysis : Dimensions of Discourse*, San Diego, CA, Academic Press, 1985, 228 pages

VAN TRIER Walter E., La recherche-action, *Déviance et société*, Volume 4, n°2, 1980, pp. 179-193

VIGNAUX Georges, Des arguments aux discours : Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives, *Revue Hermès*, n°15 : Argumentation et rhétorique, 1995, pp. 199-225

WACHEUX Frédéric, *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*, Paris, Economica, 1996, 290 pages

WATZLAWICK Paul, WEAKLAND John, FISH Richard, *Changements : Paradoxes et psychothérapie*, Paris, Editions du Seuil, 1975, 190 pages

WEBER Florence, *Le travail d'à côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Editions De L'école Pratiques De Hautes Etudes En Sciences Sociales, 1989, 212 pages

WHYTE Williams F., *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 1996, 399 pages

YIN Robert K., *Case Study Research : Design and Methods*, London, Sage, 1984, 240 pages

SECTION 4 : COLLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES, FORUMS, ARTICLES DE LOI, DIVERS

AF GEIJERSTAM Elmire, *Quels métiers pour l'action internationale des collectivités ?*, in Actes du colloque ARRICOD, Institut International d'Administration Publique, Rennes, 16 novembre 2000

ANGOT Jacques, MEIER Olivier, *Les problèmes de légitimités au sein d'un mode d'organisation non hiérarchique : Le cas d'une « reprise en main*, 7^{ème} conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Louvain, mai 1998

ARTICLE 1, Protocole n°2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, relatif à la coopération interterritoriale, Strasbourg, 1998

BARNIER Michel, Allocution du Ministre des Affaires étrangères, Haïti, 15 mai 2004

BLANDIN-ESTOURNET Christophe, *Culture O Centre, Ateliers de développement culturel*, Paris, compte rendu d'atelier, août 2008

BUISSON Marie Laure, *Réconcilier l'économie et le social : Une approche par le concept de légitimité*, in Actes du XVI^{ème} Congrès de l'AGRH, Paris, 15-16 septembre 2005

CADIOU Christian, MORVAN Jérémy, GABRIEL Patrick, *Cohérence et gouvernement d'entreprise. La construction d'une légitimité globale*, XIV^{ème} conférence internationale de management stratégique, Angers, 2005

CALAME Pierre, *La réforme de l'aide internationale*, Intervention devant la Commission n°1 de la rencontre de haut niveau du Club du Sahel Yverdon, 22-24 Septembre 1999

COMMISSION des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, compte rendu n°19, 26 janvier 2005

CONVENTION CADRE EUROPEENNE sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relative à la coopération interterritoriale - signée par la France le 20 mai 1998

CONVENTION DE MADRID, JO 27 décembre 1983, p 3732 - (22 décembre 1981, signée par la France le 10 novembre 1982)

DESCHAMPS Jean-Marc, *Entretien*, 1er Forum des collectivités locales de l'Union Européenne, Amérique latine et Caraïbes, Paris, 29 et 30 novembre 2007

FALLERY Bernard, RODHAIN Florence, *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : Lexicale, linguistique, cognitive et thématique*, 16^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS, Montréal, Canada, 7-9 juin 2007

FCM (Fédération Canadienne des Municipalités), *Partenariats municipaux de la FCM : Un guide pratique pour une coopération municipale réussie*, Ottawa, Centre international pour le développement municipal, 2004, 135 pages

FLICHY Patrice, *Le journalisme et le web 2.0 - Amateurs et journalistes, des frontières mouvantes*, Intervention Journée d'étude sur le journalisme numérique, ESJ, Lille, 13 mai 2011

HERVE Edmond, *Rapport d'information fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation portant contribution à un bilan de la décentralisation*, Enregistré à la présidence du Sénat le 28 juin 2011, 328 pages

HORTEFEUX Brice, Discours de la séance plénière de la commission nationale de la coopération décentralisée, MAE, 3 octobre 2006

KEREBEL Cécile, *Le partenariat multi-acteurs comme nouvel outil de coopération : Le cas de l'énergie*, Colloque Valeurs et pratiques du développement durable, Paris, 2-3 Octobre 2003

LEVY Marc, *Les enjeux de l'implication des acteurs non-étatiques dans le processus de développement local*, Rencontres régionales de la coopération décentralisée, Tours, 27 novembre 2004

MAEE (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes), *Rapport du Délégué pour l'action extérieure des collectivités locales*, 2004

MASSIAH Gustave, Introduction, Assises internationales de la coopération décentralisée avec l'Afrique, in *l'Afrique Municipale* (Programme de Développement Municipal ouest), Volume 1, Cotonou, Bénin, 5 Février 1996

MEDIAMETRIE, *Année Internet 2010, Mobilité & réseaux sociaux, Le média Internet bascule dans la connexion permanente*, communiqué de presse, Levallois, 15 mars 2011

MERCIER Arnaud, *Pouvoir des journalistes, pouvoir des médias ?*, Forum du Centre des sciences sociales de la Défense, Paris, 23 janvier 2002

MOONENS René, *Partenariats Nord-sud : Quels sont les enjeux communs ? Quelles nouvelles formes de partenariat entre les acteurs agricoles ?*, conférence Qui va nourrir le monde ? Vers des agricultures diverses et durables, moteur du développement, Parlement de Bruxelles, 3 juillet 2008

MORILLON Laurent, *De l'idylle au détournement, quels apports des CIFRE en Sciences de l'Information et de la Communication ?*, in Les sciences de l'information et de la communication : Affirmation et pluralité, Seizième congrès SFSIC, Compiègne, 11-13 juin 2008

NEPOTE Daniela, *Decentralized international cooperation : A new role for local governments who think globally and act locally in Regions : The Dilemmas of Integration and Competition?*, Regional Studies Association, International conference, Prague, mai 2008

PHANEUF Margot, *L'effet miroir médiateur de connaissance et d'image de soi*, Congrès de philosophie et d'éducation d'Evora, Portugal, février 2005

PING Jean, Allocution d'ouverture de la commission de l'Union Africaine, Troisièmes Journées Européennes de Développement, Strasbourg, 15 novembre 2008

RAFFARIN Jean Pierre, Discours sur la déclaration de politique générale et engagement de la responsabilité du gouvernement, Assemblée nationale, 3 juillet 2002

RAMONJY Dimby, *Contribution à l'étude de la légitimité organisationnelle : Etude comparative des stratégies de légitimité de deux organisations du commerce équitable en France*, 75^{ème} congrès de l'ACFAS, Trois-Rivière, Québec, 2007

REGLEMENT n°1659/98 du 17 juillet 1998 du Conseil de l'Union européenne

RESEAU GENRE EN ACTION, *Coopération décentralisée : Enjeux, opportunités et contraintes pour la promotion de l'égalité femmes/hommes ?*, Compte rendu de réunion, Bordeaux, 3 novembre 2003

SHEPARD Zoé, *Absolument Dé-Bor-Dée ou le Paradoxe du Fonctionnaire*, Paris, Albin Michel, 2010, 304 pages

VILLANI Cédric, Médaille Fields 2010, Congrès de la Conférence des Grandes Ecoles, Paris, Octobre 2010

VIVIEN Alain in HAMON Pierrick, *Rapport au Ministre Délégué à la Coopération et à la francophonie portant évaluation des politiques de Coopération Décentralisée et de présentation de propositions susceptibles d'en améliorer la coordination et l'efficacité*, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, 1998

SECTION 5 : WEBOGRAPHIE

BANCE Issa, *La coopération multilatérale en faveur du développement rural : L'exemple de la FAO au Burkina Faso*, Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, Burkina Faso, mis en ligne en 2006, <http://www.memoireonline.com/05/07/444/mcooperation-multilaterale-developpement-rural-fao-burkina-faso0.html#toc0>, consulté le 11 septembre 2009

BARNEZET Sylvie, *Faire bouger les mentalités « La coopération décentralisée est idéologique »*, Adels, mis en ligne en mars 2000, <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/adels/charles.html>, consulté le 16 décembre 2009

BLOGPULSE, The Nielsen Company, mis en ligne le 16 février 2011, <http://www.blogpulse.com/>, consulté le 25 avril 2011

CAILLE Geneviève, *Le recours à l'éthique : Une solution miracle à tous les problèmes ?*, Chronique de la Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, mis en ligne en juillet 2002, http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/02-07-16_caille.pdf, consulté le 11 mai 2010

CARDINAL Pierrette, MORIN André, *La modélisation systémique peut-elle se concilier avec la recherche-action intégrale ?*, Université Laval, 1994, <http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no2/morin.html>, consulté le 16 décembre 2010

CASTELLS Manuel, Émergence des médias de masse individuels, *Le Monde Diplomatique*, n°629, août 2006, <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/CASTELLS/13744>, consulté le 18 août 2011

CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis), *Coopération décentralisée*, février 2006, Washington, <http://www.cities-localgovernments.org/>, consulté le 17 avril 2009

CNCD, *Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures*, Paris, mis en ligne en mars 2011, cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/file.asp?id=144, consulté le 15 septembre 2009

COLISEE (Comité de liaison pour la solidarité avec l'Europe de l'est), *La définition européenne de la coopération décentralisée*, mis en ligne le 17 juin 2003, http://www.colisee.org/article.php?id_article=557, consulté le 13 mars 2009

CORNU Jean Michel, *La coopération nouvelles approches*, 2000, <http://www.cornu.eu.org>, consulté le 2 août 2009

CORRIVEAU Emilie, Une nouvelle coopération prend forme - le Nord rend son savoir-faire disponible, *Le Devoir.com*, mis en ligne le 8 février 2009, <http://www.ledevoir.com/societe/232083/une-nouvelle-cooperation-prend-forme-le-nord-rend-son-savoir-faire-disponible-au-sud>, consulté le 8 novembre 2010

D'ALMEIDA Fabrice, Propagande, histoire d'un mot disgracié, *Mots. Les langages du politique*, mis en ligne le 14 mai 2008, <http://mots.revues.org/10673>, consulté le 16 décembre 2010

DGCL (Direction Générale des collectivités locales), *La coopération décentralisée*, http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les_collectivites_te/missions_collectivit/cooperation_internat/cooperation_decentra/, consulté le 14 mars 2009

ELMANDJRA Mahdi, Post-colonialisme, *Opinion*, mis en ligne le 29 octobre 1994, <http://www.afrology.com>, consulté le 24 juillet 2009

ELUS 2.O, *Le Front National : 1^{er} parti de France sur Facebook*, mis en ligne le 04 janvier 2011, <http://www.elus20.fr/web-politique/medias/front-national-premier-parti-france-facebook>, consulté le 6 janvier 2011

GLOAGUEN Laurent, *Typologie de la blogosphère*, Embruns.net, mis en ligne le 5 mars 2004, <http://embruns.net/carnet/etude-du-blogue/typologie-de-la-blogosphere.html>, consulté le 15 mars 2011

GOBIN Corinne, Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... , *Semen*, mis en ligne le 01 janvier 2011, <http://semen.revues.org/9018>, pp. 169-186, consulté le 12 janvier 2012

GUILHAUMOU Jacques, Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. *Texte !*, mis en ligne en juin 2004, http://www.revue-texto.net/Inedits/Guilhaumou_AD.html, consulté le 28 septembre 2011

HONNETH Axel, Reconnaissance et justice, *Le passant ordinaire*, n°38, 2002, <http://www.passant-ordinaire.com/revue/38-349.asp>, consulté le 24 juillet 2010

JAXEL-TRUER Pierre, Le Web 2.0, nouvelle arme des politiques, *Le Monde*, mis en ligne le 28 octobre 2009, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/10/28/le-web-2-0-nouvelle-arme-des-politiques_1259723_651865.html, consulté le 12 février 2011

KRUG François, Les blogueurs répliquent au sénateur qui veut leurs noms, *Rue 89*, mis en ligne le 21 mai 2010, <http://www.rue89.com/2010/05/21/les-blogueurs-repliquent-au-senateur-qui-veut-leurs-noms-152132>, consulté le 22 février 2011

LEFEBVRE Rémi, Rapprocher l' élu et le citoyen. La « proximité » dans le débat sur la limitation du cumul des mandats (1998-2000) », *Mots. Les langages du politique*, 77 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2008, <http://mots.revues.org/127>, consulté le 17 juillet 2010

LINK-PEZET Jo, *De la représentation à la coopération : Evolution des approches théoriques du traitement de l'information*, Solaris, Volume 5, 1999, <http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d05/5link-pezet.html>, consulté le 16 mai 2010

MAMERE Noël, *Colonialisme compassionnel*, mis en ligne le 6 Novembre 2007, http://www.noelmamere.fr/article.php3?id_article=891, consulté le 1^{er} février 2010

MARPSAT Maryse, La méthode Alceste, *Sociologie*, n°1, Volume 1, mis en ligne le 09 mai 2010, <http://sociologie.revues.org/312>, consulté le 4 octobre 2010

NAUDET Jean David, *Aperçu de l'aide bilatérale française au développement*, Paris, DIAL, 1995, <http://www.rrojasdatabank.info/naudet.htm#AFAl>, consulté le 14 mai 2009

NOWHEREELSE, *Enquête Blogosphérique*, édition 2011, <http://www.nowhereelse.fr/enquete-blogs-france-2011-resultats-41148/>, consulté le 7 février 2012

OFFICE DES PUBLICATIONS DE L'UE, *L'Union européenne et le monde - La politique extérieure de l'UE*, mis en ligne en juin 2007, http://europa.eu/pol/ext/overview_fr.htm, consulté le 10 avril 2009

O'REILLY Tim, *What is Web 2.0 : Design patterns and business models for the next generation of software*, mis en ligne le 30 septembre 2005, <http://www.oreilly.com>, consulté le 21 avril 2006,

ORIGGI Gloria, *La sagesse en réseaux : La passion d'évaluer*, *Revue laviedesidees.fr*, mis en ligne le 30 septembre 2008, <http://www.laviedesidees.fr/Sagesse-en-reseaux-la-passion-d.html>, consulté le 25 juin 2010

PLACE PUBLIQUE, *Les partis politiques*, mis en ligne en août 2011, <http://www.place-publique.fr/spip.php?rubrique124>, consulté le 17 septembre 2011

PROULX Nathalie, FAVREAU Louis, *Solidarité et coopération internationale de proximité : Enjeux, initiatives, retombées*, Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Université du Québec, mis en ligne en 2008, <https://depot.erudit.org/id/001802dd>, consulté le 25 juillet 2009

REINERT Max, *Les mondes lexicaux*, texte de présentation du séminaire, 1997, http://w3.erc.univ-tlse2.fr/Semin_Reinert_2.html, consulté le 6 juin 2010

RESACCOOP, *Coopération décentralisée*, 2005, http://www.resacoop.org/boite_outils/fiches_techniques/def_europeene_cooperation_decentralisee.asp, consulté le 13 mars 2009

RODET Jacques, *Pouvoir et légitimité*, mis en ligne en novembre 2002, <http://rmpparis12.free.fr/pouvoir.pdf>, consulté le 16 décembre 2009

TCHENZETTE Martial, *Le concept de coopération dans les relations franco-africaines*, *Zombie*, mis en ligne le 22 décembre 2005, <http://www.zombiemedia.org/spip.php?article308>, consulté le 26 mai 2009

TNS SOFRES, *Le baromètre des usages sociaux et politiques du web*, résultats de l'enquête, mis en ligne en septembre 2009, http://www.tns-sofres.com/_assets/files/2010.03.17-baro-web-pol.pdf, consulté le 13 juin 2011

LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Ensembles des pratiques de légitimation selon Thomas B. LAWRENCE et Roy SUDDABY	p 90
Tableau 2 : Bénéfices et inconvénients d'une recherche-action à découvert	p 139
Tableau 3 : Les approches stratégiques d'analyse statistique textuelle d'après Bernard FALLERY et Florence RODHAIN	p 148
Figure 4 : Carte des coopérations décentralisées aquitaines en Europe	p 168
Figure 5 : Carte des coopérations décentralisées aquitaines à l'international (hors Europe)	p 168
Figure 6 : Budget de la coopération décentralisée en Aquitaine depuis 1998	p 169
Figure 7 : Budget de la coopération décentralisée en Aquitaine en 2010	p 169
Figure 8 : Organigramme de la délégation Planification, Affaires européennes et internationales, en 2008	p 177
Figure 9 : Organigramme de la délégation aux affaires européennes et internationales, en 2011	p 178
Figure 10 : La démarche d'analyse de contenu des discours	p 187
Figure 11 : Les chiffres-clés de la blogosphère en 2011	p 196
Figure 12 : Structuration de l'échantillon des médias citoyens – blogs	p 207
Figure 13 : Structuration de l'échantillon des médias citoyens - sites participatifs encadrés	p 209
Figure 14 : Les quatre règles de constitution du corpus du discours médias citoyens	p 210
Figure 15 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon de notre corpus (discours médias citoyens)	p 212
Figure 16 : Récapitulatif du rapport Alceste du corpus du discours des médias citoyens	p 213
Figure 17 : Le carré sémiotique selon Algirdas Julien GREIMAS et Joseph COURTES	p 219
Figure 18 : Le carré sémiotique du discours citoyen	p 220
Figure 19 : Structuration de l'échantillon du corpus élus politiques	p 239
Figure 20 : Les quatre règles de constitution du corpus du discours des élus politiques	p 240
Figure 21 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon de notre corpus (discours élus politiques)	p 241
Figure 22 : Récapitulatif du rapport Alceste du corpus du discours des élus politiques	p 243
Figure 23 : Structuration de l'échantillon du corpus du discours institutionnel - le magazine Aquitaine	p 267

Figure 24 : Structuration de l'échantillon du corpus du discours institutionnel - Communiqués de presse	p 268
Figure 25 : Les quatre règles de constitution du corpus du discours institutionnel	p 269
Figure 26 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon de notre corpus (discours institutionnel)	p 271
Figure 27 : Récapitulatif du rapport Alceste du corpus du discours institutionnel	p 272